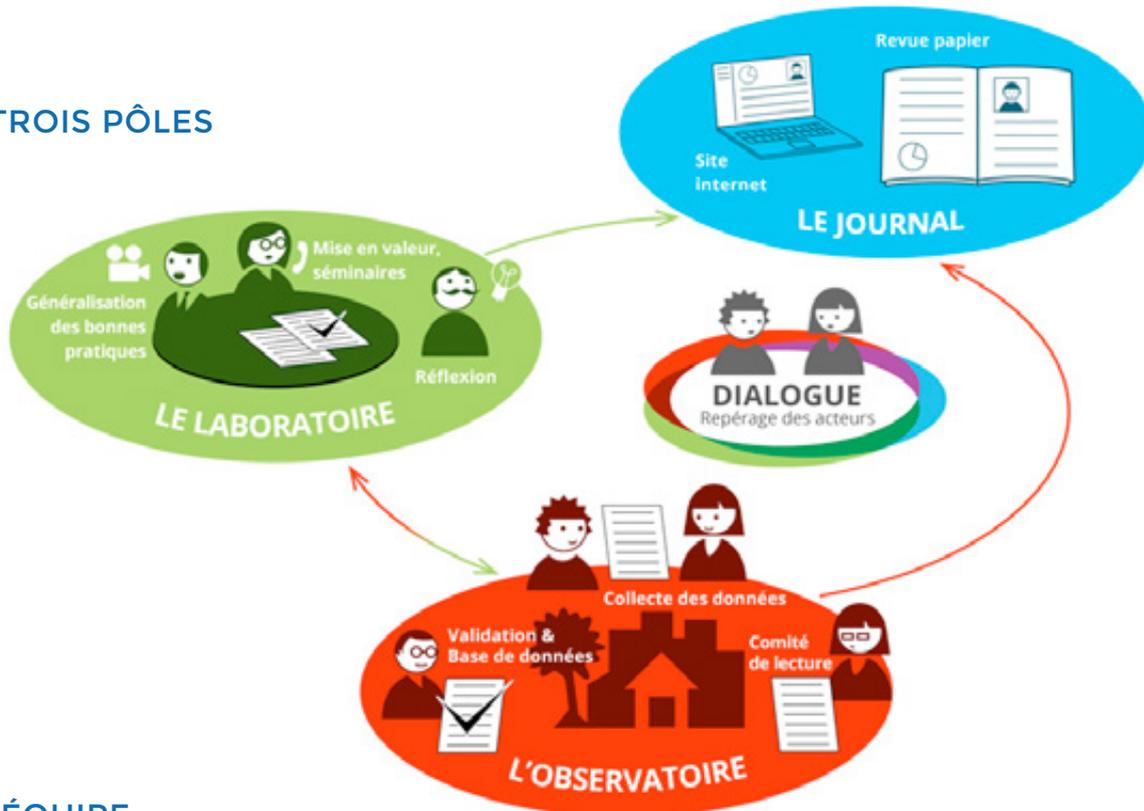


CONTRIBUER AU PROGRÈS SOCIAL PAR LA CAPITALISATION ET LE PARTAGE DES SAVOIRS DE TERRAIN.

Tel est le principe qui a conduit Philippe Kourilsky, Professeur émérite au Collège de France, à fonder en 2010, RESOLIS (association à but non lucratif).

Les actions de terrain dans le domaine de la solidarité sont trop souvent méconnues alors qu'elles peuvent être sources de véritables innovations sociales. RESOLIS a développé des outils de repérage, d'évaluation et de valorisation des meilleures pratiques et de leurs auteurs.

SES TROIS PÔLES



SON ÉQUIPE



LE JOURNAL RESOLIS EST :

publié par l'Association RESOLIS
(Loi 1901 - Siret n° 794 833 863 000 10)
4, rue de la Sorbonne, 75005 PARIS
www.resolis.org
Contact : observatoire@resolis.org
Coordonné par Michel BRUGIÈRE,
Agnès CHAMAYOU et Salomé LENGLET
Imprimé en France - ISSN 2276-4275
Graphisme : Frédéric Ledoux

© AUTEURS 2016

Les textes publiés sont disponibles sous la licence Creative Commons.

Les auteurs conservent leurs droits sur leur article mais autorisent la revue à le publier, le copier, le distribuer, le transmettre et l'adapter à condition qu'ils soient correctement cités.

www.creativecommons.org/licenses/

Le contenu des fiches n'engage que l'auteur.

Présentation des partenaires



FONDATION
BETTENCOURT
SCHUELLER

Un très grand merci pour son soutien et ses conseils !

La **Fondation Bettencourt Schueller** a financé et accompagné les 3 années du programme *-Pauvreté France-*.

www.fondationbs.org

Merci pour leur accueil !

Les villes d'**Aubervilliers**, de **Grenoble**, de **Lille**, de **Roubaix**, de **Saint-Denis**, de **Villeurbanne**, le **réseau de solidarité seine-et-marnais RESO77**, les **15^e et 19^e arrondissements de Paris** ont considérablement facilité l'expérimentation de la démarche RESOLIS en nous mettant en relation avec les acteurs de terrain locaux.



Merci pour leurs contributions enthousiastes !

75 étudiants ont participé aux travaux de RESOLIS sur la Pauvreté en France.

5 stagiaires : Emeline BRUN, Jonas FOURRIER, Antoine GALLOIS, Pauline LE GAL et Pauline RIFFIER

25 étudiants de Sciences Po dans le cadre de projets collectifs : Serena ALBERTINI, Natalia ALTMAN, Adrien AUDIRAC, Louis BERTHELOT, Yannis BOUSTANI, Laureline CALASTRENG, Camille DE SOUZA CORTEZ, Carlo DIDONE, Jean-Louis DUONG, Yann FERTIL, Ludovic FILLOLS, Léa GRUYELLE, Fiona KINNIBURGH, Nassim LARFA, Claire LATOUCHE, Victoire LESCHALLIER DE LISLE, Louis LOMBARD, Hélène MARTIN, Pierre-Adrien OUDENOT, Rianala RAKOTOBE, Camille RICHIR, Flora STEVENS, Marguerite TRABUT, Anna VALDEBOUZE et Louise VERON

20 étudiants de l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée : Stephen BLANKSON, Maureen BOISSEAU, Johan CHANTRET, Lotfi CHAYKHE, Annie EK, Marine GANDREY, Ameni HAMMAMI, Stecie KASOMPWA, Erwan LE GUILLOU, Nathanaëlle LEMAIRE, Inès LEMOINE, Chloé LEUREAUD, Patrick MALAHEL, Ange MANTUADI, Hélène PERROUD, Audrey REY, Lydie SAIDJ, Sami SULEIMAN, Christelle TINLAND et Sarah TSONDE

16 étudiants de l'Institut d'Etudes du Développement Economique et Social (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne) : Noémie ANEX, Morgane BEUILLE, Gaëlle BLINO, Lucie CHLUBNOVA, Annelie DELECLUSE, Selwa DOUIHECH, Alexandre FONTAINE, Lola GIRARD, Charly GUERIN, Audrey LAURES, Aida MAALEM, Vianney MAUTOUCHET, Marion PLANQUE, Sofia ROSSELOT, Garance SEGUIER et Charlotte VISTE

4 étudiantes de l'Université Lille 3 : Barbara AMAND, Erell BELLEC, Solène DEVEAUX et Sophie ROUX

4 étudiants de l'Institut Régional Universitaire Polytechnique de Saint-Étienne : Nicolas CHARREYRE, Louda DEMAIZIERE, Hugues LECERF et Claudine ROLLAND

Merci pour leur collaboration !

9 responsables pédagogiques ont encadré les projets des étudiants qui ont contribué au programme –Pauvreté France–.

- **Delphine ALLES**, professeure, Université Paris-Est Marne-la-Vallée
- **Evelyne BRUYERE**, coordinatrice pédagogique de la formation « Manager en Stratégie et Développement des Organisations », Institut Régional Universitaire Polytechnique de Saint-Etienne
- **Sylvie CAPITANT**, maître de conférences, Institut d'Etudes du Développement Economique et Social (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)
- **Hervé DEFALVARD**, professeur, Université Paris-Est Marne-la-Vallée
- **Rémi LAURENT**, professeur associé, Université Paris-Est Marne-la-Vallée
- **Anne LE NAËLOU**, maître de conférences, directrice de l'Institut d'Etudes du Développement Economique et Social (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)
- **Michel MAIETTA**, responsable pédagogique, IRIS SUP'
- **Christine PIERS**, responsable des projets collectifs, Sciences Po
- **Vanessa STETTINGER**, maître de conférences, Université Lille 3

Merci pour leurs magnifiques clichés !

Deux associations ont très aimablement mis à disposition leur reportage photos pour illustrer le présent numéro.

SANS A _
AVEC HISTOIRE _

Sans A_ produit des supports (photos, témoignages, illustrations, enregistrements sonores...) avec pour objectif de rendre visibles les invisibles, de lutter contre les préjugés et les stéréotypes à l'encontre des personnes précaires et rendues invisibles dans notre société.

L'intégralité des 5 portraits publiés dans ce numéro est disponible sur :

<http://ancien.sans-a.org/>

www.sans-a.fr

CONTACT : contact@sans-a.fr



Le Collectif GFR (Génération Freedom Ride) est une plateforme de rencontres à la confluence de l'art, de la politique de la ville et des pratiques habitantes. Leur credo et leur créneau : le participatif.

Les photos présentées dans ce numéro proviennent du projet « Rosa Parks fait le mur », une fresque artistique située rue d'Aubervilliers dans le 19^e arrondissement de Paris.

www.rosaparksfaitlemur.com

CONTACT : renaudcousin@collectifgfr.com

Merci pour leur promotion !

Les 11 organisations ci-contre ont appuyé la diffusion des travaux de restitution du programme –Pauvreté France–.

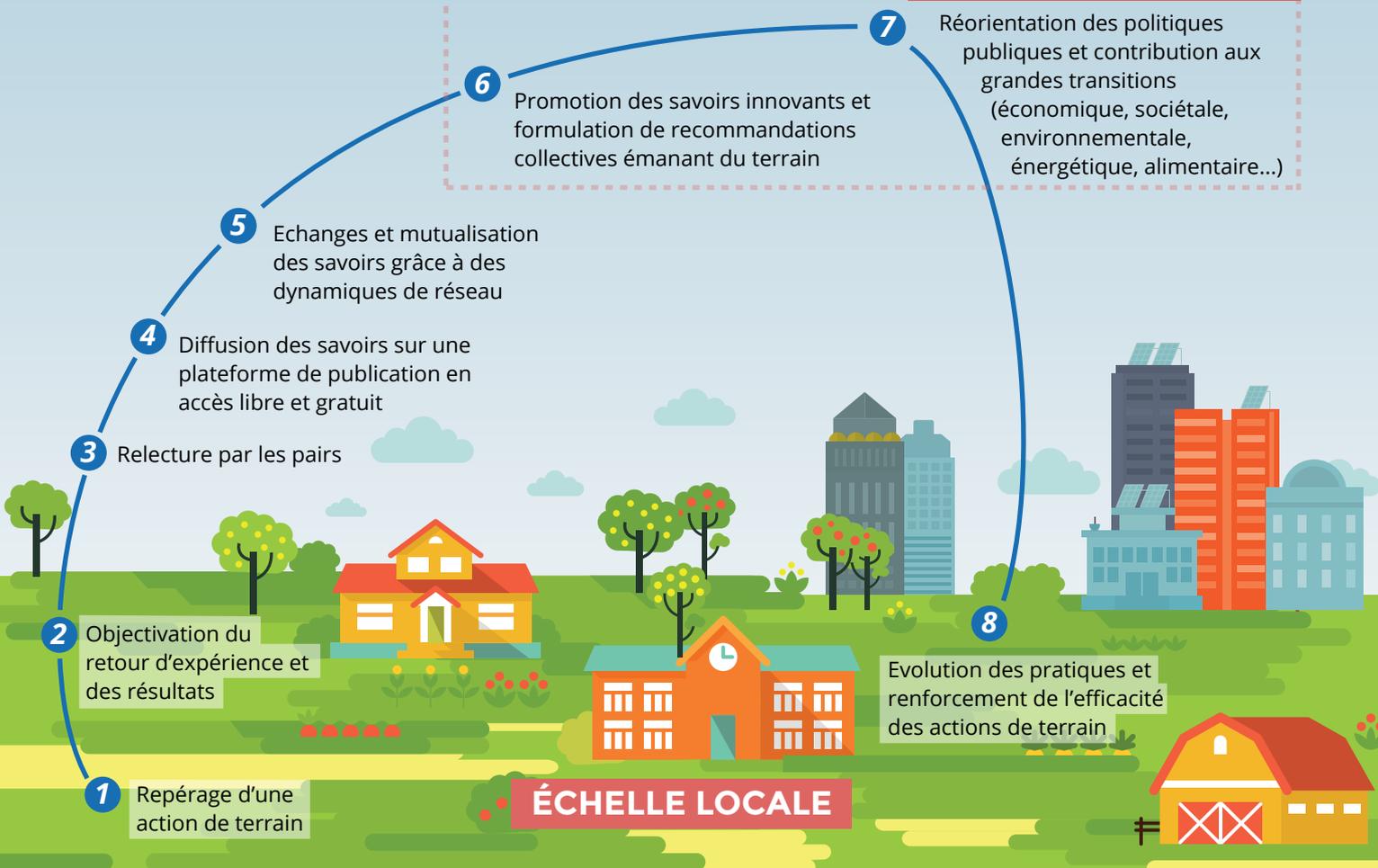


Synthèse du Numéro «LA PAUVRETÉ EN FRANCE, des solutions locales pour une action globale»

Pour une science de l'action de terrain...

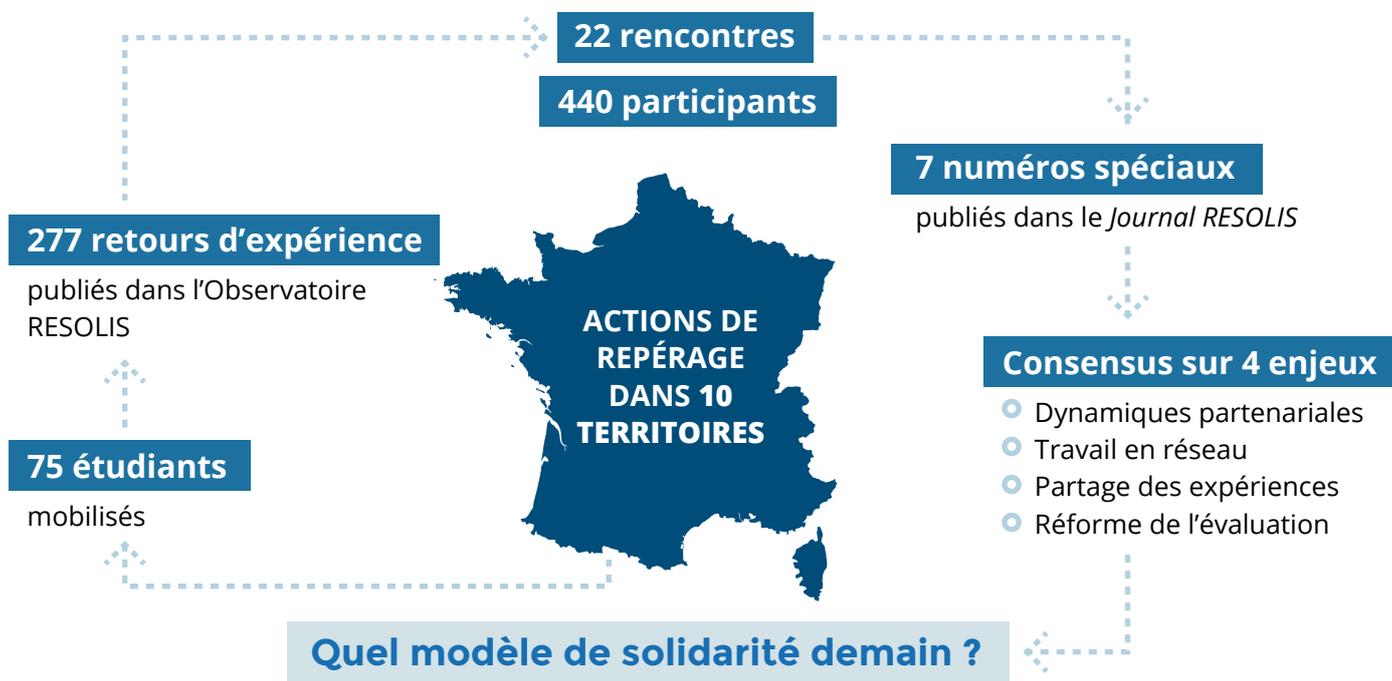
DE LA THÉORIE...

ÉCHELLE NATIONALE



...À LA PRATIQUE

3 ans de travaux sur la pauvreté en France



Sommaire

<u>Préface</u>	p.12
----------------------	------

○ AUTEUR : **Philippe Kourilsky**

<u>Introduction</u>	p.14
---------------------------	------

EDITORIAL	p.15
-----------------	------

○ AUTEUR : **Olivier Brault**

LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ EN FRANCE VUE DU TERRAIN	p.16
--	------

○ ARTICLE

○ AUTEUR : **Michel Brugière et Agnès Chamayou**

○ RÉSUMÉ : L'association RESOLIS a mené pendant 3 ans des travaux, soutenus par la Fondation Bettencourt Schueller, pour repérer et valoriser les initiatives locales les plus exemplaires en matière de lutte contre la pauvreté en France. Ses enquêtes de terrain ont permis également d'identifier et d'analyser les freins qui entravent cette lutte. Déficiences d'évaluation, de partage d'expériences, de coordination, de travail en réseau et de communication : autant de leviers pour une plus grande efficacité. RESOLIS, convaincue que le secteur de la solidarité gagnerait à s'inspirer de la structuration des communautés scientifiques, a mis au point des outils facilitant l'objectivation des résultats et la diffusion des savoirs.

<u>Chapitre 1:</u>	p.24
--------------------------	------

10 TERRITOIRES SOLIDAIRES

AUBERVILLIERS	p.26
AVIGNON	p.27
GRENOBLE	p.28
LILLE	p.29
15 ^{ÈME} ARRONDISSEMENT DE PARIS	p.30
19 ^{ÈME} ARRONDISSEMENT DE PARIS	p.31
ROUBAIX	p.32
SAINT-DENIS	p.33
SEINE-ET-MARNE	p.34
VILLEURBANNE	p.35

LES INITIATIVES PHARE PARMIS 10 THÉMATIQUES INCONTOURNABLES

L'insertion professionnelle selon les Ecoles de production

LES ECOLES DE PRODUCTION : APPRENDRE EN PRODUISANT p.38

○ FICHE

○ AUTEUR : **Corentin REMOND**

○ RÉSUMÉ : Les Ecoles de production sont un mode de formation initiale original permettant aux jeunes d'apprendre un métier en liant formation technique (répondre à de réelles commandes) et théorique. Elles sont un moyen efficace de lutter contre le décrochage scolaire et le chômage des jeunes.

L'accès au logement selon l'Association Nationale Compagnons Bâisseurs

AUTO-REHABILITATION ACCOMPAGNEE : UNE SOLIDARITE A BATIR p.40

○ FICHE

○ AUTEUR : **Nordine Farrak**

○ RÉSUMÉ : L'Auto Réhabilitation Accompagnée (ARA) est une démarche destinée à aider des habitants en difficulté dans la résolution de leurs problèmes de logement, qu'ils soient locataires ou propriétaires, en les faisant participer à la réhabilitation de leur logement, accompagné par un professionnel et des volontaires du service civique.

La lutte contre la précarité alimentaire selon la Tablée des Chefs

DES CHEFS CUISINIERS SOLIDAIRES CONTRE LE GASPILLAGE ET LA PRECARITE ALIMENTAIRE p.42

○ FICHE

○ AUTEUR : **Lyndsi Baker**

○ RÉSUMÉ : Depuis 2013, l'association La Tablée des Chefs mobilise en France les professionnels de la cuisine. Un service de récupération des surplus auprès des restaurateurs et des hôteliers permet de redistribuer les denrées alimentaires à des associations. Des programmes pédagogiques culinaires sensibilisent de nombreux jeunes issus de milieux défavorisés.

La lutte contre la précarité énergétique selon le PACT-Habitat & Développement des Côtes d'Armor

AU BON LOGEMENT - UN VEHICULE ITINERANT POUR ALLER A LA RENCONTRE DES PERSONNES CONCERNEES PAR LA PRECARITE ENERGETIQUE EN MILIEU URBAIN ET RURAL p.44

○ FICHE

○ AUTEUR : **Philippe Morice**

○ RÉSUMÉ : D'avril 2012 à mai 2013, une camionnette transformée par PACT 22 en espace d'échange et d'information, s'est installée sur les places de marché, les comices agricoles, les clubs ruraux et les foires du département des Côtes d'Armor afin d'aller au-devant de personnes aux revenus modestes et de les sensibiliser aux moyens de lutter contre la précarité énergétique et l'habitat indigne.

La lutte contre la précarité financière selon Crésus

LA PLATEFORME DE PRÉVENTION CRESUS : LUTTER CONTRE LE SURENDETTEMENT EN FRANCE p.46

○ FICHE

○ AUTEUR : **Maxime Pekkip**

○ RÉSUMÉ : Depuis 2009, le réseau CRESUS accompagne les personnes victimes de surendettement en leur proposant des conseils budgétaires et des solutions de rééchelonnement de leurs dettes. Il travaille en étroite collaboration avec les établissements financiers selon un système de prescription et les aide notamment à détecter leurs clients fragiles.

L'accès aux droits selon le magazine Debout

DEBOUT : LES SOLUTIONS POUR VIVRE MIEUX p.50

○ FICHE

○ AUTEUR : **Violaine du Châtellier**

○ RÉSUMÉ : Debout est un magazine non-stigmatisant d'informations accessibles et pratiques, de conseils, d'astuces et de témoignages inspirants, sur tous les sujets du quotidien, pour agir de façon autonome et pour comprendre ses droits. Cet outil est aussi utilisé par les acteurs sociaux dans leurs accompagnements pour favoriser l'insertion.

La mobilité selon Ornikar

ORNIKAR : UN PERMIS DE CONDUIRE A MOITIE PRIX p.52

○ FICHE

○ AUTEUR : **Benjamin Gagnault**

○ RÉSUMÉ : Depuis 2014, l'entreprise Ornikar développe une plateforme numérique pour démocratiser l'accès au permis de conduire et moderniser l'apprentissage de la conduite. Première auto-école en ligne agréée en France, elle permet de réviser le code de la route sur n'importe quel support électronique et de réserver des heures de leçons de conduite à la carte près de son domicile.

L'accès à la santé et aux soins selon Estrelia

L'ACCOMPAGNEMENT DE PARENTS AVEC DES PROBLEMATIQUES ADDICTIVES PAR ESTRELIA - CENTRE HORIZONS p.54

○ FICHE

○ AUTEUR : **Géraldine Franck**

○ RÉSUMÉ : Depuis 1986, le Centre Horizons, Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA), accueille à Paris des parents ou futurs parents souffrant d'addictions (en particulier des femmes). Ce dispositif pluridisciplinaire prend en charge en ambulatoire et parfois via un hébergement, conciliant à la fois les soins et l'attention à la parentalité.

La réussite éducative selon ATD Quart-Monde Grand-Ouest

L'OUTIL DE FORMATION «FAMILLES ECOLE GRANDE PAUVRETE : QUAND PARENTS ET ENSEIGNANTS S'EN MELENT» p.56

○ FICHE

○ AUTEUR : **Martine Lizambert**

○ RÉSUMÉ : Issue d'une expérimentation lancée à Rennes en 2004, cet outil de formation piloté par ATD Quart-Monde Grand-Ouest vise à combattre l'aggravation des inégalités scolaires. Ce support numérique en accès protégé favorise la co-construction par les parents et les équipes éducatives en vue d'améliorer les relations familles/école et de favoriser la réussite de tous les enfants.

L'accès à la culture, au sport et aux loisirs selon Alhambra Ciné Marseille et la Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT)

«TOUTE LA LUMIERE SUR LES SEGPA» : LES ELEVES ACTEURS ET REALISATEURS. . p.58

○ FICHE

○ AUTEUR : **Cécile Durieux**

○ RÉSUMÉ : Pendant une année scolaire, des élèves de SEGPA de divers collèges des Bouches-du-Rhône réalisent un court métrage, encadrés par des intervenants artistiques et accompagnés par leurs enseignants. Ce projet culturel et artistique a pour objectif de donner à ces jeunes en grandes difficultés d'apprentissage, un espace d'expression et parallèlement de médiatiser le dispositif des classes de SEGPA.

«SPORT ET INSERTION DES JEUNES» A PAU : UNE SOLUTION POUR DES JEUNES «DECROCHES» p.60

○ FICHE

○ AUTEUR : **Amina Essaïdi et Isabelle Sans**

○ RÉSUMÉ : A Pau (Pyrénées-Atlantiques), le projet « Sport et insertion des jeunes » de la Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT) permet à certains jeunes « décrochés » de reprendre pied dans la société grâce à des activités sportives.

10 QUESTIONNEMENTS ÉMANANT DU TERRAIN

1. DES SITUATIONS DE PAUVRETÉ COMPLEXES p.64

- ENTRETIEN AVEC **Vanessa Stettinger**
- ENTRETIEN AVEC **Jean-Christophe Sarrot**

2. LE PORTRAIT DU SECTEUR ASSOCIATIF FRANÇAIS p.68

- ENTRETIEN AVEC **Viviane Tchernonog**
- ENTRETIEN AVEC **Yannick Blanc**

3. LES DÉFIS OPÉRATIONNELS ET ORGANISATIONNELS DES ASSOCIATIONS. . p.74

ZOOM RESOLIS : A la recherche de solutions aux difficultés quotidiennes des associations

- ENTRETIEN AVEC **Cécile Bazin**

4. LES ACCOMPAGNEMENTS : DE L'APPROCHE D'ASSISTANAT À L'AUTONOMIE p.78

ZOOM RESOLIS : Leviers pour valoriser les individus et préserver sa dignité dans les projets d'alimentation solidaire

- ENTRETIEN AVEC **Benoît Calmels**

5. DES PARTENARIATS POUR RÉPONDRE EFFICACEMENT AUX PROBLÈMES DE PRÉCARITÉ p.82

ZOOM RESOLIS : L'enjeu clé des partenariats multi-acteurs

- ENTRETIEN AVEC **Laurence Weber**

6. L'ANIMATION DE LA SOLIDARITÉ À L'ÉCHELLE LOCALE p.86

ZOOM RESOLIS : Les vertus du travail en réseau

- ENTRETIEN AVEC **Jean-François Grillet**

7. MESURER SON IMPACT SOCIAL p.90

ZOOM RESOLIS : L'évaluation à l'épreuve du terrain

- ENTRETIEN AVEC **Benoît Mounier-Saintoyant**

8. MILIEU ACADÉMIQUE ET SOLIDARITÉ p.94

ZOOM RESOLIS : Bâtir un réseau de solidarité académique

- ENTRETIEN AVEC **Morgan Poulizac**

9. MIEUX PRÉVENIR LES SITUATIONS DE PRÉCARITÉ p.98

ZOOM RESOLIS : La détection en matière de précarité énergétique

- ENTRETIEN AVEC **Pierre Mazet**
- ENTRETIEN AVEC **Julien Dourgnon**
- ENTRETIEN AVEC **Adrien Baudet**

10. INNOVATION SOCIALE ET SOLIDARITÉ p.108

ZOOM RESOLIS : De nouvelles formes de solidarité

- ENTRETIEN AVEC **Emmanuelle Besançon**

Discussion p.112

POUR UNE APPROCHE SYSTEMIQUE DE LA PAUVRETE p.114

- **ARTICLE**
- **AUTEUR : Philippe Kourilsky**
- **RÉSUMÉ** : Le monde social et le monde vivant sont tous deux d'une effarante complexité, que les sciences de la vie commencent à appréhender avec un certain succès. On est en droit de se demander si les progrès réalisés, par exemple dans l'analyse du système immunitaire, peuvent être une source d'inspiration pour l'étude de phénomènes sociaux systémiques tels que la pauvreté. L'exercice produit des rapprochements intéressants, bien qu'évidemment limités. Toutefois, les convergences conceptuelles et méthodologiques sont particulièrement convaincantes. Elles renforcent l'idée qu'il est souhaitable et possible de développer une « science de l'action de terrain », objectif que poursuit RESOLIS depuis sa création en 2013.

Annexe p.122

100 INITIATIVES SOLIDAIRES LOCALES SOURCES D'INSPIRATION

-  I. 10 SOLUTIONS EN FAVEUR DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE p.124
-  II. 10 SOLUTIONS POUR L'HABITAT, L'HÉBERGEMENT ET/OU LE LOGEMENT. . p.126
-  III. 10 SOLUTIONS CONTRE LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE p.128
-  IV. 10 SOLUTIONS CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE p.130
-  V. 10 SOLUTIONS CONTRE LA PRÉCARITÉ FINANCIÈRE p.132
-  VI. 10 SOLUTIONS EN FAVEUR DE L'ACCÈS AUX DROITS p.134
-  VII 10 SOLUTIONS EN FAVEUR DE LA MOBILITÉ p.136
-  VIII. 10 SOLUTIONS POUR L'ACCÈS À LA SANTÉ ET AUX SOINS. p.138
-  IX. 10 SOLUTIONS POUR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE ET/OU LA PARENTALITÉ . . p.140
-  X. 10 SOLUTIONS LIÉES À L'ACCÈS À LA CULTURE, AUX LOISIRS ET AU SPORT . . p.142

Préface

« (...) Je vois à l'agitation de l'assemblée que je ne suis pas pleinement compris. La question qui s'agite est grave. C'est la plus grave de toutes celles qui peuvent être traitées devant vous.

Je ne suis pas, Messieurs, de ceux qui croient qu'on peut supprimer la souffrance en ce monde, la souffrance est une loi divine, mais je suis de ceux qui pensent et qui affirment qu'on peut détruire la misère. (Réclamations – Violentes dénégations à droite)

Remarquez-le bien, Messieurs, je ne dis pas diminuer, amoindrir, limiter, circonscrire, je dis détruire. (Nouveaux murmures à droite). La misère est une maladie du corps social comme la lèpre était une maladie du corps humain ; la misère peut disparaître comme la lèpre a disparu. (Oui, oui ! à gauche). Détruire la misère ! Oui, cela est possible ! Les législateurs et les gouvernants doivent y songer sans cesse ; car, en pareille matière, tant que le possible n'est pas le fait, le devoir n'est pas rempli. (Sensation universelle)

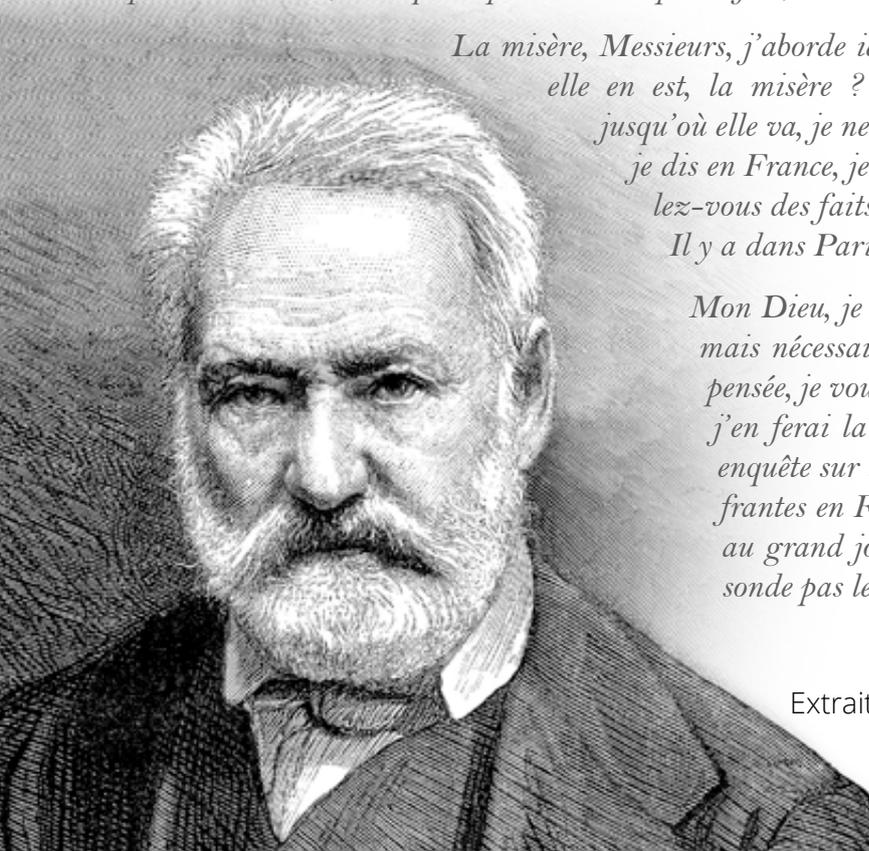
La misère, Messieurs, j'aborde ici le vif de la question, voulez-vous savoir où elle en est, la misère ? Voulez-vous savoir jusqu'où elle peut aller, jusqu'où elle va, je ne dis pas en Irlande, je ne dis pas au moyen-âge, je dis en France, je dis à Paris, et au temps où nous vivons ? Voulez-vous des faits ?

Il y a dans Paris (l'orateur s'interrompt)

Mon Dieu, je n'hésite pas à les citer, ces faits. Ils sont tristes, mais nécessaires à révéler ; et tenez, s'il faut dire toute ma pensée, je voudrais qu'il sortît de cette assemblée, et au besoin j'en ferais la proposition formelle, une grande et solennelle enquête sur la situation vraie des classes laborieuses et souffrantes en France. Je voudrais que tous les faits éclatassent au grand jour. Comment veut-on guérir le mal si l'on ne sonde pas les plaies ? (Très bien, très bien !) »

VICTOR HUGO

Extrait de son discours sur la misère à la tribune de l'Assemblée nationale le 9 juillet 1849¹



Ce passage magnifique du célèbre discours de Victor Hugo, prononcé à la tribune de l'assemblée législative juste après son élection le 9 juillet 1849, nous renvoie à plusieurs questions fondamentales. 177 ans plus tard, avons-nous éradiqué la misère ? Certes, d'immenses progrès ont été accomplis, ce dont nous devons être collectivement reconnaissants à tous ceux qui, décade après décade, gouvernement après gouvernement, ont contribué à la réduire. Mais a-t-elle disparu pour autant ? N'a-t-elle pas changé de forme, pris d'autres visages ? Où se trouve-t-elle ? Dans quelles niches est-elle installée ? Et tout est-il fait pour l'en déloger et l'anéantir ? Evidemment, il faudrait d'abord définir ce que sont la misère, la pauvreté et la précarité, puis analyser les rapports que les trois entretiennent. Je limiterai l'exercice au constat qu'elles sont effectivement liées, et que la première est une forme extrême associée à, ou provoquée par les deux autres.

Si je place ce texte en exergue de ce numéro du *Journal RESOLIS*, c'est qu'il entre en résonance avec plusieurs des questions qui y sont traitées. Entendons-nous d'abord sur le fait que le problème de la misère ne doit pas uniquement préoccuper les législateurs et les gouvernants. Il est (ce que Hugo affirme ailleurs) l'affaire de tous. C'est bien le cas aujourd'hui en France, où l'implication d'un nombre élevé d'associations 1901, de bénévoles de tous ordres, et de travailleurs sociaux témoigne d'une forte solidarité. Hugo insiste avec force sur le caractère essentiel du problème, conviction largement exprimée dans les pages qui suivent. Il fait appel à deux métaphores importantes qui font écho à des articles que l'on trouvera à la fin de ce numéro.

1. www.24601.fr/sl/1970010137-discours-sur-la-misere/

La première : « *La misère est une maladie du corps social* » implique que la misère est un phénomène systémique, question débattue plus loin. La seconde est d'ordre biologique : « *La misère est une maladie du corps social comme la lèpre était une maladie du corps humain ; la misère peut disparaître comme la lèpre a disparu* ». On trouve là un acte de foi, mais en filigrane, (surtout si, comme moi, on est biologiste), on est en droit d'imaginer que les sciences de la vie peuvent être source d'inspiration, idée défendue dans deux des articles qui suivent.

Surtout, Hugo souligne l'impérieuse nécessité d'**enquêter**. « *Comment guérir le mal si on ne sonde pas les plaies ?* ». Nous sommes ici au cœur de la démarche prônée par RESOLIS. A ceci près qu'il s'agit aujourd'hui d'enquêter à la fois sur les plaies et sur la nature et l'efficacité des **remèdes** qui tentent de les soigner. On pourrait croire que, dans notre pays, ce tableau est parfaitement connu : il existe nombre d'institutions et d'« observatoires » qui en fournissent des descriptions macroscopiques, souvent livrées sous forme de statistiques élaborées. Sans aucunement nier l'importance de cette approche « macro », on reconnaîtra qu'elle doit être complétée par une approche « micro » si l'on veut disposer d'une vision détaillée des réalités complexes du terrain.

C'est précisément la démarche choisie et promue par RESOLIS, dont la méthode consiste à partir du plus près du terrain, du « micro », pour aller du bas vers le haut, vers le « macro » au sein de systèmes sociaux complexes. Le problème pratique réside dans le fait que, lorsque le « micro » n'est pas documenté, il faut avoir la volonté (et même l'obstination) d'aller glaner les informations factuelles sur les éléments constitutifs du système, auprès, en l'occurrence, des très nombreux acteurs qui opèrent sur le terrain. A sa manière, modestement, RESOLIS a montré qu'il est possible de réunir progressivement des données de terrain assez abondantes. L'approche relève de la microsociologie, avec une singularité importante. **Plutôt que de se situer à l'échelle des individus, RESOLIS a fait le choix de s'intéresser à des petits groupes d'acteurs locaux, (dont les associations 1901) rassemblés autour d'objectifs précis.** Les fiches recueillies, souvent avec l'aide d'étudiants et de leurs mentors, contiennent des informations aussi factuelles que possible, dans le cadre d'un processus simplifié adopté après plusieurs expérimentations. La qualité des informations et l'ensemble de la démarche seront, à l'avenir, améliorés et perfectionnés par les retours d'expérience, mais, d'ores et déjà, cet effort livre des résultats interprétables. Il ne s'agit pas d'en faire des statistiques (dans un mode « macro ») mais **d'obtenir un tableau, ou l'ébauche d'un tableau, au plus près du terrain, que l'approche « macro » ne saurait révéler.**

Que voit-on, à ce degré de granulométrie élevé ? Que trouvera-t-on dans ce numéro ? Une grande diversité de situations et de solutions. Parfois des initiatives locales remarquables, qui méritent d'être mieux connues et développées². Souvent, des insuffisances, qui ne relèvent pas des opérateurs de terrain eux-mêmes, mais de l'architecture locale des organisations. Ou encore, comme dans le domaine de l'alimentation³, les germes de transitions sociales importantes. Dans tous les cas, cela fournit des pistes de réflexion et d'action pour améliorer l'efficacité à l'échelle locale. Dans l'approche développée par RESOLIS, le champ de vision s'élargit à mesure que la base de données s'accroît. Par exemple, on commence à constater des coïncidences ou des divergences entre des initiatives de même nature, ou des complémentarité entre des initiatives différentes, dans des localités proches ou distantes. Des dialogues peuvent se nouer, des synergies s'établir. Bref, on voit émerger les bénéfices de la capitalisation des savoirs et des savoirs faire. Ces résultats, encore modestes, démontrent la validité des concepts de départ.

Contribuer à créer une science de l'action de terrain a été le crédo qui a présidé à la création de RESOLIS, et animé son approche, au départ, laborieuse mais indispensable. Celle-ci, inspirée de la méthode scientifique, est fondée sur la connaissance et l'intelligibilité des faits. Elle cherche à organiser leur partage sur des bases plus objectives, sans interférer avec la magnifique générosité et les facteurs humains qui animent la plupart des opérateurs de terrain. Elle conduit à construire une juste reconnaissance de ceux-ci. Elle tend à rapprocher le monde académique du monde social. Elle permet de gagner en efficacité d'action. Elle peut aider à mieux évaluer les résultats du terrain, ce qu'il est difficile de faire correctement sans disposer des données de base. Et, comme cela vaut à toutes les échelles, elle peut contribuer à l'évaluation des politiques publiques.

Ce sont là des perspectives très ambitieuses. Mais, s'agissant de la pauvreté en France⁴, comme Victor Hugo nous y invite, il y a urgence. Les besoins sont particulièrement criants, dans un monde plus complexe, où certaines ressources se font plus rares, dans un univers changeant, dont il est plus que jamais important de percevoir, de comprendre et d'accompagner les transitions.

PHILIPPE KOURILSKY

Professeur émérite au Collège de France
Président de RESOLIS



2. Un échantillon de 11 initiatives particulièrement intéressantes figure dans ce numéro du Journal de RESOLIS.

3. Systèmes alimentaires territorialisés en France, Journal RESOLIS #04 (mars 2015)

4. Le travail de RESOLIS a pu être effectué grâce au soutien de la Fondation Bettencourt Schueller, que je remercie très sincèrement.



Introduction

Alors que toute la vie scientifique mondiale repose sur la publication et la confrontation permanentes des résultats de la recherche et de l'expérience, rien de comparable n'existe dans cet autre champ immense de défis qu'est le fonctionnement de nos sociétés. Il fallait l'ampleur de vision et le courage entrepreneurial de Philippe Kourilsky ainsi que la qualité de l'équipe qu'il a su réunir dans RESOLIS pour entreprendre ainsi la création d'une science de l'action sociale.

La mise en œuvre singulière du projet « *Pauvreté France* » que porte RESOLIS converge avec le parti-pris de la Fondation Bettencourt Schueller qui, depuis près de 30 ans, soutient l'homme de sciences, l'homme de création, l'homme de relation. Contribuer au progrès social par la recherche, l'évaluation et la valorisation des innovations et des meilleures pratiques de terrain est la mission même que s'est assignée RESOLIS. Ce prisme du progrès par la recherche, cette conviction que la réflexion permet de partager l'expérience, cette approche pragmatique aussi qui épouse les caractéristiques du milieu de l'action sociale et invente les outils indispensables aux acteurs de terrain (l'observatoire, le laboratoire, la revue de l'association) permettent concrètement de mettre dans la lumière une innovation sociale foisonnante mais peu consolidée, peu partagée et trop souvent mal connue. RESOLIS innove et crée une dynamique enrichissante pour le secteur associatif, ses pratiques et, demain peut-être, les politiques publiques. C'est pour soutenir cette démarche et contribuer ainsi à la structuration du secteur associatif, pour soutenir cette vision commune d'un monde en mouvement que la Fondation Bettencourt Schueller a souhaité s'associer au programme « *Pauvreté France* ».

La mise en valeur de 100 initiatives locales illustre l'engagement, la finesse de perception et l'exceptionnelle créativité des associations de notre pays qui participent aujourd'hui à la lutte contre une pauvreté qui prend de multiples formes, de multiples visages et paraît de plus en plus difficile à combattre. L'approche de RESOLIS qui prône une science de l'action de terrain, révèle le travail d'équipes engagées et passionnées qui portent et mettent œuvre des projets au service du bien commun. Elle valorise l'immense travail de tous ceux qui se sont engagés au service d'une société inclusive où chacun trouve sa place.



OLIVIER BRAULT

Directeur général
Fondation Bettencourt Schueller



FONDATION
BETTENCOURT
SCHUELLER

LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ EN FRANCE VUE DU TERRAIN



● **AUTEURS** : Michel Brugière, Membre de RESOLIS, ancien directeur de Médecins du Monde et ancien président du Centre Primo Levi

Agnès Chamayou, Directrice Programmes & Développement RESOLIS

editorial@resolis.org

● **RÉSUMÉ** : « L'association RESOLIS a mené pendant 3 ans des travaux, soutenus par la Fondation Bettencourt Schueller, pour repérer et valoriser les initiatives locales les plus exemplaires en matière de lutte contre la pauvreté en France. Ses enquêtes de terrain ont permis également d'identifier et d'analyser les freins qui entravent cette lutte. Déficiences d'évaluation, de partage d'expériences, de coordination, de travail en réseau et de communication : autant de leviers pour une plus grande efficacité. RESOLIS, convaincue que le secteur de la solidarité gagnerait à s'inspirer de la structuration des communautés scientifiques, a mis au point des outils facilitant l'objectivation des résultats et la diffusion des savoirs. »

● **MOTS-CLEFS** : PAUVRETÉ, FRANCE, ASSOCIATION, EVALUATION, RÉSEAU, COORDINATION, POLITIQUES PUBLIQUES, SOLIDARITÉ

I. RESOLIS, UNE ASSOCIATION ANIMÉE PAR LA CULTURE SCIENTIFIQUE



Fondée en 2010 par Philippe Kourilsky (immunologiste et professeur émérite au Collège de France) et opérationnelle depuis 2013, l'association RESOLIS réunit 23 membres bénévoles issues des milieux académique, scientifique, privé, public ou encore associatif, convaincus que les actions de terrain sont trop souvent méconnues alors qu'elles peuvent être sources de véritables innovations sociales. Par « *actions de terrain* », nous entendons des initiatives menées à l'échelle locale répondant à un besoin social : faciliter l'accès au logement, aider à l'acquisition de compétences, accompagner des démarches administratives...

Les membres de RESOLIS participent activement à sa gouvernance et apportent leur expertise pour donner vie à son principe fondateur : « **contribuer au progrès social par la capitalisation et le partage des savoirs de terrain** ». Pour mener à bien cette mission, RESOLIS a développé des outils de repérage, de capitalisation et de valorisation des meilleures pratiques locales et de leurs auteurs. Sa démarche s'inspire de celle des communautés scientifiques, qui font évoluer leurs pratiques grâce aux échanges entre pairs. RESOLIS publie ainsi des informations objectives et validées dans son Observatoire¹ et son Journal², tous deux d'accès libre et gratuit. Ce partage d'informations de qualité est profitable à l'action sociale : il contribue à renforcer l'efficacité des initiatives, à répliquer les meilleures pratiques ou encore à détecter les innovations sociales qui préfigurent les transitions en cours dans les domaines économiques, sociaux et environnementaux.

1. <http://www.resolis.org/consulter-les-pratiques-locales>

2. <http://www.resolis.org/journal>

II. SON PROGRAMME PORTANT SUR LA PAUVRETÉ EN FRANCE



La France, comme bien d'autres pays développés, est confrontée au phénomène de la pauvreté amplifié par la crise économique. Les effets ravageurs de la précarisation sont visibles dans bien des domaines : emploi, logement, santé... Malgré les efforts importants déployés par l'Etat, les collectivités locales, les fondations et les associations, les inégalités sociales se durcissent. Des millions de salariés et de bénévoles associatifs agissent quotidiennement à l'échelle locale pour faire reculer ces différentes formes de précarité. Ils rendent un véritable service d'intérêt général et viennent renforcer les interventions des services sociaux de l'administration publique parfois débordés.

En 2014, RESOLIS a lancé un programme de 3 ans financé par la Fondation Bettencourt Schueller, pour analyser ces actions de lutte contre la pauvreté et l'exclusion menées à l'échelle locale en France. Ces travaux consistent à repérer et à valoriser des initiatives originales et exemplaires qui luttent contre les différentes formes de précarité. Ce repérage et cette valorisation sont réalisés dans la perspective de :

- **Faire reconnaître l'inventivité des acteurs de la solidarité**
- **Renforcer l'efficacité des actions de terrain en encourageant une meilleure coordination et le développement d'une culture de la mutualisation**
- **Favoriser la généralisation des pratiques les plus originales et/ou les plus performantes**

La mise en œuvre de ce programme a été guidée par les orientations d'un comité de pilotage, composé de 5 membres³.

III. DES ENQUÊTES DE TERRAIN MENÉES SELON UN MAILLAGE TERRITORIAL ET UN TRAVAIL ÉDITORIAL RIGOUREUX



Pour constituer cette base de données qualifiée, RESOLIS a mis au point une démarche sur mesure. Tout d'abord, **un repérage ciblé à dimension humaine** a été entrepris : les meilleures pratiques de lutte contre la pauvreté menées par des acteurs locaux sont recherchées via un maillage territorial. Des repérages ont été lancés dans 10 territoires en s'appuyant le plus souvent sur les municipalités pour être mis en relation avec les acteurs de terrain (Aubervilliers, Avignon, Grenoble, Lille, Roubaix, Saint-Denis, Villeurbanne, les 15e et 19e arrondissements de Paris ainsi que le département de Seine-et-Marne via RESO77⁴, un réseau de solidarité associatif).

Cette prospection a ciblé des initiatives apportant des solutions concrètes pour sortir d'une situation de précarité. Il a été décidé de s'abstenir de définir la pauvreté de façon à disposer d'un champ du repérage ouvert (**voir questionnaire n°1. « Des situations de pauvreté complexes »**). Sont recherchées ici des initiatives locales pouvant être originales du fait de la réponse à un besoin social non couvert ou de la création d'un produit, d'un service, d'un savoir-faire, d'une méthode 🇫🇷

3. Michel Brugière (pilote du programme), Pierre Corvol, Jacques Guérin, Philippe Kourilsky et Henri Rouillé d'Orfeuil

4. www.reso77.asso.fr

organisationnelle ou encore d'un mode de distribution nouveau. Une attention particulière a été portée aux actions favorisant l'accès aux biens essentiels, aux droits, à l'éducation, à l'emploi, au logement ou luttant contre l'exclusion par le biais de la culture, des loisirs ou du sport.

Une fois la liste de repérage établie, des entretiens ont été menés avec les porteurs de projet, à l'issue desquels les informations échangées ont été retranscrites sous forme de **fiches**. Il s'agit d'une sorte de « *carte d'identité* », qui contient les principales caractéristiques d'une initiative : origines, objectifs, actions, résultats, partenariats, etc. Ce descriptif synthétique (2 pages maximum) est signé par le porteur de projet. RESOLIS accorde une grande importance aux rubriques concernant les impacts et le retour d'expérience dans la mesure où ils sont instructifs autant pour le porteur de projet lui-même que pour d'autres acteurs de terrain.

Suite à cette collecte, tous les auteurs de fiche sont invités à participer à une **Rencontre RESOLIS** pour échanger et partager leurs retours d'expériences. L'originalité de ces rencontres est de réunir des acteurs locaux ayant très peu de liens entre eux et ainsi d'échanger en-dehors de leurs cercles habituels. En effet, alors qu'ils œuvrent sur le même territoire, les acteurs agissent souvent de façon isolée ou bien ils ne se connaissent pas car ils opèrent dans des champs d'actions différents.

Après une Rencontre, un **numéro spécial consacré à la solidarité du territoire étudié** peut être publié dans le *Journal RESOLIS*. Un travail éditorial plus avancé peut être engagé pour les initiatives jugées les plus intéressantes par le Comité de lecture de RESOLIS. Ces initiatives sont décrites sous forme d'un « **article de type scientifique** » adapté aux opérateurs de terrain. Ces manuscrits exposent plus en détails les méthodes employées, les résultats de l'initiative et une discussion plus générale sur les enseignements utiles d'un point de vue macro. Ils sont ensuite soumis à un système de revue par les pairs adapté aux réalités de terrain.

Les données sont souvent collectées avec l'aide d'étudiants, qui contribuent à l'écriture et à l'analyse des initiatives. Toutes les publications de l'Observatoire et du *Journal RESOLIS* sont préalablement relues par son comité éditorial. Cette relecture s'inscrit dans une logique de **capitalisation**, c'est-à-dire une accumulation de données objectives en vue de faire évoluer positivement les pratiques.

IV. UN PARTAGE D'EXPÉRIENCE À L'ÉCRIT LABORIEUX MAIS RICHE



Quoique les actions de repérage entreprises par RESOLIS ne visaient pas l'exhaustivité, ces 3 années de travaux ont abouti à la caractérisation de près de 300 retours d'expérience de terrain. Ce rendement satisfaisant démontre d'une part que les fiches RESOLIS sont des outils de repérage et de capitalisation adaptés ; et d'autre part que l'implication des étudiants dans les enquêtes de terrain est une réussite. La moitié de cet échantillon se compose d'initiatives identifiées dans le cadre du programme *-Pauvreté France-*. Le reste des initiatives provient d'autres programmes de RESOLIS (portant sur l'alimentation durable et responsable, la réussite scolaire et la précarité énergétique). Ces initiatives ont été valorisées ici soit du fait de leur localisation dans l'un des 10 territoires à l'étude, soit en raison de leur caractère particulièrement original ou de leur efficacité.

Même si la présente interprétation doit être relativisée compte-tenu de la non-exhaustivité de la démarche, son analyse demeure instructive. Il convient aussi de préciser que sont à l'étude ici les actions de terrain entreprises et non pas le projet associatif dans son ensemble.

L'analyse de cet échantillon a abouti à la définition de 10 thématiques incontournables en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion (voir figure ci-contre). En parcourant l'ensemble des retours d'expérience, on constate que si les initiatives répondent prioritairement à une thématique, la plupart a une **dimension pluridisciplinaire** (ex. soigner et en même temps faciliter les démarches administratives, distribuer une aide alimentaire et sensibiliser à une alimentation saine, etc.). De plus, si elles accompagnent des publics bien précis (sans-abris, seniors, jeunes, femmes, chômeurs, personnes en situation de handicap, migrants, population nomade...), bien souvent elles sont **ouvertes à tous** (22,4%) de façon à éviter la stigmatisation et à contribuer au « *vivre-ensemble* ».

28,1%	26,7%	21,2%	12,2%	11,5%
 L'accès à la culture, au sport et aux loisirs	 La réussite éducative	 L'insertion professionnelle	 La précarité alimentaire	 La précarité financière
10,1%	9,3%	9%	7,6%	4,3%
 L'accès au logement	 L'accès aux droits	 L'accès à la santé et aux soins	 La précarité énergétique	 La mobilité

Figure 1. Répartition thématique des initiatives de l'échantillon (Sources : RESOLIS)

La lecture transversale des fiches révèle aussi que les auteurs éprouvent des difficultés très similaires : des financements instables, des ressources humaines fluctuantes, des contraintes logistiques (locaux, transports...), des faibles moyens de communication ou encore la complexité de la législation (voir **ZOOM RESOLIS « A la recherche de solutions aux difficultés quotidiennes des associations »** et **questionnement n°3 « Les défis opérationnels et organisationnels des associations »**). L'ampleur de ces difficultés pose bien souvent le problème de la pérennité des initiatives.

Les structures porteuses sont d'envergures très diverses. Il s'agit autant d'organisations de grande taille, comme des associations à dimension nationale (ex. La Croix-Rouge, le Secours catholique, le Secours populaire, Les Restos du cœur...) et des institutions publiques (ex. Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS)), que d'organisations de taille plus modeste, comme des associations locales fonctionnant exclusivement avec des bénévoles (10,1%) ou encore des initiatives citoyennes. Pour autant, les auteurs des fiches demeurent principalement des associations (82,6%).

La rédaction d'une fiche RESOLIS peut sembler simple compte-tenu des informations élémentaires demandées. Dans la pratique, son remplissage nécessite plusieurs allers-retours avec les porteurs de projet pour obtenir une description complète. RESOLIS a ainsi développé un accompagnement à l'écriture, en formulant notamment des commentaires pour préciser le contenu des fiches. Certaines caractéristiques ne sont pas spontanément renseignés (ex. 31% des fiches n'indiquent pas le budget). Beaucoup de fiches manquent de données quantitatives qui permettent d'estimer le coût des initiatives (financement, effectifs du personnel mobilisé, résultats quantitatifs...). Bon nombre d'initiatives ne prévoient pas de mesure d'impacts de leurs actions ou de suivi de leurs bénéficiaires. Cela explique ainsi les différences de précisions quant aux résultats communiqués. Les auteurs ne possèdent pas la même maîtrise des outils et des méthodologies d'évaluation existants, d'autant plus quand il s'agit de bénévoles (voir **ZOOM RESOLIS « L'évaluation à l'épreuve du terrain »**). Des constats semblables ont été tirés suite à la réalisation d'une vingtaine d'articles de type scientifique, pour lesquels il a été délicat d'obtenir des informations supplémentaires à celles exposées dans les fiches. Les approfondissements suggérés par les revues par les pairs font appel à un travail de collecte de données plus fin qui n'est pas mis en place par les acteurs.

L'objectif initial du programme était d'identifier des actions de terrain innovantes permettant aux personnes en situation de précarité de sortir durablement de la pauvreté. Rapidement, nous nous sommes heurtés à la définition du concept d'« *innovation sociale* » (voir **questionnement n°10. « Innovation sociale et solidarité »**). En effet, 20% des fiches élaborées la première année du programme sortaient du champ de la lutte contre la pauvreté. Les critères de sélection des fiches ont alors été révisés de façon à ne plus regarder la pertinence des pratiques sous le seul prisme de l'originalité. L'objectif du programme a été réorienté pour considérer également des actions structurées améliorant objectivement les conditions de vie. Les échanges entre RESOLIS et les auteurs, pour caractériser l'originalité de leurs actions, ont aussi abouti à valoriser des aspects de nature opérationnelle (voir **ZOOM RESOLIS « De nouvelles formes de solidarité »**), en particulier la manière d'impliquer les bénéficiaires dans les actions (une démarche active) ou encore le travail partenarial (voir **ZOOM RESOLIS « L'enjeu clé des partenariats multi-acteurs »**). Ces deux éléments sont les facteurs de réussite les plus souvent cités dans les fiches. Ce constat nous conduit à penser que **l'innovation sociale provient du rapprochement d'acteurs d'appartenance différente** ; confortant l'intention de RESOLIS de mettre en relation les acteurs de terrain.

Lors de la seconde année du programme, des enquêtes de terrain ont été lancées pour explorer 5 sujets. La plupart se base sur une action de repérage visant à enrichir l'échantillon d'initiatives existant pour découvrir de nouvelles solutions de terrain.



Accès aux droits : le non-recours aux dispositifs publics (voir l'entretien avec Pierre Mazet dans le **questionnement n°9. « Mieux prévenir les situations de précarité »**) est pointé de manière récurrente par les acteurs interrogés. Le manque d'informations, la complexité du système administratif et les freins psychologiques (sentiment de honte, peur de la stigmatisation, refus de l'assistanat...) sont dépeints comme des obstacles à la mise en œuvre de leurs activités. Outre l'ampleur de ce phénomène⁵, ce sujet a aussi été choisi en raison de sa nature transversale qui touche de nombreux domaines (la santé, le logement, le transport, l'énergie...) et du fait qu'un des territoires étudiés, le département de la Seine-et-Marne, est un lieu d'expérimentations pour la simplification des droits.



Culture & pauvreté : parmi l'éventail des thématiques traitées par les initiatives remontées, les actions culturelles sont fortement représentées (28,1%). Elles utilisent la culture à des fins d'insertion sous des formes variées (ateliers théâtre, groupes d'écriture, sorties culturelles...) et ciblent divers publics (chômeurs, bénéficiaires de minimas sociaux, détenus, jeunes, femmes isolées, migrants...). Compte-tenu de la difficulté des porteurs à caractériser leurs impacts sur la réussite des parcours d'insertion, une analyse spécifique a été lancée pour étudier si la culture peut être un outil d'insertion sociale.



Précarité alimentaire : Ce sujet permet de croiser les données avec un autre programme de RESOLIS portant sur l'alimentation durable et responsable⁶. Cette analyse s'intéresse à la place des familles à petit budget dans la transition alimentaire.

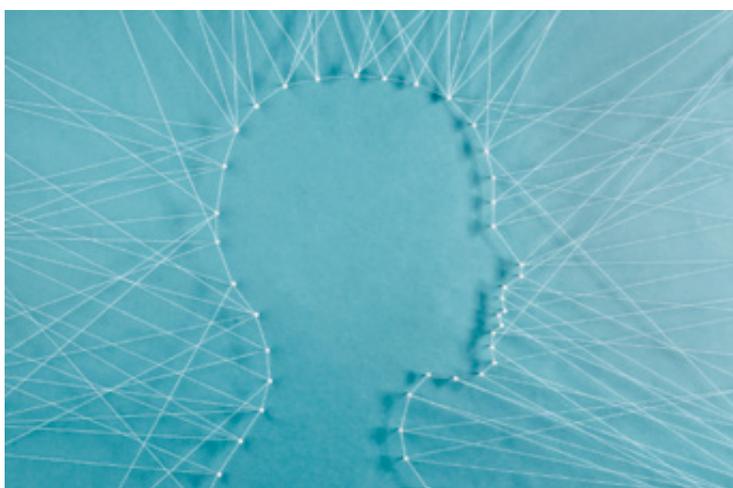


Précarité financière : Ce sujet a retenu notre attention car les problèmes d'endettement amplifiés par la crise économique fragilisent dangereusement la classe moyenne. Nous avons aussi été frappés par le nombre d'initiatives qui intègrent l'accompagnement budgétaire dans leurs pratiques (épiceries solidaires, fripes, formations autoentrepreneur...).



Mesure de l'impact social : face aux difficultés des acteurs à formaliser leurs retours d'expérience et aux nombreuses critiques des acteurs (voir **ZOOM RESOLIS « L'évaluation à l'épreuve du terrain »**), RESOLIS a engagé une réflexion pour enrichir ses outils de capitalisation et pour identifier des pistes de révision et de revalorisation de l'exercice d'évaluation.

V. UN PARTAGE D'EXPÉRIENCE À L'ORAL TRANSPARENT, RÉVÉLATEUR DE DYSFONCTIONNEMENTS



Les 9 Rencontres RESOLIS organisées⁷ ont réuni près de 280 participants (des responsables associatifs, des bénévoles, des travailleurs sociaux, des élus politiques, des étudiants...). Elles ont donné la parole aux acteurs locaux qui ont exposé leur diagnostic du terrain. Ce partage d'expériences s'est déroulé spontanément.

Alors que les territoires dans lesquels les Rencontres se sont tenues, possèdent des contextes spécifiques et alors que les participants opèrent dans des domaines distincts, les défis remontés lors de ces 9 Rencontres sont proches. Ces discussions transversales sur la pauvreté, étayées par de multiples témoignages de terrain, ont permis de discerner des préoccupations communes :

○ **La complexité des situations des individus :** Les acteurs constatent une accumulation et une interdépendance des problématiques. Certains en traitent plusieurs à la fois. La mission saturnisme de la Mairie de Montreuil a par exemple conçu une action préventive en matière de précarité énergétique et de santé après avoir établi une corrélation entre les conditions de logement et l'état de santé des familles⁸.

5. En moyenne près de 33% de personnes ne recourent pas aux prestations sociales pour lesquelles elles sont pourtant éligibles (Odenore).

6. Programme soutenu par la Fondation de France, la Fondation Danièle et Nina Carasso, Régions de France, les régions PACA et Auvergne/Rhône Alpes

7. à l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée (le 6 février 2014), à la Mairie d'Aubervilliers (le 19 novembre 2014), à l'Astroballe / Villeurbanne (le 24 février 2015), à la Mairie de Saint-Denis (le 17 avril 2015), à Sénart (le 19 mai 2016), à la Mairie du 19 (le 27 mai 2015), à l'Université de Lille 3 Charles de Gaulle (le 9 juin 2015), à Lésigny (le 16 février 2016) et à la Maison des associations du 15e (le 5 avril 2016)

8. <http://www.resolis.org/fiche-pratique/mission-saturnisme-de-montreuil-etudier-le-lien-entre-la-sante-et-la-precarite-energetique/465>

- **La place des bénéficiaires :** Les acteurs ont insisté sur la fragilisation du lien social (48,3% des initiatives étudiées luttent contre l'isolement). Ils conçoivent leurs actions en rompant avec les logiques d'assistantat et font preuve d'imagination pour impliquer les bénéficiaires dans les actions : conditionner l'accompagnement à la réalisation d'un projet personnel (obtention du permis de conduire, etc.), mettre en place des comités d'usagers, devenir bénévoles de l'association, pratiquer un prix symbolique, etc. (voir **questionnement n°4 « Les accompagnements : de l'approche d'assistantat à l'autonomie »**)
- **Les difficultés opérationnelles liées aux manques de ressources :** principalement financière et humaine
- **Les critiques sur l'évaluation :** voir **questionnement n°7 « Mesurer son impact social »**
- **La lourdeur des démarches administratives**
- **La force de l'ancrage territorial :** Beaucoup d'initiatives cherchent à redynamiser la vie de quartier. Par exemple, les Accorderies⁹ et les SEL¹⁰ (systèmes d'échanges locaux) invitent les habitants à échanger des services sur la base du temps.

Toutes les Rencontres se sont conclues autour du consensus qu'il fallait plus travailler en réseau et mutualiser les savoirs et savoir-faire.

Le constat du manque (voire de la défaillance) d'**animation de la vie associative locale** a particulièrement retenu notre attention. Les acteurs se connaissent assez superficiellement : ils ignorent bien souvent les actions menées par leurs pairs voire même l'existence de certaines structures pourtant dynamiques localement. Il peut exister une sorte de compétition implicite, poussant les acteurs à « *garder leur public* ». Cette connaissance partielle est défavorable à la fois aux bénéficiaires, qui ne peuvent pas être orientés de façon optimale, et aussi aux acteurs eux-mêmes qui pourraient mieux coordonner leurs interventions et qui passent à côté d'opportunités de synergie, de mutualisation et de nouveaux projets. De même, la plupart des réseaux auxquels les acteurs participent sont de nature thématique. Rares sont ceux transversaux qui réunissent des membres autour du seul critère de leur implantation géographique. Le seul de ce type que nous ayons identifié est **RESO77**. Cette association animant un réseau de solidarité composé de 150 organisations actives en matière de solidarité et basées en Seine-et-Marne. L'action de repérage réalisée dans ce territoire est la plus dynamique entreprise. Nous avons pu organiser 3 éditions de collectes et de rencontres. Afin de développer des liens privilégiés entre ses adhérents, RESO77 leur propose de nombreux dispositifs, comme une journée de speed-dating des associations¹¹, des groupes d'échange de pratiques entre dirigeants d'associations¹² ou encore un réseau numérique d'échanges et de mutualisation de matériels, de compétences et de savoirs¹³.

Les discussions de ses Rencontres ayant peu évoqué l'innovation sociale, RESOLIS a été conforté dans l'idée d'approfondir les questions liées aux aspects opérationnels de façon à mieux comprendre les freins à une fluide coordination entre les acteurs locaux. Pour la deuxième année du programme, RESOLIS a organisé de nouvelles réunions à Saint-Denis¹⁴, dans le 15e arrondissement de Paris¹⁵ et à Aubervilliers¹⁶ en vue de réfléchir à **une dynamique de « réseau local de solidarité »**. Ces réunions (ayant mobilisé une quarantaine d'acteurs) ont abouti à l'expression des mêmes besoins :

- Se faire connaître et mieux connaître les autres (y compris pour les associations d'envergure nationale qui ont des spécificités locales méconnues)
- Echanger et mutualiser (compétences, matériels, moyens...)
- Construire des projets communs

Enfin pour appuyer les enquêtes de terrain thématiques, d'autres Rencontres ont été organisées, rassemblant près de 120 participants (notamment des experts et/ou chercheurs).

- Rencontre RESOLIS « *La culture : un outil d'insertion ?* »¹⁷

9. Accorderie du 19^e (cf. <http://www.resolis.org/fiche-pratique/laccorderie-du-19e-arrondissement/870>) et Accorderie de Lille (cf. <http://www.resolis.org/fiche-pratique/le-systeme-d-echange-de-services-non-marchands-de-l-accorderie-de-lille/533>)

10. Dionys'sel 93 à Saint-Denis (cf. <http://www.resolis.org/fiche-pratique/le-basilic-et-le-ble-de-dionys-sel-93-des-ingredients-pour-un-systeme-dechange-local-solidaire/688>)

11. Cf. www.resolis.org/fiche-pratique/le-speed-dating-de-reso77-une-journee-d-echange-et-de-mutualisation-pour-les-associations-de-la-seine-et-marne/474

12. Cf. www.resolis.org/fiche-pratique/le-groupe-dechange-de-pratiques-entre-dirigeants-dassociations-anime-par-reso77/221

13. Cf. www.resolis.org/fiche-pratique/le-reseau-d-echanges-et-de-mutualisation-de-reso77/788

14. 3 réunions de réflexion (le 8 décembre 2015, le 8 février 2016 et le 17 mars 2016)

15. 3 réunions de réflexion (le 21 septembre 2015, le 20 novembre 2015 et le 20 janvier 2016)

16. 1 réunion de réflexion (le 15 octobre 2015)

17. Le 12 avril 2016 à Science Po

- Rencontre RESOLIS « *Accompagnement budgétaire et prévention coordonnée du surendettement* » en partenariat avec Crésus¹⁸
- Rencontre RESOLIS « *La lutte contre la précarité alimentaire, quelles solutions ?* » (voir **ZOOM RESOLIS « Leviers pour valoriser les individus et préserver sa dignité dans les projets d'alimentation solidaire »**)¹⁹
- 3 réunions d'un groupe de travail visant à co-construire une action entre des acteurs locaux pour lutter à leur niveau contre le non-recours en Seine-et-Marne²⁰

Les synthèses de ces Rencontres ont permis de dégager des axes de travail communs, tels que :

- Adapter l'exercice d'évaluation aux réalités de terrain et consolider un argumentaire à propos de l'utilité et la finalité de la mesure d'impact
- Optimiser l'orientation et le suivi des bénéficiaires
- Engager des logiques de décloisonnement entre les secteurs pour faciliter la concertation, la coordination et la création de partenariats multi-acteurs
- Lever les freins liés à la communication interne et externe

A l'issue de ces 22 Rencontres, plusieurs impacts ont pu être observés. Les participants ont reconnu avoir découvert de nouvelles actions. Ils ont apprécié l'informalité des échanges. Ces Rencontres ont permis de multiples mises en relation fructueuses : **nouvelles collaborations, mutualisation de moyens, des échanges et/ou transpositions d'initiatives...** Un acteur a même surnommé RESOLIS : « *l'agence matrimoniale des associations* » !

VI. QUELS ENSEIGNEMENTS SUR LA SOLIDARITÉ EN FRANCE ?



Ces 3 ans de travaux sur un sujet aussi vaste et complexe que la pauvreté, n'avaient pas la prétention de produire une étude statistique tirant des conclusions définitives mais de tester une démarche dont les impacts porteront progressivement leurs fruits. Nos outils ont démontré leur pertinence et leur capacité d'apporter une connaissance plus fine de l'action sociale à l'échelle locale. L'analyse qualitative des données collectées offre une vue d'ensemble des points névralgiques sur lesquels travailler pour lutter plus efficacement contre la pauvreté. Elle souligne l'importance de s'inspirer davantage du pragmatisme des actions de terrain. La construction de nos politiques publiques doit être plus plastique en vue d'intégrer ce potentiel.

Parmi les différents enjeux exposés précédemment, **l'animation de la solidarité à l'échelle locale** nous paraît être le défi sur lequel travailler prioritairement. Il s'agit d'une condition de réussite centrale des actions de terrain ; d'autant plus dans un contexte de raréfaction des financements publics et d'aggravation des inégalités sociales, où les acteurs de terrain doivent répondre à des demandes accrues avec moins de moyens. Il est essentiel d'optimiser leurs ressources et leurs actions. Les logiques de coopération, de mutualisation et de réseau peuvent clairement y contribuer (voir **ZOOM RESOLIS sur Les vertus du travail en réseau** et **questionnement n°6 sur « L'animation de la solidarité à l'échelle locale »**). Cependant malgré la volonté des municipalités, notamment à travers leurs maisons des associations, la fédération des associations sur les territoires et le travail inter-associatif demeurent extrêmement faibles. Les acteurs rencontrés pendant ces 3 ans ont tous évoqués les enjeux liés à **la coordination**. Outre, l'incarnation du rôle d'animation par une entité déterminée, beaucoup appellent à référencer les principaux dispositifs et les structures. Certains pensent même qu'il faut aller plus loin sur le « *qui fait quoi* », réfléchir à un outil numérique ergonomique permettant de fusionner les différents réseaux et de classer les informations. Si ce type de projet semblait utopique hier, il est aujourd'hui plus réaliste au vu des progrès technologiques accomplis.

18. Le 13 avril 2016 à Paris

19. Le 20 avril 2016 à Paris

20. Les 31 mars 2016, 21 juin 2016 et 17 octobre 2016 à Melun

Un des enseignements généraux le plus évident de nos travaux concerne **la mutation du secteur associatif**, qui doit réagir au tarissement des subventions publiques (voir **questionnement n°2 « Le portrait du secteur associatif français »**) et pour lequel les échanges avec le secteur privé (don de particuliers, entreprises, fondations...) ne sont pas encore naturels (voir **questionnement n°5. « Des partenariats pour répondre efficacement aux problèmes de précarité »**). Les acteurs associatifs regardent avec scepticisme l'émergence de nouveaux mécanismes de financement de l'action sociale, à l'instar des contrats à impact social (voir l'entretien avec Adrien Baudet dans le **questionnement n°9 « Mieux prévenir les situations de précarité »**).

Nos travaux apportent bien entendu des éléments de réflexion aux réformes de l'action sociale. **L'amélioration des relations avec les institutions** est souvent revenue. Cette fracture touche non seulement les bénéficiaires, qui dans les cas les plus extrêmes, développent une réelle défiance vis-à-vis des institutions, mais aussi les professionnels qui ont des difficultés à collaborer avec les travailleurs sociaux. Bien des acteurs regrettent également que les mesures préventives soient sous-représentées ainsi que la lenteur de l'administration à se moderniser (voir l'entretien avec Julien Dourgnon sur le Revenu universel **questionnement n°9. « Mieux prévenir les situations de précarité »**)

VII. QUELLES SUITES DONNER À CES TRAVAUX SUR LA PAUVRETÉ EN FRANCE ?



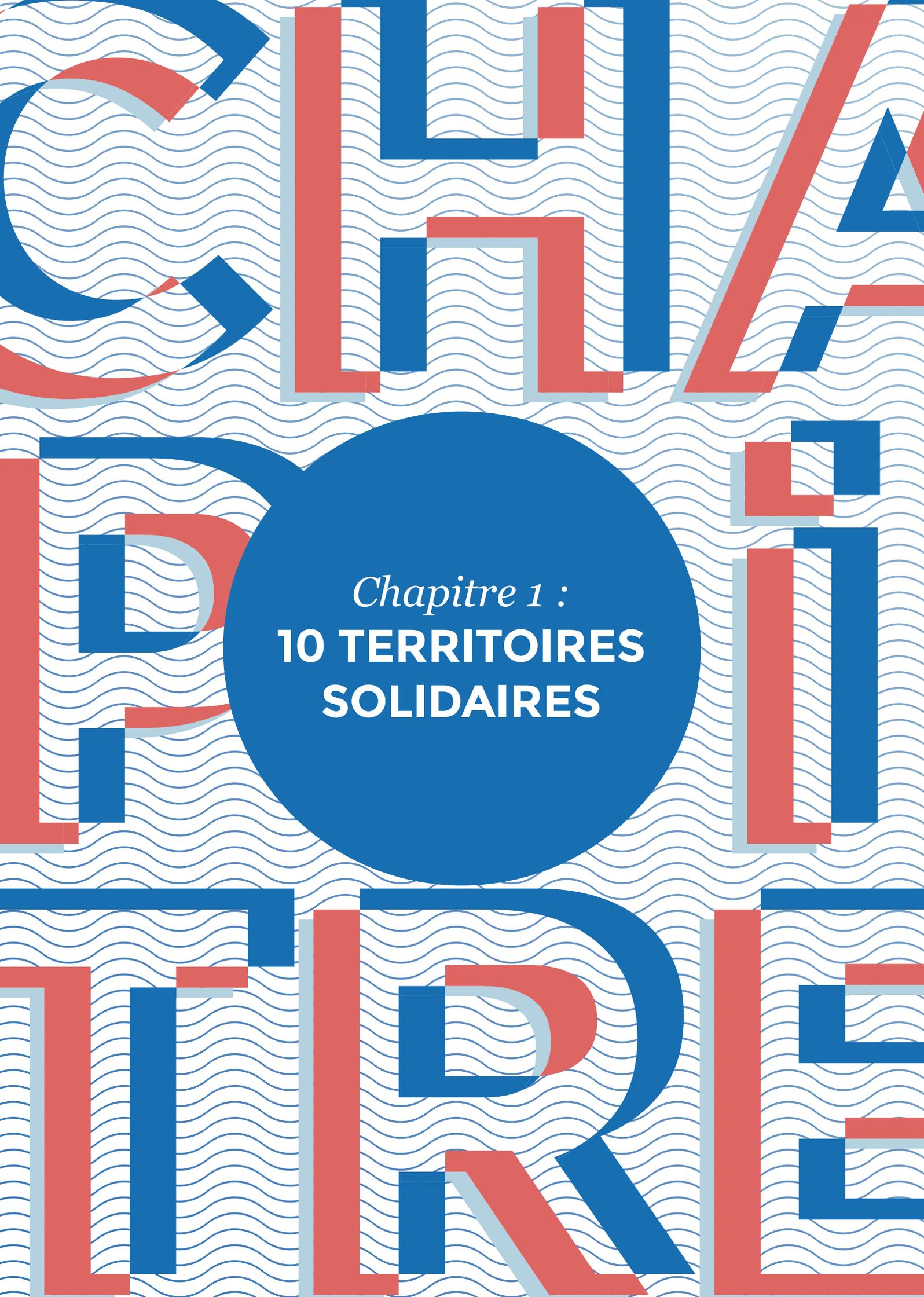
A son démarrage, ce programme a reçu un signal très favorable. RESOLIS a été auditionnée par la Délégation à la prospective du Sénat et figure dans son rapport d'information sur la pauvreté²¹, adopté à l'unanimité par le Sénat en février 2014. L'objectif sous-jacent de ce programme était audacieux : **créer une science de l'action de terrain...** (voir article de Philippe Kourilsky « *Pour une approche systémique de la pauvreté* ») Durant ces 3 années, toute l'équipe de RESOLIS²² a expérimenté des outils permettant d'enregistrer et d'appréhender de façon scientifique les résultats des actions de terrain. Ces retours d'expérience peuvent être considérés comme des savoirs à part entière. Plusieurs universitaires et chercheurs ont apporté leur éclairage aux présents travaux. Ces échanges transdisciplinaires, source de décloisonnement, ont été appréciés autant par les universitaires eux-mêmes que par les acteurs de terrain. La formalisation, la capitalisation et le partage des savoirs de terrain sont non seulement possibles (près de 300 initiatives enregistrées); mais indispensables pour renforcer l'efficacité de l'action sociale, comme le démontrent nos premiers impacts (synergies permises, transpositions de pratiques...). Le soutien des territoires et le bon accueil des acteurs de terrain à nos sollicitations ne signifient pas pour autant que **le changement de culture** est réalisé. Le secteur n'est pas encore mûr pour entreprendre ce travail d'objectivation de façon autonome. Nous ne sommes pas parvenus à pérenniser notre démarche dans les 10 territoires étudiés (en partie faute d'une organisation en charge de l'animation locale dynamique). Il reste du chemin à parcourir pour transformer cette reconnaissance enthousiaste en un changement durable des pratiques. Un important travail de sensibilisation devra être déployé qui sera facilité par la relation de confiance entre RESOLIS et ses interlocuteurs. Les participants aux différents chantiers explorés (accès aux droits, pratiques culturelles à des fins d'insertion, précarité alimentaire, précarité financière et mesure de l'impact social) ont reconnu notre légitimité.

Notre démarche ayant fait ses preuves sur le terrain, RESOLIS peut structurer ses outils de façon à passer à une plus grande échelle. Elle réfléchit à un instrument, probablement numérique, pour **généraliser sa démarche aussi bien géographiquement que thématiquement**.

L'accumulation de la connaissance fine des territoires doit s'accompagner parallèlement d'**une exploitation des données récoltées**. D'un point de vue analytique, ces données sont riches et peuvent faire l'objet de beaux sujets de recherches notamment pour les étudiants. L'implication des étudiants dans le travail d'écriture est un franc succès. Les acteurs rencontrés sont ouverts à l'idée d'accueillir des étudiants pour appuyer l'objectivation de leur retour d'expérience. Dans cette perspective, RESOLIS et ses partenaires académiques sont en train de bâtir un « Réseau de solidarité académique » (voir **questionnement n°8 « Milieu académique et solidarité »**).

21. Rapport d'information « Comment enrayer le cycle de la pauvreté ? Osons la fraternité ! » de M. Yannick VAUGRENARD, fait au nom de la Délégation sénatoriale à la prospective. n°388 (2013-2014) - 19 février 2014. www.senat.fr/notice-rapport/2013/r13-388-notice.html

22. Alice Balguerie, Agnès Chamayou, Sophie Dupraz, Chloé Landrot et Salomé Lenglet



Chapitre 1 :
**10 TERRITOIRES
SOLIDAIRES**

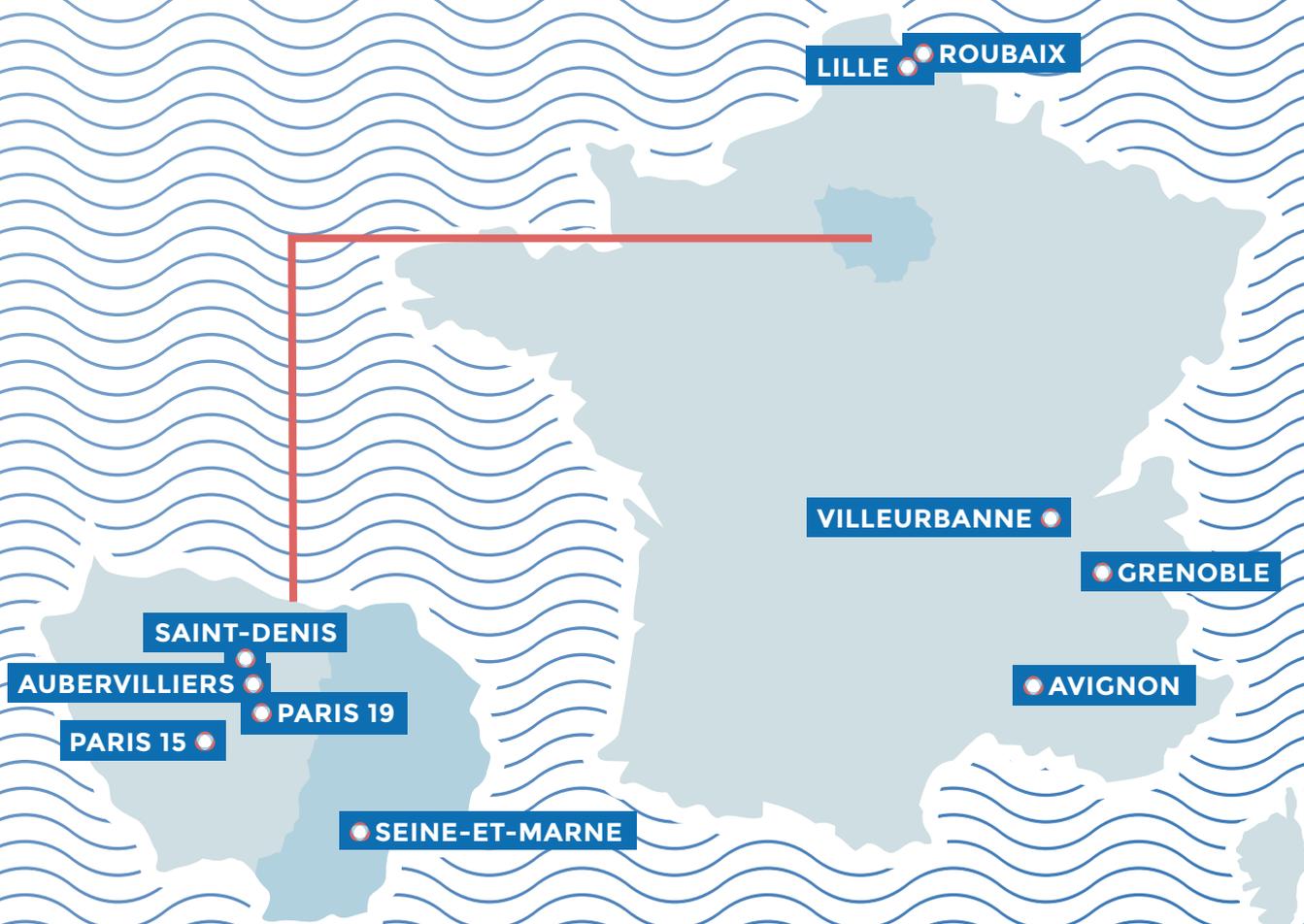
Le programme de RESOLIS sur la pauvreté en France a été fondé sur un maillage territorial afin d'identifier des initiatives locales exemplaires en matière de lutte contre les précarités et l'exclusion. Cette exemplarité se caractérise soit par l'originalité de l'initiative, rompant notamment avec les anciennes logiques caritatives ne permettant pas aux bénéficiaires de devenir acteurs de leur parcours d'insertion, soit par leur efficacité démontrée à travers les résultats atteints.

RESOLIS a ainsi mené des actions de repérage à l'échelle de 10 territoires français. Une des principales préoccupations du choix de ces territoires était la diversité. RESOLIS voulait pouvoir s'appuyer sur un nombre suffisant (au minimum 10 territoires) pour permettre des comparaisons entre les repérages. Dans son choix, elle a veillé à disposer d'un panel hétérogène : des territoires situés autant dans le nord que le sud de la France ; et des territoires urbains et ruraux.

Aucune de ces actions de repérage ne visait l'exhaustivité, qui aurait été de toute façon hors de portée de RESOLIS compte-tenu des moyens qu'il aurait fallu mobiliser. Le nombre d'initiatives remontées au cours de ces actions de repérage est très variable d'un territoire à l'autre : d'une dizaine à une trentaine d'initiatives. Cette différence de résultats ne s'explique pas par le fait que la solidarité dans un territoire est plus soutenue que dans un autre mais tout simplement par le fait que certains repérages ont bénéficié de la participation de plusieurs étudiants et/ou sont pluriannuels (comme pour la Seine-et-Marne).

La description des initiatives géolocalisées ainsi que leurs retours d'expériences peuvent être consultés sur l'Observatoire en ligne RESOLIS.

www.resolis.org/consulter-les-pratiques-locales



Quelques initiatives solidaires exemplaires

1 Une initiative citoyenne contre le **Gaspillage alimentaire**

2 La maison de la culture solidaire de **Frères poussières**

3 Le Café culturel «Grand Bouillon» d'**AVEC** pour recréer des liens

4 Les chantiers d'insertion professionnelle d'**Initiatives solidaires**

5 Les événements culturels solidaires de **Goutte de soleil**

6 **Villa mais d'ici** : une friche culturelle de proximité

7 Les ateliers collèges d'**ASEA** pour aider les parents migrants

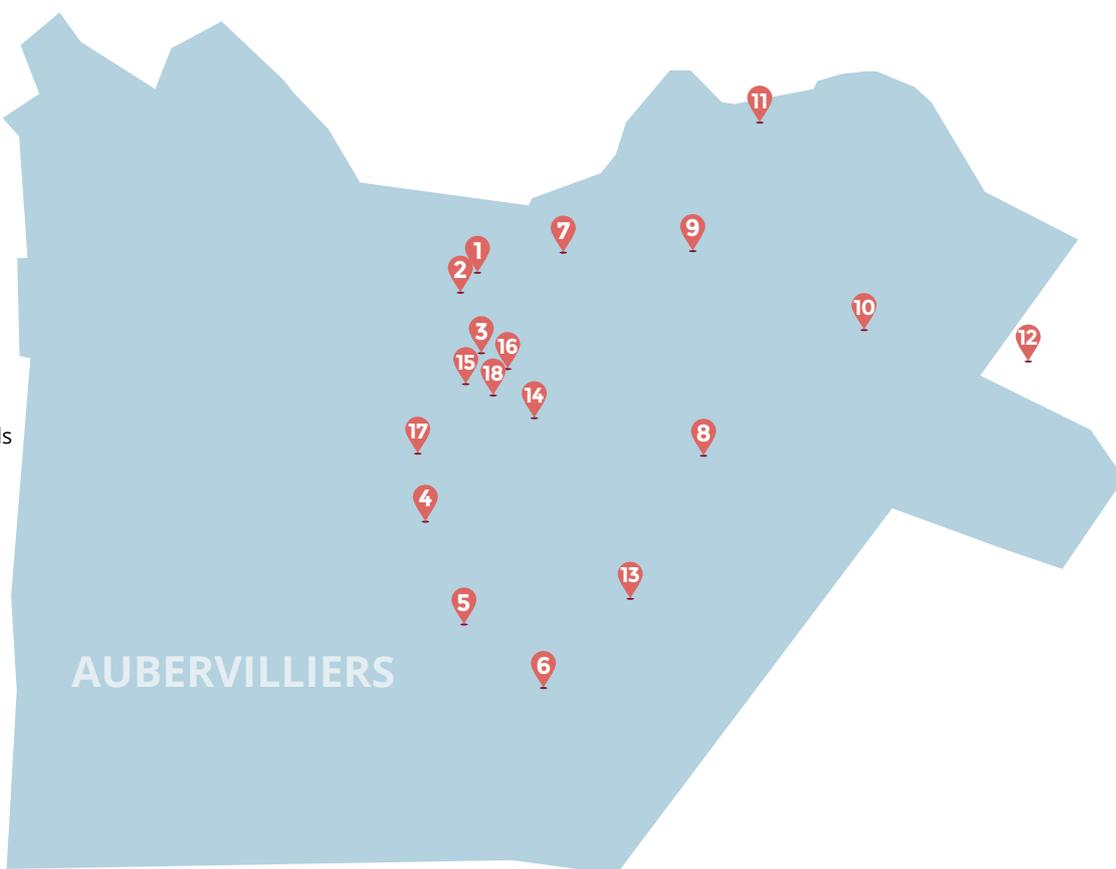
8 **Les vélos de la Brèche**

9 La défense des femmes et fillettes par **Kolomba**

10 La **Régie de quartier Maladrerie - Emile Dubois** pour une insertion socioprofessionnelle

11 Le Jardin des Fabriques d'**Auberfabrik** : associatif, artistique et écologique

12 Atelier Chantier d'Insertion des **Bâtisseurs d'Emmaüs**



13 La friperie solidaire Fripouille par **CAS production**

14 L'accompagnement de **Coopaname** aux créateurs d'entreprise

15 La lutte contre le surendettement par **CRESUS** île-de-France

16 Les Ateliers socio-esthétiques du **CCAS d'Aubervilliers** pour retrouver l'estime de soi

17 La concertation des professionnels face aux problématiques de santé mentale avec la RESAD de **la Mairie d'Aubervilliers**

18 Les ateliers socio esthétiques d'**Epiceas**

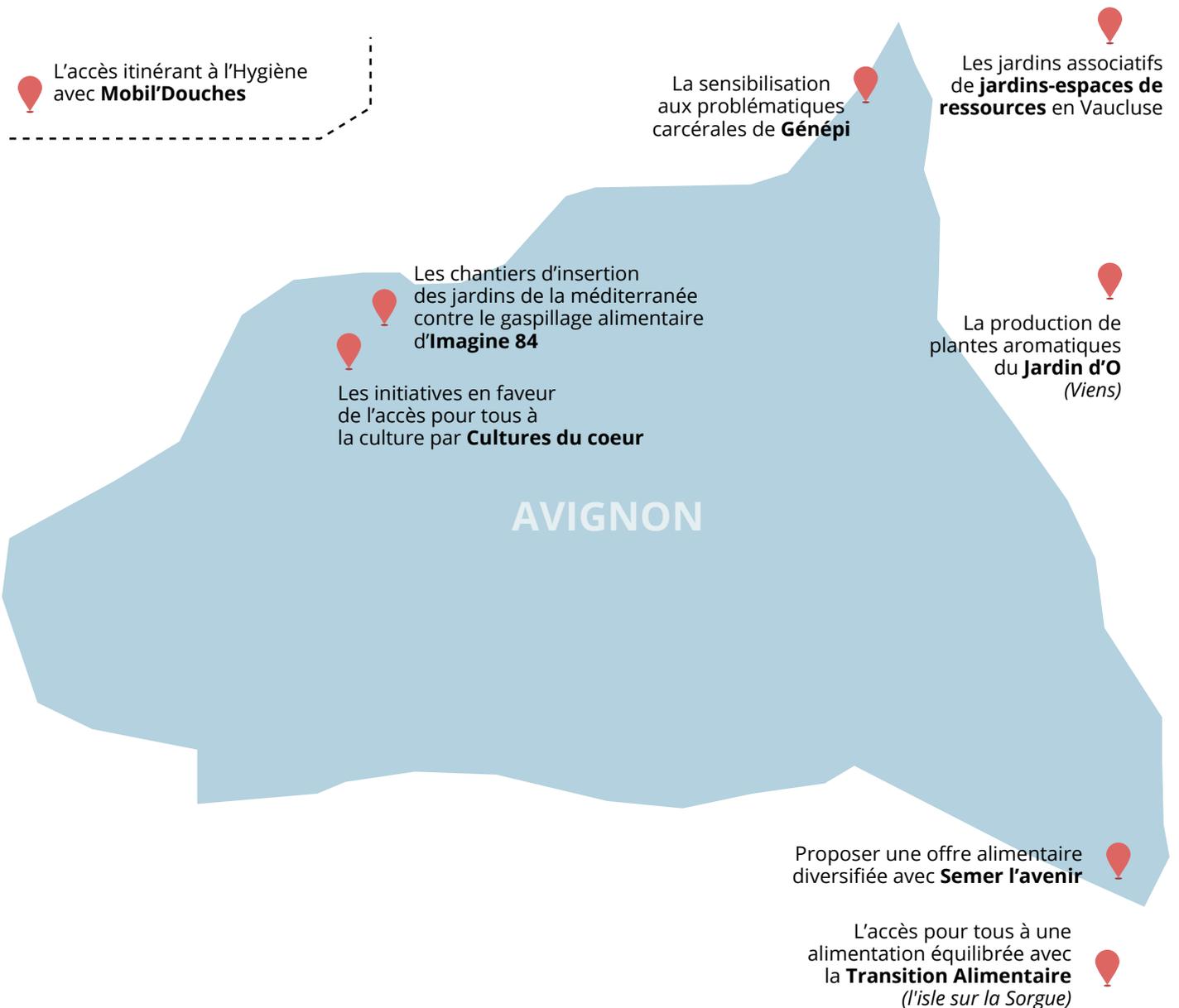


Aubervilliers en quelques chiffres

- **77 032 habitants**, dont 10 % âgés de 18-24 ans et 7 % de plus de 65 ans (INSEE 2012)
- **7 671 entreprises implantées** (INSEE 2012)
- **698 associations créées** entre 2004 et 2014 (Journal Officiel)
- **40,8 % de personnes en situation de pauvreté** (INSEE 2012)
- **24,2 % de chômage** (INSEE 2012)
- **19 % de personnes allocataires du RSA** (CAF 2012)
- **13 281,5 €** : revenu médian annuel (INSEE 2012)
- **36 % de la population vit dans un logement social** (INSEE 2012)

Quelques initiatives solidaires exemplaires

Action de repérage toujours en cours



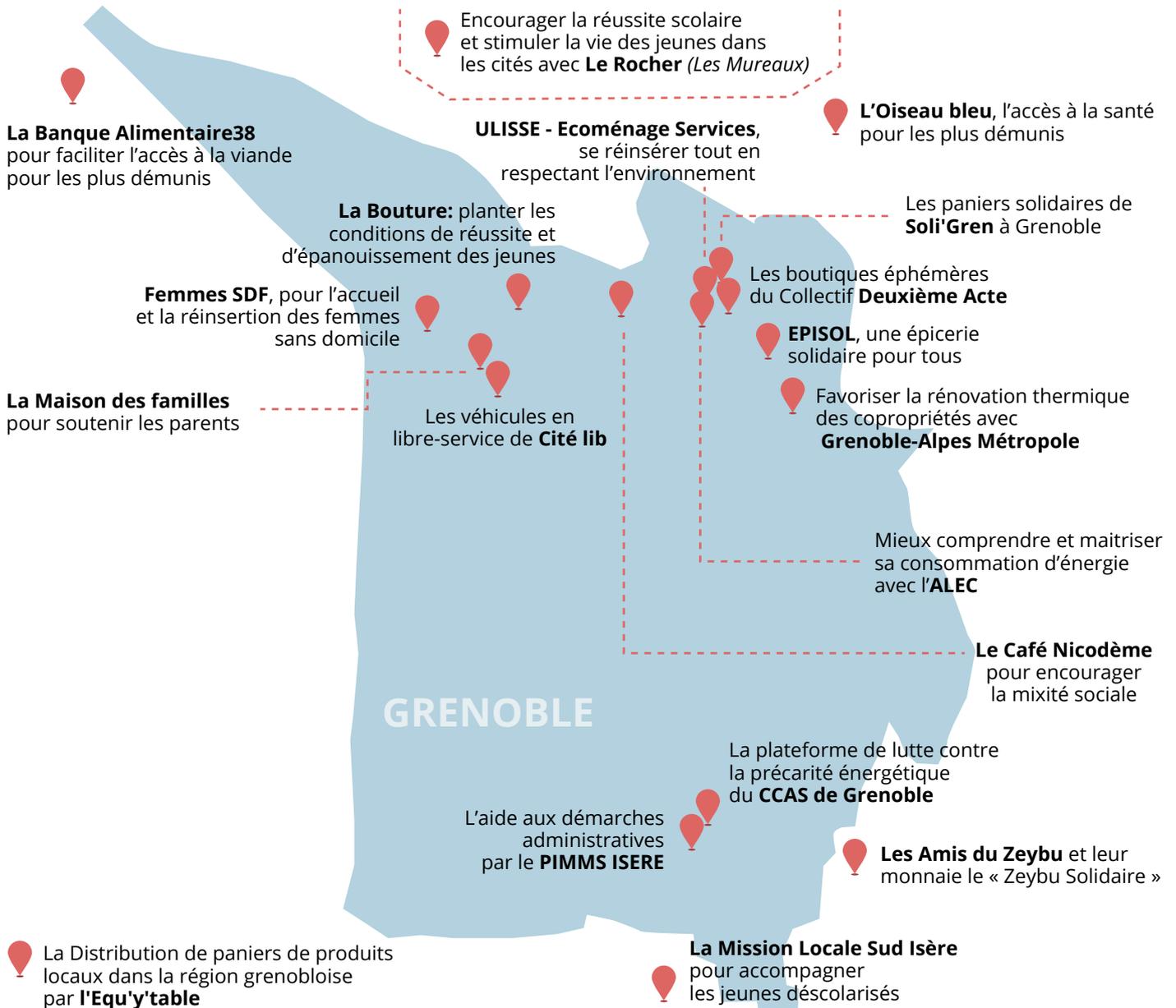
Avignon en quelques chiffres

- 90 305 habitants (INSEE 2013)
- 8 829 entreprises implantées (INSEE 2015)
- 1 800 associations (site de la Ville 2015)
- 30,2 % de personnes en situation de pauvreté (INSEE 2013)
- 24,7 % de chômage (INSEE 2013)
- 50,1 % allocataires du RSA (CAF 2013)
- 15 804 € par an : revenu médian (INSEE 2013)
- 13 432 logements sociaux (Site de la Ville 2015)



Grenoble

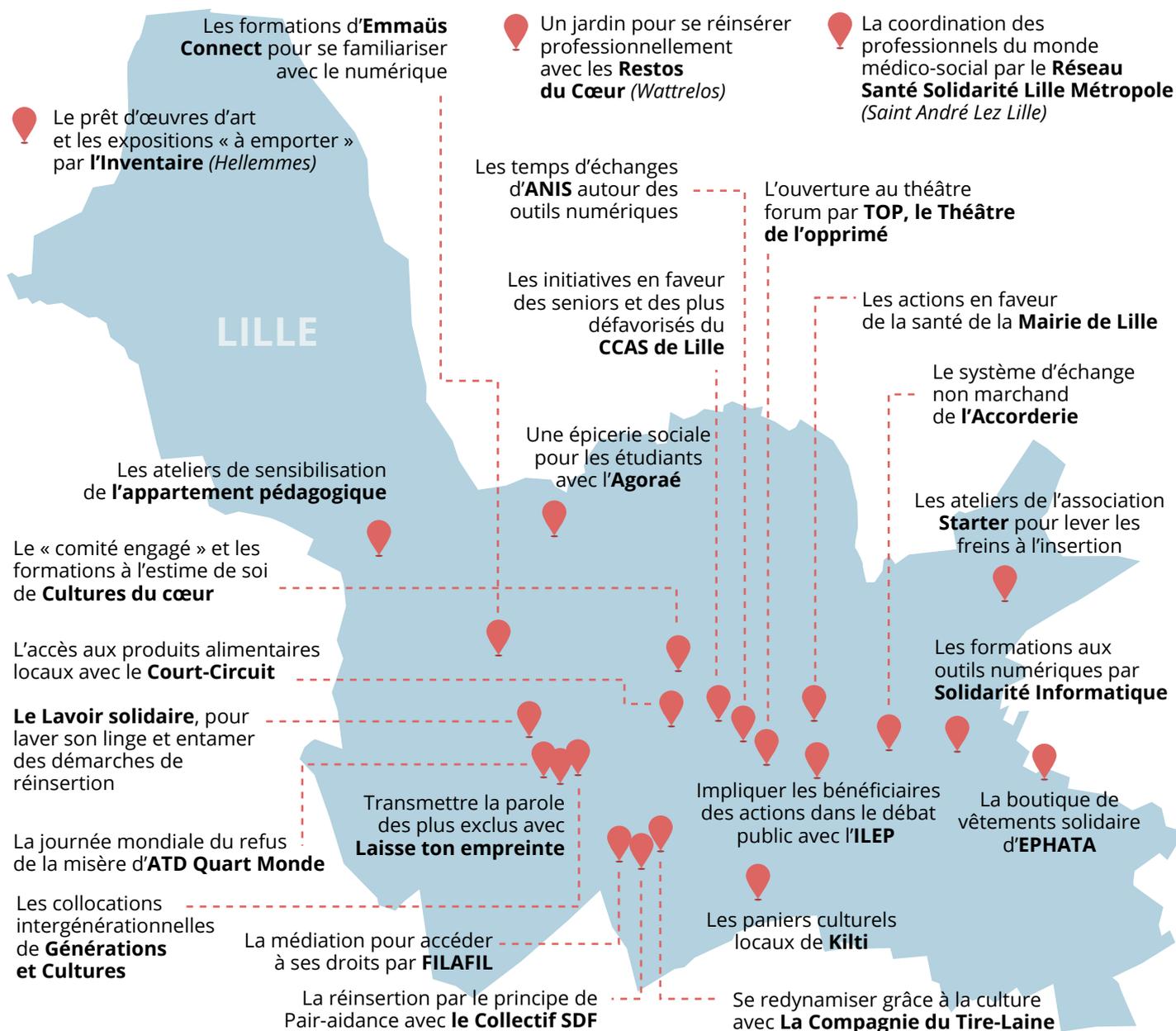
Quelques initiatives solidaires exemplaires



Grenoble en quelques chiffres

- 160 215 habitants (INSEE 2013)
- 11 315 entreprises implantées (INSEE 2014)
- 18,1 % de personnes en situation de pauvreté (INSEE 2013)
- 15,2 % de chômage des 15 à 64 ans (INSEE 2013)
- 5 724 allocataires du RSA (CAF 2009)
- 19 393,3€ par an : revenu médian (INSEE 2012)
- 18 647 logements sociaux (Grenoble.fr, 2014)

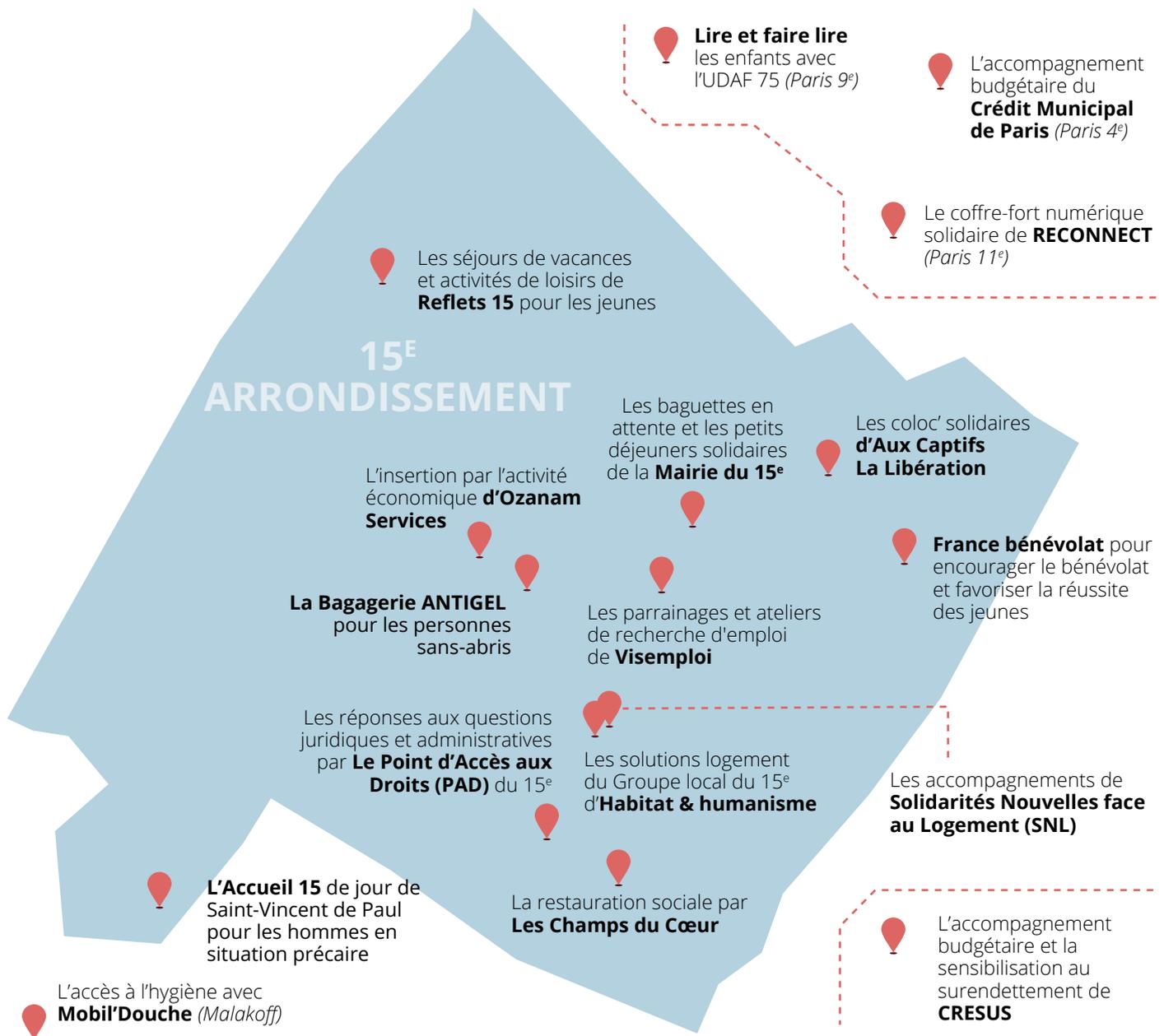
Quelques initiatives solidaires exemplaires



Lille en quelques chiffres

- 231 491 habitants (INSEE 2013)
- 17 590 entreprises implantées (INSEE 2015)
- De 6 700 à 9 700 associations (INSEE Dataasso 2014)
- 24,6 % de personnes en situation de pauvreté (INSEE 2013)
- 18,8 % de chômage (INSEE 2013)
- 18 922 allocataires du RSA (DATAFrance 2014)
- 17 842 € par an : revenu médian (INSEE 2013)
- 21,2 % des logements lillois sont des logements sociaux (Préfecture 2011)

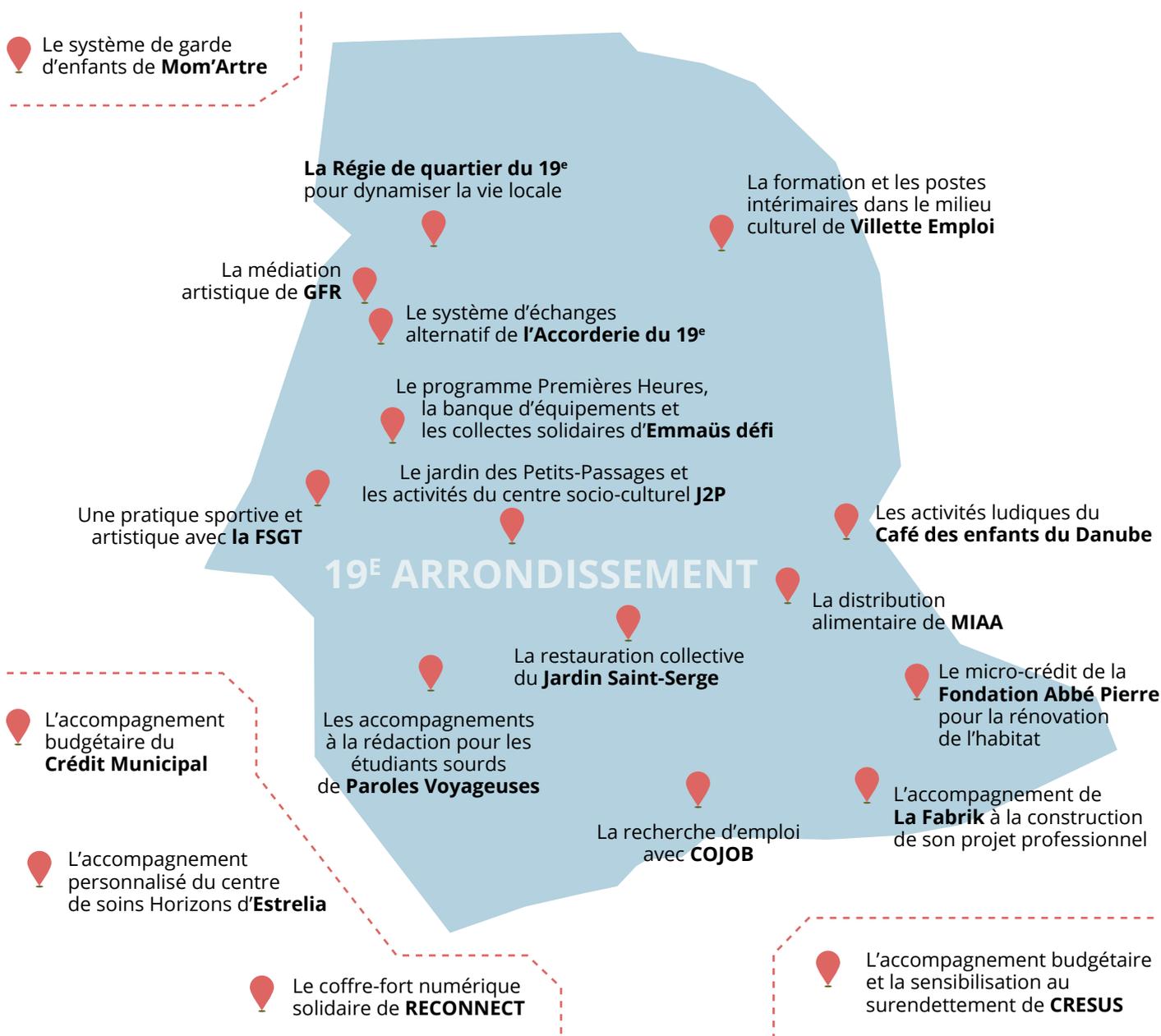
Quelques initiatives solidaires exemplaires



Le 15^e en quelques chiffres

- 240 823 habitants (INSEE 2014)
- 25 897 entreprises repertoriées (INSEE 2015)
- 4 150 associations recensées (Recherches et Solidarités 2012)
- 10,7 % de personnes en situation de pauvreté (INSEE 2012)
- 9.4 % de chômage (INSEE 2013)
- 3 885 allocataires du RSA socle (CAF 2014)
- Revenu fiscal médian de 30 137 € (INSEE 2012)
- 15,9 % de logements sociaux (INSEE 2013)

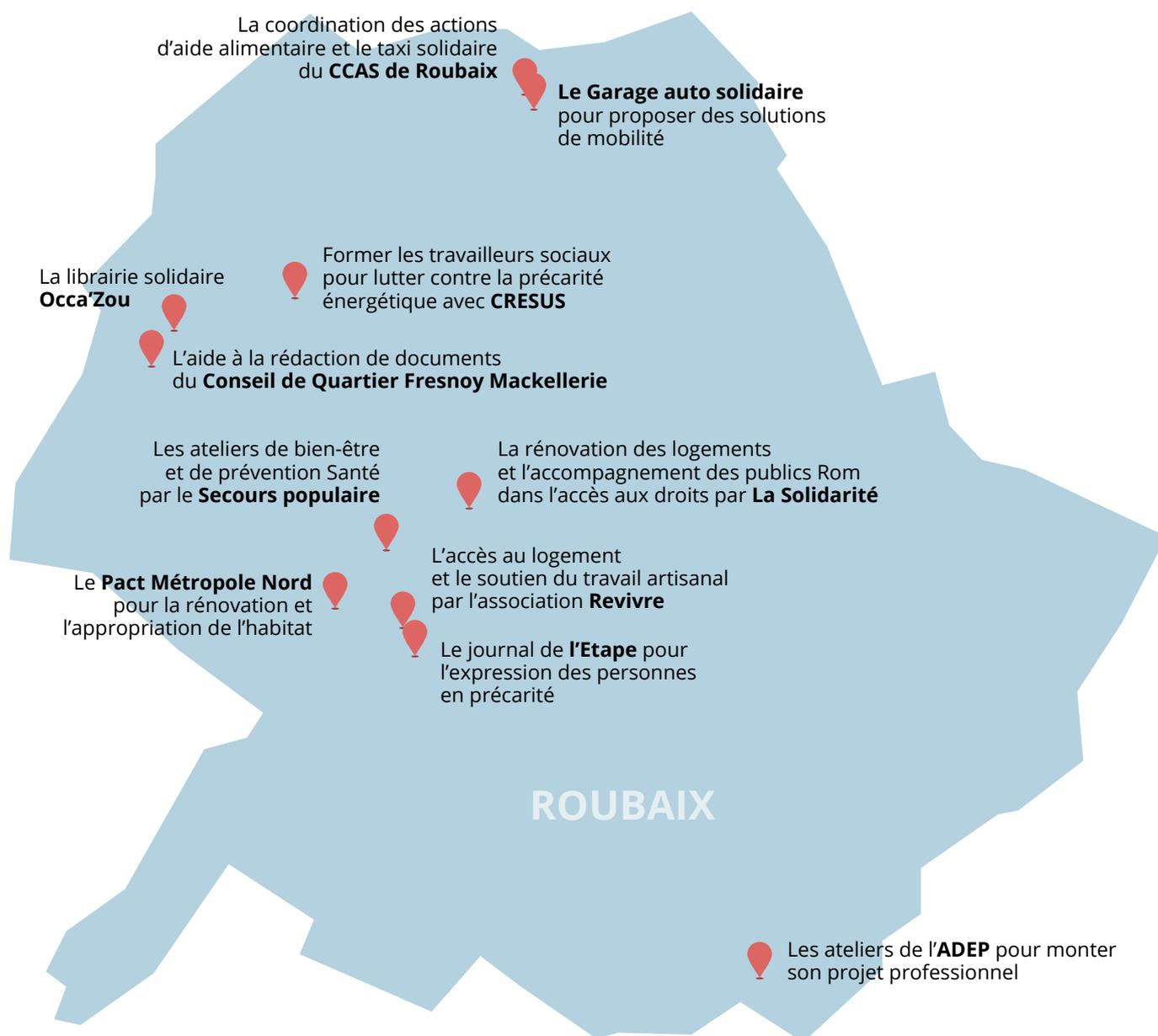
Quelques initiatives solidaires exemplaires



Le 19^e en quelques chiffres

- **187 550 habitants, dont 25 % de moins de 20 ans** (INSEE 2013)
- **11 430 entreprises implantées** (Tribunal de commerce de Paris 2010)
- **Environ 3 500 associations** (Recherches et Solidarités 2012)
- **25 % de personnes en situation de pauvreté** (Estimations Compas 2011)
- **9.1% de chômage** (Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et du Dialogue Social 2013)
- **20 % d'habitants allocataires du RSA** (CAF 2009)
- **1 650 € : revenu mensuel moyen** (INSEE 2007)
- **34 % des habitants du 19^e vivent dans des logements sociaux** (INSEE 2008)

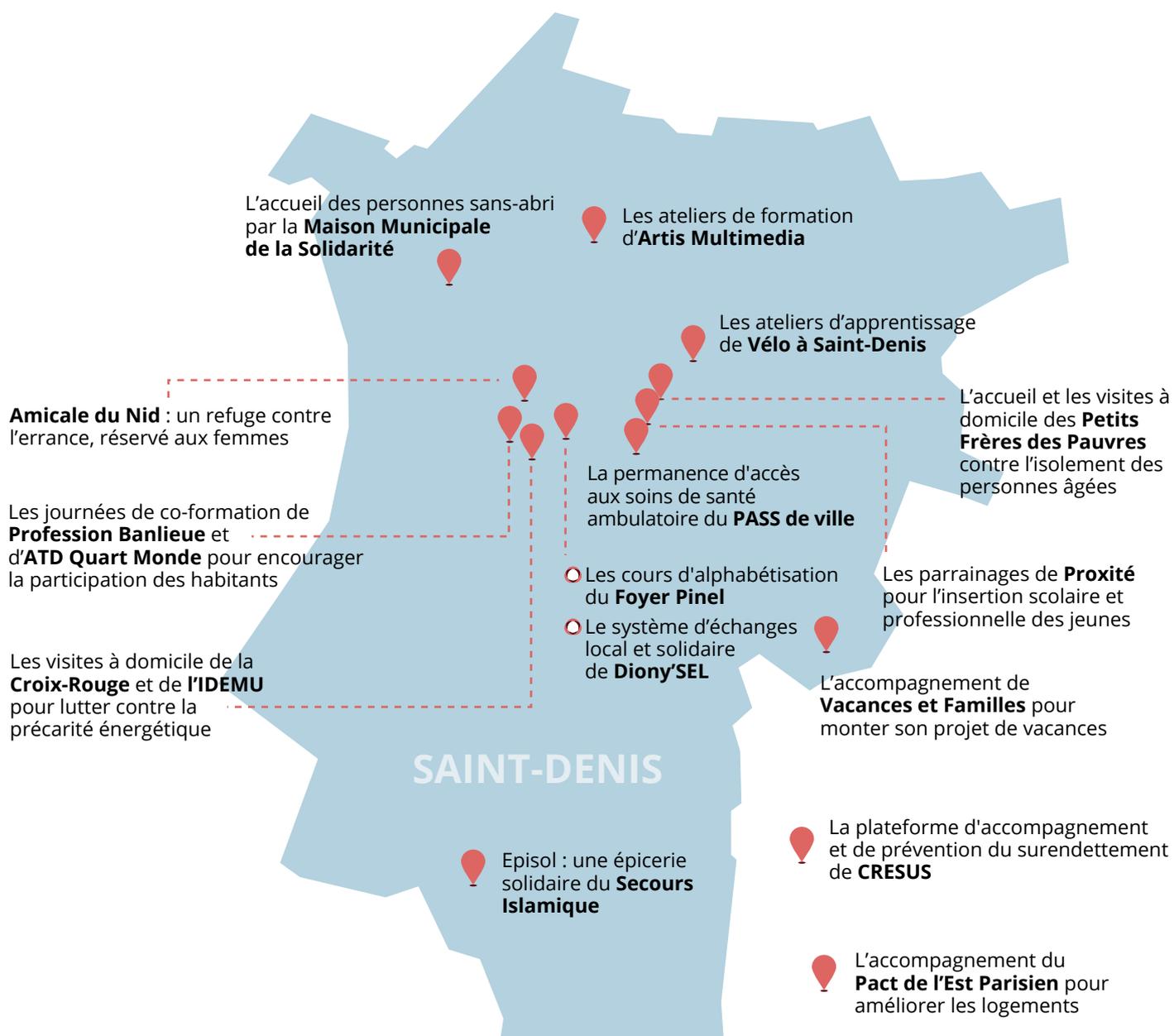
Quelques initiatives solidaires exemplaires



Roubaix en quelques chiffres

- 95 866 habitants (INSEE 2013)
- 6 639 entreprises implantées (INSEE 2015)
- De 1 685 à 2 100 associations (INSEE 2014)
- 43,2 % de personnes en situation de pauvreté (INSEE 2013)
- 30,9 % de chômage (INSEE 2013)
- 51 % allocataires du RSA (CAF 2013)
- 9 802 € par an : revenu médian (INSEE 2012)
- 33,08 % des logements roubaisiens sont des logements sociaux (Préfecture 2011)

Quelques initiatives solidaires exemplaires



Saint-Denis en quelques chiffres

- 109 408 habitants (INSEE 2012)
- 46 % de la population a moins de 30 ans (INSEE 2012)
- 3 239 établissements implantés (INSEE 2014)
- 116 associations créées en 2014 (INSEE)
- 35,4 % de personnes en situation de pauvreté (INSEE 2012)
- 24 % de chômage dont 38 % chez les jeunes de 15 à 24 ans (INSEE 2011)
- 7 284 personnes allocataires du RSA (CAF 2012)
- 12 113 euros de revenu médian annuel (INSEE 2014)
- 37 % des ménages locataires du parc social (INSEE 2011)
- 29,8 % de la population est de nationalité étrangère dont 36 % est immigrée (INSEE 2011)

Quelques initiatives solidaires exemplaires

- 
- 1** Les jeux en bois de **FASOL** pour la réinsertion sociale et professionnelle
- 2** Les ateliers d'auto-réparation d'**OptiVélo**
- 3** L'épicerie sociale de la délégation départementale du **Secours Catholique en Seine et Marne**
- 4** Un lieu de vie intergénérationnel avec **Villages à vivre**
- 5** Les accompagnements vers et dans le logement de **la Rose des Vents**
- 6** L'accès et la sensibilisation à la culture pour tous avec **Cultures du cœur 77**
- 7** L'accompagnement des jeunes vers le logement avec **Relais jeunes 77**
- 8** Les Rallyes Emploi® de **Travail Entraide**
- 9** Les formations sur la parentalité par **Le temps des Parents**
- 10** Valoriser les jeunes avec le passeport Bénévole par **France bénévolat Seine-et-Marne**
- 11** L'accompagnement à la scolarité d'**Apprendre et Entreprendre à Sénart**
- 12** Les Ateliers pour aider les aidants de **l'UNAFAM**
- 13** **Afile77**, une couveuse pour les entrepreneurs franciliens
- 14** La formation pour les intervenants à domicile de **l'ASSADRM**
- 15** L'animation du réseau des acteurs du social et médico-social du territoire par **RESO77**
- 16** La médiation du **PIMMS de Melun** contre la précarité énergétique
- 17** L'accompagnement à la gestion du budget par **l'ADSEA77**
- 18** Le transport solidaire et les repas partagés de **Familles Laïques de Vaux-le-Pénil**
- 19** Les Boutiques solidaires de la **Croix Rouge Française en Seine-et-Marne**
- 20** La sensibilisation au handicap par la **Délégation de Seine-et-Marne de l'Association des Paralysés de France (APF)**
- 21** Le soutien scolaire pour les gens du voyage par **le Rocheton**
- 22** Les permanences d'**Info-Dettes** contre la précarité financière
- 23** L'éducation à la solidarité et les ateliers d'écriture de la Fédération de Seine et Marne du **Secours Populaire Français**
- 24** L'accompagnement à la recherche d'emploi de **Solidarités Nouvelles face au Chômage (SNC)**

La Seine-et-Marne en quelques chiffres

- 1 365 200 habitants (INSEE 2013)
- 60 530 entreprises implantées (INSEE 2012)
- Environ 20 000 associations (Recherche et Solidarité 2014)
- 11,4 % de personnes en situation de pauvreté (INSEE 2013)
- 11,2 % de chômage (INSEE 2013)
- 22 395 allocataires du RSA (CAF 2012)
- 26 383 € par an : revenu médian (Direction générale des impôts 2011)
- 95 594 logements sociaux (AORIF 2014)

Quelques initiatives solidaires exemplaires



Villeurbanne en quelques chiffres

- **146 282 habitants** dont 28,8 % âgés de 15-29 ans et 7,4 % âgés de plus de 75 ans (INSEE 2012)
- **15,1 % de chômage** (INSEE 2012)
- **9 440 entreprises implantées** (INSEE 2014)
- **7 518 bénéficiaires du RSA** (CAF 2014)
- **2 770 associations** (Direction de la vie associative et des centres sociaux 2014)
- **18 670 € par an** : niveau de vie médian (INSEE 2013)
- **18,2 % de personnes en situation de pauvreté** (INSEE 2013)
- **18 290 logements sociaux** (Grand Lyon 2013)



Chapitre 2 :
**LES INITIATIVES
PHARE PARMIS
10 THÉMATIQUES
INCONTOURNABLES**

Parmi les objectifs initiaux de son programme sur la pauvreté en France, RESOLIS visait à identifier les pratiques de lutte contre les précarités les plus originales et/ou les plus efficaces afin de favoriser leur généralisation. Leur diversité en termes de finalité, modalité ou moyens, a rendu extrêmement complexe la sélection des actions de terrain les plus exemplaires. Dans un premier temps, il a été décidé de définir 10 principaux champs de lutte contre la pauvreté, retenus en raison de leur prédominance dans les thématiques traitées par les actions de terrain.:



L'insertion professionnelle



L'accès aux droits



L'accès au logement



La mobilité



La précarité alimentaire



L'accès à la santé et aux soins



La précarité énergétique



La réussite éducative



La précarité financière



L'accès à la culture, au sport et aux loisirs

Ensuite, RESOLIS a déterminé 6 critères à partir desquels distinguer l'initiative phare de chacune des 10 thématiques.

○ **L'ORIGINALITE**

L'initiative couvre-t-elle un besoin non satisfait ? Ou développe-t-elle un produit, un service, un savoir-faire, une méthode organisationnelle ou un mode de distribution (...) novateur ?

○ **LA PLACE DES BENEFICIAIRES**

Comment l'initiative valorise-t-elle ses bénéficiaires : les fait-elle participer dans les actions mises en œuvre ? Renforce-t-elle leurs capacités ? Préserve-t-elle leur dignité ? etc.

○ **LA GESTION DE PROJET**

Comment l'initiative est-elle construite : s'appuie-t-elle sur un diagnostic initial garantissant sa pertinence vis-à-vis du contexte dans lequel elle opère et du public qu'elle cible ? Repose-t-elle sur une dynamique partenariale ? etc.

○ **L'EFFICACITE**

Les résultats de l'initiative sont-ils présentés de façon objective ? Les impacts décrits sont-ils autant quantitatifs que qualitatifs ?

○ **LE POTENTIEL DE GENERALISATION**

Peut-on aisément concevoir l'essaimage, la transposition ou le changement d'échelle de l'initiative ?

○ **LA PERENNITE**

L'initiative est-elle pérenne du point de vue en particulier de son financement et de ses ressources humaines ?

Cette sélection a été effectuée par le comité éditorial de RESOLIS et a été réalisée à partir des fiches publiées dans son Observatoire. Elle ne s'est pas limitée aux initiatives remontées dans le cadre des 10 territoires français étudiés mais a été élargie à l'ensemble des actions de terrain enregistrées en France. Ainsi 11 initiatives phare ont été plébiscitées.



Les Ecoles de Production: apprendre en produisant

Résumé : Les Ecoles de production sont un mode de formation initiale original permettant aux jeunes d'apprendre un métier en liant formation technique (répondre à de réelles commandes) et théorique. Elles sont un moyen efficace de lutter contre le décrochage scolaire et le chômage des jeunes.

AUTEUR(S)

Corentin REMOND
Délégué Général
cremond
@ecoles-de-production.com

PROGRAMME

Démarrage : 1882
Lieu de réalisation : France
Budget : 4500000 €
Origine et spécificités du financement :
Dons + Taxe d'apprentissage +
Subventions + Participation des familles

ORGANISME(S)

Fédération Nationale des Ecoles de Production
1 place de Fouvières
69005 LYON
<http://www.ecoles-de-production.com>
Salariés : 175
Bénévoles : 100
Adhérents : 20



La réussite par le travail

COMITE DE LECTURE

Date de lecture de la fiche : vendredi 30 octobre 2015

Appréciation(s) du comité : A généraliser !

Solution(s) : Education, Emploi

Opérateur(s) : Association, ONG

Bénéficiaires : Elèves, étudiants, Adolescents

Domaine(s) : Éducation, Formation

Pays : France, Auvergne-Rhône-Alpes

Envergure du programme : Nationale

Fiche collectée dans le cadre du programme RESOLIS « Agissons ensemble contre le décrochage scolaire » (2015)

Copyright: Licence Creative Commons Attribution 3.0 (<http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>)

Pour citer un texte publié par RESOLIS : REMOND, « Les Ecoles de Production: apprendre en produisant », **Journal RESOLIS** (2015)

ORIGINES ET CONTEXTE DU PROGRAMME

La création de la première école de cette nature, l'Ecole de Production BOISARD, toujours en activité et située à Vaulx-en-Velin (69), remonte à 1882. Depuis, la pertinence de cette pédagogie n'a jamais diminué. A l'heure actuelle, on compte sur le plan national 20 Ecoles de Production accueillant en tout quelques 750 élèves. Elles sont regroupées au sein de la Fédération Nationale des Ecoles de Production (FNEP). Le berceau historique de ces écoles étant en région Rhône-Alpes, 9 écoles sur les 20 y sont situées et sont elles-mêmes fédérées dans une union régionale dénommée Ecoles de Production Rhône-Alpes (EPRA).

OBJECTIFS DU PROGRAMME

- Conduire les jeunes vers l'emploi durable
- Leur offrir un lieu d'intégration progressive à la vie professionnelle et adulte (savoir-être et savoir-faire)
- Aider ces jeunes à (re)gagner confiance en eux

ACTIONS MISES EN OEUVRE

Le concept d'Ecole de Production est un mode de formation initiale au même titre qu'un Lycée d'Enseignement Professionnel (LEP) ou un Centre de Formation d'Apprentis (CFA). Les Ecoles accueillent des jeunes à partir de 15 ans sous statut scolaire qui y préparent un CAP, Bac Pro ou autres titres professionnels.

Deux tiers du temps sont consacrés à la réalisation de vraies commandes aux conditions du marché pour des clients particuliers et professionnels. Le tiers restant est consacré aux enseignements généraux contextualisés au maximum à la pratique.

Ainsi, en jouant sur des cartes pédagogiques complémentaires (donner du sens aux savoirs, cercle vertueux de la réussite) de celles qui ont été mises en œuvre jusque là, et en mettant en jeu des motivations encore peu exploitées, ces écoles donnent une vraie formation à des jeunes qui n'avaient plus le désir de poursuivre dans une filière traditionnelle de l'enseignement général (et parfois de l'enseignement en alternance).

RESULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS, DES ACTIONS MISES EN OEUVRE

Il est intéressant de constater que si cette pédagogie est efficace pour redonner le goût de se former à des jeunes en situation de rupture avec le système scolaire traditionnel, son image de marque propre n'en est pas moins un chemin d'excellence pour tous. D'ailleurs, les employeurs ne s'y trompent pas, pour eux, le jeune ainsi formé est «du métier», ce qui est un atout décisif. Il n'est pas rare que des élèves finissent l'école avec plusieurs propositions d'emploi et le taux de placement en fin de cursus avoisine presque toujours les 100%. Ces emplois s'inscrivent dans la durée. Un nombre significatif d'anciens élèves se mettent à son compte, notamment en tant qu'artisan. Cette pédagogie du concret présente également un avantage certain pour ceux qui veulent poursuivre les études après cette formation (environ 45%), car au contact de la matière et forts d'une plus grande maturité, ils ont «appris à apprendre», ce qui leur donne une force par la suite pour appréhender des formations plus théoriques.

Repérées par les pouvoirs publics comme une troisième voie d'apprentissages pour des jeunes ayant besoin d'une pédagogie adaptée, les Ecoles de Production sont lauréates de la 5ème session (Août 2016) de la France s'engage, sous le parrainage du Président de la République. Le projet soutenu vise à essaimer le modèle à travers la création de 17 Ecoles supplémentaires sur 3 ans.

ORIGINALITE DU PROGRAMME

Bien qu'anciennes dans leur fonctionnement les Ecoles de productions se révèlent être aujourd'hui une offre innovante de formation pour les raccrocheurs et la lutte contre le décrochage scolaire. Ces Ecoles répondent aussi aux difficultés des jeunes à décrocher un contrat d'apprentissage à des niveaux de formation 5 et 4.

Elles trouvent leur originalité dans le fait d'inscrire la formation du jeune pour deux tiers de son temps dans la production de vraies commandes aux conditions réelles du marché. Cette production n'est pas marginale puisqu'elle représente, suivant les écoles, entre 25 et 45% du budget annuel. De ce fait, le jeune et son formateur "le maître professionnel" sont soumis aux mêmes exigences imposées par le client (coût, qualité, délai). L'alliance de la responsabilité et de l'accompagnement dans une oeuvre commune avec le "maître professionnel" (toujours issu du métier) fait toute la différence. Porteuse de beaucoup de sens, elle va très tôt entraîner le jeune dans une logique de réussite et de valorisation de ses capacités.

PARTENARIAT(S) DEVELOPPE(S) DANS LE CADRE DU PROGRAMME

Plusieurs partenaires soutiennent le développement des Ecoles de production : UIMM à travers le fonds A21, le Fonds Groupe SEB, la Fondation Bettencourt Schueller, la France s'engage, les régions Auvergne Rhône-Alpes, Bourgogne Franche-Comté, Pays de la Loire, Hauts de France

Des partenaires soutiennent l'action des Ecoles et orientent des jeunes vers ces parcours de professionnalisation et d'éducation : Missions locales, Sport dans la Ville, établissements publics et privés d'enseignement, les plateformes de soutien et d'appui aux décrocheurs (PSAD), mission d'insertion des jeunes de l'enseignement catholique, la protection de l'enfance, la protection judiciaire de la jeunesse

RETOUR D'EXPERIENCE

Difficultés et/ou obstacles rencontrés durant la mise en oeuvre du programme :

- Besoin de soutiens financiers.
- Les Ecoles de Production sont des établissements techniques d'enseignement secondaire à but non lucratif hors contrat. Les particularités pédagogiques de ces écoles ne sont pas suffisamment reconnues par l'Education Nationale. Le problème pour elles est de ne pas rentrer dans les cases.

Solutions adoptées pour répondre aux difficultés et/ou obstacles :

- Mobilisation des acteurs privés et publics pour accompagner le développement des Ecoles existantes et des projets.
- Mobilisation des pouvoirs publics pour faire reconnaître légalement ce modèle particulier de formation (alors que les Ecoles de production sont largement reconnues au niveau européen).

Améliorations futures possibles :

- Poursuivre le développement en identifiant des porteurs de projet afin de répondre aux besoins des jeunes sur l'ensemble du territoire national, et dans une variété de métiers
- Reconnaissance globale des Ecoles de Production pour leur qualité et leur modèle de pédagogie
- Prise en charge publique des enseignants de matières générales
- Offrir la possibilité aux élèves de bénéficier de bourses
- Avec la reconnaissance publique et par conséquent le financement des enseignants de matières générales, il serait possible de multiplier par 10 le nombre d'Ecoles de Production

Présentation des facteurs de réussite et conseils pour une généralisation ou transposition du programme :

- Identifier des porteurs de projet professionnel d'un secteur d'activité capables de transmettre leur passion d'un métier et de gérer une Ecole / entreprise sociale, et mobiliser des établissements scolaires supports pouvant développer des écoles de production en complément de leur offre existante
- Remettre les jeunes en situation de réussite par la pratique. Ils ne sont plus en échec vis à vis de l'apprentissage, ce qui leur permet d'appréhender les matières générales de façon plus sereine
- Le maître professionnel est très proche de ses élèves. Il est leur tuteur également sur des champs sociaux (difficultés de logement, difficultés relationnelles...). Il prend en charge le jeune de façon globale.

Idee de sujet(s) de recherche fondamentale ou appliquée, utile(s) pour le present programme :

Recherche sur la Pédagogie spécifique des Ecoles de production "Faire pour apprendre".



Auto-Réhabilitation Accompagnée : une solidarité à bâtir

Résumé : L'Auto-Réhabilitation Accompagnée (ARA) est une démarche destinée à aider des habitants en difficulté dans la résolution de leurs problèmes de logement, qu'ils soient locataires ou propriétaires, en les faisant participer à la réhabilitation de leur logement, accompagnés par un professionnel et des jeunes volontaires en service civique.

AUTEUR(S)

Nordine Farrak

Chargé de développement

n.farrak
@compagnonsbatisseurs.eu

PROGRAMME

Démarrage : 1957

Lieu de réalisation : France

Budget : 3300000 €

Origine et spécificités du financement :

ACSE, ANAH, service civique, DGALN, DGCS, DJEPVA, INJEP, Régions, Conseils généraux, villes, EPCI, CNAF, CAF départementales bailleurs sociaux, FAP, Fondation Bruneau, FONJEP

ORGANISME(S)

Association Nationale
Compagnons Bâisseurs (ANCB)

22 rue de la Donelière

35000 Rennes

<http://www.compagnonsbatisseurs.eu/>

Salariés : 48

Bénévoles : 473



COMITE DE LECTURE

Date de lecture de la fiche : jeudi 12 juin 2014

Appréciation(s) du comité : A généraliser !

Solution(s) : *Emploi, Logement, Précarité énergétique*

Opérateur(s) : Association, ONG

Pays : France, Bretagne

Bénéficiaires : Universel, Bottom Of the Pyramid (BOP)

Envergure du programme : Nationale

Domaine(s) : Travail, Logement, Énergie, Éducation, Formation

Fiche collectée dans le cadre du programme RESOLIS « Précarité énergétique »

Copyright: Licence Creative Commons Attribution 3.0 (<http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>)

Pour citer un texte publié par RESOLIS : Farrak, « Auto-Réhabilitation Accompagnée : une solidarité à bâtir », **Journal RESOLIS** (2014)

ORIGINES ET CONTEXTE DU PROGRAMME

Dès 1955, le mouvement de Compagnons Bâisseurs gagne la France, où des jeunes volontaires participent aux chantiers Castor. La section française voit le jour en 1957.

En 2016, les Compagnons Bâisseurs, implantés dans 9 régions, sont à ce jour le seul réseau de l'auto-réhabilitation accompagnée structuré à l'échelon national et coordonné par leur tête de réseau, l'ANCB. Il soutient l'émergence de nouveaux projets.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

L'ANCB a pour objectif de promouvoir la démarche d'auto-réhabilitation accompagnée. Ainsi, l'association nationale développe des projets d'auto-réhabilitation accompagnée à travers une assistance à maîtrise d'ouvrage auprès des acteurs locaux. Elle peut également en assurer le portage sur de nouveaux territoires d'intervention, en accompagnement de la structuration d'un opérateur local ou d'une nouvelle association Compagnons Bâisseurs. Cet appui est réalisé avec les expériences et compétences de notre réseau et le soutien de partenaires nationaux.

ACTIONS MISES EN OEUVRE

Le réseau Compagnons Bâisseurs intervient pour :

- l'amélioration de l'habitat, et à travers cela, la lutte contre la précarité énergétique, au travers de chantiers d'auto-réhabilitation accompagnée et d'auto-construction accompagnée
- l'insertion économique dans le secteur du bâtiment... par des chantiers d'insertion et des chantiers formation, destinés à lever les freins à l'emploi de personnes en grandes difficultés.
- l'accueil et l'accompagnement de bénévoles et de jeunes volontaires, à l'origine du mouvement des Compagnons Bâisseurs.

RESULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS, DES ACTIONS MISES EN OEUVRE

En 2015, le mouvement a accompagné 1060 foyers dans leur logement, 900 animations collectives et accueilli 150 volontaires du service civique.

Le projet s'inscrit dans la sphère sociale des personnes très précarisées dans leur logement et face à l'emploi. La démarche d'ARA et l'implication de jeunes volontaires au côté des habitants pauvres ou très modestes relèvent des dynamiques croisées d'« empowerment » et d'éducation populaire. Les impacts sont directs en termes d'amélioration de l'habitat (ex: rénovation thermique dans le cadre de la lutte contre la précarité énergétique), d'apprentissage professionnel, et induits en termes de remobilisation personnelle, de lien social et d'inclusion socioprofessionnelle.

ORIGINALITE DU PROGRAMME

L'originalité de l'ARA est d'offrir une réponse double à un public mal-logé souffrant également de difficultés nécessitant un accompagnement social. Cette double compétence (technique et sociale) constitue un atout qui permet d'aboutir à d'excellents résultats en termes d'insertion sociale. L'ARA possède un atout supplémentaire du fait de sa complémentarité avec les dispositifs existants et de son adaptabilité au contexte local.

Dans le cadre de la lutte contre la précarité énergétique, une telle démarche permet non seulement de sensibiliser les ménages en les impliquant directement (ce qui améliore les chances qu'une bonne appropriation et usage du logement ait lieu ensuite), mais également de réduire les coûts des travaux en réduisant les charges en main d'œuvre pour les travaux les plus légers.

PARTENARIAT(S) DEVELOPPE(S) DANS LE CADRE DU PROGRAMME

Les actions des Compagnons Bâisseurs s'inscrivent dans un projet territorial qui mobilisent différents partenaires : Collectivités territoriales, Services de l'État, Caisses d'Allocations Familiales (CAF), Mutualité Sociale Agricole (MSA), Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS), Bailleurs sociaux, Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), Fondations... investis dans les politiques de l'habitat, de la cohésion sociale et de la jeunesse, de l'amélioration du cadre de vie, de la formation et de l'insertion professionnelle.

RETOUR D'EXPERIENCE

Difficultés et/ou obstacles rencontrés durant la mise en œuvre du programme :

L'accès limité et insuffisant aux financements publics au travers des aides de l'ANAH pour l'habitat privé, d'une part, et la faible inscription de la démarche d'ARA dans le parc social avec le lancement des prochains Programmes de Rénovation Urbaine (PRU), d'autre part. Les risques induits par les normes relatives à la qualité des ouvrages, par l'imprécision législative et réglementaire liée au statut des personnes et enfin, l'absence d'une démarche structurée de professionnalisation du secteur.

Solutions adoptées pour répondre aux difficultés et/ou obstacles :

Pour lever ces freins, plusieurs propositions sont formulées (cf 12 propositions pour la contribution de l'ARA au plan de rénovation énergétique de l'habitat). Leur mise en œuvre ne relève pas d'un « dispositif réglementaire » unique mais d'un ensemble de règles et de conditions à réunir.

Améliorations futures possibles :

Les améliorations futures possibles, identifiées et initiées par le réseau des Compagnons Bâisseurs sont les suivantes :

Meilleure inscription dans les politiques publiques et meilleur financement des actions.

Mise en œuvre d'un programme de formation spécifique à l'ARA.

Création d'un fond de dotation permettant de financer des chantiers d'ARA.

Programme de développement pour permettre à toutes les régions de bénéficier de cette action.

Présentation des facteurs de réussite et conseils pour une généralisation ou transposition du programme :

Le principal facteur de réussite consiste à une structuration du réseau d'opérateurs de l'ARA. Il faut donc faire émerger un tissu d'opérateurs plus dense sur le territoire, reliés entre eux par l'adhésion à une charte éthique et méthodologique.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Projet politique des Compagnons Bâisseurs : Une solidarité à Bâtir
- 12 propositions pour la contribution de l'auto-réhabilitation accompagnée au plan de rénovation énergétique de l'habitat
- L'Auto-Réhabilitation accompagnée : une philosophie à la croisée de l'action sociale et de l'amélioration de l'habitat
- Plaquette nationale Habitat ANCB
- Fiche contact réseau ANCB

Annexe 1 : http://www.resolis.org/upload/fiche/annexe/399_20161025_plaquette_combagnon_by_tisseurs_2015.pdf

Annexe 2 :

http://www.resolis.org/upload/fiche/annexe/400_20161025_courrier_ministre_kanner_et_la_secy_taire_d_etat_myriam_el_khomri.pdf



Des chefs cuisiniers solidaires contre le gaspillage et la précarité alimentaire

Résumé : Depuis 2013, l'association La Tablee des Chefs mobilise en France les professionnels de la cuisine. Un service de récupération des surplus auprès des restaurateurs et des hôteliers permet de redistribuer les denrées alimentaires à des associations. Des programmes pédagogiques culinaires sensibilisent de nombreux jeunes issus de milieux défavorisés.

AUTEUR(S)

Lyndsi Baker
Directrice
lyndsi.baker
@tableedeschefs.fr

Fiche rédigée par :
Louise Véron

PROGRAMME

Démarrage : 2002 au Québec ;
Novembre 2013 en France

Lieu de réalisation : Québec, Région
parisienne en France, Mexique

Budget : 300000 €

Origine et spécificités du financement :
fonds privés d'entreprises partenaires,
autofinancement, soutien de La France
s'engage

ORGANISME(S)

La Tablee des Chefs France
13 rue de Pontoise
78100 Saint-Germain-en-Laye
<http://www.tableedeschefs.fr/>

Salariés : 2
Bénévoles : 30



COMITE DE LECTURE

Date de lecture de la fiche : lundi 04 juillet 2016

Appréciation(s) du comité : *Innovant !, Source d'inspiration !*

Solution(s) : *Agriculture et alimentation, Education, Environnement, Exclusion et isolement*

Opérateur(s) : *Association, ONG*

Pays : *France, Île-de-France / Canada*

Bénéficiaires : *Elèves, étudiants, Bottom Of the Pyramid (BOP), Adolescents*

Envergure du programme : *Nationale, Locale, Internationale*

Domaine(s) : *Alimentation, Aide alimentaire*

Fiche collectée dans le cadre du programme RESOLIS « Alimentation responsable et durable »

Copyright: Licence Creative Commons Attribution 3.0 (<http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>)

*Pour citer un texte publié par RESOLIS : Baker, « La Tablee des Chefs : la récupération alimentaire, l'éducation culinaire et l'implication sociale des chefs cuisiniers contre la précarité alimentaire », **Journal RESOLIS** (2016)*

ORIGINES ET CONTEXTE DU PROGRAMME

En 2002, à Montréal au Québec, avec sa formation hôtelière, Jean-François Archambault avait fait le constat des gaspillages dans les cuisines. Il a alors créé un système de récupération de repas dans les hôtels pour les distribuer à des associations caritatives, ainsi qu'un programme d'éducation culinaire. En novembre 2013, une franchise sociale de La Tablee des Chefs a vu le jour en France à Saint-Germain-en-Laye, sous l'impulsion de Vincent Brassart travaillant au contact de grands traiteurs, qui avait constaté des situations de précarité alimentaire en Ile-de-France et qui a adapté le concept à la France.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

La Tablee des Chefs mobilise des chefs et des professionnels de la cuisine sur deux axes : la lutte contre la faim et le gaspillage alimentaire par un service de récupération alimentaire, et l'éducation à la cuisine des jeunes de milieux défavorisés, par un programme pédagogique d'éducation culinaire qui les accompagne vers l'autonomie alimentaire. L'association convertit l'énergie des chefs en une action responsable, durable et auto entretenue qui lutte contre l'inégalité sociale dans l'accès à l'alimentation saine et l'éducation culinaire.

ACTIONS MISES EN OEUVRE

- La récupération alimentaire opérée par La Tablée des Chefs auprès de traiteurs ou d'hôtels (par exemple à l'issue de banquets) permet de fournir des denrées alimentaires à diverses associations en Ile-de-France. Des partenariats ont été développés avec une dizaine d'entreprises de distribution alimentaire
- En matière d'éducation culinaire, des chefs cuisiniers ont donné des cours de cuisine dans trois maisons d'enfants à caractère social en Ile-de-France pendant un an. Ce programme pédagogique, appelé "Les Ateliers Culinaires", sera présent dans cinq foyers pour la rentrée 2016. Quant aux "Brigades Culinaires", programme pédagogique à l'attention des établissements secondaires, elles débiteront dans trois établissements en Ile-de-France pour cette rentrée 2016. Dans ce cadre-là, La Tablée des Chefs fournit les produits alimentaires à travailler, qu'elle obtient auprès d'acteurs locaux.
- Des ateliers contributifs sont l'occasion pour des chefs de mobiliser des bénévoles pour cuisiner des repas à partir de surplus, destinés aux bénéficiaires de l'aide alimentaire.
- La Tablée des Chefs participe à des événements ponctuels festifs et solidaires, comme l'organisation d'un Noël solidaire le 17 décembre 2015 à Courbevoie pour 500 personnes à partir de surplus et dons de partenaires.

RESULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS, DES ACTIONS MISES EN OEUVRE

- Plus de 9000 repas ont été servis grâce à la récupération opérée par la Tablée des Chefs. Les partenariats se développent dans différentes régions de France.
- Le programme d'éducation culinaire donne des résultats très encourageants, avec par exemple certains jeunes en difficulté qui se découvrent une passion pour la cuisine. La communauté des cuisiniers bénévoles s'agrandit petit à petit.
- A l'international, au Québec, le programme a eu le temps de prendre beaucoup plus d'ampleur, grâce aux partenariats avec environ 70 entreprises alimentaires, et un système de financement par des cotisations des entreprises donatrices, ce qui n'a pas (encore) été mis en place en France. Le programme québécois a reçu le prix Ashoka Fellowship en 2009, tandis que le programme français vient d'être récompensé par « la France s'engage », dans la catégorie « environnement » (décembre 2015).

ORIGINALITE DU PROGRAMME

Les programmes de La Tablée des Chefs responsabilisent les professionnels de l'alimentation et de la gastronomie pour éviter le gaspillage alimentaire par la récupération et faire participer de grands chefs cuisiniers à l'éducation culinaire des jeunes issus de famille en difficulté économique et sociale. Le programme permet donc à la fois de limiter les pertes de produits alimentaires de qualité, de donner les moyens aux personnes en situation de précarité de se nourrir au mieux, et de développer l'implication sociale des chefs. L'originalité vient également de la collaboration entre cuisiniers, entreprises de restauration et associations.

PARTENARIAT(S) DEVELOPPE(S) DANS LE CADRE DU PROGRAMME

- Associations d'aide alimentaire : Les Restos du Cœur, la Croix Rouge, Le Secours Populaire.
- Entreprises d'hôtellerie-restauration: Elixior, Calixir Traiteur, Butard Enesco, Metro, Transgourmet, Fauchon, Le Meridien Nice.
- Chefs cuisiniers : J-F Girardin, Frédéric Michaud, Guillaume Gomez, Arnaud Larher, Gaël Orioux, Thierry Marx...

RETOUR D'EXPERIENCE

Difficultés et/ou obstacles rencontrés durant la mise en oeuvre du programme :

- Il a fallu adapter le programme né au Québec en France, notamment d'un point de vue logistique, en y prenant en compte le grand nombre d'associations caritatives de taille assez petite.
- Il a fallu s'informer sur les règles d'hygiène, sanitaires et de sécurité pour le transport des produits alimentaires : aujourd'hui La Tablée des Chefs fournit aux entreprises donatrices des barquettes de conservation et des étiquettes.
- Il est difficile de trouver les financements nécessaires aux programmes.

Solutions adoptées pour répondre aux difficultés et/ou obstacles :

- Une plateforme internet pour la gestion de la récupération alimentaire s'est développée pour favoriser l'essaimage du programme.

Améliorations futures possibles :

- Développement du programme en Ile-de-France, en mobilisant plus de chefs, d'entreprises et d'établissements scolaires.
- Lancement du programme dans d'autres zones urbaines de France.

Présentation des facteurs de réussite et conseils pour une généralisation ou transposition du programme :

Il est nécessaire d'être passionné et révolté par le sujet de l'insécurité alimentaire pour réussir à développer un tel programme dans un autre pays que son pays d'origine. Il faut être prêt à consacrer beaucoup d'énergie et de temps à une entreprise sociale, et parvenir à trouver de bons collaborateurs.



Au bon logement - Un véhicule itinérant pour aller à la rencontre des personnes concernées par la précarité énergétique en milieu urbain et rural

Résumé : D'avril 2012 à mai 2013, une camionnette transformée par PACT 22 en espace d'échange et d'information s'est installée sur les places de marché, les comices agricoles, les clubs ruraux et les foires du département des Côtes d'Armor afin d'aller au-devant de personnes aux revenus modestes et de les sensibiliser aux moyens de lutter contre la précarité énergétique et l'habitat indigne.

AUTEUR(S)

Philippe Morice
Directeur
p.morice @pact22.org

PROGRAMME

Démarrage : 2012
Lieu de réalisation : Côtes d'Armor
Budget : 75000 €
Origine et spécificités du financement :
Fondation Abbé Pierre, Fonds Solinergy,
Conseil Général 22, Trophée Habitat
RH22, Fonds propres

ORGANISME(S)

PACT 22
51 rue de Gouédic - CS 60430
22004 Saint-Brieuc Cedex 1
<http://www.pacthd22.org>
Salariés : 28
Bénévoles : 29



COMITÉ DE LECTURE

Date de lecture de la fiche : lundi 26 mai 2014

Appréciation(s) du comité : **A généraliser !, Innovant !**

Solution(s) : **Précarité énergétique**

Opérateur(s) : Association, ONG

Pays : France, Bretagne

Bénéficiaires : Population urbaine, Population rurale, Bottom Of the Pyramid (BOP)

Envergure du programme : Locale

Domaine(s) : Logement, Énergie

Fiche collectée dans le cadre du programme RESOLIS « Précarité énergétique »

Copyright: Licence Creative Commons Attribution 3.0 (<http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>)

Pour citer un texte publié par RESOLIS : Morice, « Au bon logement - Un véhicule itinérant pour aller à la rencontre des personnes concernées par la précarité énergétique en milieu urbain et rural », ****Journal RESOLIS**** (2014)

ORIGINES ET CONTEXTE DU PROGRAMME

Les personnes les plus fragilisées sont les plus difficiles à rencontrer. Faute de moyens, elles n'ont pas connaissance des dispositifs d'aide mis à leur disposition, ou ne les comprennent pas toujours. Pour entrer en contact avec ces personnes parfois isolées, PACT 22 a décidé de se rendre sur leurs lieux de vie grâce à une camionnette aménagée en outil d'accueil et d'information mobile.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

- Aller au-devant des personnes, créer du lien social
- Les informer, pour elles-mêmes ou leurs proches, sur les questions de mal-logement : indignité, précarité énergétique, inadaptation au vieillissement
- Instaurer un contact direct avec le plus grand nombre de personnes possible et informer sur les solutions existantes
- Sensibiliser les acteurs locaux de l'habitat, les institutions départementales, les bailleurs privés,...

ACTIONS MISES EN OEUVRE

- Les outils : un véhicule avec rampe d'accès transformé en salon d'information et d'accueil, une table et des chaises de camping installés sous l'auvent pour créer de la convivialité, des plaquettes d'information
- Les moyens humains : un volontaire du Service Civique en charge de l'accueil et du dialogue, une chargée d'opération référente pour organiser les déplacements et réserver les emplacements, un responsable de programme
- Une présence sur les marchés, les comices agricoles, les clubs ruraux, les foires, parfois plusieurs fois sur le même site afin de créer un lien pérenne
- Une couverture presse régulière (bulletins communaux, PQR) en amont pour prévenir les gens de la présence de la camionnette

RÉSULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS, DES ACTIONS MISES EN OEUVRE

- 226 présences locales en 59 semaines de fonctionnement : 182 marchés, 1 comice agricole, 1 foire agricole à Plaintel, 1 forum associatif à Dolo, la foire-exposition de St Brieuc, le salon des artisans de St Judoce, la journée de l'énergie de Lanvollon, 33 artisans rencontrés, des réunions de clubs d'ainés ruraux,
- Près de 8 500 plaquettes diffusées
- Plus de 20 000 kilomètres parcourus
- Plus de 1500 contacts personnalisés
- Des articles fréquents dans la presse locale

ORIGINALITÉ DU PROGRAMME

Démarche proactive adaptée pour rencontrer et informer des personnes parfois peu enclines ou n'ayant pas les moyens de rechercher des informations par elles-mêmes. La mobilité du dispositif et son installation au plus près de l'habitant offrent une approche rassurante. Le véhicule transformé en espace de convivialité et d'intimité libère la parole de personnes en situation difficile. Effet induit : la campagne « fait le buzz » sur les enjeux du mal-logement.

PARTENARIAT(S) DÉVELOPPÉ(S) DANS LE CADRE DU PROGRAMME

- Fondation Abbé Pierre
- Fond de participation SOLINERGY
- Conseil Général des Côtes d'Armor
- Société ADA

RETOUR D'EXPÉRIENCE

Difficultés et/ou obstacles rencontrés durant la mise en oeuvre du programme :

- Logistique assez lourde : gestion du planning, du temps de travail de la volontaire et des aléas
- Horaires des marchés chronophages : arrivée avant 8h00 du matin, départ après 13h00
- Se faire accepter, trouver sa place sur les marchés
- Eviter les marchés trop touristiques car les touristes ne sont pas la cible

Solutions adoptées pour répondre aux difficultés et/ou obstacles :

- Bien préparer la partie logistique : choix des lieux, réservation des emplacements
- Former l'animateur aux problématiques afin qu'il sache apporter des conseils et bien orienter les demandes

Présentation des facteurs de réussite et conseils pour une généralisation ou transposition du programme :

PRÉSENTATION DES FACTEURS DE REUSSITE POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME

- Communication presse : en amont, et retombées
- Profil de l'animateur important : avenant, dynamique, motivé
- Interactivité de la démarche, qui permet de développer le dialogue et les liens d'entraide, de solidarité
- Action reconnue, appréciée et sollicitée par les partenaires: rapidité de mise en œuvre, « circuit court »

CONSEILS POUR UNE GENERALISATION OU TRANSPOSITION DU PROGRAMME

- Nécessité de varier et de réitérer les lieux de présence
- Bien choisir la période : éviter la période estivale car trop de touristes, et moins propice pour le sujet de la précarité énergétique
- Utiliser les collectivités locales comme relais

POUR EN SAVOIR PLUS

Un budget :

CHARGES

Achat véhicule 20 000 € ; Aménagements 15 000 € ; Supports info 5 000 € ; Carburants/entretien 5 000 € ; Volontaire Service Civ. 10 000 € ; Tutorat et appui pro. 12 500 € ; Frais déplacement 3 000 € ; Divers & imprévus 4 500 €
TOTAL 75 000 €

PRODUITS

Fondation Abbé Pierre 25 000 € ; Fond Solinergy 25 000 € ; Conseil Général 22 sur % subvention PACT-HD 10 000 € ; Revente véhicule 10 000 € ; PACT-HD22 sur fonds propres et Trophée Habitat RH22- 2011 5 000 €
TOTAL 75 000 €



La plateforme de prévention CRESUS : lutter contre le surendettement en France

Résumé : Depuis 2009, le réseau CRESUS accompagne les personnes victimes de surendettement en leur proposant des conseils budgétaires et des solutions de rééchelonnement de leurs dettes. Il travaille en étroite collaboration avec les établissements financiers selon un système de prescription et les aide notamment à détecter leurs clients fragiles.

AUTEUR(S)

Maxime Pekkip
Chargé de mission
m.pekkip
@cresus-partenaire.org

PROGRAMME

Démarrage : 2009
Lieu de réalisation : France
Budget : 1600000 €
Origine et spécificités du financement :
100 % Etablissements financiers sur la base d'une convention et d'une facturation par transmission

ORGANISME(S)

Groupe CRESUS (association, fondation)
25, rue de Lausanne - B.P. 8
67064 Strasbourg
<http://www.federationcresus.fr>
Salariés : 30
Bénévoles : 600



COMITE DE LECTURE

Date de lecture de la fiche : jeudi 13 octobre 2016

Appréciation(s) du comité : *Impacts élevés !, Innovant !*

Solution(s) : *Economie solidaire*

Opérateur(s) : *Association, ONG*

Bénéficiaires : *Universel, Bottom Of the Pyramid (BOP)*

Domaine(s) : *Énergie, Budget*

Pays : *France*

Envergure du programme : *Nationale*

Fiche collectée dans le cadre du programme RESOLIS « Pauvreté France » (2016)

Copyright: Licence Creative Commons Attribution 3.0 (<http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>)

Pour citer un texte publié par RESOLIS : Pekkip, « La lutte contre le surendettement en France par le réseau CRESUS », ***Journal RESOLIS*** (2016)

ORIGINES ET CONTEXTE DU PROGRAMME

La plateforme de prévention du surendettement CRESUS (Chambres Régionales du Surendettement Social) a été créée en 2009, en partant du constat qu'avec un diagnostic complet effectué par des professionnels et une détection en amont par les établissements financiers, il était possible de briser la spirale du surendettement. La plateforme de prévention du surendettement CRESUS a été créée en 2009 avec LBPF et LASER COFINOGA et compte maintenant 25 partenaires qui ont transmis et détecté plus de 14000 bénéficiaires.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

- Détecter les clients fragiles le plus tôt possible avant que la situation soit irrémédiablement compromise
- Apporter un accompagnement administratif, économique, juridique et social, et un soutien aux ménages endettés jusqu'au remboursement complet des crédits en cours
- Proposer une alternative concrète et impliquer les acteurs économiques dans une démarche socialement responsable bénéficiant à leurs clients en difficulté
- Créer une base de données afin de mieux connaître les origines du surendettement et améliorer la maîtrise du risque

ACTIONS MISES EN OEUVRE

Les bénéficiaires peuvent être envoyés vers CRESUS par des travailleurs sociaux ou les établissements financiers.

- ACCOMPAGNEMENT : le bénéficiaire est pré-endetté, dans une situation de fragilité économique, et bénéficie d'écoute et de conseils budgétaires : Accueil, écoute, diagnostic objectif de la situation financière, explication de la situation au bénéficiaire (droits, obligations), propositions pour une gestion financière plus prudente
- ACCOMPAGNEMENT ET MEDIATION : le bénéficiaire est mal-endetté (difficultés dans la gestion d'un budget, dans la communication avec le banquier, etc.) : soit un bénévole suit un bénéficiaire durant plusieurs mois (analyse de la situation et propositions d'actions), soit groupes de consultation (bénéficiaires discutent de la situation exposée par un volontaire), soit 10 semaines (1 séance/semaine) de cours d'éducation budgétaire et bancaire (gestion du budget familial, risques encourus par les crédits, surendettement)
- SURENDETTEMENT : le bénéficiaire est surendetté et ne peut plus faire face même avec des rééchelonnements, il bénéficie d'un accompagnement lors du dépôt de dossier de surendettement à la Banque de France.
- MICRO-CREDIT PERSONNEL : Après un refus de prêt de la banque, l'usager fait une demande de micro-crédit (2.000 à 3.000€), en général dans une perspective professionnelle. Crésus évalue le projet et prépare un dossier à destination du Crédit Municipal de Paris, puis intervient aussi dans la gestion de ces micro-crédits.
- VERS LES PARTENAIRES : Reporting qualitatifs et quantitatifs, réalisation d'études spécifique, formation des salariés, ajustement des méthodes de détection en faisant l'inventaire des bonnes pratiques et en affinant en fonction des typologies.

RESULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS, DES ACTIONS MISES EN OEUVRE

Phase pilote 2010/2013 :

10.000 DOSSIERS TRAITES DONT 30 % Clôturés. 43% des bénéficiaires font l'objet d'un dossier de surendettement ou d'une demande de délais de grâce, 14 % d'une médiation, 43% d'un accompagnement budgétaire suffisant à leur rétablissement. Seul 2% des bénéficiaires font l'objet d'une réactivation après rétablissement constaté.

- 2014 (24 conseillers + back office + cluster) 10.000 dossiers
- 2015 (48 CONSEILLERS + back office + cluster) 25.000 dossiers
- 2016 (96 conseillers + back office + cluster de formation) réduire de 33% LE SURENDETTEMENT EN FRANCE) 50.000 DOSSIERS

ORIGINALITE DU PROGRAMME

- La prescription par les établissements financiers est une innovation majeure.
- Le surendettement provient le plus souvent d'une mauvaise connaissance des systèmes bancaires. Il existe une carence réelle d'accompagnement personnel et sur le long terme, par des professionnels du milieu, pour les personnes endettées, qui sont souvent livrées à elles-mêmes et courent le risque de se retrouver dans une situation d'exclusion non seulement financière, mais aussi éventuellement sociale.

PARTENARIAT(S) DEVELOPPE(S) DANS LE CADRE DU PROGRAMME

- FINANCEURS
Fondation Macif, Cetelem
- MECENAT DE COMPETENCES
Allianz SE, Mac Kinsey...)
- ETABLISSEMENTS PRESCRIPTEURS
Centres d'Action Sociale – CCAS, Emmaüs, Resto du Cœur, France bénévolat, LBPF, Laser Cofinoga, BNPPF, CACF, BFM, Malakoff Médéric...

RETOUR D'EXPERIENCE

Difficultés et/ou obstacles rencontrés durant la mise en œuvre du programme :

- Champ d'action qui implique de lever des problématiques CNIL et relevant du secret bancaire
- Expérimentation préalable, afin de créer toutes les méthodes et charter le processus
- Pas de suivi des usagers une fois leur dossier déposé à la Banque de France
- Dans certaines situations (grande pauvreté), il demeure difficile pour le bénéficiaire de gérer ses finances plus prudemment
- Certains dossiers sont refusés par la Banque de France en cas : d'endettement suspect sur une période récente, de dettes professionnelles, de possession d'un patrimoine pouvant être vendu
- Dans les permanences, taux d'absentéisme de 20% des usagers envoyés par les services sociaux imputable à leur sentiment de honte et d'échec.
- La tenue d'un poste de chargé d'accueil téléphonique (particulièrement difficile moralement)

Solutions adoptées pour répondre aux difficultés et/ou obstacles :

- Mise en place d'une charte signée par le bénéficiaire pour lever les principaux obstacles législatifs.
- Dès 2014, mise à disposition d'une plateforme téléphonique nationale et d'un numéro dédié aux assistants sociaux lorsqu'ils auront un usager en situation de surendettement
- Dès 2014, (in)formation des bénévoles et salariés sur les nouvelles lois et le règlement intérieur de la Banque de France, 2 fois/an

Améliorations futures possibles :

- Création de partenariats pour créer d'éventuelles aides en nature pour les bénéficiaires en précarité énergétique (logement et mobilité)
- Extension du réseau et traitement d'un plus grand nombre de dossier (+64% dans le Nord Pas de Calais en 2013)
- Création d'antennes dans les DOM-TOM
- Création d'un fichier positif
- Evaluation quantitative des actions (sur le suivi des dossiers) si cela n'est pas trop contraignant
- Formation plus adéquate et « poussée » des travailleurs sociaux afin d'identifier les problèmes financiers le plus tôt possible (non pas une fois que la justice est intervenue) ; et interventions préventives dans des collèges professionnels

Présentation des facteurs de réussite et conseils pour une généralisation ou transposition du programme :

Organisation :

- Prise en charge uniquement par prescription par les salariés de nos partenaires formés par nos soins.
- Création de d'outils en interne en concertation avec les partenaires
- Création d'un logiciel de gestion et de suivi en Cloud, permettant un reporting en temps réel et une extraction statistique en temps réel
- Audit, formation et recensement des bonnes pratiques auprès des partenaires.
- Financement sur la base de conventions fixant un engagement de transmission avec facturation à l'unité en cas de dépassement.
- Création d'une base actuariale à des fins de recherche et de développement

Méthode d'entretien :

- Bilan/diagnostic complet, déclaratif puis au réel
- Ecoute active
- Amener à la prise de conscience de la gravité de la situation
- Obtenir l'accord de la personne à recevoir une formation sur la gestion de son budget
- Démontrer l'intérêt de réaliser et de suivre un budget
- Formuler des recommandations avec outils et méthodes et s'assurer qu'elles sont suivies

Moyens mis en place :

- Création d'un réseau de référents auprès de tous les établissements et autres parties prenantes, afin de pouvoir agir en médiation (environ 400 par an), tout en nous faisant connaître par les organismes.
- Développement d'une offre produit pro bono pour nos bénéficiaires (Micro-crédit, assurance, mobilité, services bancaires...) en collaboration avec les partenaires ou d'autres acteurs (Renault, Nickel, Bankin')
- Création d'un Pool d'intégration et cursus de formation en interne et en externe.
- Élaboration de procédures uniques et standardisation documentaire en interne et en externe.
- Participation active aux projets touchant au sujet (Médias et documentaires, Plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté, Club initiative, action de lobbying...) et participation de bénéficiaires « témoins » à ces actions
- Création d'une base de supports audio et documentaire à des fins d'information, de formation ou de recherche.
- Publication de diverses études : typologique, impact, précarité énergétique, détention bancaire... Et diffusion auprès des parties prenantes.

Idee de sujet(s) de recherche fondamentale ou appliquée, utile(s) pour le present programme :

- Étude et recherche sur les typologies et parcours du surendettement
- Étude d'impact de la structure sur le surendettement

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Trostriansky, O. « L'illettrisme de l'argent existe aussi » Libération (28 Janvier 2013)
« Relation à l'argent et surendettement » Réalités familiales (Décembre 2010) n°91
Bricault, M., Chalvin, P., Davenas, M., Perrot, N., Vilain, J-B. « Le surendettement vu par ceux qui le vivent » IEP Paris
Etudiants de l'IEP Paris, « Lutter contre l'illettrisme de l'argent en France » IEP Paris (Novembre 2011)

POUR EN SAVOIR PLUS

- Annexe 1 : http://www.resolis.org/upload/fiche/annexe/66_20140708_cresus_dons.pdf_2011.pdf
Annexe 2 : http://www.resolis.org/upload/fiche/annexe/67_20140708_notre_charte_cresus_alsace.pdf
Annexe 3 : http://www.resolis.org/upload/fiche/annexe/68_20140708_reseau_cresus.pdf

SANS A
AVEC HISTOIRE

PORTRAIT DE PIERRE DES DETTES JUSQU'AU TROTTOIR

Pierre, la quarantaine, a bourlingué toute sa vie et a connu les bars, les embrouilles et les dettes. Un parcours tortueux qui l'a mené à la rue. [...] Mais malgré le salaire qui tombe, les ennuis arrivent. Pendant toutes ces années à courir les terrasses de café, Pierre n'a pas pris le temps de se pencher sur sa comptabilité : dépenses, impôts, créances, dettes... [...] En 2014, Pierre se prend la réalité en pleine face. Harcelé par les huissiers, il est obligé de quitter son appartement du 15ème arrondissement.

« Tu perds tout en quelques mois, on te vole tes affaires, tes photos »

Il découvre « un monde », les associations, la maraude. « C'est fou comme l'être humain sait développer un instinct de survie » [...] Il veut malgré tout garder espoir. Dès le mois de février, il commencera à toucher le RSA. « Ça va me permettre de rembourser une partie de mes dettes [...] Quand tu es au fond du trou, tu es responsable. Si tu t'en donnes les moyens, tu ne peux que réussir. » Méthode coué ou pragmatisme, toujours est-il que Pierre transpire la vie.

Extrait du texte de Samuel Chalom publié le 27 janvier 2016

© Corentin Fohlen



Debout : Les solutions pour vivre mieux

Résumé : Debout est un magazine non-stigmatisant d'informations accessibles et pratiques, de conseils, d'astuces et de témoignages inspirants, sur tous les sujets du quotidien, pour agir de façon autonome et pour comprendre ses droits. Cet outil est aussi utilisé par les acteurs sociaux dans leurs accompagnements pour favoriser l'insertion.

AUTEUR(S)

Violaine du Chatellier

Fondatrice et directrice des publications

violaine.duchatellier@debout.fr

Fiche rédigée par :
Alice Balguerie

PROGRAMME

Démarrage : Septembre 2014

Lieu de réalisation : France

Budget : 380000 €

Origine et spécificités du financement :
Partenariats éditoriaux, mécénat financier ou en nature, publicités, subventions publiques (services de l'État et collectivités territoriales), ressources propres de l'association

ORGANISME(S)

Debout

10 rue Vergniaud

92300 Levallois-Perret

<http://debout.fr/>

Salariés : 3

Bénévoles : 0



COMITE DE LECTURE

Date de lecture de la fiche : *lundi 26 octobre 2015*

Appréciation(s) du comité : *Innovant !, Source d'inspiration !*

Solution(s) : *Démocratie et bonne gouvernance, Exclusion et isolement*

Opérateur(s) : *Association, ONG*

Pays : *France, Île-de-France*

Bénéficiaires : *Universel, Professionnels, Bottom Of the Pyramid (BOP)*

Envergure du programme : *Nationale*

Domaine(s) : *Participation citoyenne, Droits fondamentaux, Budget, Biens essentiels*

Fiche collectée dans le cadre du programme RESOLIS « Pauvreté France » (2015)

Copyright: Licence Creative Commons Attribution 3.0 (<http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>)

*Pour citer un texte publié par RESOLIS : du Chatellier, « Debout : Les solutions pour vivre mieux », **Journal RESOLIS** (2015)*

ORIGINES ET CONTEXTE DU PROGRAMME

L'information pratique est essentielle à toute démarche d'insertion et de cohésion sociale. Elle doit donc être accessible (lisible, attrayante, là où on en a besoin, et gratuite).

Comprendre ses droits, mieux gérer ses dépenses, savoir comment chercher un emploi, créer sa propre activité professionnelle, se loger, bien manger, faire des économies d'énergie, se cultiver, se divertir, prendre soin de soi à moindre coût... De l'information accessible, que l'on s'approprié facilement, et que l'on peut, de façon autonome, immédiatement utiliser dans son quotidien pour faire face à ses difficultés et améliorer ses conditions de vie.

Pour faire face à la complexité administrative, à la difficulté de repérer et d'obtenir des informations adaptées, et aux besoins des acteurs du social et de la solidarité pour mieux aider les publics qu'ils accueillent, debout est un magazine trimestriel et qualitatif de 64 pages, vecteur d'insertion et de cohésion sociale.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

- apporter un outil d'accompagnement aux acteurs du social et de la solidarité pour les soutenir dans leur mission auprès des publics qu'ils accueillent ;
- proposer des solutions aux millions de personnes qui font face à des difficultés financières, sociales, personnelles ou familiales, pour leur permettre d'en sortir ;
- permettre l'essaiage des initiatives sociales et solidaires locales qui sont mises en lumière au fil des pages du magazine,
- valoriser l'engagement des grandes enseignes (les partenaires de l'association Debout) auprès de ces publics.

ACTIONS MISES EN OEUVRE

- 2013/2014 : Etudes et travaux menés avec chaque partie prenante du projet (lecteurs, associations, entreprises/fondations, institutions publiques et médias). Définition d'une charte éditoriale. Mise en place d'une équipe complète de rédaction et d'iconographie. Parution d'un numéro 0 co-construit et testé auprès des publics visés. Développement du dispositif de diffusion.
- Septembre 2014 : Parution du N°1 de debout
- Mai 2015 : obtention d'un numéro de commission paritaire de presse (CPPAP) au titre du régime dérogatoire « Grandes causes »
- Septembre 2016 : Parution du N°8 de debout
- Depuis Juin 2016 : En complément du papier (indispensable dans le cadre d'un échange entre les aidants et les aidés), études et développement d'une gamme d'outils numériques à impact social (pour les aidants d'une part, et pour les aidés d'autre part) avec la même vision : privilégier l'humain (même sur internet), créer des contenus pratiques, lisibles, attrayants et immédiatement utilisables dans le quotidien de chacun pour l'améliorer. Cette évolution est indispensable pour faire face à la digitalisation des aides et au besoin d'acculturation numérique des publics cibles de debout.

RESULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS, DES ACTIONS MISES EN OEUVRE

- 8 numéros parus
- 130 000 exemplaires distribués par numéro gratuitement, de la main à la main pour favoriser le dialogue entre les aidants et les aidés et le lien social = près de 500 000 lecteurs compte-tenu du taux de circulation du magazine
- un réseau de 3 000 distributeurs, acteurs du social et de la solidarité (associations caritatives, centres sociaux, missions locales, Caf, mairies (CCAS), bailleurs sociaux, etc.), répartis sur tout le territoire. Elargissement en cours du réseau de distribution.
- un dispositif d'abonnement (simple ou solidaire)
- des enquêtes de lectorat, de perception et d'usage auprès des lecteurs et des distributeurs. Résultats très encourageants démontrant que debout est clairement un vecteur et un outil d'insertion (cf. annexe). Des axes de progression en cours de développement.

ORIGINALITE DU PROGRAMME

Le magazine debout est original et unique tant par son contenu (tous les domaines du quotidien sur un seul support), que par sa qualité (maquette utilisant les codes usuels de la presse magazine et papier de qualité), et son mode de diffusion (de la main à la main via les salariés et bénévoles des associations ou les travailleurs sociaux qui accompagnent au quotidien les publics ciblés). Ce média est un outil d'insertion unique à la disposition des aidants (qui s'en servent au quotidien pour mieux accompagner leurs publics) comme des aidés (qui, grâce à debout, deviennent autonomes pour faire face à leur difficultés et améliorer leur quotidien).

PARTENARIAT(S) DEVELOPPE(S) DANS LE CADRE DU PROGRAMME

- Partenariats éditoriaux
- Mécénat financier ou en nature
- Publicités (dans le cadre d'une charte éthique de publicité)
- Subventions publiques (services de l'État et collectivités territoriales)

RETOUR D'EXPERIENCE

Difficultés et/ou obstacles rencontrés durant la mise en oeuvre du programme :

- Gestion de la croissance : le développement très rapide de l'association impose des ressources et des recrutements que l'association n'a pas encore les moyens de prendre en charge.
- Carences au niveau du système d'information et de gestion des données. L'association connaissant un rapide développement, elle doit automatiser un certain nombre de fonctionnalités (commandes de magazines, dons, abonnements...).
- Positionnement : il n'est pas toujours facile de faire comprendre qu'un média peut être solidaire (outil d'insertion), et appartenir à la fois au secteur de la presse et au domaine de l'intérêt général.
- Coût de la fiscalité : les factures de papier et d'impression représentent la majeure partie des charges de l'association. La TVA (non récupérable pour l'association) pèse lourdement le budget.
- debout est un magazine national. Or l'information est souvent locale.
- debout a été conçu en co-création avec toutes ses parties prenantes. Il faut poursuivre et favoriser notamment la co-construction de l'information.

Solutions adoptées pour répondre aux difficultés et/ou obstacles :

- Mise en place d'une offre claire et précise de partenariats et mécénats
- Ouverture à la publicité (dans le cadre d'une charte éthique)
- Stabilisation du volume de tirage (quitte à ne pas servir toutes les demandes)
- Mise en place d'un système d'information et de gestion des données de l'association
- Réflexion et refonte du positionnement et de la stratégie de l'association Debout
- Développement d'un réseau de journalistes et de photographes locaux

Améliorations futures possibles :

- Révision en cours du modèle économique : le magazine devient payant (0,50 €) pour les distributeurs et reste gratuit pour les lecteurs finaux
- Mise en oeuvre d'une stratégie de développement sur le digital
- Elargissement du Conseil d'administration aux 5 parties prenantes (lecteurs, entreprises/fondations, associations, Etat/institutions publiques, et médias)
- Développement de rencontres avec les 5 parties prenantes au niveau des régions (sur le modèle du « diner debout » organisé lors du lancement).
- Réflexion en cours sur la mise en place d'une structure réunissant l'ensemble des acteurs du social et de la solidarité (les distributeurs) pour porter le projet.
- Recrutement pour renforcer l'équipe structurelle

Présentation des facteurs de réussite et conseils pour une généralisation ou transposition du programme :

- Son positionnement unique : magazine de qualité, outil d'insertion, adressé à une population précise (deux cibles : les aidants et les aidés), une charte éditoriale revue régulièrement pour répondre au mieux aux attentes des lecteurs (co-construction du magazine avec les parties prenantes), une information accessible et adaptée, gratuite du magazine pour le lecteur final
- Son modèle de distribution : via les acteurs du social et de la solidarité, relais de proximité, pour favoriser les échanges et conserver le lien social

Idee de sujet(s) de recherche fondamentale ou appliquée, utile(s) pour le present programme :

Des travaux de recherche sur le traitement de l'information (contenu, forme...). Comment doit-elle être traitée pour favoriser son appropriation par le lecteur et le passage à l'acte ? Des études pour montrer que l'information est vecteur d'insertion. Des mesures d'impacts (lecture/action).

POUR EN SAVOIR PLUS

Annexe 1 : http://www.resolis.org/upload/fiche/annexe/263_20151026_annexe_debout_plaquette_presentation.pdf

Annexe 2 : http://www.resolis.org/upload/fiche/annexe/264_20151026_annexe_debout_synthese_resultats_enquetes_oct_2015.pdf



Ornikar : un permis de conduire à moitié prix

Résumé : Depuis 2014, l'entreprise Ornikar développe une plateforme numérique pour démocratiser l'accès au permis de conduire et moderniser l'apprentissage de la conduite. Première auto-école en ligne agréée en France, elle permet de réviser le code de la route sur n'importe quel support électronique et de réserver des heures de leçons de conduite à la carte près de son domicile.

AUTEUR(S)

Benjamin Gaignault

CEO

ben @ornikar.com

Fiche rédigée par :
Pauline Le Gal

PROGRAMME

Démarrage : 2014

Lieu de réalisation : France entière

Budget : N/C

ORGANISME(S)

Ornikar

156 rue Oberkampf

75011 Paris

<https://www.ornikar.com/>

Salariés : 7

Bénévoles : 3

Adhérents : 17000



COMITE DE LECTURE

Date de lecture de la fiche : mercredi 07 septembre 2016

Appréciation(s) du comité : *Impacts élevés !, Source d'inspiration !*

Solution(s) : *Mobilité*

Opérateur(s) : *Entreprise*

Bénéficiaires : *Universel*

Domaine(s) : *Transports, Éducation, Formation*

Pays : *France, Île-de-France*

Envergure du programme : *Nationale*

Fiche collectée dans le cadre du programme RESOLIS « Pauvreté France » (2016)

Copyright: Licence Creative Commons Attribution 3.0 (<http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>)

Pour citer un texte publié par RESOLIS : Gaignault, « Ornikar : un permis de conduire à moitié prix », ***Journal RESOLIS*** (2016)

ORIGINES ET CONTEXTE DU PROGRAMME

Pour conduire un véhicule automobile en France, il faut obtenir un permis voiture (permis B). Il s'agit d'un examen composé d'une épreuve théorique générale (« Code ») et d'une épreuve pratique (« la conduite »). Or, la préparation à cet examen peut être très coûteuse. L'entreprise Ornikar est créée en janvier 2014 avec l'ambition de réduire le prix de cet apprentissage par deux.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Moderniser et rendre l'apprentissage de la conduite accessible

ACTIONS MISES EN OEUVRE

- Création d'une plateforme internet qui permet de s'entraîner au code de la route et de réserver des heures de conduite
- Formule « Code de la route » (29,90 €) : 100 % en ligne (entraînement illimité, 1 600 questions d'entraînement, cours de code en ligne, conseils d'un enseignant et inscription à l'examen du code)
- Formule « Conduite » : heures de conduite à la carte réservées directement sur internet (1ère heure à 34,90 €, pack d'heures accessibles après la première heure (à l'unité ou par groupes de 5, 10 ou 20 heures) et sans engagement)
- Paiement en ligne au moment de votre inscription sur le site
- Depuis la loi Macron (2015) : inscription à l'examen selon le système du candidat libre

RESULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS, DES ACTIONS MISES EN OEUVRE

En 2016 :

- 40 villes couvertes pour les cours de conduite
- 39 enseignants partenaires
- Prix total moyen dépensés par les utilisateurs : 900 euros (pour code plus 25 heures de conduite) contre 1450 euros en moyenne dans une école de conduite traditionnelle
- Majorité de 18/25 ans étudiants et jeunes actifs
- Formule la plus achetée : Code de la route + 1 heure de conduite
- 1ère auto-école de France en nombre de candidats : plus de 15 000 candidats au code de la route et environ 50 nouveaux candidats s'inscrivent chez Ornika chaque jour
- Taux de réussite supérieur à la moyenne nationale (80 %)
- 14 prix décernés par la #FrenchTech (collectif des startups les plus innovantes de France)
- Soutien de grands entrepreneurs français : Xavier Niel (fondateur de Free), Marc Simoncini (fondateur de Meetic), Jacques-Antoine Granjon (fondateur de Vente-Privée), Bertrand Jelensperger (fondateur de LaFourchette.com) et Benoît Volatier (fondateur d'Occurrence)
- Plus de 350 parutions presse depuis le lancement (écrite, web, radio et télé) dont une couverture dans le New York Times

ORIGINALITE DU PROGRAMME

Ornika est la première auto-école française entièrement en ligne. Son modèle qui repose sur la mise en relation entre des candidats et des partenaires enseignants permet de pratiquer des tarifs abordables.

PARTENARIAT(S) DEVELOPPE(S) DANS LE CADRE DU PROGRAMME

FORD, AXA, Partenaires Assurances Création, Grant Thornton, LSI, BNP et TOTAL GRAND ROUTIER

RETOUR D'EXPERIENCE

Difficultés et/ou obstacles rencontrés durant la mise en oeuvre du programme :

- Obtenir l'agrément d'auto-école, processus qui habituellement n'exécède pas un mois
- Plusieurs poursuites en justice par des auto-écoles traditionnelles

Solutions adoptées pour répondre aux difficultés et/ou obstacles :

- Obtention de l'agrément en mars 2016 après de nombreux rendez-vous politiques (l'Élysée, Matignon, Ministère de l'Intérieur, Ministère de l'Économie, Assemblée Nationale et Sénat)
- Mise en place de 3 partenariats avec des auto-écoles traditionnelles

Améliorations futures possibles :

- Continuer à faire connaître le modèle
- Approcher 100 % de réussite

Présentation des facteurs de réussite et conseils pour une généralisation ou transposition du programme :

- SON RESEAU NATIONAL D'ENSEIGNANTS INDEPENDANTS : tous diplômés d'État, recrutés de façon rigoureuse (1 entretien de personnalité + 2 entretiens pédagogiques) et équipés d'un véhicule d'apprentissage conforme aux examens
- SON SUIVI PERSONNALISE : une heure d'évaluation pour ajuster la formation et un suivi de la progression des utilisateurs (via des tests en ligne, un livret d'apprentissage consultable en ligne et des outils informatiques permettant de détecter une baisse de motivation et d'envoyer des relances et des encouragements si nécessaire)
- SA FLEXIBILITE : choix du lieu, jour et horaire des leçons de conduite et entraînement au code de la route sur un smartphone, une tablette ou un ordinateur, n'importe où et n'importe quand
- SON ACCOMPAGNEMENT POUR L'INSCRIPTION AUX EXAMENS : suivi des dossiers d'inscription, une place à l'examen garantie et visibilité sur sa date d'examen
- SA PEDAGOGIE : sa propre méthodologie (basée sur une base de données de plus de 1 500 questions régulièrement mises à jour), ressources gratuites, conseils et méthodologie complète de révisions (« Réussir le jour J en gérant son stress », « connaître les fautes éliminatoires à l'épreuve de conduite »...)



L'accompagnement de parents avec des problématiques addictives par Estrelia – Centre Horizons

Résumé : Depuis 1986, le Centre Horizons, Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA), accueille à Paris des parents ou futurs parents souffrant d'addictions (en particulier des femmes). Ce dispositif propose une prise en charge pluridisciplinaire en ambulatoire et parfois via un hébergement, conciliant à la fois les soins et l'attention à la parentalité.

AUTEUR(S)

Géraldine Franck
Directrice adjointe
geraldine.franck @estrelia.fr

Fiche rédigée par :
Louis Lombard

PROGRAMME

Démarrage : 1986
Lieu de réalisation : Paris 10e – 18e – 19e
Budget : N/C
Origine et spécificités du financement :
Agence régionale de santé, DRIHL, Ville de Paris, CAF de Paris, Assurance maladie

ORGANISME(S)

Estrelia – Centre de soins Horizon
10 rue Perdonnet
75010 Paris
http://www.estrelia.fr/pages/centre_horizons.html
Salariés : 22
Bénévoles : 0



COMITÉ DE LECTURE

Date de lecture de la fiche : jeudi 16 avril 2015

Solution(s) : Santé

Opérateur(s) : Association, ONG

Bénéficiaires : Population urbaine, Femmes

Domaine(s) : Santé

Pays : France, Île-de-France

Envergure du programme : Locale

Fiche collectée dans le cadre du programme RESOLIS « Pauvreté France » (2016)

Copyright: Licence Creative Commons Attribution 3.0 (<http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>)

Pour citer un texte publié par RESOLIS : Franck, « L'accompagnement de parents avec des problématiques addictives par Estrelia – Centre Horizons », ***Journal RESOLIS*** (2015)

ORIGINES ET CONTEXTE DU PROGRAMME

Le psychiatre Jean Ebert travaillait à Marmottan, dans une clinique de soins pour les toxicomanes. Il a vite réalisé la difficulté pour certaines femmes de vivre leur grossesse et d'élever leur enfant tout en vivant une situation d'addiction. Il a donc fait le choix de créer en 1986 une structure qui puisse prendre en compte les rapports parents-enfants dans le soin de toutes les addictions : le centre Horizon

OBJECTIFS DU PROGRAMME

- Soigner les addictions de patients en situation de parentalité
- Travailler avec eux sur la parentalité : responsabilisation, rapport à l'enfant...
- Proposer un accueil et un accompagnement des enfants

ACTIONS MISES EN OEUVRE

- Le pôle Adulte : L'équipe de soins, les assistantes sociales et éducatrices du centre proposent d'aider les patients à reconstruire un projet de vie. Elles peuvent les aider à régulariser leur situation administrative et les accompagner dans leurs démarches. Une permanence juridique bimensuelle est assurée par des avocats volontaires du service Barreau-Solidarité du Barreau de Paris. Un suivi psychothérapeutique leur est aussi proposé.

- Le pôle Enfant : Le centre a aussi été créé pour accueillir les jeunes enfants. Ils peuvent donc accompagner leurs parents s'ils ont rendez-vous ; les enfants sont reçus par une équipe formée pour répondre à leurs besoins psychologiques et émotionnels (psychologue, éducatrices de jeunes enfants, etc.) dans un espace où ils pourront rencontrer d'autres enfants, jouer, tout en bénéficiant d'une écoute attentive.

- Le pôle Soins à domicile et hébergements spécialisés : L'association propose un hébergement dans des chambres d'hôtel et dans des appartements thérapeutiques pour une durée allant jusqu'à trois mois renouvelables. Le centre dispose d'une équipe pluridisciplinaire intervenant à domicile et au sein des chambres. Ce dispositif, temporaire, vise à faire recouvrer aux patients une autonomie à travers la construction ou la poursuite d'un projet individuel et familial.

RÉSULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS, DES ACTIONS MISES EN OEUVRE

- 262 personnes accompagnées en 2014.
- 70% des patients qui bénéficient de l'association sont des femmes, contrairement à la plupart des centres où les patients sont des hommes à 70-80%.
- La parentalité est une donnée majeure de cet accompagnement et l'équipe constate de réels résultats chez les femmes dans le rapport à l'enfant et dans l'accueil qui lui est proposé

ORIGINALITÉ DU PROGRAMME

Pour une telle association, l'originalité repose sur l'imbrication des problématiques traitées : addiction, accompagnement social et administratif, accompagnement à la parentalité. Le pôle réservé aux enfants vient encore renforcer cette pluridisciplinarité de l'accompagnement.

PARTENARIAT(S) DÉVELOPPÉ(S) DANS LE CADRE DU PROGRAMME

- Renouvellement permanent des partenariats selon les besoins des patients :
- D'autres Centres de Soins et d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA)
 - Crèches et assistantes maternelles, Protection Maternelle et Infantile, hôpitaux
 - Organismes d'aide à l'insertion sociale et professionnelle

RETOUR D'EXPÉRIENCE

Difficultés et/ou obstacles rencontrés durant la mise en oeuvre du programme :

N/C

Améliorations futures possibles :

L'agrandissement de la structure, qui n'est pas prévu, pourrait permettre d'accueillir plus de personnes. Cela nécessiterait également un renforcement de l'équipe.

Présentation des facteurs de réussite et conseils pour une généralisation ou transposition du programme :

- La prise en charge par des professionnels a un impact réel sur les personnes accueillies.
- Critères d'inclusion des patients conformément au projet de l'établissement afin que l'accompagnement proposé par l'équipe du centre soit toujours adapté à leurs besoins.



L'outil de formation "familles école grande pauvreté : quand parents et enseignants s'en mêlent"

Résumé : Issue d'une expérimentation lancée à Rennes en 2004, cet outil de formation piloté par ATD Quart-Monde Grand-Ouest vise à combattre l'aggravation des inégalités scolaires. Ce support numérique en accès protégé favorise la co-construction par les parents et les équipes éducatives en vue d'améliorer les relations familles/école et de favoriser la réussite de tous les enfants.

AUTEUR(S)

Martine Lizambert

Responsable pour ATD Quart Monde de ce programme, animateur du groupe "familles école grande pauvreté"

secretariat.ecole
@atd-quartmonde.org

PROGRAMME

Démarrage : 2004

Lieu de réalisation : Bretagne

Budget : 15000 €

Origine et spécificités du financement : Ville, Ministère de l'Éducation Nationale, fondation privée, Agence nationale pour la Cohésion Sociale et l'égalité des chances

ORGANISME(S)

ATD Quart Monde Grand-Ouest

21 passage des Carmélites

35000 Rennes

<http://crdp2.ac-rennes.fr/blogs/familles-ecole-grande-pauvrete/>

Salariés : 2

Bénévoles : 10

Adhérents : 80



Fiche rédigée par :
Alice Balguerie

COMITE DE LECTURE

Date de lecture de la fiche : jeudi 12 février 2015

Appréciation(s) du comité : *Impacts élevés !*

Solution(s) : *Éducation*

Opérateur(s) : *Établissement Public, Association, ONG, Académique, Institut de recherche*

Pays : *France, Bretagne*

Bénéficiaires : *Universel, Professionnels*

Envergure du programme : *Nationale*

Domaine(s) : *Participation citoyenne, Éducation, Formation*

Fiche collectée dans le cadre du programme RESOLIS « Agissons ensemble contre le décrochage scolaire » (2015)

Copyright: Licence Creative Commons Attribution 3.0 (<http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>)

*Pour citer un texte publié par RESOLIS : Lizambert, « L'outil de formation "familles école grande pauvreté : quand parents et enseignants s'en mêlent" », **Journal RESOLIS** (2015)*

ORIGINES ET CONTEXTE DU PROGRAMME

Ce programme est le fruit d'un travail collaboratif entre plusieurs acteurs (Éducation Nationale, Ville de Rennes, IUFM, Université (recherche), Fédération des Conseils de Parents d'Élèves) réunis autour de la volonté de combattre l'aggravation des inégalités scolaires, fortement corrélées au milieu social dont sont issus les enfants. Pour réduire ces inégalités dont les enfants issus des milieux les plus défavorisés sont les premières victimes, l'école doit se rapprocher des familles les plus défavorisées pour construire les savoirs en tenant compte de la culture des familles populaires, notamment de celles vivant dans la grande pauvreté.

Ce travail collaboratif de réflexion a débuté au début des années 1990. Le groupe « Familles, École et grande pauvreté » a ainsi créé son premier outil en 2004 : « Familles école grande pauvreté : Dénouer les nœuds d'incompréhension ». De 2007 à 2011, un projet a expérimenté à Rennes les conditions pour associer les parents les plus éloignés de l'école à ce travail de conception, ce qui a conduit à la création en 2013 de l'outil de formation "Familles école grande pauvreté: Quand les parents s'en mêlent".

OBJECTIFS DU PROGRAMME

- Favoriser la co-éducation, en impliquant réellement les parents dans la construction d'un projet éducatif partagé : une éducation réellement partagée, dans laquelle chaque acteur se sent reconnu et respecté par les autres, tous travaillant ainsi en complémentarité, pour la réussite de tous les enfants.
- Permettre à tous les acteurs de l'éducation de contribuer à améliorer les relations parents / enseignants
- Former les enseignants à une meilleure relation avec les parents, y compris les plus éloignés de l'école.

ACTIONS MISES EN OEUVRE

- Développement de l'outil de formation qui contient (en accès protégé) : des vidéos, leur transcription, des récits de vie, des fiches documentaires, et propose une mutualisation des expériences de formation et des projets de coopération avec les parents. Ces éléments sont organisés de façon à permettre l'élaboration de séquences de formation, construites à partir des modules suivants : Souvenirs d'école ; Peurs réciproques ; Entrée en relation ; Espaces pour les parents ; Education partagée.
- Accompagnement de la diffusion de cet outil dans les circuits de formations de l'Education Nationale : suivi et réponse à toutes les demandes de code d'accès pour utiliser cet outil en formation.
- Implication du groupe "Familles-école-grande pauvreté" et du Réseau national Ecole d'ATD Quart Monde dans la mise en œuvre de formation.
- Partenariat avec des instances chargées de la mise en œuvre des formations (Ecoles Supérieures du Professorat et de l'Education (ESPE), Canopé, Institut Français d'Education-Ecole Normale Supérieure (IFE-ENS), Ecole Supérieure de l'Education Nationale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (ESENESR)), notamment pour la mise en place de formation de formateurs, la construction de parcours de formation (ex : construction d'un parcours m@gistère avec l'ESPE de Bretagne).

RESULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS, DES ACTIONS MISES EN OEUVRE

- Depuis sa création, en octobre 2013, cet outil reçoit de nombreuses demandes de code d'accès (1200 en octobre 2016), ce qui montre qu'il est très demandé, en formation initiale et continue.
- Les demandes de code d'accès viennent de toutes les académies (pas encore de Corse, ni St Pierre et Miquelon). Quelques demandes sont même parvenues de Belgique, du Québec, de Suisse et du Maroc.
- Nous avons accompagné (la plupart de ces apports ont été rémunérés) : 12 formations en Bretagne, 11 auprès d'instances nationales (École, fédérations de parents, mouvements d'éducation populaire), et 5 formations dans d'autres académies
- Les retours, qui permettent de mesurer l'impact sont encore peu nombreux, mais ceux qui existent montrent que cet outil est très apprécié des formateurs.

ORIGINALITE DU PROGRAMME

La principale originalité de ce programme est de se baser sur une expérimentation concrète de 5 ans, pendant laquelle les parents (dont ceux qui sont très éloignés de l'école) et les enseignants ont partagé leurs réflexions et leur expérience. L'outil de formation répond ainsi à leurs besoins et préoccupations.

Il est donc l'un des rares supports de formation qui permettent d'améliorer la compréhension de la situation dans laquelle sont les parents les plus éloignés de l'école. Ils expliquent eux-mêmes leurs appréhensions, leurs sentiments, en dialogue avec les professionnels de l'éducation.

PARTENARIAT(S) DEVELOPPE(S) DANS LE CADRE DU PROGRAMME

Canopé (Centre Régional de Documentation Pédagogie de l'académie de Rennes), Ministère de l'Education Nationale, Ville de Rennes, IUFM de Bretagne, Université de Rennes 2, Association de parents d'élève FCPE Ille-et-Vilaine, Institut Français d'Education

RETOUR D'EXPERIENCE

Difficultés et/ou obstacles rencontrés durant la mise en œuvre du programme :

- Ce programme commence à rencontrer une volonté politique de refondation de l'école et de changer la formation des enseignants. La formation pour connaître et coopérer avec les parents, y compris les parents les plus distants de l'école, commence à être revalorisée, mais la tâche est très vaste, et loin d'être achevée.
- L'obstacle majeur est que la formation a un coût, et que l'on reste en période de déficit budgétaire et de réduction des dépenses. Pour diminuer les dépenses de formation, le Ministère de l'éducation tente de développer beaucoup de formations en ENT (espaces numériques de travail, qui devraient permettre de se former seul), et de réduire les formations, plus coûteuses, que l'on appelle « en présentiel ». Or, pour former les professionnels de l'éducation à coopérer avec les parents dont la culture est très différente de la culture scolaire, il nous semble indispensable de garder des temps de formation qui soient majoritairement des temps « présentiels », car cela passe par des temps d'analyse de pratiques, qu'on ne peut pas faire seul.
- Nous rencontrons fréquemment des inspecteurs (de circonscriptions) ou des chefs d'établissement (du second degré) qui souhaitent proposer des formations, mais ne se sentent pas capables de les faire seuls, et n'ont pas de budget pour financer notre intervention en formation, pour accompagner l'usage de cet outil.

Solutions adoptées pour répondre aux difficultés et/ou obstacles :

- Une grande part des solutions à trouver, pour une diffusion optimale de cet outil, et une vraie co-éducation, sont du ressort des instances de l'Education Nationale. La volonté de refondation est affirmée fréquemment, mais la mise en pratique par toutes les instances concernées reste en grande partie à réaliser
- Nous travaillons de manière pragmatique, en soutenant autant que possible la mise en œuvre des formations sur les relations aux parents. Les demandes de la base, c'est-à-dire des enseignants, nous semblent en forte progression

Améliorations futures possibles :

- Adapter l'outil à chaque contexte de formation, mais c'est aussi aux formateurs d'y travailler, comme nous le faisons avec l'ESPE de Bretagne pour créer un parcours m@gistère de 9 heures, dont 3 heures en présentiel.
- Nous souhaitons alimenter la rubrique « autres expériences » du site, en mutualisant progressivement les retours que nous recevons ; soit par le site, soit en accompagnant les formations.

Présentation des facteurs de réussite et conseils pour une généralisation ou transposition du programme :

3 conditions essentielles :

- 1/ Inclure les parents parmi les plus éloignés de l'école (d'abord via ATD Quart Monde, mais aussi partager l'outil au fur et à mesure avec tous les acteurs)
- 2/ Créer un vrai partenariat avec tous les acteurs concernés,
- 3/ Agir sur la durée, car les difficultés à travailler ensemble, en particulier quand les personnes sont très différentes, ne se résolvent pas sur une courte période.



« Toute la lumière sur les SEGPA » : les élèves acteurs et réalisateurs

Résumé : Pendant une année scolaire, des élèves de SEGPA (Sections d'enseignement général et professionnel adapté) de divers collèges des Bouches-du-Rhône réalisent un court métrage, encadrés par des intervenants artistiques et accompagnés par leurs enseignants. Ce projet culturel et artistique a pour objectif de donner à ces jeunes en grandes difficultés d'apprentissage un espace d'expression et parallèlement de médiatiser le dispositif des classes de SEGPA.

AUTEUR(S)

Cécile Durieux

Chargée de mission

polemed @wanadoo.fr

Fiche rédigée par :

Alice Balguerie

PROGRAMME

Démarrage : 2011

Lieu de réalisation : Marseille

Budget : 50000 €

Origine et spécificités du financement :
Financements publics et Fondations privées

ORGANISME(S)

Alhambra Cinéarseille

2 rue du cinéma

13016 Marseille

<http://www.alhambracine.com/>

Salariés : 13

Bénévoles : 0



COMITE DE LECTURE

Date de lecture de la fiche : lundi 27 avril 2015

Appréciation(s) du comité : A généraliser !

Solution(s) : Culture, sport et loisirs, Education

Opérateur(s) : Association, ONG

Pays : France, Provence-Alpes-Côte d'Azur

Bénéficiaires : Elèves, étudiants

Envergure du programme : Locale

Domaine(s) : Éducation, Formation, Culture

Fiche collectée dans le cadre du programme RESOLIS « Agissons ensemble contre le décrochage scolaire » (2015)

Copyright: Licence Creative Commons Attribution 3.0 (<http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>)

Pour citer un texte publié par RESOLIS : Durieux, « « Toute la lumière sur les SEGPA » : les élèves acteurs et réalisateurs », **Journal RESOLIS** (2015)

ORIGINES ET CONTEXTE DU PROGRAMME

L'Alhambra Cinéarseille est une association qui gère le cinéma l'Alhambra, équipement culturel de la Ville de Marseille. Situé dans les quartiers nord de Marseille, il développe une action culturelle et éducative permanente et quotidienne destinée au plus grand nombre. L'Alhambra Cinéarseille est aussi Pôle régional d'éducation au cinéma, mission consistant en l'animation du réseau régional, constitué de tous les acteurs de l'éducation au cinéma, un travail sur les ressources et outils pédagogiques et le développement de la formation. C'est à ce titre que l'association coordonne le projet « Toute la Lumière sur les SEGPA », créé à l'initiative de l'Éducation Nationale.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

- Donner à ces jeunes en grandes difficultés d'apprentissage un espace d'expression et médiatiser le dispositif des classes de SEGPA.
- Leur permettre de s'engager dans un projet audiovisuel et leur apporter une ouverture culturelle et artistique.
- Par la médiation de la vidéo, leur permettre de porter un regard analytique sur leur vie scolaire et de donner du sens aux apprentissages.
- Fournir aux enseignants de SEGPA un support propice aux apprentissages dans les domaines des arts visuels, de la maîtrise de la langue, des technologies de l'information et de la communication.
- Les valoriser par la projection de leurs productions dans une salle de cinéma et dans les collèges, ainsi que par leur large diffusion.

ACTIONS MISES EN OEUVRE

- Durant une année scolaire, chaque élève bénéficie de 40 à 50 heures de pratique artistique, co-animées par son enseignant spécialisé et un artiste de l'image, l'impliquant dans chacune des étapes de la création artistique : suivi d'un parcours culturel, de spectateur (découverte d'œuvres...) ; découverte technique du cinéma et de l'audiovisuel ; construction du projet artistique ; réalisation et production du film
- Sélection des collèges partenaires en juin, en gardant un équilibre entre nouveaux collèges et collèges renouvelés, entre quartiers prioritaires et plus favorisés.
 - Rentrée scolaire : stage de formation des enseignants.
 - Octobre-novembre : début des interventions artistiques dans les collèges.
 - Décembre : journée de projection de films au cinéma l'Alhambra avec tous les collégiens
 - Février et mars : réunion de suivi avec les enseignants et les intervenants à mi-parcours.
 - Début juin : journée festival au cinéma l'Alhambra avec tous les collégiens, leurs enseignants, les artistes et l'ensemble des acteurs impliqués. Projection des courts métrages, remise des prix par un jury composé de professionnels du cinéma, d'étudiants, d'enseignants, d'un directeur de SEGPA... Tous les élèves reçoivent un DVD avec les films réalisés par chaque collège et autres récompenses.
 - Mi-juin : projection des films dans les collèges et/ou cinémas de proximité.
 - Courant juin : bilans avec les intervenants artistiques et les enseignants, évaluation.

RESULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS, DES ACTIONS MISES EN OEUVRE

- Indicateurs de réussite : présence des élèves sur toutes les séances, sens des responsabilités et du travail collectif ; cohésion de groupe ; vécu de l'aventure ; réussite scolaire ; acquisition de savoirs et compétences, développement personnel, prise d'initiative et autonomie ; parvenir à réaliser et à produire un court film projeté sur grand écran ; entendre et voir les élèves fiers et heureux de présenter leur film devant tous les autres collégiens et les institutionnels lors de la journée festival. Ce projet leur permet de donner du sens aux apprentissages et de se sentir valorisés.
- Enthousiasme, implication et motivation de tous les acteurs.
- De plus en plus de collèges souhaitent participer au projet. Au total, 150 à 200 élèves participent au projet chaque année.

ORIGINALITE DU PROGRAMME

Ce projet est la seule action culturelle d'ampleur proposée aux classes de SEGPA. L'exigence de qualité est grande car les élèves concernés sont en difficulté d'apprentissage dès le plus jeune âge et sont issus pour la majorité d'un milieu défavorisé où les expériences artistiques sont rares et les références culturelles peu nombreuses. Cette action est innovante aussi au niveau pédagogique : développer des savoirs et compétences du socle commun ; (re)trouver une confiance en soi ; donner du sens aux apprentissages... Pour finir, le projet est exigeant au niveau artistique. Ces élèves en grandes difficultés bénéficient au minimum de 50 heures de pratique artistique, leur permettant d'accéder à un parcours artistique complet. Une grande liberté est laissée aux enseignants et aux intervenants pour l'organisation des séances, et aux élèves dans le choix du format et du thème abordé dans leur court métrage. C'est grâce à cette liberté que les élèves peuvent réellement s'approprier leur court métrage. Le fait d'utiliser l'outil cinéma dans le cadre scolaire, avec des intervenants professionnels, est également original.

PARTENARIAT(S) DEVELOPPE(S) DANS LE CADRE DU PROGRAMME

- Éducation nationale : La circonscription ASH (Adaptation Scolaire des élèves Handicapés) co-coordonne le projet (lien avec les enseignants et directeurs de SEGPA) et contribue avec la DAAC (Délégation Académique à l'Action Culturelle) à définir les orientations pédagogiques du projet, organise un stage inscrit au plan départemental de formation et propose aux enseignants des temps d'évaluation.
- Association Les Ateliers de l'image : co-coordonne le projet et une partie des ateliers
- Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) PACA, Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN) : au delà du financement, ils contribuent à la définition des critères de choix des actions à chacune des étapes et à leurs orientations
- Collèges : enseignants et directeurs de SEGPA.
- Fondations privées

RETOUR D'EXPERIENCE

Difficultés et/ou obstacles rencontrés durant la mise en oeuvre du programme :

- Le première année, le nombre d'heures de pratique artistique s'élevait à 18h par collège. Le résultat final du projet, réaliser un film et le présenter dans le cadre de la journée festival, ne laissait pas suffisamment de temps à l'éveil culturel pourtant fondamental pour ces classes.
- Les collégiens des autres classes ne connaissent pas forcément le projet. Or il est fondamental de communiquer auprès d'eux justement afin de donner une autre image des classes de SEGPA.

Solutions adoptées pour répondre aux difficultés et/ou obstacles :

- Se tourner vers des fondations privées pour avoir plus de financements. Nous avons ainsi pu augmenter les temps d'interventions des artistes (40 heures) afin de proposer un véritable parcours artistique. L'action a pu gagner en assurance et en légitimité. Au fur et à mesure, le cadre financier s'est d'avantage structuré grâce au soutien des partenaires publics et tous les acteurs du projet en sont d'autant plus motivés et confiants.
- Insister auprès des établissements pour qu'ils organisent une diffusion du court métrage réalisé par la classe de SEGPA, ce qui permet de valoriser les élèves auprès des autres collégiens.

Améliorations futures possibles :

- Amélioration au fur et à mesure des retours annuels.
- Organiser des séances dans les collèges et convier les autres collégiens, les familles.
- Plus communiquer sur le projet, et réfléchir à son essaimage.

Présentation des facteurs de réussite et conseils pour une généralisation ou transposition du programme :

- L'implication des partenaires, des enseignants, des intervenants (s'investissent toujours plus que leurs heures) et des directeurs de SEGPA.
- Caractère départemental du projet : plusieurs classes de SEGPA de différents collèges participent, les élèves se rencontrent et découvrent ce qui se passe ailleurs. Ils apprécient de se retrouver tous ensemble.
- Valoriser le travail réalisé par les élèves.

POUR EN SAVOIR PLUS

Présentation générale du projet sur le site du Pôle PACA & liens vers les films réalisés lors des 5 premières éditions:
<http://www.pole-cinema-paca.org/ressources/spip.php?ressource1188>

Annexe 1 : http://www.resolis.org/upload/fiche/annexe/397_20160928_affiche_segpa.jpg



« Sport et Insertion des Jeunes » à Pau : une solution pour des jeunes « décrochés »

Résumé : A Pau (Pyrénées-Atlantiques), le projet « Sport et insertion des jeunes » de la Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT) permet à certains jeunes « décrochés » de reprendre pied dans la société grâce à des activités sportives.

AUTEUR(S)

Amina Essaïdi

Responsable du chantier
Milieux Populaires

amina.essaidi @fsgt.org

Isabelle Sans

Fiche rédigée par :
Alice Balguerie

PROGRAMME

Démarrage : 2013

Lieu de réalisation : Pau

Budget : 40000 €

Origine et spécificités du financement :
Politique de la ville, Conseil Général,
Conseil Régional, Vinci

ORGANISME(S)

Fédération Sportive et Gymnique
du Travail (FSGT)

1 rue Monseigneur Campo

64000 Pau

<http://www.fsgt.org/>

Salariés : 1

Bénévoles : 15



COMITE DE LECTURE

Date de lecture de la fiche : mardi 31 mars 2015

Appréciation(s) du comité : Impacts élevés !

Solution(s) : Culture, sport et loisirs, Education

Opérateur(s) : Association, ONG

Pays : France, Nouvelle Aquitaine

Bénéficiaires : Adolescents

Envergure du programme : Locale

Domaine(s) : Loisirs, Sports, Éducation, Formation, Culture

Fiche collectée dans le cadre du programme RESOLIS « Agissons ensemble contre le décrochage scolaire » (2015)

Copyright: Licence Creative Commons Attribution 3.0 (<http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>)

Pour citer un texte publié par RESOLIS : Essaïdi, « « Sport et Insertion des Jeunes » à Pau : une solution pour des jeunes « décrochés » », **Journal RESOLIS** (2015)

ORIGINES ET CONTEXTE DU PROGRAMME

La Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT) a fait le constat que certains jeunes entre 16 et 25 ans, du fait d'un échec scolaire ou de difficultés sociales importantes, sont très éloignés du monde du travail et de toute démarche de formation leur permettant d'envisager un avenir professionnel ou de formation.

Imaginé en 2010 lors d'une rencontre entre la Mission locale de la ville de Pau et la FSGT, concrétisée par son chantier Milieux populaires, cette expérimentation tente de remobiliser des jeunes désocialisés par le biais d'activités sportives.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

- Permettre au jeune en rupture avec le système scolaire et professionnel de reprendre confiance en lui, et de faciliter l'accès aux différents droits communs (formation, scolarité, emploi)
- Proposer au jeune de reprendre progressivement des rythmes sociaux
- Donner au jeune le goût de l'effort, le respect de soi et des autres, au travers d'activités physiques et sportives, individuelles et collectives
- Permettre au jeune ayant des difficultés avec l'expression écrite et orale de reprendre goût à l'écriture et à la lecture par une approche ludique et interactive s'appuyant sur les méthodes d'éducation nouvelle
- Faciliter la découverte de l'entreprise et du monde du travail.

ACTIONS MISES EN OEUVRE

- Les jeunes, tous déscolarisés sont orientés par la mission locale (à 60%), par la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) ou les foyers de l'enfance.
- L'évaluation diagnostic fournit un état des lieux, et doit permettre de repérer pour chaque jeune les points forts sur lesquels ancrer les nouveaux apprentissages et les points faibles, signes des difficultés qu'ils rencontrent. Les évaluations pédagogiques sont des bilans d'étapes qui permettent de situer la progression du jeune. Enfin, une évaluation finale est faite en fin de parcours pour dresser avec chacun un bilan permettant un éclairage sur un projet individuel.
- Les jeunes viennent tous les matins (du lundi au vendredi) de 9h30 à 12h30 pour des activités collectives, et un soutien individuel leur est proposé les après-midi.
- Activités proposées aux jeunes :
 - > Activités physiques et sportives pour : remobiliser le corps et les rythmes, développer l'estime de soi, une bonne hygiène de vie, le dépassement de soi et l'apprentissage de l'effort
 - > Expression « théâtre forum » pour libérer la parole et le corps, enrichir le langage verbal et corporel
 - > Expression artistique et manuelle pour libérer la créativité, développer l'estime de soi, faire émerger ses sensibilités et ses sources d'intérêt
 - > Relation au monde du travail par une sensibilisation positive pour découvrir, s'impliquer et se projeter dans un projet professionnel

RESULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS, DES ACTIONS MISES EN OEUVRE

- 39 jeunes ont été accueillis depuis septembre 2013.
- Presque 100% des jeunes restent jusqu'au bout de la période minimum de 3 mois et viennent tous les matins. Seuls 4 jeunes ont arrêté, car ils déménageaient ou changeaient de famille d'accueil et habitaient alors loin du centre. Les jeunes restent en moyenne 4 mois et demi.
- A la fin des 3 mois, 90% des jeunes ont repris contact avec la mission locale (sachant que 60% sont envoyés par la mission locale, mais n'ont pas toujours de contacts réguliers avec leur conseiller)
- 10% des jeunes sont re-scolarisés (ils ont entre 16 et 17 ans).
- Evaluations informelles faites avec les jeunes, avec des jeux, des questions... Les jeunes se sentent en confiance, et se sentent pris en compte.

ORIGINALITE DU PROGRAMME

L'approche est entièrement basée sur le sport et les jeux. Les jeunes apprennent sans s'en rendre compte, et ne se sentent pas jugés. Le fait que les activités soient assurées par des bénévoles leur montre aussi que des gens prennent du temps (non rémunéré) pour eux. Ils n'ont pas le même rapport avec eux que leur éducateur, conseiller à la mission locale... Les bénévoles ne leur posent pas de questions à propos de leurs problèmes, ils sont là pour les encadrer dans une activité.

D'autre part, le programme s'appuie sur les compétences des jeunes : chaque jeune est à un moment une personne ressource pour le groupe. Par exemple, un jeune passionné par l'histoire-géographie fait les visites de Pau. Ainsi, ils apprennent ce qu'ils savent aux autres, y compris aux adultes, ce qui les valorise.

PARTENARIAT(S) DEVELOPPE(S) DANS LE CADRE DU PROGRAMME

- Mission Locale de Pau, la Protection Judiciaire de la Jeunesse et les Foyers de l'enfance envoient des jeunes
- 2 clubs sportifs affiliés à la FSGT fournissent du matériel et prêtent les infrastructures
- Centres sociaux, Maisons des Jeunes et de la Culture, Clubs de quartier ... font partie du réseau de veille qui permet à la coordinatrice d'être au courant de ce qu'il se passe à Pau.

RETOUR D'EXPERIENCE

Difficultés et/ou obstacles rencontrés durant la mise en oeuvre du programme :

- Volatilité des bénévoles : un bénévole peut prendre des vacances, et donc ne pas assurer les activités
- Difficile de trouver des bénévoles car il s'agit de s'engager une matinée toutes les semaines. Ce sont donc majoritairement des retraités et des demandeurs d'emploi.
- Certains jeunes arrivent en cours de route, et d'autres partent. Il faut accueillir les nouveaux tout en s'assurant que les autres sont toujours intéressés.

Solutions adoptées pour répondre aux difficultés et/ou obstacles :

- Mobiliser des bénévoles pour proposer de nouvelles activités. La coordinatrice peut encadrer certaines activités où elle n'a pas besoin d'avoir un diplôme d'encadrement comme des randonnées, jeux coopératifs... tout en gardant une certaine continuité.
- Recrutement des bénévoles au bouche à oreilles. Le public pouvant être difficile, il faut un minimum de pédagogie pour les encadrer, et ne pas avoir d'a priori sur eux. Il est préférable de ne pas toujours avoir suffisamment de bénévoles mais qu'ils correspondent bien au profil recherché et qu'ils s'entendent bien avec les jeunes et entre eux, plutôt que d'avoir beaucoup de bénévoles pas toujours compétents.
- Les jeunes organisent eux-mêmes le 1er jour d'un « nouveau », lui font visiter le centre et lui expliquent son fonctionnement. La coordinatrice fait attention à ne pas accueillir trop de nouveaux en même temps pour ne pas perturber le groupe.

Améliorations futures possibles :

- Il serait bien d'embaucher un autre salarié, ou accueillir des étudiants STAPS car la coordinatrice ne peut actuellement pas s'absenter des activités pour animer le réseau.
- Trouver un local plus adapté

Présentation des facteurs de réussite et conseils pour une généralisation ou transposition du programme :

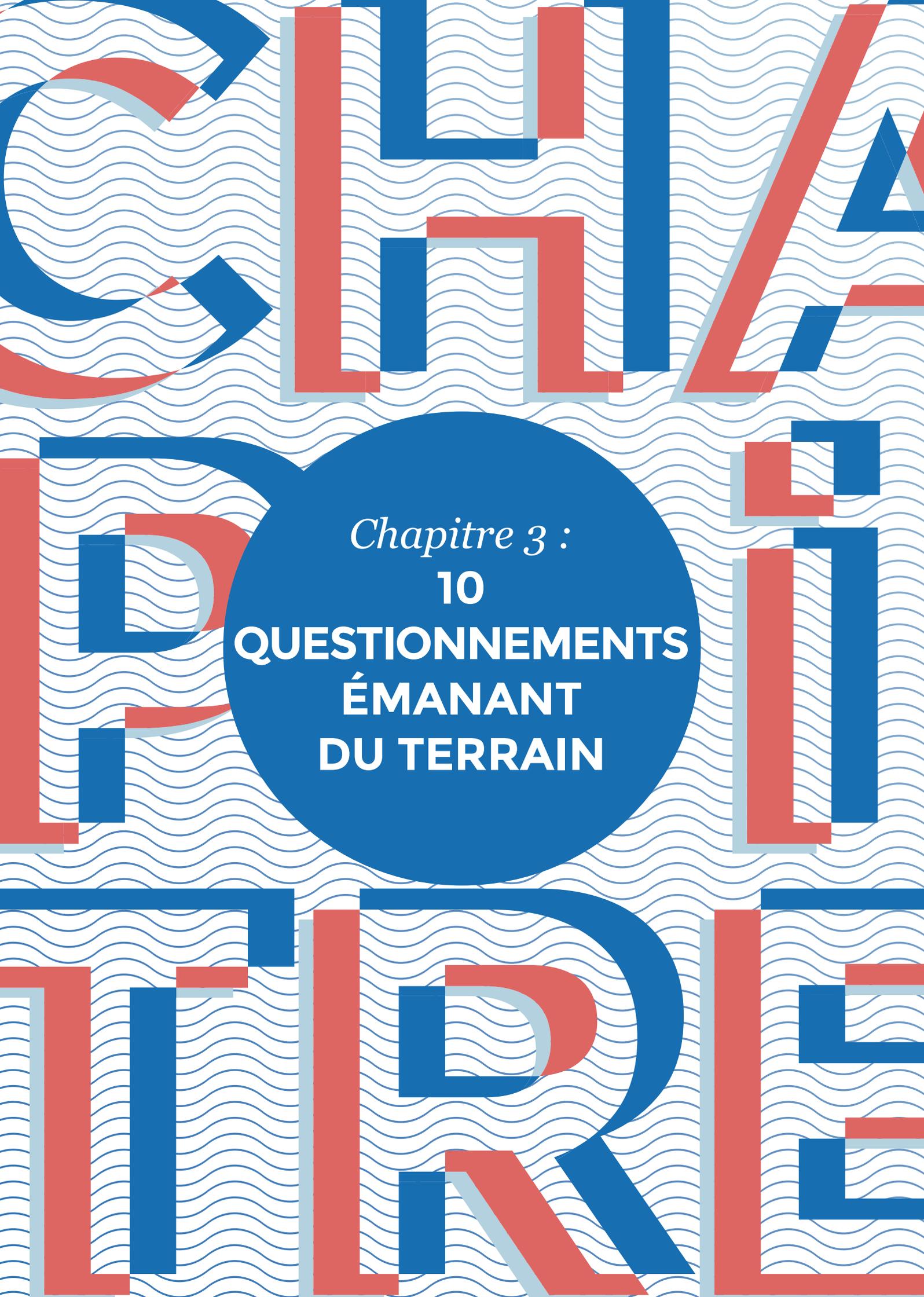
- Un appui du chantier fédéral Milieux populaires de la FSGT pour élaborer le diagnostic partagé, l'écriture du projet, l'élaboration du réseau et du programme d'activités, la recherche du financement pour l'emploi de la coordinatrice locale
- Un porteur de projet motivé, suffisamment connu dans le réseau social local
- Formaliser les partenariats : par exemple, identifier les structures qui envoient les jeunes
- Avoir un(e) salarié(e) pour coordonner le projet et s'occuper des tâches administratives, achats, coordination...
- Formaliser les échanges entre les bénévoles sur les jeunes (une fois par mois)
- Les activités proposées aux jeunes sont ludiques et sont différentes de ce qui est proposé ordinairement aux jeunes.
- Les jeunes sont pris dans leur globalité, et la coordinatrice et les bénévoles prennent en compte ce qu'ils disent.
- Une coordination partagée entre l'association FSGT locale, régionale et nationale

Idée de sujet(s) de recherche fondamentale ou appliquée, utile(s) pour le présent programme :

Des recherches autour de : Sport et lien social, qu'est ce qui permet d'inscrire durablement une action d'insertion par le sport sur un territoire et qui favorise la participation de tous les acteurs concernés ?

POUR EN SAVOIR PLUS

- Revue Sport et plein air de la FSGT
- Chantier Milieux populaires Fsgt Pantin



Chapitre 3 :
10
QUESTIONNEMENTS
ÉMANANT
DU TERRAIN

Les 10 questionnements développés dans ce chapitre sont tirés des enquêtes de terrain menées par RESOLIS ces 3 dernières années en France. Ils correspondent à des problématiques exprimées de façon très récurrente par les acteurs de terrain, soit dans le contenu des fiches RESOLIS, soit pendant leur intervention aux Rencontres RESOLIS. La particularité de ces questionnements est leur transversalité, c'est-à-dire qu'ils sont communs à la majorité des initiatives du panel du programme de RESOLIS sur la pauvreté en France. En effet, quels que soient la thématique ou le type de porteur de projet, l'ensemble des retours d'expérience mettent en évidence :

- **la complexité des situations des bénéficiaires ;**
- **la fragile pérennité des actions du fait de financements et de ressources humaines volatiles ;**
- **l'effort d'implication des bénéficiaires ;**
- **la haute valeur ajoutée des partenariats et de travail en réseau ;**
- **les controverses sur l'évaluation ;**
- **le besoin de davantage de mesures préventives ;**
- **la course à l'innovation sociale.**

Pour apporter un éclairage sur ces multiples enjeux, RESOLIS a interviewé 14 personnes. Il s'agit de chercheurs, d'experts, de porte-parole de têtes de réseau ou encore de professionnels de la solidarité, qui partagent en toute transparence leur point de vue. RESOLIS les remercie pour leurs contributions. La plupart de ces entretiens est précédée par des encadrés, intitulés « **Zoom RESOLIS** », qui exposent les constats du terrain à l'origine des questions des entretiens.

1 DES SITUATIONS DE PAUVRETÉ COMPLEXES



Entretien avec

VANESSA STETTINGER

Sociologue

Maître de conférences à l'Université de Lille-III

www.univ-lille3.fr

Membre du laboratoire CeRIES (Centre de recherche Individus, Epreuves et Sociétés : ceries.univ-lille.fr)



CeRIES

Comment peut-on dire qu'une personne est pauvre ?



V.S. : C'est en cherchant à répondre à cette question que l'on retrouve la complexité de la notion de pauvreté. Nous avons tous dans notre imaginaire des figures qui représentent la pauvreté, que ce soit ici en France ou dans d'autres pays. Lorsque nous parlons d'une personne pauvre, rapidement nous nous représentons cette personne. Nous imaginons sa façon de s'habiller et de se mouvoir, par exemple. Nous voyons ainsi comment cette notion est présente dans notre quotidien et comment nous sommes touchés par les diverses situations qui peuvent la représenter. Le côté « ordinaire » de cette réalité contribue à faiblement s'interroger sur cette notion et c'est souvent le recours au « sens commun » qui s'invite lorsque nous devons réfléchir au phénomène.

Si l'on s'intéresse de façon un peu plus approfondie et scientifique à cette notion, on se rend compte des difficultés qui entourent sa définition. La question posée est ainsi essentielle lorsqu'on s'intéresse à la pauvreté : **par quels critères est-il possible de dire qu'une personne est pauvre ?**

Avant de répondre à votre question, il est important de s'arrêter sur certaines idées concernant la notion de pauvreté. Dans la littérature actuelle, Serge Paugam, sociologue français, apporte des pistes intéressantes à travers la lecture qu'il fait de certains auteurs classiques qui se sont intéressés à la pauvreté. Ses analyses nous permettent aujourd'hui d'avancer dans la compréhension de cette notion et de nous éloigner du « sens commun ».

Une première idée à retenir, soulignée par quelques penseurs classiques comme Alexis de Tocqueville, Karl Marx et Georg Simmel, tient au fait que **la pauvreté est une construction sociale**. Chaque société, en fonction de ses croyances, valeurs et représentations, va pointer qui sont ses pauvres. Les personnes considérées comme les pauvres d'aujourd'hui en France ne sont pas celles de l'après-guerre, par exemple, tout comme les personnes définies comme pauvres dans les pays de l'OCDE ne sont pas forcément pauvres dans un pays du Tiers-Monde. Chaque société définit la pauvreté de sa population à partir des mesures qu'elle met en place pour les repérer et de l'aide qu'elle décide d'octroyer à certaines populations. Ces critères sont variables, il n'y a pas une seule définition. **Aujourd'hui, en France, nous avons deux mesures principales pour cerner la pauvreté : une mesure monétaire, en fonction du revenu médian de la population, et une mesure en termes de conditions de vie**. Ces mesures sont construites par les instituts statistiques qui s'intéressent à la pauvreté et les critères de construction sont sujets à des modifications à tout moment, rendant ainsi le nombre de pauvres dépendant des critères de construction de ces mesures.

Une deuxième idée à avoir en tête lorsque l'on réfléchit à la pauvreté, qui est en lien avec la première, concerne le **caractère relatif de la pauvreté**. Tocqueville nous fait voir ce relativisme culturel à travers l'observation qu'il fait des Indiens rencontrés au cours de son séjour en Amérique du Nord : « *J'ai plaint leur destinée, dit-il, mais eux ne la trouvaient pas cruelle. Couché au milieu de la fumée de sa hutte, couvert de grossiers vêtements, ouvrage de ses mains ou produit de sa chasse, l'Indien regarde avec pitié nos arts, considérant comme un assujettissement fatiguant et honteux les recherches de notre civilisation; il ne nous envie que nos armes* ». Si Tocqueville ne considère pas de la même façon que les indiens leur pauvreté, c'est parce qu'il a été façonné par une autre culture. En cela la pauvreté des Indiens n'existe pour Tocqueville que si on la rapporte à leur propre réalité sociale. On voit ainsi comment la notion de pauvreté est relative et façonnée par une culture donnée.

Pour répondre finalement à la question que vous me posez, on peut dire qu'**une personne est pauvre en fonction du regard que la société porte sur elle**.

Dans quelles mesures le concept de « pauvreté » dépasse-t-il le seul critère financier ?



V.S. : En général, les travaux statistiques se restreignent à une définition monétaire de la pauvreté. Il est cependant important de souligner que le concept de pauvreté dépasse largement ce seul critère. Il est possible, par exemple, de distinguer la **pauvreté d'existence** (matérielle) ; la **pauvreté monétaire**, qui est celle basée sur le revenu global du ménage et la **pauvreté subjective** qui repose sur la perception qu'ont les ménages de leur niveau de vie. Comme le souligne Simmel, « *il est possible que la pauvreté individuelle - l'insuffisance de moyens pour les fins d'une personne - n'existe pas pour quelqu'un, alors qu'il y a pauvreté sociale ; et il est possible, d'autre part, qu'un homme soit individuellement pauvre bien que socialement aisé* ».

Des indicateurs statistiques permettent-ils d'anticiper de basculer dans une situation de pauvreté ?



V.S. : Les indicateurs statistiques permettent de connaître de façon globale les populations qu'aujourd'hui sont désignées comme pauvres ou qui sont proches du seuil de pauvreté. Mais la connaissance des populations ne présage pas de la prise en charge de leur pauvreté. **Les directives politiques de lutte contre la pauvreté aujourd'hui vont plus dans le sens du traitement d'une pauvreté déjà avérée et des situations les plus urgentes, que dans le sens de la prévention de ces situations.**

La pauvreté est un concept assez large et, bien entendu, flou. Son usage n'a pas de sens, à mon avis, s'il ne s'appuie pas sur des situations concrètes, qui peuvent être très diverses. De ce fait, il ne me paraît pas possible de dégager une logique unique de la pauvreté.

Entretien avec



JEAN-CHRISTOPHE SARROT

Journaliste à ATD Quart Monde
(www.atd-quartmonde.fr)

Co-auteur du livre « *En finir avec les idées fausses sur les pauvres et la pauvreté* »

(Éditions de l'Atelier & Éditions Quart Monde, 2016)



Existe-t-il beaucoup d'idées reçues sur la pauvreté en France ?



J-C.S. : Les préjugés sur les personnes confrontées à la précarité et à la pauvreté sont nombreux et bien ancrés, à tel point que nombre d'entre elles finissent par les intégrer et se déprécier à leurs propres yeux.

Mais les dépasser est possible et indispensable pour agir contre l'exclusion. Quatre exemples de préjugés parmi d'autres¹ :

- 84% des Français estiment que beaucoup de personnes abusent des aides sociales. La réalité est au contraire que les bénéficiaires potentiels de ces aides sont plus nombreux à ne pas les solliciter qu'à y avoir recours² ;
- « on peut gagner plus avec le RSA (Revenu de solidarité active) qu'avec le SMIC (Salaire minimum de croissance) », pensent 76% des français. Mais c'est faux dans 95% des cas³ ;
- le discours « si l'on veut travailler, on trouve » est partagé par 64% des Français. Le sociologue Nicolas Duvoux montre⁴ qu'aux États-Unis, une partie des personnes sans emploi continue à croire au rêve américain selon lequel « si l'on veut réussir, on peut. ». Or, plus que les personnes, c'est l'état actuel du marché de l'emploi qui est la cause de l'étendue du chômage.
- 53% des français croient que le RSA et les allocations chômage découragent les gens de travailler. Mais les réductions d'allocations n'ont jamais favorisé le retour à l'emploi⁵ et, dans les pays européens où la protection sociale est la plus généreuse, les personnes sans emploi ne sont pas moins motivées à retrouver un travail⁶, car disposer d'un revenu minimum n'aide qu'à garder la tête hors de l'eau. On souhaite bien sûr améliorer ce minimum en travaillant... quand il y a de l'emploi.

Pourquoi ces préjugés sont-ils si forts ?



J-C.S. : Pour plusieurs raisons. Le monde de la pauvreté est méconnu par ceux qu'elle épargne. Ils ne voient que la face émergée de l'iceberg, qui est trompeuse. « La pauvreté, c'est garder ses secrets, devoir dire des mensonges et faire semblant », dit une mère de famille. « C'est avoir besoin d'aide, mais avoir trop peur d'être jugée comme une mère incapable pour la demander », dit une autre. Face à cet inconnu, chacun projette ses peurs et ses fantasmes, généralise à partir d'exemples vécus ou entendus (« mon voisin au RSA se débrouille très bien en travaillant au noir », etc.), fait siens des discours simplistes diffusés parfois à des fins politiques, accepte petit à petit que dans nos pays se mettent en place des « politiques de l'inimitié », comme les décrit le chercheur Achille Mbembe. Autre raison : **au niveau local, national et international, la plupart des politiques de lutte contre la pauvreté échouent** et il est plus facile de faire reposer la responsabilité de cet échec sur les pauvres que sur les programmes et institutions.

Quelles sont les conséquences de ces préjugés ?



J-C.S. : Ces préjugés auxquels personne n'échappe peuvent avoir de graves conséquences au quotidien. Ils contribuent à **enfermer les personnes victimes de l'exclusion dans un cercle vicieux de précarités**, autant par le sentiment de culpabilité qui les détruit de l'intérieur et accroît les non-recours aux droits, que par certaines discriminations qui les touchent. Par exemple, un travailleur social ou acteur associatif ne va pas engager telle démarche (un dossier Dalo (Droit au logement opposable), une demande de formation...) avec une personne dont il doute des « mérites » ou des capacités, un bailleur social va refuser un logement à une famille en grande précarité, un employeur va rejeter le CV d'un candidat dont le profil comporte des « marqueurs de pauvreté » comme le fait d'habiter en foyer d'hébergement ou d'avoir travaillé en entreprise d'insertion⁷, etc.

1. Source : S. Hoibian, « Le modèle social à l'épreuve de la crise. Baromètre de la cohésion sociale 2014 », Crédoc, 2014.

2. Odenore (Observatoire des non-recours aux droits et services), L'Envers de la « fraude sociale », Paris, La Découverte, 2012 et P. Warin, Le non-recours aux prestations sociales, Grenoble, PUG, 2016 (à paraître).

3. C. Hédon, JC Sarrot, MF Zimmer, En finir avec les idées fausses sur les pauvres et la pauvreté, Ed. Quart Monde/Ed. de l'Atelier, 3e édition, 2016.

4. N. Duvoux, Les oubliés du rêve américain, Paris, PUF, 2015

5. B. Coquet, L'Assurance chômage. Une politique malmenée, Paris, L'Harmattan, 2013.

6. D. Gallie, S. Paugam, Welfare Regimes and the Experience of Unemployment in Europe, Oxford, Oxford University Press, 2000.

7. Voir le testing d'ATD Quart Monde et ISM-Corum Discrimination et Pauvreté. Livre blanc : analyse, testings et recommandations, 2013.

Pour favoriser la prise de conscience de l'existence et des conséquences de ces préjugés, ATD Quart Monde, une quarantaine d'autres associations, le Défenseur des Droits et la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme, ont mené campagne pendant quatre ans et ont gagné le 14 juin 2016 l'adoption par l'Assemblée nationale d'un 21^e critère de discrimination : **la discrimination visant des personnes pour « particulière vulnérabilité résultant de leur situation économique, apparente ou connue de son auteur. »**.

Comment lutter contre ces préjugés ?



J-C.S. : Lorsque l'on fait l'effort de s'interroger sur les fondements de ces représentations négatives, on découvre des réalités qui vont à leur rencontre. Un sondage, réalisé en octobre 2014 par ATD Quart Monde avec l'institut BeBetter&Co et à Opinionway, montre que **97% des Français ont au moins un préjugé sur les personnes en précarité, mais que leur opinion peut évoluer : un tiers des sondés déclarent avoir abandonné leur préjugé après avoir lu un court argumentaire.**

Et quand on pénètre peu à peu dans ce monde ignoré de la pauvreté et de l'exclusion, que l'on y crée des relations de confiance avec ses habitants, la compréhension que l'on en a évolue encore davantage. Une étude conduite en 2015 au Québec confirme que plus une personne a des relations avec d'autres confrontées à la précarité, plus son attitude à leur égard est positive⁸. On découvre aussi que faire reculer profondément et durablement la pauvreté est possible, dès lors que l'on associe à égalité et dans la durée les premiers concernés.

Ces dernières années, ATD Quart Monde a contribué à des avancées importantes, par exemple en soutenant dans la réforme de l'école des thèmes comme la coopération entre élèves et entre parents et enseignants, en lançant une mutuelle « Accès Santé » ainsi qu'en initiant l'expérimentation « Territoires zéro chômeur de longue durée ». Ces actions permettent à des milliers de personnes de retrouver la joie d'apprendre, l'accès aux soins, l'emploi, l'espoir, et à nos élites d'appréhender de nouveaux moyens d'agir pour en finir avec le quotidien insupportable vécu par des millions de nos concitoyens. **Le point de départ indispensable de ces changements : la création d'espaces communs pour prendre le temps de se parler, se dire nos préjugés, pour faire connaissance et construire des liens, seuls moyens pour faire durablement reculer la misère.** Dans nos sociétés du mérite où soi-disant chacun peut/pourrait/devrait avoir accès à « l'égalité des chances », on fait trop souvent reposer sur l'individu la responsabilité de sa réussite ou de son échec. C'est renoncer à changer la société. Or les sciences sociales savent que c'est à l'échelle collective que l'essentiel se joue⁹. Et la société peut et doit changer. Les acteurs économiques et politiques et les citoyens doivent en prendre conscience, l'exiger et commencer à le mettre en œuvre.

8. <http://bit.ly/1RMJekW>, consulté en septembre 2016.

9. Voir par exemple D. Robichaud et P. Turmel, *La Juste part*, Paris, Les liens qui libèrent, 2016.

2 LE PORTRAIT DU SECTEUR ASSOCIATIF FRANÇAIS



Entretien avec

VIVIANE TCHERNONOG

Chercheuse au Centre d'économie de la Sorbonne
UMR CNRS Université Paris 1 Panthéon- Sorbonne
www.univ-paris1.fr

Centre d'Économie de la Sorbonne



Quelles données avons-nous sur le secteur associatif ?



V.T. : Le secteur associatif français a longtemps été mal repéré sur le plan statistique. Les enquêtes dites *Paysage associatif*¹ conduites tous les 5 ans par le Centre d'Économie de la Sorbonne ont permis de construire les informations chiffrées essentielles qui permettent de repérer le poids économique des associations, de décrire sa diversité et d'en repérer les principales transformations. La statistique publique a conduit en 2014 sa première enquête auprès des associations ; l'exploitation de l'enquête est en cours mais quelques premiers résultats ont été publiés². La convergence des résultats entre les deux enquêtes - dont les champs sont proches sans être identiques et dont les méthodologies sont différentes - permet de dresser un aperçu du secteur.

Le poids économique du secteur associatif apparaît considérable avec **un budget cumulé de 104 milliards d'euros selon l'INSEE et des effectifs salariés de 1,8 million de salariés**. Néanmoins, ce poids est concentré dans les grandes associations et dans le secteur médico-social. Les associations réalisent **3,2% du PIB** et représentent **5 à 6% de l'emploi salarié public et privé du pays**. Les associations s'appuient considérablement sur le travail bénévole et elles bénéficient de **23 à 24 millions de participations bénévoles**³.

Le secteur compte aujourd'hui plus de **1 300 000 associations** dont la taille, les missions remplies et les modes d'organisation peuvent être très variables. Le secteur apparaît **dominé par le nombre des associations sportives, culturelles et de loisirs** qui représente 56 et 59% du nombre d'associations (figure 1). Les associations de défense des droits et des causes apparaissent également très nombreuses. A l'opposé le secteur médico-social et l'éducation ne représentent qu'un petit nombre d'associations - entre 10 et 14% du nombre total d'associations selon les deux enquêtes - mais ces dernières sont des associations de grande taille qui concentrent la moitié du poids économique du secteur associatif et de l'emploi salarié (figure 1).

1. Tchernonog V « *Le paysage associatif français- Mesures et évolutions* », deuxième édition, Dalloz Juris associations, Paris, 2013.

2. Reynaert L. et d'Isanto A, « *Neuf associations sur dix fonctionnent sans salarié* », Insee Première n° 1587, Mars 2016.

3. *Un bénévole pouvant être actif dans une ou plusieurs associations*

	Nombre d'associations	Poids dans le budget total
Action sociale, santé	14,2%	48,4%
Défense des droits et causes	13,1%	5,6%
Éducation, formation, insertion	3,6%	12,8%
Sport	24,4%	10,9%
Culture	20,5%	9,7%
Loisirs et vie sociale	20,8%	6,8%
Économie et développement local	3,4%	5,8%
Total	100%	100%

*Y compris des associations de secteurs non identifiés

Tchernonog V. « Le paysage associatif français- Mesures et évolutions », deuxième édition, Dalloz Juris associations, Paris, 2013.

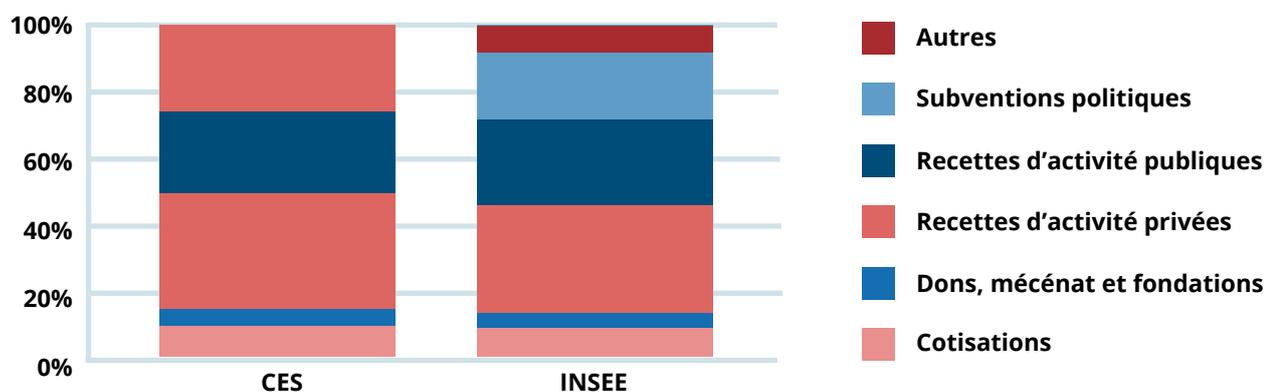
Figure 1. Répartition du nombre d'associations et concentration des budgets selon le secteur d'activité (en %)

Comment vivent les associations ? A quoi ressemblent leurs budgets ?

V.T. : Contrairement à une idée répandue, les associations ne vivent pas de subventions mais tirent l'essentiel de ressources qui sont tirées de leur activité : **les recettes d'activité privées ou publiques représentent ensemble 60% des ressources des associations. Les subventions ne représentent que le quart des budgets associatifs et sont largement concentrés dans les associations qui remplissent des missions de service public.**

On observe une privatisation croissante des ressources : 51% des financements ont une origine privée puisqu'ils proviennent des cotisations (11%), des dons (4%) et de **la participation des usagers au service rendu** (figure 2) qui est largement majoritaire dans les budgets associatifs puisqu'elle représente **33 à 36% des ressources totales du secteur.**

49% des budgets associatifs ont une origine publique mais les financements publics ont des natures différentes : si les subventions publiques témoignent du soutien apporté par les collectivités publiques aux projets et à l'initiative associative, **les financements publics peuvent également prendre la forme de commandes publiques - 24% des ressources - dans lesquelles les associations fonctionnent alors comme prestataires des collectivités publiques.** Les dernières années ont connu une stabilisation des financements publics en direction des associations, liée à la contraction des budgets publics alors même que le nombre des associations et les missions remplies continuent d'augmenter. Les financements du secteur associatif ont en outre connu d'importantes transformations avec notamment une privatisation croissante de leurs ressources, s'appuyant pour l'essentiel sur la participation des usagers et **une transformation profonde des financements publics avec la fonte des subventions publiques et l'explosion des commandes publiques.**



Sources : Reynaert L. et d'Isanto A., « Neuf associations sur dix fonctionnent sans salarié » Insee Première n° 1587, mars 2016
Tchernonog V. « Le paysage associatif français- Mesures et évolutions », deuxième édition, Dalloz Juris associations, Paris, 2013.

Figure 2. Nature des financements des associations

Quelles sont les conséquences de ces nouvelles tendances ?



V.T. : La privatisation des ressources a contribué à subordonner le financement des associations aux capacités locales de financement, ce qui a pour effet d'accroître encore les inégalités de développement des tissus associatifs locaux, qui dépendent de plus en plus des niveaux relatifs de richesse et de pauvreté des territoires. **La baisse massive des subventions dans les dernières années et la généralisation des commandes publiques ont en outre contribué à limiter l'accès aux financements publics**, les associations de petite envergure qui ne disposent pas de la taille suffisante ou des ressources humaines nécessaires pour accéder aux financements de type commandes publiques et a conduit les associations à **la participation des usagers qui reste la seule alternative à la contraction de nombreux financements publics** et en particulier à la baisse des subventions publiques. Mais le recours aux usagers induit des processus croissants de sélection des publics associatifs en fonction de leur solvabilité. Ces difficultés constituent autant de défis à relever pour le secteur associatif dont le rôle est d'autant plus important que les crises successives (économique, sociale...) contribuent à fragiliser ou exclure les populations à un moment où les acteurs publics recentrent leurs missions sous l'effet de la contraction des budgets publics.



Entretien avec

YANNICK BLANC

Président de la Fonda

www.fonda.asso.fr



Les travaux de prospective que la Fonda anime pour le monde associatif s'inscrivent dans le contexte des transitions que nous traversons. Pouvez-vous nous les rappeler ?



Y.B. : La Grande Transition⁴ que nous sommes en train de vivre est la résultante de quatre transitions simultanées qui entrent en résonance. Roger Sue complète le tableau par une cinquième transition, celle du lien social.

- **La transition écologique et énergétique :** nous prenons collectivement conscience des limites physiques de la planète, que ce soit en termes de ressources, de biodiversité ou de résilience au réchauffement climatique. Cette prise de conscience a déjà commencé à modifier les comportements et les stratégies de nombreux acteurs, à commencer par les entreprises et les consommateurs. Sa traduction en capacité d'action collective soulève de redoutables défis qui mettent en exergue l'obsolescence des organisations politiques.
- **La transition économique** se manifeste, dans un espace désormais mondialisé, selon trois axes majeurs : l'hypertrophie de la sphère financière, devenue un système de rente universelle dont les porte-paroles les plus lucides de l'économie libérale reconnaissent qu'elle asphyxie toute l'économie ; la destruction des systèmes séculaires d'économie publique (fiscalité, investissement, protection sociale) a atteint un degré irréversible ; la création de valeur se diffracte : elle échappe à l'unité de production (l'entreprise) et se répartit sur des chaînes de valeur combinant la production de biens, de services, d'information, de connaissances, d'externalités et dont la maîtrise devient l'enjeu central de stratégies économiques.
- **La transition numérique impacte la totalité des aspects de l'activité humaine :** elle déplace les repères de la production et de la transmission de connaissances, elle modifie notre rapport au temps et à l'espace, elle crée de nouveaux enjeux de pouvoir, elle accélère et reconfigure sans cesse les conditions de

4. La Grande Transition. La France dans le monde qui vient, par Pierre Veltz, éd. du Seuil, 2008.

formation et de disparition des communautés humaines, elle déplace les limites entre le public et le privé, la sociabilité et l'intimité. Le numérique n'est pas seulement un ensemble d'outils, il est devenu la force de structuration de la civilisation matérielle. La civilisation numérique émergente ébranle tous les piliers de la société : le travail, l'accès aux informations et aux connaissances, l'éducation, la médecine, la propriété et la circulation des biens culturels et jusqu'à notre façon de « faire connaissance » les uns avec les autres. Les technologies numériques seront au cœur des solutions de demain mais elles bouleversent la place du travail humain dans la vie et dans la société.

- **La transition démocratique et institutionnelle** est marquée par le déclin des institutions démocratiques conçues au XIXe siècle (assemblées représentatives, États souverains, partis politiques...) et par l'émergence de nouvelles modalités de revendication (Indignés, Invisibles, Occupy...), d'action collective (dispositifs collaboratifs, réseaux sociaux, pétitions en ligne...) et de régulation (exigences éthiques, autorités indépendantes...). Mais elle travaille aussi le tréfonds de la société avec les mutations de la famille et de la sexualité, l'évolution des cycles de vie, la mobilité des populations. Notre conviction est que la matrice associative est nécessaire au développement du pouvoir d'agir des citoyens, des acteurs économiques, des communautés d'action dans le contexte des quatre transitions.

Quels défis collectifs ces transitions soulèvent-elles pour les associations ?



Y.B. : Ils sont nombreux ! Le premier défi est précisément **l'invention de nouvelles règles du jeu collectif**. On constate une prise de distance des personnes vis-à-vis des institutions et des corps intermédiaires (syndicats, Eglise, partis politiques...) qui étaient auparavant mandatés pour les représenter et les encadrer. Les individus cherchent à s'émanciper de leur héritage familial et de leur ancrage social. Ils questionnent l'organisation verticale de la société et revendiquent la possibilité d'adhérer librement à des dynamiques collectives. Cette évolution est accélérée par l'explosion du numérique, qui favorise la réactivité et l'implication spontanée de chacun hors de tout cadre institutionnalisé. Dès lors, comment concilier autonomie des individus et dynamiques collectives ? Comment reconnaître la capacité de l'individu à être moteur de l'action collective ? Et inversement, comment faire de l'action collective le moyen de développer les capacités de chacun ? Ces questions invitent les associations à repenser leur modèle de gouvernance, en l'étendant à la chaîne des parties-prenantes.

Quelle place pour le fait associatif dans le développement des territoires ?



Y.B. : Depuis le début de la démarche de prospective animée par la Fonda, la dimension territoriale ne cesse d'alimenter nos débats. Le territoire est une notion d'une très grande richesse et d'une très grande ambiguïté. Pourquoi ce mot a-t-il cette force d'attraction ? Quelles réalités sont derrière ? Le numérique et la mondialisation impliquent une évolution du rapport au temps et à l'espace. Désormais, les personnes évoluent de façon simultanée à différentes échelles territoriales : ils sont multi-appartenants. Comment garantir à tous participation démocratique et satisfaction de ses besoins fondamentaux (alimentation, éducation, santé, logement, transport...), quelle que soit l'échelle territoriale ? Nous avons l'intuition que le **territoire est le périmètre à l'intérieur duquel on peut le plus facilement « faire ensemble », fabriquer un réseau, avoir confiance**. Pierre Veltz nous rappelle qu'un territoire est une machine à créer de la ressource relationnelle, et en particulier de la confiance. La transition des territoires peut se traduire par des chocs (les processus de mondialisation économique mettent en risque certains territoires), mais elle est aussi porteuse d'un remarquable potentiel coopératif. **Les initiatives nouvelles aujourd'hui sont le plus souvent des initiatives à base territoriale.**

En lançant son exercice de prospective, la Fonda a proposé 4 scénarios pour l'avenir des associations. Pouvez-vous nous les résumer ?



Y.B. : Avant de les présenter, il convient de préciser qu'en prospective, les scénarios n'ont pas vocation à prédire l'avenir; ils sont fondés sur l'analyse des tendances à l'œuvre, et sont donc en grande partie déjà en marche. Dans le cadre de notre exercice « *Faire ensemble 2020* », ils ont été construits pour susciter des prises de position. Ils ont donc vocation à aider à l'élaboration de stratégies, que nous souhaitons collectives, il va sans dire.

- **Scénario 1 – La marchandisation étendue :** Dans ce scénario, l'orientation néo-libérale renforce les formes marchandes de l'économie. Les pouvoirs publics français réduisent la dépense publique. Le chacun pour soi règne. L'engagement personnel reste papillonnant. La défiance vis-à-vis du politique est très vive. L'Etat se désengage en partie de ses responsabilités envers les associations, les laissant aux collectivités locales sans pourtant armer ces dernières. Les appels d'offre se généralisent à tous niveaux. La concurrence entre associations est vive, leurs valeurs traditionnelles s'effritent. Les bénévoles fuient car refusant de s'engager dans des luttes commerciales. Cependant de nouveaux « besoins d'association » se créent en raison de la multiplication des exclusions et les associations de consommateurs retrouvent un rôle-clé. Les regroupements associatifs d'employeurs prennent le pas sur les regroupements par affinité. Ce sont les plus jeunes qui portent la contestation au sein de collectifs éphémères sans beaucoup d'efficacité. Ils entrent souvent en conflit avec les grandes structures trop préoccupées par leur survie propre pour dégager temps et financements pour des réflexions communes sur leur avenir. **Les associations renoncent de fait à jouer un rôle politique.**
- **Scénario 2 – Vers la Big Society :** Pour réduire les dépenses publiques et gagner en efficacité, l'Etat délègue nombre de missions d'intérêt collectif aux collectivités locales, en vue de les confier ensuite à la société civile comme l'a fait David Cameron avec la Big Society. De fait, en leur imposant normes et contrôles sans transfert des moyens, les associations sont instrumentalisées. Cependant la reconnaissance de leur professionnalisme est à l'origine de nouveaux engagements associatifs mais conduit rapidement à l'épuisement des bénévoles devant des tâches trop normées. Les territoires sont mis en compétition. L'espace social se fragmente, l'ostracisme à l'égard de certaines personnes se développe. Lorsque la structuration locale des associations est forte, elles pèsent sur les politiques publiques mais sans pouvoir étendre leur influence à l'échelle nationale. La capacité d'innovation ne se développe plus que dans les marges. **Accaparé par ses responsabilités d'employeur, le mouvement associatif devient un syndicat de défense des intérêts du secteur, ce qui ne peut entraîner l'adhésion des associations nouvelles.**
- **Scénario 3 – A l'ère du développement pluriel :** Marchandisation et recul de la puissance publique perdurent mais sont contenus. L'essentiel de la protection sociale est préservé même si une part est faite à l'individualisation des couvertures. L'acte III de la décentralisation, la rénovation du dialogue social et les progrès du dialogue civil permettent de développer un gouvernement par le débat, d'abord à l'échelon local. Les entreprises s'impliquent délibérément dans leurs responsabilités sociétales et recherchent des alliances avec les associations ; l'économie sociale et solidaire, y compris l'entrepreneuriat social, devient une force économique et politique reconnue. Les modèles économiques coexistent, se font concurrence mais leurs frontières sont poreuses. Matures, les associations apportent des réponses élaborées avec l'ensemble des partenaires économiques sur la base de diagnostics locaux. Le territoire après avoir été le lieu de la résistance est devenu celui de la construction de nouvelles réponses sociales et économiques notamment pour ce qui concerne l'accompagnement des individus. Performantes et utiles, elles deviennent attractives pour des bénévoles de tous âges à la recherche d'efficacité et de sens dans leurs engagements. Plus professionnelles, elles expérimentent, pour améliorer leur gouvernance et trouver un équilibre des pouvoirs entre ses différentes parties prenantes (militants, bénévoles, salariés, bénéficiaires...). La diversité associative s'épanouit et participe à la transformation de l'espace politique et économique et non seulement à la régulation de certains des effets négatifs du marché. **Dans ce scénario, les associations sont plus unies et affirment leur rôle dans ces changements qui les bousculent cependant.**

○ **Scénario 4 – La société inventive** : Avec le développement de l'économie de la connaissance, une plus grande fluidité entre les formes d'entreprises se développe, on est dans l'économie plurielle, et les nouveaux modèles d'organisation transforment en profondeur le rapport à l'activité productive. Apparaît ainsi un individu plus autonome, plus relationnel, plus créatif. Il exige de participer et de construire, en toute situation, un rapport contractuel authentique respectant sa singularité. En répondant les premières à cette exigence de développement du « pouvoir d'agir », les associations renouvellent leur légitimité propre et la renforce en organisant la société civile hors des institutions tutélaires et au-delà des contraintes de la société marchande. Sur les territoires, elles prennent l'initiative d'un développement local plus horizontal, selon le modèle du cluster (mutualisations de fonctions support et de compétences autour d'un projet commun). Les acteurs parviennent ainsi à développer des logiques transversales qui bousculent les regroupements sectorisés et institués qui sont mis en cause. **Malgré ces tensions et les risques certains de balkanisation, le mouvement associatif est reconnu comme acteur à part entière.**

Au croisement de ces 4 scénarios se situe le concept de « communauté d'action », que la Fonda souhaite accompagner. Pouvez-vous nous le décrire ?



Y.B. : La communauté d'action désigne une forme émergente de l'action collective dans laquelle des individus appartenant à des institutions, des groupes ou des métiers différents entreprennent d'agir ensemble sur un objectif défini en commun. Créer une communauté d'action, c'est s'associer au-delà des limites habituelles de l'association, c'est élargir l'horizon de l'action, c'est créer les conditions d'un nouveau pouvoir d'agir. A ce titre, le potentiel de transformation de la société par le numérique, le potentiel d'accélération, pour casser les cloisonnements, est considérable. Les associations et la société civile en général ont un rôle moteur dans le développement de ces communautés d'action : donner un vocabulaire, un langage et une visibilité. Le renouveau démocratique viendra de là.

3 LES DÉFIS OPÉRATIONNELS ET ORGANISATIONNELS DES ASSOCIATIONS

ZOOM

A LA RECHERCHE DE SOLUTIONS AUX DIFFICULTÉS QUOTIDIENNES DES ASSOCIATIONS

RESOLIS

Dans l'exercice d'écriture qu'elle propose, RESOLIS encourage les acteurs de terrain à partager d'une part les difficultés et obstacles rencontrés durant la mise en œuvre de leur initiative et d'autre part les solutions adoptées pour y remédier. Dans les 277 initiatives locales étudiées dans le cadre du programme « Pauvreté France », 4 difficultés ont été signalées quasi-systématiquement dans les fiches publiées dans l'Observatoire RESOLIS.

26,3% des porteurs de projet ont évoqué la **fragilité de leurs financements**. 17,7% gèrent un budget inférieur à 25 000€. Beaucoup ont engagé une réflexion d'autofinancement.

La **fidélisation des bénévoles** est un autre sujet de préoccupation. 10,1% des initiatives observées fonctionnent sans salarié.

12% ont exprimé des difficultés liées à la **logistique** (pas de local pour se réunir, des locaux trop petits pour stocker, transports...).

Beaucoup évoquent le manque de **visibilité** de leurs activités. Les acteurs font plus spontanément appel à leurs partenaires pour communiquer plutôt qu'au mécénat de compétences ou au pro bono.



Entretien avec

CÉCILE BAZIN

Directrice et fondatrice du réseau associatif
Recherches & Solidarités

www.recherches-solidarites.org



A PROPOS DU BÉNÉVOLAT...

Quelles nouvelles formes de bénévolat observe-t-on aujourd'hui ?



C.B. : Précisons tout d'abord que bon nombre de bénévoles hésitent à parler de bénévolat et préfèrent utiliser les termes d'« action », de « coups de main », pour éviter d'entrer dans une sorte de statut qu'ils ne revendiquent pas. D'ailleurs, dans toutes les enquêtes que Recherches & Solidarités mène sur le sujet, nous parlons du « **don de temps au bénéfice d'une association** ».

Rappelons les deux formes classiques, consistant en une action régulière pour les personnes qui ont une fonction précise (gouvernance, gestion, animation, accompagnement) ou en une action ponctuelle à l'occasion d'une manifestation, par exemple. Deux formes nouvelles apparaissent, qui peuvent se cumuler : « **la mission bénévole** », permettant à une personne de mettre son savoir-faire à la disposition d'une association qui a un besoin précis et relativement ponctuel (rénover son site, créer une page Facebook, apporter des conseils juridiques ou techniques sur un point précis, repeindre ses locaux...). Ces missions sont réalisées par des professionnels ou des étudiants qui souhaitent mettre à disposition leurs compétences acquises au service d'un projet associatif. Elles peuvent aussi être menées par des personnes ayant acquis un savoir-faire par ailleurs. **L'autre forme d'intervention a été rendue possible par Internet.** Elle permet à un bénévole régulier ou à celui qui réalise une mission bénévole, d'intervenir aux moments qu'il ou elle aura choisis (comptabilité, présence de l'association sur les réseaux sociaux, montage vidéos, demande de subventions...). Les interventions s'en trouvent facilitées, encouragées et démultipliées. Dans la dernière enquête que nous avons menée avec Solidatech (à paraître en novembre 2016), 60% des responsables d'associations font le constat que le numérique a un impact positif sur l'implication des bénévoles.

A quels besoins répondent-elles ?



C.B. : Au plan qualitatif, ces nouvelles formes de bénévolat répondent aux besoins de mieux en mieux identifiés par les associations ; elles apportent souvent des compétences sur un sujet précis, parfois pointu, face auquel elles ne sont pas armées. Au plan quantitatif, ces nouvelles formes d'intervention permettent d'accueillir de « nouveaux bénévoles ». **Ils viennent renforcer la ressource humaine bénévole qui est exclusive dans plus de 85% des associations n'ayant pas les moyens ou le projet de recruter un salarié¹.** Elles répondent également aux attentes de nombreux citoyens en recherche d'actions et de projets solidaires. Rendant service aux associations, ils trouvent aussi leur compte, notamment en termes d'épanouissement personnel et de développement de leurs compétences. Notons en outre que ces nouvelles formes de bénévolat sont une excellente façon, pour les personnes à faible disponibilité ou à faible mobilité de se mobiliser socialement.

Quelles mutations de l'engagement des bénévoles sont à relever ?



C.B. : La plus importante, que nous observons au travers de nos enquêtes annuelles, c'est sans doute la prise de conscience de ce que l'on appelle les « motivations (et les satisfactions) pour soi », venant très utilement compléter les « motivations pour les autres », bien connues, mais qui ne suffisent plus vraiment. **Même si les générations aînées ont encore parfois un peu de mal à reconnaître clairement le plaisir qu'elles éprouvent dans leur action bénévole, l'idée se répand de plus en plus de la nécessité d'un retour personnel gratifiant pour une action réussie et si possible durable.** S'épanouir personnellement, rencontrer les autres et mettre en place des coopérations efficaces et conviviales, se former, y compris sur le terrain, pour développer ses compétences, découvrir des univers nouveaux... autant de motivations et de satisfactions qui viennent conforter la motivation première : « **se sentir utile pour les autres** ». Les associations n'insistent pas encore assez sur cet aspect des choses. Il est vrai qu'elles ont désormais à **gérer des bénévoles plus exigeants, plus mobiles aussi, d'un projet à l'autre...** Y compris de la part des seniors, de plus en plus nombreux à tenter de concilier leurs engagements associatifs avec les solidarités familiales et les sollicitations de voyages et de loisirs qui s'offrent à eux. Mais les associations n'ont pas vraiment le choix et doivent s'adapter et positiver pour tenter de recruter de nouveaux bénévoles et de fidéliser celles et ceux qui sont dans leurs rangs. Fort heureusement, elles peuvent s'appuyer sur une « envie d'agir » exprimée par de plus en plus de français, notamment les plus jeunes.

1. *Le paysage associatif français. Mesures et évolutions, 2ème édition Dalloz Juris Associations, 2013. Enquête du centre d'économie de la Sorbonne 2011-2012.*

Elle s'exprime par exemple dans leur engagement associatif : en 2010, 16% des moins de 35 ans étaient bénévoles dans une association, ils sont aujourd'hui 21% ; les « 35 – 49 ans » ont, eux, gagné 8 points, passant de 17% à 25 %².

Peut-on mesurer l'impact du bénévolat ?



C.B. : Au plan national, le Centre d'économie de la Sorbonne estimait le **volume de travail bénévole à 1 072 000 emplois équivalent temps plein en 2011**. Et cette évaluation serait supérieure aujourd'hui, dès lors que la proportion de français bénévoles en association est passée de 22,6% en 2010 à 25% en 2015². A l'échelle des associations, elles peuvent – et elles sont de plus en plus nombreuses à le faire - enregistrer les contributions volontaires dans leurs comptes annuels ou donner une information dans l'annexe dès lors qu'elles présentent un caractère significatif. L'enregistrement, en utilisant les comptes de classe 8 (« comptes spéciaux »), suppose que l'association dispose d'informations sur le temps passé par les bénévoles et qu'elles puissent exprimer leurs participations en euros, au SMIC horaire ou pour une fonction salariée équivalente. Quand elle ne peut pas quantifier ou valoriser ces contributions volontaires, l'association peut toujours mentionner l'information dans l'annexe, en fonction de leur nature et de leur importance.

C'est essentiel pour une bonne approche de la réalité associative et pour une belle reconnaissance de l'action des bénévoles. Dans tous les domaines, les bénévoles permettent aux associations de réaliser des actions socialement indispensables, au-delà de l'action publique. Malheureusement, les élus, au plan national comme au plan local, ne réalisent pas assez que l'action bénévole présente un magnifique effet de levier par rapport aux subventions que reçoivent les associations, multipliant leur efficacité par trois ou quatre.

A PROPOS DE LA RÉVOLUTION NUMÉRIQUE...

Quel est l'impact du numérique sur les pratiques des associations ?



C.B. : Outre la possibilité d'intervenir à distance, l'impact du numérique est important, tant pour ce qui concerne la gestion et l'animation des associations, que pour ce qui concerne les relations facilitées entre les bénévoles, les éventuels salariés et les adhérents. Sans oublier la communication externe, via les réseaux sociaux notamment, permettant aux associations de se faire connaître et de rechercher des nouveaux adhérents, des nouveaux bénévoles et aussi des donateurs. **Longtemps perçu par les associations uniquement sous l'angle de la communication, comme un moyen d'améliorer sa visibilité et sa notoriété, le numérique est de plus en plus pris en considération également pour ses effets positifs en termes d'organisation, d'efficacité et de gouvernance.** Encore faut-il y avoir recours à bon escient, et s'assurer de la cohérence des objectifs recherchés, comme des moyens utilisés, avec le projet associatif.

On parle de fossé ou fracture numérique : de quoi s'agit-il ? Le monde associatif est-il concerné ?



C.B. : Le monde associatif est bien sûr concerné. Dès lors que le numérique a franchi le pas d'une association, toutes les parties prenantes, dirigeants, bénévoles, salariés le cas échéant, adhérents doivent disposer d'un « bagage minimum » pour continuer d'être informés et d'être associés à l'activité et aux projets. Tous n'ont pas la même facilité ou l'envie de s'appropriier ces nouveaux outils. Et ce n'est pas forcément une affaire de générations. Les travaux que nous avons menés en 2013 sur le sujet montraient déjà que les responsables

2. Baromètre IFOP pour France Bénévolat et Recherches & Solidarités, enquêtes 2010 – 2013 – 2016. Résultats publiés dans La France bénévole, 13ème édition annuelle, juin 2016.

d'associations, parmi lesquels on trouve de nombreux retraités, utilisaient davantage le numérique que les jeunes bénévoles (pour rédiger des comptes-rendus, préparer des demandes de subventions...). Quand fracture numérique il y a dans une association, cela peut constituer un réel problème et avoir des conséquences dommageables. Certaines personnes historiquement très impliquées peuvent se trouver écartées des échanges en interne et des circuits de décisions. On a vu des organigrammes parallèles se mettre en place, avec une prise de pouvoir – volontaire ou non – par les membres qui maîtrisent les outils numériques. Tout cela peut faire naître des conflits entre les membres et conduire à des situations irréversibles pour l'association. Il est donc important que personne ne soit oublié et qu'au moins les décisions de recourir au numérique soient partagées par tous.

A PROPOS DE NOTRE SOCIÉTÉ VIEILLISSANTE...

Les liens intergénérationnels : quelle(s) réalité(s) pour le monde associatif ?



C.B. : Même si nombre d'associations sont relativement spécialisées en direction de telle ou telle génération, depuis la petite enfance jusqu'aux aînés, ces organismes peuvent être un lieu convivial et collaboratif permettant des échanges riches entre acteurs ou adhérents de tous âges. Nos enquêtes montrent à quel point les seniors ont le souci de transmettre leurs savoirs. C'est pour certains une forte motivation à agir bénévolement. En parallèle, le milieu associatif est de plus en plus perçu comme un lieu d'acquisition de compétences, et les jeunes y sont particulièrement sensibles. Cela constitue une belle occasion de tisser et de renforcer les liens entre les générations. Sans compter que les jeunes, de leur côté, peuvent initier les aînés aux outils numériques qui se renouvellent en permanence. Ces échanges intergénérationnels sont certainement plus fréquents et plus faciles dans des associations locales, impliquées dans un quartier ou un village. Dans une société qui se cherche et qui doute, qui a tendance aussi à cloisonner, voire à exclure, le secteur associatif a un rôle essentiel à jouer.



4 LES ACCOMPAGNEMENTS : DE L'APPROCHE D'ASSISTANAT À L'AUTONOMIE

ZOOM

LEVIERS POUR VALORISER LES INDIVIDUS ET PRÉSERVER SA DIGNITÉ DANS LES PROJETS D'ALIMENTATION SOLIDAIRE

RE
SOL
IS

En 2012 selon l'INSEE, 8,5 millions de personnes, soit 13,9% de la population vivaient sous le seuil de pauvreté en France. Aujourd'hui, selon des estimations établies par la Banque Alimentaire, **6 millions de personnes seraient en situation de précarité alimentaire en France**, et environ **3,9 millions de personnes auraient recours à l'aide alimentaire**, comme l'indiquent les chiffres de la Direction Générale de la Cohésion Sociale de 2014. En 2016, RESOLIS a donc choisi d'approfondir la thématique de la précarité alimentaire en analysant un échantillon d'une cinquantaine d'initiatives locales, avec l'aide d'étudiantes de Sciences Po¹.

Face à cette situation, les projets d'alimentation solidaire prennent des formes variées allant de la distribution d'aliments à grande échelle jusqu'à des formes plus locales d'inclusion à la fois alimentaire, sociale et économique. En effet, l'aide alimentaire constitue un système à deux vitesses, avec d'une part l'aide alimentaire classique, purement distributive, et d'autre part une aide plus militante, ayant souvent une portée davantage locale et cherchant à engager le bénéficiaire dans le processus, en le valorisant dans le cadre de la promotion d'une alimentation équilibrée, responsable et durable. L'aide alimentaire ne consiste pas seulement en l'offre de ressources alimentaires mais aussi en une démarche de solidarité sociale. Les initiatives que nous avons étudiées, se fondent sur une volonté de lutter contre les fractures sociales et l'isolement des personnes en situation de précarité à travers une certaine forme d'aide alimentaire, plus inclusive. Le caractère innovant des initiatives réside dans la volonté des responsables de ces programmes d'éviter le sentiment d'assistanat des personnes en situation de précarité et de passer d'une logique distributive à une logique participative, voire à dépasser le concept d'aide alimentaire. Cela exige une volonté forte de la part des responsables associatifs de comprendre les besoins des personnes en situation de précarité et d'y répondre en les intégrant au fonctionnement des initiatives. Il est également nécessaire que les acteurs publics continuent à soutenir des projets qui apportent des réponses globales aux questions alimentaires, sans se contenter de s'adresser à un public que l'on définirait par ses ressources financières. Il reste donc encore beaucoup à faire pour mieux lutter contre la précarité alimentaire tout en préservant la dignité des individus.

1. Fiona Kinniburgh, Claire Latouche, Anna Valdebouze et Louise Véron



Entretien avec

BENOÎT CALMELS

Délégué général de L'Union Nationale des Centres
Communaux et intercommunaux d'Action Sociale (UNCCAS)²

www.unccas.org



Comment expliquez-vous que la reconstruction du lien social soit au cœur de toutes les initiatives locales ?



B.C. : Le terme lien social est un peu galvaudé. Paradoxalement, c'est souvent le cas lorsqu'on parle de ce type de notions pourtant fondamentales en matière de vivre ensemble. Dans le champ social, de nombreuses initiatives sont en effet portées par les acteurs locaux, publics ou associatifs. Bien que notre système de protection sociale fasse son office de filet de sécurité, on ne peut pas tout en attendre. Chacun, à son niveau et sur son territoire, peut voire doit contribuer à faire vivre la solidarité au quotidien. **Or, qui dit lien social dit maillage territorial, proximité, écoute, adaptabilité...** Autant de mots clés qui font écho à une demande sociale qui a elle-même beaucoup évolué ces dernières années. Le marché du travail renvoie à des situations économiques parfois très tendues sur certains territoires. Il faut aussi compter avec l'isolement social et/ou géographique ; la désertification médicale ; des difficultés de nombreux publics en précarité en termes de mobilité, etc. La demande sociale s'exprime ainsi de multiples façons, dans des configurations territoriales elles-mêmes multiples. **Cette demande sociale complexe et multiforme réinterroge notre capacité collective à y répondre** et par là-même l'objectif de lien social dont nous avons tous à gagner qu'il soit maintenu, conforté, préservé. Nos 4 000 centres communaux et intercommunaux d'action sociale (CCAS/CIAS) adhérents, dont l'action couvre 48 millions de citoyens en métropole et outre-mer, le savent bien. Acteurs publics investis d'une mission de prévention et de développement social sur leur commune/intercommunalité, les CCAS/CIAS ont cette capacité d'initiative mais aussi d'analyse des besoins et de coordination au plan local. Car il ne s'agit pas simplement de faire preuve d'initiatives. Encore faut-il que celles-ci se fassent à bon escient, se complètent et répondent aux préoccupations des habitants. Le manque de moyens généralisé ne supporte pas la dispersion des initiatives. Celles-ci doivent se conjuguer.

Comment les bénéficiaires sont-ils intégrés et impliqués dans les dispositifs d'aide ? Quelles difficultés rencontrées et quels progrès pourraient être réalisés ?



B.C. : Les centres communaux d'action sociale (CCAS) ont cette particularité, quasi unique en Europe, de voir leur conseil d'administration composés à part égale d'élus municipaux et de représentants de la société civile et/ou associatifs. Les bénéficiaires ont donc naturellement voix au chapitre ! Cette participation des associations à la gouvernance du CCAS permet d'améliorer la réponse apportée aux usagers. Au-delà de cette particularité, **de nombreux CCAS ont mis en place des comités d'usagers, des groupes de parole ou des ateliers pour associer en amont les bénéficiaires aux dispositifs mis en place.** Les usagers du CCAS sont des citoyens comme les autres. Leur parole doit être entendue et respectée.

De la même manière, l'UNCCAS participe cette année, avec la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS), à l'expérimentation du coffre-fort numérique dans laquelle une douzaine de CCAS sont engagés. Le but : définir les usages de l'outil, auprès des bénéficiaires et des travailleurs sociaux mais aussi les modalités d'accompagnement nécessaires.

2. L'UNCCAS regroupe plus 4 000 CCAS/CIAS adhérents (7 000 communes) dont l'action concerne 70% de la population. Les CCAS et CIAS, établissements publics locaux, ont un rôle de prévention et de développement social dans leur commune/intercommunalité. Ils gèrent de nombreux équipements et services de proximité en direction des familles, des personnes en difficulté, des personnes âgées

Le Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et les exclusions (CNLE) recommande lui aussi, en amont de toute démarche impactant l'accès aux droits sur les territoires, d'associer les acteurs locaux et les usagers, en portant parmi ceux-ci une attention particulière aux personnes en situation de précarité ou d'exclusion sociale.

Cela dit, dès lors que l'on parle de participation des usagers, il faut aussi veiller à ne pas encourager une forme de professionnalisation de certains d'entre eux, lesquels ne sont d'ailleurs pas forcément représentatifs de telle ou telle population.

Comment l'« empowerment » (capacitation ou autonomisation en français) est-il pris en compte par les travailleurs sociaux ?



B.C. : Au quotidien, les travailleurs sociaux des CCAS ont pour habitude de faire non pas « à la place de » mais avec les personnes qu'ils accompagnent. A titre d'exemple, l'un des lauréats de l'édition 2016 du Prix de l'innovation sociale locale - décerné par l'UNCCAS depuis plus de dix ans - a été reconnu pour son action en matière d'aide alimentaire. **L'action portée par le CCAS de Valenciennes - mais d'autres CCAS portent des actions similaires - a une vocation à la fois sociale et environnementale.** Elle promeut le développement d'une culture maraîchère biologique et la préservation de la biodiversité sur 3 sites urbains gérés de manière collective et participative par et avec un public en grande difficulté sociale. Les personnes sont encadrées par du personnel technique diplômé du CCAS qui encourage chacun des bénéficiaires à s'approprier la démarche. Au-delà de la culture de produits sur les sites, des ateliers sont organisés autour de différentes thématiques : le développement durable et la biodiversité, la promotion et l'éducation à la santé, la cuisine solidaire, etc. En parallèle, un accompagnement individuel renforcé est effectué auprès des bénéficiaires cultivateurs pour développer leur insertion par le logement et soutenir la remobilisation personnelle vers l'emploi. Chaque personne se voit délivrer « un livret de parcours de l'acteur de l'insertion ». Les produits récoltés sont quant à eux partagés entre les cultivateurs, consommés lors des tables solidaires et distribués dans certaines associations d'urgence sociale.

D'autres exemples sont portés ou accompagnés par les CCAS en matière d'auto-réhabilitation de logement, d'insertion, etc. **De nombreux CCAS ont également mis en place des ateliers d'estime de soi, des ateliers sportifs pour aider les personnes à retrouver et avoir confiance dans leurs capacités.** A chaque fois, la personne est au cœur du dispositif. **Le CCAS est là pour accompagner. Mais au final, c'est bien la personne elle-même qui agit pour sa propre insertion ou réinsertion, son autonomie.**

SANS A_
AVEC HISTOIRE_

PORTRAIT DE BRIGITTE PERDUE DANS LA BOUTEILLE

Cela fait des semaines que la devanture du Monoprix de Mouton-Duvernet, dans le XIV^e arrondissement, est devenue l'abri d'infortune de Brigitte. A 20 ans, sa vie bascule. [...] Jugée, Brigitte prend dix ans de prison pour complicité de meurtre. [...] elle ne quitte la prison qu'à l'âge de trente ans.

En sortant, le choc est rude. Impossible de se réinsérer et de trouver du travail. « *Pourtant j'ai plein de diplômes!* » [...] Brigitte erre depuis huit années dans le quartier d'Alésia : « *C'est mon trottoir, c'est ma vie* ». Ses compagnons, la bouteille et depuis trois ans, le sida. [...] Selon le degré d'alcool qu'elle a absorbé et l'heure de la journée, Brigitte est d'humeur tantôt joviale, tantôt triste. Les jours où elle y croit encore, elle jure qu'elle va arrêter l'alcool et enfin retourner à Granville pour voir ses enfants et petits-enfants. C'est son rêve, être avec les siens qu'elle n'a pas vus depuis au moins quatre années. Mais **les moments de lassitude sont aussi son pain quotidien**. Brigitte a beau avoir fait trois cures, elle n'arrive pas à s'en sortir.

Extrait du texte de Lauriane Clément publié le 25 juin 2015

© Martin Varret

5 DES PARTENARIATS POUR RÉPONDRE EFFICACEMENT AUX PROBLÈMES DE PRÉCARITÉ

ZOOM

L'ENJEU CLÉ DES PARTENARIATS MULTI-ACTEURS

RESOLIS

La précarité énergétique et le décrochage scolaire, deux des domaines étudiés par RESOLIS, sont des phénomènes aux causes multiples et transverses : faiblesse des revenus, coût de l'énergie, état du bâti et des équipements pour le premier ; difficultés cognitives, manque de confiance en soi et/ou de sens pour les apprentissages, problèmes sociaux, familiaux, économiques, etc. pour le deuxième. Cette multi-causalité entraîne la nécessité de mettre en place des solutions partenariales impliquant des compétences diverses, pour orienter au mieux les publics vers les solutions les plus adaptées.

Le besoin d'agir en plus grande complémentarité entre les associations, les collectivités locales, les acteurs économiques et les services sociaux publics apparaît comme une évidence. Les acteurs interrogés par RESOLIS (près de 140), conscients de l'enjeu clé représenté par les partenariats multi-acteurs, citent fréquemment la concertation, la coordination et la mutualisation comme des critères de succès indispensables au déploiement d'un dispositif efficace. Mais, d'après leur expérience, cette approche partenariale est parfois difficile à mettre en œuvre en raison de la multiplicité des acteurs, du cloisonnement entre des sphères peu habituées à coopérer, du manque de temps et parfois d'intérêt, de l'inertie face aux changements.

Plusieurs pistes sont données par les acteurs de terrain pour surmonter ces difficultés et enclencher la dynamique collaborative : **créer une cartographie des acteurs, formaliser un réseau avec un animateur et un comité de suivi, réaliser des outils pratiques à diffuser** (plaquettes, logiciels de travail collaboratif...), **organiser des temps de rencontre** et de **formation**, etc.

Reste à savoir qui doit impulser et gérer au quotidien ces partenariats.



Entretien avec

LAURENCE WEBER

Directrice générale du RAMEAU

www.lerameau.fr



La dynamique partenariale est-elle un facteur de réussite pour une action de terrain ?

L.W. : Avant de répondre à cette question, il est important de signaler que **69% des Français, 81% des dirigeants d'entreprises et 86% des responsables associatifs réclament un « devoir d'alliances » pour réduire les fragilités et créer de nouveaux moteurs de croissance et d'emplois**. Quelles sont les priorités identifiées ? Notre programme d'études PHARE¹ permet de mieux connaître les fragilités perçues en territoire par

1. Programme d'études PHARE piloté par l'Observatoire des partenariats : PHARE-Citoyens (Comisis-OpinionWay, septembre 2015), PHARE-Entreprises (Comisis octobre 2015), PHARE-Associations (Comisis, novembre 2015)

les différents acteurs (citoyens, associations, entreprises et maires). Il éclaire aussi sur les réponses que les partenariats associations/entreprises peuvent y apporter.

Le Programme PHARE porte sur Les 16 domaines suivants, représentatifs des enjeux économiques, sociaux, sociétaux et environnementaux.

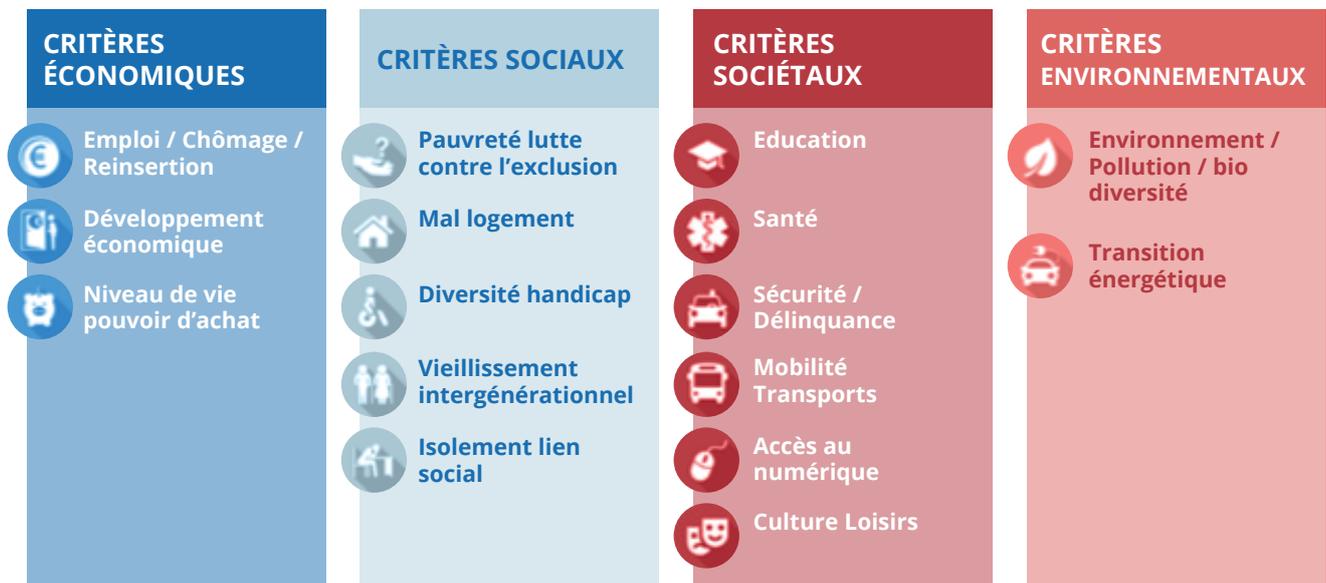


Figure 1. Les fragilités : 16 domaines autour de 4 critères

L'emploi est la fragilité prioritaire en territoire pour les citoyens (46%), les dirigeants associatifs (60%) et les dirigeants d'entreprises (34%). Viennent ensuite la sécurité puis le niveau de vie pour le citoyen, le vieillissement et le lien social pour les associations ainsi que la pauvreté et le niveau de vie pour les entreprises. Tous se rejoignent pour dire que les alliances entre associations et entreprises sont un moyen de répondre à ces défis : l'emploi est la première thématique de co-construction puis toutes sont citées à des degrés variables (développement économique, santé, mobilité, environnement, pauvreté, éducation...). C'est sur les territoires que s'incarne cette dynamique, et il est important de comprendre les spécificités de chacun pour bien observer le mouvement qui émerge.

Le programme PHARE démontre que la dynamique partenariale est attendue par tous, et partout en France, chacun en fonction de ses particularités propres. Elle permet d'ores et déjà de construire des solutions novatrices face aux défis du XXI^{ème} siècle. Il convient d'observer ce mouvement avec attention car il est porteur d'innovation, de performance des organisations, mais aussi de confiance en notre capacité collective à répondre aux défis actuels.

Au-delà de ces études, l'écoute des initiatives existantes dans différentes régions, départements, pays ou communes en France comme la lecture des exemples présentés dans ce numéro de RESOLIS, nous font partager le même constat : **de plus en plus d'actions de terrain sont menées par des femmes et des hommes venant d'organisations différentes**. Au-delà de l'engagement citoyen de chacun, ce sont les organisations qui s'impliquent ensemble. Les structures d'intérêt général, les entreprises, mais aussi les organisations publiques (collectivités territoriales, services déconcentrés de l'état...), les universités. Pourquoi cette tendance structurelle ? Car **ces différents acteurs savent qu'ils ne vont pas (ou plus) pouvoir répondre seuls à leurs enjeux, et qu'ils seront plus efficaces en mêlant leurs compétences, ressources et savoir-faire** ; le fameux 1+1=3. C'est compréhensible pour les structures d'intérêt général, dont la vocation est de réduire des fragilités. Mais pourquoi les entreprises se mobilisent-elles ? Bien au-delà de l'amélioration de leur image, elles cherchent à favoriser leur ancrage territorial, à renforcer leur performance et être source d'innovation pour inventer avec d'autres des solutions adaptées aux nouveaux besoins².

C'est donc bien sur les territoires, partout en France, que l'on trouve une multitude de partenariats entre structures venant de différents univers, car elles partagent ce territoire, son histoire et cet espace commun de vie et de projets.

Quels sont les ingrédients d'un partenariat réussi ?



L.W. : Il n'y a pas de recette miracle pour réussir un partenariat. En revanche, une décennie de recherche empirique sur les partenariats, quelle que soit leur nature et leur « ancienneté », permet de dégager 3 enseignements issus de l'expérience des pionniers de ces nouvelles alliances.

○ La première recommandation est d'**inciter chaque organisation à clarifier en amont, d'une part ses propres objectifs et d'autre part la contribution au bien commun qu'elle va rechercher en se rapprochant de ce partenaire**. Cette contribution au bien commun va se traduire très concrètement sur le territoire où se réalise ce partenariat (nombre de bénéficiaires touchés, d'emplois créés...).

○ La deuxième est de **savoir se donner le temps** : le chemin pour atteindre l'objectif n'est pas forcément prévisible et il prendra parfois des sentiers sinueux, un peu plus longs, mais qui permettent de l'atteindre plus sûrement.

En troisième lieu, nous recommandons aux acteurs se lançant dans l'aventure d'apprendre à **faire « le pas de côté » indispensable pour comprendre la richesse de l'autre angle de vue**.

Ces 3 recommandations sont les invariants pour toutes les organisations se lançant dans un partenariat. Si ces 3 ingrédients sont réunis, alors le chemin sera fructueux. Pas forcément simple, mais forcément riche. De nombreux témoignages d'actions terrain menées à plusieurs voix, donnent le sentiment de ne plus savoir qui est porte-parole de la structure d'intérêt général ou de l'entreprise, tant le chemin a été fructueux ! **Cette convergence des chemins et cet apprentissage réciproque de nouveaux modes d'actions est un réel atout pour affronter les mutations qui demandent une adaptation permanente.**

Quel est l'état des lieux des relations entre le monde associatif et les entreprises aujourd'hui ?



L.W. : Le mouvement est en marche, et se renforce depuis quelques années. C'est une réalité aujourd'hui pour 38% des associations (52% pour les associations employeuses) et 37% des entreprises de 10 salariés et plus. C'est respectivement 7,5 et 9 points de plus en 5 ans, marquant ainsi un réel développement des relations partenariales. Ainsi, **c'est plus de 1,2 millions de partenariats qui existent à ce jour en France**.

Cette réalité est présente partout en France, avec un taux de présence des partenariats variable selon les régions. Le schéma suivant représente le pourcentage des établissements menant des partenariats avec les structures d'intérêt général (associations d'intérêt général, fondations, entreprises d'insertion) dans les 12 régions.

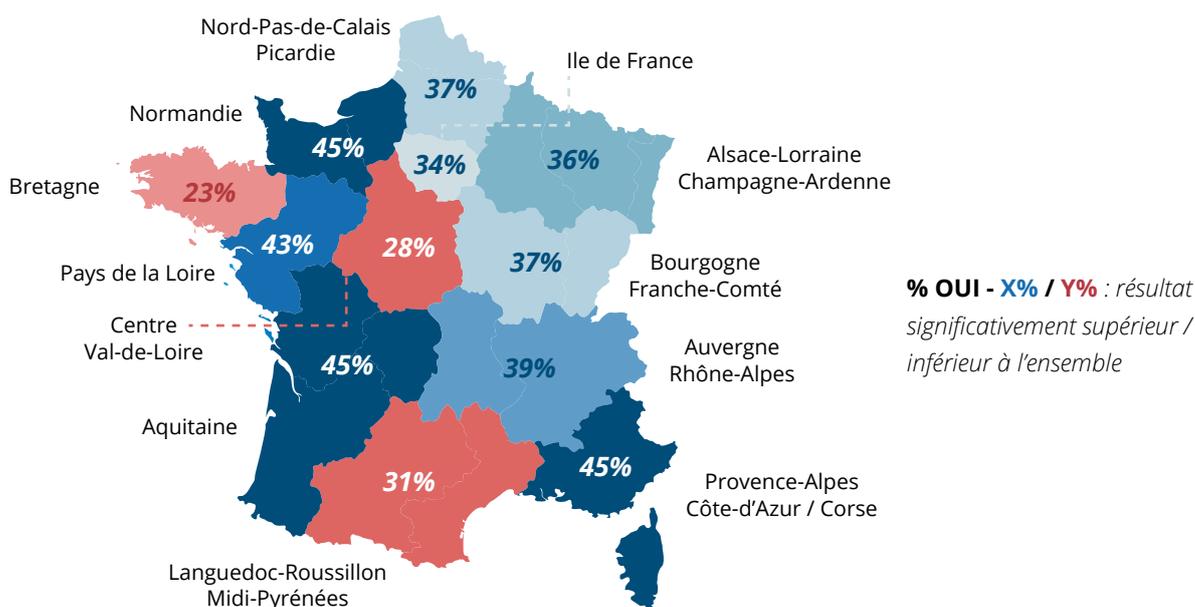


Figure 2. Taux de présence des partenariats (Source : Le Rameau 2015)

La diversification des formes de partenariats est, elle aussi, notable. Elles se structurent autour de 4 types : **le mécénat, les pratiques responsables, la coopération économique et l'innovation sociétale.**

Si l'on se place du point de vue des associations, **67% des associations ayant des partenariats bénéficient du mécénat de l'entreprise**. Les pratiques responsables représentent 29% des partenariats pour les associations. Enfin, l'innovation sociétale (26%) et la coopération économique (25%) sont des modes de partenariats en émergence.

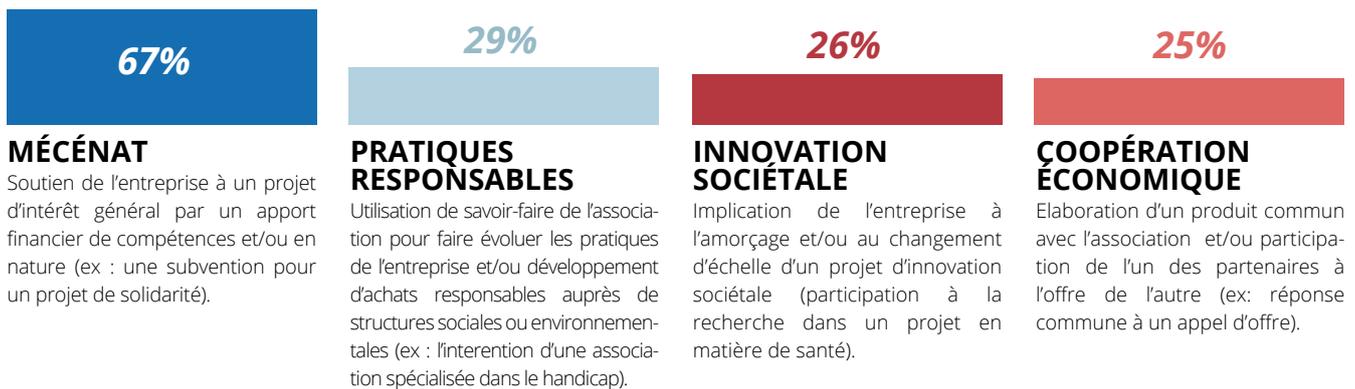


Figure 3. Les fragilités : 16 domaines autour de 4 critères

Quelles sont les dynamiques partenariales inspirantes aujourd'hui en matière de lutte contre les précarités ?



L.W. : Pour lutter contre les précarités, les entreprises sont de plus en plus nombreuses à faire du mécénat, mais aussi à développer des pratiques responsables, comme les achats responsables, notamment auprès de structures d'insertion. Ceci est valable aussi bien pour les grandes entreprises que pour les petites, voire très petites. Il est important de rappeler que les actions des structures d'intérêt général qui œuvrent contre la précarité ont besoin de ces formes « simples » mais essentielles de partenariats, qui sont souvent une première étape vers des collaborations plus étroites.

Les coopérations économiques, la plupart du temps réalisées entre structures de petites ou moyennes tailles, représentent une dynamique remarquable... quand on les connaît, car elles sont souvent réalisées sans communication. Les échanges entre « projets entrepreneuriaux » permettent, une fois la confiance établie, d'adapter les process, d'intégrer des collaborateurs de chaque organisation, bref de faire en sorte que chaque organisation soit gagnante sur le long terme et que cela permette de proposer plus de postes d'insertion par exemple. C'est le cas du torréfacteur SATI en Alsace avec Les jardins de la montagne verte³.

La dynamique la plus récente est autour du **changement d'échelle d'une innovation associative**⁴. Comment les partenaires privés peuvent-ils se mobiliser sur des enjeux sur lesquels ils sont concernés et peuvent devenir de réels contributeurs au déploiement de l'initiative à grande échelle. De grandes organisations s'impliquent pour expérimenter de nouveaux modèles d'actions : Par exemple sur la téléphonie solidaire, SFR et EMMAUS défis ont inventé ensemble une solution adaptée aux plus fragiles, sur la précarité énergétique, EDF et d'autres grandes entreprises ont soutenu Unis-Cité sur le déploiement du projet « Médiaterre » qui vise à aider des familles dans les quartiers populaires à adopter des éco-gestes et à réduire leur facture énergétique. Il est intéressant de souligner que cette innovation a ensuite permis de s'appuyer sur le service civique dans le plan gouvernemental sur la transition énergétique. Même type de partenariat entre Renault et Wimoov sur la mobilité, AG2R LA MONDIALE et la fondation Abbé Pierre sur le mal logement, Adecco, ID'EES et groupe Vitamine T pour créer un réseau d'ETI....

Terminons en soulignant la redoutable efficacité des dynamiques d'alliances en territoire. Ce que l'on appelle « la co-construction territoriale »⁵. Elles se multiplient aujourd'hui : **véritables dynamiques collectives d'acteurs de mondes différents qui s'allient pour répondre ensemble aux enjeux de leur territoire. Associations, PME, Universités, collectivités territoriales, partant d'un diagnostic partagé créent ensemble des solutions pour remédier à des fragilités**. Parfois il ne s'agit « que de » faciliter l'orientation des personnes, et de coordonner les initiatives déjà existantes sur le territoire mais portées par des structures différentes⁶. Un petit pas diront certains... oui mais un pas de plus en plus essentiel pour combattre la précarité !

3. Etudes de cas (lerameau.fr/publications/illustrations_partenariats_associations-entreprises)

4. Référentiel « modèle d'investisseur sociétal » (Le RAMEAU, juin 2015)

5. Référentiel « Co-construction territoriale » (Le RAMEAU, Novembre 2016)

6. Exemple de l'initiative Dialoguer en Agir ensemble à Charenton Saint Maurice (lerameau.fr) et MOOC « les alliances qui changent les territoires » Essec et Le RAMEAU)



© Hélène Bernardat

6

L'ANIMATION DE LA SOLIDARITÉ À L'ÉCHELLE LOCALE

ZOOM

LES VERTUS DU TRAVAIL EN RÉSEAU

RESOLIS

Parmi les actions de terrain contre la pauvreté en France analysées au cours des 3 dernières années par RESOLIS, **12,6% s'inscrivent dans une dynamique de réseau** qui peut prendre des formes très variées : la coordination d'actions sur un territoire, un espace de concertation pluridisciplinaire, un groupe d'échanges interprofessionnels, une plateforme d'échanges numérique, des réseaux thématiques... **10,8% des initiatives s'adressent mêmes aux professionnels de l'action social** (ateliers, formation, outils pour faciliter les accompagnements comme un logiciel ou un guide...).

Si ces dynamiques ne sont pas toutes formalisées, elles possèdent des caractéristiques communes : un fort ancrage territorial, la motivation de leurs participants, des aspirations et des valeurs communes ou encore des prises de décisions collectives.

Parallèlement, les acteurs de terrain ayant participé aux différentes Rencontres RESOLIS ont tous reconnu l'importance des dynamiques de réseau pour répondre aux défis de transversalité fortement accrus du fait de situations de pauvreté multifactorielles. Cependant, les acteurs travaillent bien souvent de façon isolée et ce malgré leur proximité géographique.

Une quarantaine d'acteurs locaux a approfondi ces questions dans le cadre de réunions de réflexion proposées par RESOLIS. Ils se sont accordés à dire que l'enjeu majeur réside dans l'animation du réseau. D'après eux, il ne faut pas sous-estimer le temps et la dimension humaine qu'elle nécessiterait. Mieux se connaître, agir ensemble dans un souci de cohérence et partager ses compétences ou mêmes ses « bons tuyaux », faisant gagner un temps précieux au quotidien, suppose de construire des relations de confiance. Les acteurs ont ainsi insisté sur l'importance d'échanges et de partage sous forme de rencontres physiques informelles.

Qui donc serait légitime et disposerait des moyens suffisants pour animer de tels réseaux ?



Entretien avec

JEAN-FRANÇOIS GRILLET

Co-président du Réseau National des Maisons des Associations (RNMA)

www.maisonsdesassociations.fr



Et SYLVAIN RIGAUD

Chargé de mission Projets au RNMA

Les associations jouent un rôle considérable vis-à-vis de la solidarité et du vivre ensemble. A l'échelle locale, comment s'organisent-elles pour répondre aux enjeux sociétaux ?



J-F.G. et S.R : Dans le contexte actuel, il est urgent de questionner et de remettre au centre des attentions la notion de citoyenneté active. Retrouver des solidarités de proximité est aujourd'hui une nécessité pour retisser le lien social. L'association en tant que regroupement d'individus autour d'un projet collectif contribue au vivre ensemble et à favoriser l'engagement des citoyens. L'échelle locale est le lieu de l'engagement, là où peuvent se nouer ces relations. **Si ces dynamiques de rapprochement entre individus ou de mise en réseau d'associations sont nécessaires, elles ne sont pas spontanées et leur développement demande des cadres et de l'accompagnement.**

« C'est parce qu'elles ont une connaissance fine des associations et de leur territoire que les Maisons des associations sont des lieux-ressources et des pôles d'animation du tissu associatif local », nous rappelle Luc de Backer, ancien président du Réseau National des Maisons des Associations (RNMA). **Les Maisons des associations sont effectivement des lieux de soutien et d'accompagnement des associations dans toute leur diversité.** Elles leur apportent conseils et appuis, via de la formation, ponctuelle ou inscrite dans un parcours à l'image du Certificat de Formation à la Gestion Associative¹. Certaines organisent des journées multi-conseils pour encourager la rencontre entre les associations et différents spécialistes (comptabilité, fiscalité, médiation, conseils juridiques assurances et services bancaires, etc.). Elles fournissent également des services logistiques allant de la domiciliation à des services de reprographie. Elles favorisent ainsi le développement des associations et de leurs actions sur les territoires. « Considérant la vie associative comme moyen privilégié de développement de l'expression des personnes et de la participation sociale, les Maisons des associations accueillent les associations locales dans leur diversité et leur pluralisme. Elles impulsent un civisme associatif et s'engagent à promouvoir l'autonomie du secteur associatif dans ses rapports avec les partenaires publics et privés » précise la charte du RNMA². Ainsi, le RNMA souhaite développer les synergies entre les 80 maisons qui le composent et permettre le partage des problématiques pour renforcer la perception des Maisons des associations dans le paysage institutionnel.

Au-delà des seules associations, les Maisons des associations souhaitent également appuyer les citoyens, porteurs de projets collectifs, dans leur engagement associatif. Comme l'indique le terme « maison », elles sont des lieux où les citoyens peuvent se rencontrer, monter des projets, construire du lien social et participer à la vie démocratique. **De par leur position à la croisée des chemins entre pouvoirs publics, services déconcentrés de l'Etat, associations, habitants, partenaires privés, elles ont un rôle de mise en synergie pour renforcer, grâce à divers dispositifs, le pouvoir d'agir des habitants.**

1. <http://associations.gouv.fr/875-cfga>, accès 14/10/16

2. <http://www.maisonsdesassociations.fr/19-charte-statuts-et-reglement-interieur>, accès 14/10/16

Pour renforcer la notion de citoyenneté, les territoires ont de plus en plus besoin à d'accoucheurs d'initiatives locales. Ces structures qui accompagnent à la prise de responsabilité, qui aident à la compréhension des appareils institutionnels, ou appuient dans la participation au sein d'instances locales (conseils citoyens par exemple). A travers ces actions, il s'agit d'inviter les individus à devenir citoyens, autonomes, en les mettant en capacité d'agir pour s'épanouir et prendre pleinement leur place au sein d'une société plus juste. Mais ce travail ne saurait se faire seul ! Pour les Maisons des associations comme pour les autres acteurs de la société civile ou publics, **l'enjeu est de bâtir une capacité d'action collective et concertée qui mobilise les moyens d'aujourd'hui en concertation avec les citoyens.**

Quelle est votre analyse des relations inter-associatives actuelles ?



J-F.G. et S.R. : La mise en réseau est aujourd'hui une nécessité pour renforcer la capacité d'agir des associations et mieux répondre aux défis sociaux nouveaux. Néanmoins, force est de constater que les démarches inter-associatives ne sont pas naturelles pour le monde associatif. **La raréfaction des ressources, financières et bénévoles notamment, associée à la modification des modes de relations aux pouvoirs publics (développement de la commande publique par exemple) poussent les associations vers des logiques de concurrence.** Pour sortir de ces dynamiques, il est nécessaire de favoriser le principe de coopérations qui préserve mieux l'autonomie des projets associatifs. Si ces coopérations entre associations tendent à se développer actuellement, elles restent délicates et nécessitent un accompagnement pour se mettre en œuvre.

Comment favoriser la coopération entre associations ?



J-F.G. et S.R. : « Notre rôle est (...) d'impulser des rapprochements lorsque les associations recherchent des partenaires et de la coopération. Mais bien souvent, lorsqu'elles sont dans le même champ, elles se connaissent déjà ou sont dans des logiques concurrentes » rappelle Grégory Cardon, coordinateur de la Maison des associations de Roubaix. **Co-construire un projet commun à plusieurs associations demande du temps et de la compréhension mutuelle pour s'approprier.** « C'est lors des formations, forums [des associations] ou encore rencontres thématiques proposés par la Maison des associations que les associations se rapprochent. Les échanges sont riches et se prolongent. Les associations construisent leurs propres réseaux avec comme interface la Maison des associations » explique Grégory Cardon. Ainsi de nombreux réseaux territoriaux existent partout en France comme le RALI, Réseau des Acteurs Locaux Impliqués contre les discriminations³, à Tourcoing.

Pour appuyer le développement de coopérations inter-associatives, il peut être également utile de s'appuyer sur des dispositifs ad hoc. Ainsi, depuis 2012, le RNMA a développé un partenariat avec la fondation SNCF pour déployer **un appel à projets « Faire ensemble avec nos différences »**⁴. Celui-ci soutient la co-construction inter-associative de projets de vivre ensemble, permettant aux citoyens qui ne se côtoient pas habituellement ou se connaissent mal de se rencontrer et de partager des activités communes. Il a par exemple permis de soutenir des projets de collecte de mémoires qui, via le recueil par des jeunes de la parole des aînés, favorisent la rencontre des générations et le vivre ensemble sur le territoire. D'autres initiatives ont réuni publics en situation de handicap et valides autour d'activités comme le cirque, la danse ou même la randonnée en joëlettes. C'est bien **dans la co-construction du projet à plusieurs associations, avec chacune leurs publics, que se créent des initiatives qui favorisent la cohésion sociale et relient les individus.** Les associations qui l'ont expérimenté affirment que les projets inter-associatifs permettent de « faire plus parce qu'on le fait ensemble ». La complémentarité des associations, apportant chacune leurs publics, leurs savoir-faire et leurs moyens, permet de renforcer la qualité des projets menés. On constate également que la diversité des

3. <http://mda-tourcoing.fr/rali.php?PHPSESSID=b5c6601e12af75c9c1b87d8ea074eae>

4. <https://www.fondation-sncf.org/fr/thematique/faire-ensemble/>

pratiques et la démultiplication des idées favorisent la créativité et l'innovation. Néanmoins, il ne faut pas nier la complexité de mise en œuvre de ces projets de coopération dans lesquels trouver le juste équilibre et la cohérence entre les partenaires n'est pas évident. Organiser les prises de décision, coordonner les agendas, faire circuler l'information... sont autant de défis à prendre en compte. Dans cette configuration, **l'appui d'un tiers facilitateur favorise la réussite de ce type d'initiative.**

Quelles sont les retombées de ces dynamiques inter-associatives ?



J-F.G. et S.R : Au-delà des apports pour le projet lui-même, la construction inter-associative produit des effets plus larges. En termes d'**innovation sociale** notamment, cette capacité à hybrider les projets associatifs de plusieurs associations est créatrice et permet d'inventer des réponses nouvelles aux besoins sociaux non ou mal-couverts. Cette utilité sociale de l'inter-associatif s'observe aussi dans **la dynamisation de territoires**, comme en attestent certaines zones rurales isolées où les associations peuvent pallier la déliquescence des services publics, ou encore des zones péri-urbaines où les associations, en se regroupant, proposent des solutions innovantes pour répondre aux enjeux d'accompagnement social, de dynamisation économique, de lutte contre les discriminations, etc.

Que ce soit dans l'engagement associatif des citoyens ou dans le développement des coopérations inter-associatives, des cadres existent pour construire du commun et décloisonner les entre-sois. C'est sur ces piliers, et sûrement d'autres à inventer, qu'il s'agit d'asseoir notre vivre ensemble.

7 MESURER SON IMPACT SOCIAL

ZOOM

L'ÉVALUATION À L'ÉPREUVE DU TERRAIN

RESOLIS

Les acteurs de terrain, rencontrés ces 3 dernières années par RESOLIS, ont souvent évoqué leurs difficultés pour évaluer leurs activités. Leurs critiques étant nombreuses et parfois vives, RESOLIS a cherché à comprendre pourquoi l'évaluation pouvait être vécue comme une contrainte. 7 étudiants de l'Institut d'étude du développement économique et social (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)¹ ont ainsi mené des entretiens avec 9 acteurs de terrain² pour les interroger notamment sur la pertinence des évaluations auxquelles ils sont soumis. Ces entretiens ont mis en exergue une dizaine de pistes pour réviser le processus d'évaluation.

- **Des exigences déconnectées des réalités de terrain** : les objectifs attendus ne sont pas toujours réalisables.
- **La valeur qualitative sous-représentée** : les financeurs accordent plus d'importance aux aspects quantitatifs qu'à ceux qualitatifs, alors que la dimension d'utilité sociale peut être appauvrie lorsqu'on cherche à la quantifier.
- **La lourdeur de l'exercice** : les accompagnements se transforment en rendez-vous administratifs, au lieu d'être un temps d'accueil et d'écoute.
- **Le manque de moyens** : la mesure d'impacts est chronophage et suscite un coût financier et humain important.
- **Le besoin de compétences et de légitimité** : plusieurs acteurs interrogés considèrent qu'un évaluateur extérieur serait plus compétent et légitime qu'eux.
- **Un format inadapté** : les formulaires d'évaluation, souvent longs et très formels, permettent rarement de pouvoir restituer sous des formes plus vivantes (témoignages de bénéficiaires, vidéos...).
- **Une logique trop court-termiste** : les conditions de vie des bénéficiaires ne s'améliorent pas nécessairement pendant les délais fixés par les financeurs (1 an en général).
- **Une absence d'harmonisation** : chaque administration et mécène fonctionne avec son propre système d'évaluation et son propre langage, alors qu'ils recherchent les mêmes choses.
- **Un exercice trop solitaire** : l'amélioration des pratiques pourrait être appréhendée de manière collective. Toutes les parties prenantes (les bénéficiaires, les bailleurs et/ou les mécènes, les organisations qui gravitent dans le réseau primaire de l'usager) pourraient participer au processus d'évaluation.

1. Morgane Beuille, Annelie Delescluse, Selwa Douihech, Alexandre Fontaine, Vianney Mautouchet, Marion Planque et Charlotte Viste

2. Les acteurs ont été choisis de façon à pouvoir s'appuyer sur un panel d'initiatives variées, c'est-à-dire des budgets et des champs d'action différents (en l'espèce : précarité alimentaire, précarité financière, non-recours aux droits, culture & insertion). Ces acteurs ont tous rédigé une fiche RESOLIS (MIAA, CCAS d'Aubervilliers, Les amis du Zeybu, ADSEA 77, CRESUS, GEFOSAT, PIMMS de Grenoble, Le magazine DEBOUT et Centre Recherche Théâtre-Handicap).



Entretien avec

BENOÎT MOUNIER

Chargé de mission
Avisé

www.avise.org



Qu'est-ce que l'impact social ?



B.M. : Utilité sociale, valeur sociale, externalités, impact social ? Il n'existe pas de consensus sur le vocabulaire à employer pour qualifier l'apport des structures d'utilité sociale à leurs bénéficiaires et à la société dans son ensemble. Le Conseil supérieur de l'économie sociale et solidaire (CSESS) propose cette définition :

« *L'impact social consiste en l'ensemble des conséquences (évolutions, inflexions, changements, ruptures) des activités d'une organisation tant sur ses parties prenantes externes (bénéficiaires, usagers, clients) directes ou indirectes de son territoire et internes (salariés, bénévoles, volontaires), que sur la société en général.*

Dans le secteur de l'économie sociale et solidaire, il est issu de la capacité de l'organisation (ou d'un groupe d'organisations) à anticiper des besoins pas ou mal satisfaits et à y répondre, via ses missions de prévention, réparation ou compensation. Il se traduit en termes de bien-être individuel, de comportements, de capacités, de pratiques sectorielles, d'innovations sociales ou de décisions publiques. »

Quels sont les enjeux relatifs à l'évaluation de l'impact social ?



B.M. : Dans un monde où la valeur se juge principalement avec un « regard » économique, les acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) cherchent à développer d'autres formes de richesses, créatrices de plus-value sociale, sociétale et/ou environnementale. De plus en plus de structures d'utilité sociale, en quête de plus d'efficacité et en voulant affirmer leur identité, souhaitent mener leurs activités en plaçant leur finalité sociale au cœur de leurs dispositifs de pilotage. **En démontrant les impacts sociaux qu'ils génèrent, ils ont aussi souvent pour enjeu de convaincre des nouveaux financeurs.** Ils peuvent chercher également à mobiliser les parties prenantes, à instaurer de nouvelles formes de dialogue.

Les budgets publics sont de plus en plus contraints tandis que les besoins sociaux sont grandissants. L'État et les collectivités territoriales sont amenés à revoir le mode de relation avec leurs partenaires et prestataires. Sortir de la culture de « l'évaluation-contrôle », s'intéresser à l'efficacité de leurs politiques (effets des actions au regard des ressources mobilisées) plutôt qu'être attaché à une logique d'obligation de moyens seront les principaux enjeux pour s'assurer de l'impact de chaque euro du contribuable dépensé. Les financeurs privés non lucratifs entendent mesurer l'efficacité de leur apport philanthropique et rendre compte à leurs donateurs. Ils sont également nombreux à vouloir inventer de nouvelles modalités de partenariat en s'impliquant plus fortement auprès des structures qu'ils financent. En parallèle, de nouveaux véhicules financiers autour de l'investissement à impact émergent. **Ils reposent sur un double retour, social et financier. Qualifier la valeur sociale produite est nécessaire pour eux.** Enfin émergent de nouvelles alliances territoriales, réunissant des parties prenantes, publiques, privées, associatives et citoyennes qui co-construisent des solutions aux besoins sociaux locaux. **Ces alliances posent la question de la mesure d'impact collectif.**

Quels méthodes et outils existe-t-il pour mesurer cet impact social ?



B.M. : Avant de s'intéresser aux méthodes et outils, il est important de s'interroger sur la manière d'évaluer. Il est important de considérer l'évaluation de l'impact social comme **un processus itératif favorisant l'apprentissage et le dialogue entre les parties prenantes tant internes (salariés, bénévoles, volontaires, etc.) qu'externe (bénéficiaires, financeurs, partenaires, etc.)**. Pour cela, on cherchera à s'inscrire dans une démarche participative et transparente. Il est nécessaire d'assumer que l'évaluation révèle une tendance partielle de la réalité.

On retrouve généralement trois étapes incontournables lorsque l'on mène une démarche d'évaluation :

- 1. Identification des changements et construction d'un référentiel d'évaluation (critères et indicateurs) ;**
- 2. Collecte de données ;**
- 3. Analyse et construction d'un point de vue partagé.**

LA méthode unique n'existe pas. On cherchera avant tout à **adapter sa démarche notamment au regard des objectifs de l'évaluation, des ressources humaines et financières à disposition ainsi que des contraintes de temps**. De nombreux outils et méthodologies ont été développés ces dernières années pour évaluer l'impact social. Toutes répondent à des objectifs d'évaluation différents. Emeline Stievenart et Anne-Claire Pache, de l'Institut de l'innovation et de l'entrepreneuriat social de l'ESSEC, ont défini quatre grandes familles de méthodes :

- **Méthodes d'explicitation du changement**
- **Méthodes par indicateurs**
- **Méthodes de monétarisation**
- **Méthodes avec groupes de comparaison³**

Comment démocratiser cet exercice ?



B.M. : **Evaluer son impact social est a priori à la portée de tous les acteurs si on prend bien soin de dimensionner la démarche au préalable, de l'adapter à ses enjeux et à ses contraintes.** Néanmoins, se lancer dans une telle démarche implique du temps, des compétences et potentiellement des moyens financiers.

On peut identifier plusieurs leviers pour démocratiser cette pratique. Il y a tout d'abord un enjeu de sensibilisation des acteurs de l'ESS, qu'ils soient dirigeants de structure d'utilité sociale, puissance publique ou financeurs privés. Il est important de **partager une vision commune de l'évaluation et de favoriser la transition d'une culture de l'évaluation contrôle/sanction à l'évaluation dialogue/apprentissage. Il est nécessaire d'outiller les acteurs en capitalisant et en rendant accessibles à tous des méthodes et outils adaptés aux besoins de chacun.** Il pourra également être intéressant de développer à l'échelle nationale des référentiels sectoriels d'indicateurs, reconnus comme pertinents à la fois par les porteurs de projets, les réseaux de l'ESS et les financeurs.

Il convient de **favoriser la montée en compétence des structures de l'ESS et de leurs parties prenantes.** Pour cela, développer des formations courtes et accessibles financièrement semble être une bonne idée. Il pourra être intéressant également que les acteurs de l'accompagnement à la création intègrent la question de l'évaluation de l'impact social dans leur cursus. Lorsque la structure ne dispose pas en interne de compétences adéquates, il peut être envisageable de se faire accompagner dans la démarche. De nombreux

3. "Evaluer l'impact social d'une entreprise sociale : points de repère", Emeline Stievenart, Anne-Claire Pache, 2014

experts existent. Faire appel à eux a un coût. Les financeurs pourraient attribuer une enveloppe dédiée à l'évaluation. Le dispositif local d'accompagnement (DLA), dispositif public national qui permet un diagnostic et un accompagnement gratuit des structures d'utilité sociale employeuse dans leur phase de consolidation et de développement pourrait jouer un rôle clé.

Comment la mesure d'impact social est-elle valorisée ?



B.M. : L'évaluation de l'impact social se voulant être une démarche participative, transparente et un temps d'apprentissage, **le partage des résultats, est une étape essentielle**. Il semble essentiel d'organiser un temps de rencontre pour présenter les résultats et permettre la construction d'un point de vue partagé entre les différentes parties prenantes. **Dans une démarche d'apprentissage, révéler les impacts « négatifs » d'un projet est aussi constructif que valoriser les résultats positifs**. Cela aide notamment à prendre les bonnes décisions. Ne soyons pas dupes, tout le monde ne va pas au bout de cette démarche. C'est un moment qui peut créer des tensions, où l'on s'expose fortement, mais tellement riche en enseignements !

Enfin, pour valoriser les résultats, il peut être intéressant de préparer un document adapté aux personnes que l'on cherche à atteindre. Il sera sans doute très synthétique si l'on cherche à convaincre des financeurs, plus détaillé si l'on s'adresse à la communauté scientifique. Il convient de bien illustrer les enseignements pour apporter des éléments à la fois quantitatifs (quelques chiffres clés) et qualitatifs (quelques verbatims). Afin d'apporter du crédit à la démarche, il est important de préciser la méthodologie qui a été employée. Des éléments peuvent être repris également pour le rapport d'activité de la structure et autres plaquettes de présentation.



© Véronique Drougard

8

MILIEU ACADÉMIQUE ET SOLIDARITÉ

ZOOM

BÂTIR UN RÉSEAU DE SOLIDARITÉ ACADÉMIQUE

RESOLIS

L'implication d'étudiants fait partie intégrante du mode opératoire de RESOLIS. Depuis 2013, **plus d'une centaine d'étudiants** issus de filières diverses (sciences politiques, sociologie, agronomie, économie sociale et solidaire...) ont contribué à la mise en œuvre de ses programmes. RESOLIS leur propose des missions très concrètes, qui ont pour objet de repérer et d'étudier les réponses locales à des questionnements globaux. Ces jeunes réalisent ainsi des repérages et des enquêtes de terrain. RESOLIS et ses partenaires les accompagnent ensuite pour analyser les données collectées à un niveau plus macroscopique.

Les étudiants apprécient d'être au contact du terrain. Ils ont le sentiment de faire quelque chose d'utile et sont motivés par la proposition de publier un article dans le *Journal RESOLIS*. Ce genre de mission contribue aussi à la construction de leur réseau professionnel et peut aboutir à des opportunités de stage.

De leurs côtés, les enseignants référents ont reconnu les apports pédagogiques des missions RESOLIS, y voyant une valorisation qualitative de la recherche. Ils saluent la sensibilisation des étudiants, ces « *acteurs de la solidarité en herbe* », aux réalités de terrain et à l'engagement civique et associatif. Les étudiants sont incités à se poser des questions qui leur permettent de comprendre des enjeux dépassant le cadre de leur formation.

La relation proche de RESOLIS avec le milieu académique s'est formalisée en décembre 2015 avec le démarrage d'un Réseau de solidarité académique. Ce groupe de travail ouvert, composé d'une vingtaine d'enseignants et de membres RESOLIS¹, vise à organiser et à articuler les travaux des étudiants de façon plus homogène, et à **valoriser la recherche et la production de connaissances**. Les enseignants sont unanimes quant au gâchis qui résulte de l'absence de suivi des productions des étudiants. Ce Réseau réfléchit actuellement, avec RESOLIS, à des actions pour soutenir cette valorisation. Le développement d'une plateforme de publication d'un nouveau genre et d'une action pour faire reconnaître les compétences acquises par les étudiants est ainsi à l'étude.

1. Ils participent à ces réflexions : Delphine ALLES (professeure, sciences politiques, Université Paris Est), Dominique BOUNIE (maître de conférences, génie biologique et alimentaire, Polytech Lille), Sylvie CAPITANT (maître de conférences, sociologie, démographie, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne), Pierre CORVOL (professeur émérite et administrateur honoraire, Collège de France), Hervé DEFALVARD (maître de conférences, économie sociale et solidaire, Université Paris-Est Marne-la-Vallée), Jacques GLOWINSKI (professeur émérite et administrateur honoraire, Collège de France), Charlotte GUENARD (maître de conférences, sciences économiques, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne), Philippe KOURISLKY (professeur émérite, Collège de France), Maryan LEMOINE (Maître de conférences en sciences de l'éducation, Université de Limoges), Rémi LAURENT (professeur associé, économie sociale et solidaire, Université Paris-Est Marne-la-Vallée), Yvette LAZZERI (enseignant-chercheur, développement durable des territoires, CNRS-Aix-Marseille Université), Salma LOUDIYI CULLERON (maître de conférences en géographie, Vet Agro Sup), Christine PIERS (responsable des projets collectifs, Sciences Po), Morgan POULIZAC (chargé de mission politiques publiques et innovations sociales, Sciences Po), Henri ROUILLE D'ORFEUIL (membre, Académie d'Agriculture), Sylvie ROUXEL (sociologue, Cnam) et Vanessa STETTINGER (maître de conférences, sociologie de la pauvreté, Université Lille 3).



Entretien avec

MORGAN POULIZAC

Enseignant en sociologie et urbanisme à Sciences Po

Directeur d'études au cabinet Plein Sens

Membre de RESOLIS

www.pleinsens.fr

Quelles contributions du milieu académique peuvent-elles être envisagées vis-à-vis de la solidarité ?



DES UNIVERSITÉS UTILES ?

M.P. : Les universités se sont longtemps vécues comme des sanctuaires de la connaissance, protectrices jalouses d'un savoir qui faisaient peu de cas de leur environnement. Certaines le considèrent encore, jamais sans raison mais au prix d'une incompréhension croissante entre elles et la société.

Les universités remplissent trois fonctions principales : produire de la connaissance, la diffuser et former les professionnels dont l'économie a besoin. Mais le modèle qui prévalait jusqu'à aujourd'hui ne vaut plus grand chose au regard des défis sociaux contemporains. L'université ne peut plus être simplement au service d'elle-même, elle doit se mettre au service de la société.

S'agissant de la diffusion de la connaissance, les luttes disciplinaires et la lutte pour les publications apparaissent de plus en plus en décalage avec les besoins qu'expriment les acteurs publics et privés. En sciences humaines, les publications « académiques » dépassent de moins en moins le cercle restreint de quelques experts. Ceux qui oseraient remettre en cause ces principes s'exposent à la critique d'une partie du corps professoral, une critique silencieuse et lapidaire comme se plaît à la pratiquer le monde universitaire.

Sur la formation des professionnels, là encore, les universités éprouvent de plus en plus de difficultés à satisfaire les besoins des entreprises et des acteurs publics. Tous les établissements promettent de prestigieuses carrières quand elles peinent à trouver des emplois à leurs étudiants. C'est une vérité brutale à dire mais c'est la seule qui vaut, y compris pour des établissements prestigieux. **La recherche de l'international à tout prix – ce qu'on appelle le « syndrome Harvard » et qui nous fait souvent consacrer beaucoup de temps et d'énergie à essayer de devenir ce que nous ne sommes pas - fait souvent oublier que les besoins sont principalement locaux.**

En matière pédagogique, là encore, les universités sont à la peine. Si beaucoup d'universités produisent des innovations techniques et technologiques, peu parviennent à innover dans leur mode d'enseigner, dans leurs pratiques internes. On enseigne encore majoritairement en cours magistral – en ligne ou non - alors que les étudiants demandent de plus en plus à mettre en pratique leurs connaissances et leurs savoirs. Les modes de travail, dans toutes les organisations, sont de plus en plus pluridisciplinaires, créatives, agiles et on continue d'enseigner aux étudiants la maîtrise d'une discipline qu'ils n'utiliseront que peu dans leur vie professionnelle.

UNE UNIVERSITÉ POUR LA SOCIÉTÉ ?

M.P. : S'il existe une crise de l'université, dont personne n'ose à vrai dire parler ouvertement, elle demeure cependant un formidable outil de formation et d'action, à trois conditions.

Il est nécessaire pour l'université de s'inscrire davantage dans la cité, de s'ouvrir davantage aux questions sociales, environnementales et politiques de son époque, de saisir à la fois les enjeux internationaux dans lesquels nous sommes intriqués et les réalités locales sur lesquelles les étudiants sont appelés à agir.

Il devient impératif d'ouvrir les sanctuaires que sont les universités pour les connecter aux besoins des territoires, faire rentrer la ville dans l'université et ouvrir l'université à la ville.

Nous avons en outre besoin d'une université qui soutienne les innovations, aussi bien techniques que sociales, c'est-à-dire qu'elle mobilise sa recherche pour penser les innovations sociales, leur expérimentation, leur évaluation. L'action publique, comme l'action sociale, ont trop longtemps fonctionné en aveugle, sans mesure de leur efficacité, sans réflexion sur ce qu'elles produisent, sans capitalisation de ce qui marche et ce qui ne marche pas. Or, c'est bien la fonction d'une université que de produire et diffuser une connaissance sur les questions publiques d'intérêt général. Cela ne condamne pas les universités ou les disciplines dont l'objet est éloigné de l'action publique et sociale, cela condamne en revanche celles qui se perdent dans les débats théoriques quand le besoin des acteurs sociaux est pratique.

Il faut enfin une université qui forme à la fois des professionnels capables de répondre aux besoins locaux des acteurs économiques mais également des citoyens engagés dans la résolution des problèmes de la société. Beaucoup d'étudiants sont souvent membres d'associations, militants, bénévoles, soucieux de jouer un rôle et d'être utile à la société. Ils le font souvent à côté de l'université. Tout l'enjeu consiste à trouver une nouvelle forme d'articulation entre cette volonté d'engagement et un projet pédagogique.

CE QUE PEUT L'UNIVERSITÉ POUR LES SOLIDARITÉS

M.P. : Les politiques de solidarités sont partout, dans chaque commune, chaque village même. Elles sont portées par une grande diversité d'acteurs et traitent de sujets variés. Elles constituent surtout un formidable outil pédagogique pour mobiliser, former de jeunes étudiants.

Prenons garde, les universités n'ont pas vocation à fournir une main d'œuvre au secteur associatif, ni même devenir des animateurs de service civique. **Elles peuvent en revanche, dans le respect de leur autonomie et en articulation avec leur projet pédagogique, devenir des laboratoires d'innovation sociale.**

D'un côté nous trouvons des acteurs associatifs, voire même des acteurs publics qui manquent souvent de ressources (du temps, de l'argent) mais parfois aussi d'ingénierie. Ce sont des associations locales qui font souvent un travail de terrain intéressant mais qui sont incapables de démontrer leur efficacité. Ce sont également des collectivités locales, villes moyennes ou intercommunalités importantes qui – pour les premières, ne disposent souvent pas des moyens humains pour piloter finement leurs politiques publiques, et pour les plus importantes, manquent parfois de la distance qui leur permettrait de repenser leurs politiques sociales.

De l'autre côté, nous avons des étudiants en formation dans les sciences humaines mais également des sciences dures qui souhaitent mettre en pratique leurs connaissances pour acquérir des compétences supplémentaires, des étudiants qui souhaitent se colteler au terrain pour découvrir de nouvelles réalités sociales, des étudiants qui ont besoin d'être formés aux techniques d'analyse des politiques publiques, à l'observation, à la conduite d'entretien, à la gestion de projet car, quelle que soit leur destinée professionnelle, ce sont des compétences qui seront appréciées et valorisées. Surtout, ce sont des étudiants qui sont créatifs, audacieux qui n'attendent qu'à être sollicités.

Les modalités pédagogiques peuvent varier, chaque enseignant ayant sa sensibilité, ses objectifs d'enseignement, le socle n'en demeure pas moins le même : mobiliser des étudiants sur la résolution de problèmes sociaux contemporains. Sous la forme de travaux dirigés, de groupes de travail, de projets collectifs, les universités peuvent devenir à la fois le support de nouvelles méthodes d'enseignement, basées sur des cas concrets, sur l'analyse de situations réelles et en même temps une ressource pour des acteurs publics et parapublics pour satisfaire des besoins sociaux : il peut s'agir d'analyser les conditions de généralisation d'une initiative locale, de contribuer à l'étude des pratiques professionnelles, de former les étudiants à l'évaluation des politiques publiques, voire, de les engager dans un processus créatif d'invention de nouvelles politiques sociales.

Les étudiants, par cette expérience, retirent de nouvelles compétences liées à la confrontation de leur savoir théorique à des situations réelles ; les associations bénéficiaires profitent quant à elles de l'énergie et bien souvent du savoir-faire d'étudiants en formation ; l'université, surtout, retrouve sa place de lieu de formation et de lieu de transformation de la société, et, de sanctuaire, elle réaffirme son rôle de plateforme de la connaissance.

SANS A_
AVEC HISTOIRE_

PORTRAIT DE JO' **LA VIOLENCE** **AUX MILLE VISAGES**

Nous sommes en 2011 et la crise économique atteint la Confédération helvétique. La boîte de Jo est revendue. Il est licencié. Après un an à multiplier les petits boulots, Jo perd son appartement et atterrit dans la rue [...] Sa plus grande peur ? La violence de la rue. Les centres d'hébergement d'urgence, il a testé mais a « très vite craqué ». « *Je connais pas un seul Français qui aime dormir au 115* ». **Vols, bagarres, agressions sexuelles, si c'est pour retrouver les conditions de vie de la rue, autant dormir dehors.** « *On m'a volé 17 fois mes affaires* »

[...] Sans jamais citer de nom, Jo émet quelques critiques sur la prise en charge [...] « *Est-ce que c'est normal de traiter une personne de 50 ans comme un gamin de 5 ans ? T'as pas le droit de boire de bière, t'as pas le droit de rentrer à telle heure, tu ne ramènes pas de femmes [...]* Ils arrivent avec des camions blancs, des gants, des blouses blanches et des masques à gaz, comme si on était des contaminés radioactifs. Et ça c'est de la violence aussi. »

Extrait du texte de Louise Vignaud publié le 26 juin 2015

© Heger Barkati



© Hélène Bernardat

9 MIEUX PRÉVENIR LES SITUATIONS DE PRÉCARITÉ



Entretien avec

PIERRE MAZET

Chercheur à l'Observatoire des non-recours aux droits et services (Odenore)

www.odenore.msh-alpes.fr

Odenore

Observatoire des non-recours aux droits et services

A PROPOS DU NON-RECOURS AUX DROITS...

De quoi s'agit-il ?



P.M. : Pour l'Observatoire des non-recours aux droits et services, **le non-recours renvoie à toute personne éligible à une prestation sociale, qui – en tout état de cause – ne la perçoit pas.** Ce phénomène peut recouvrir 4 formes¹ :

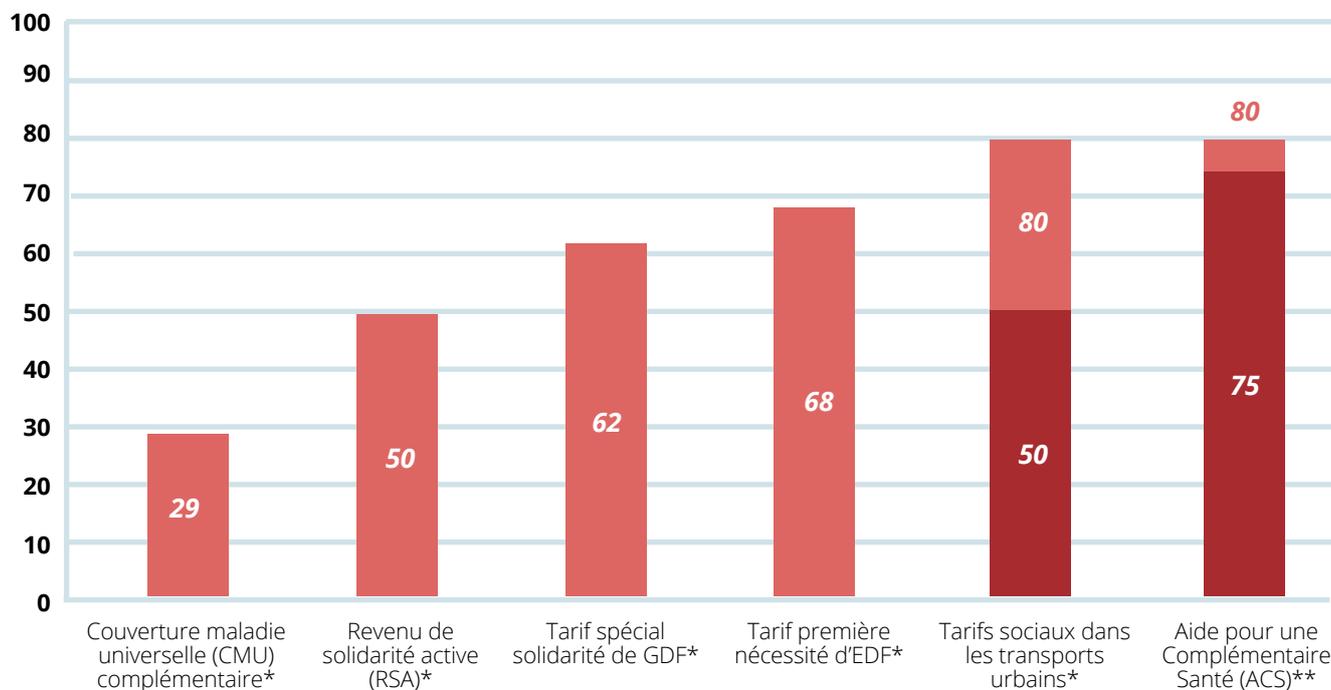
- *Non-recours par non-connaissance* : une personne éligible ne recourt pas à ses droits parce qu'elle ne les connaît pas, par manque d'information sur leur existence, leur mode d'accès ou incompréhension ;
- *Non-recours par non-demande* : une personne éligible et informée ne demande pas ses droits du fait de son désintérêt pour l'offre, du coût que représente l'accès à l'offre (complexité des formalités, difficultés d'accessibilité, reste à charge, etc...), du rejet de l'offre ou de ce qu'elle signifie (stigmatisation, assistanat), ou encore de la honte de demander ;
- *Non-recours par non-réception* : une personne éligible demande mais ne reçoit rien ou seulement partie de l'offre, en raison de dysfonctionnements du service prestataire, d'inattention du demandeur aux procédures, d'abandon du demandeur devant les complexités administratives ;
- *Non-recours par non-proposition²* : une personne est éligible mais les intermédiaires sociaux ne lui proposent pas ses droits en raison de leur manque d'information, d'une anticipation des effets de l'offre sur le bénéficiaire ou de représentations sur le bénéficiaire.

Les aides sociales font l'objet en France de nombreuses idées reçues : leur coût onéreux, un encouragement à l'assistanat prolongé, des personnes qui frauderaient pour vivre aux crochets de la société... La réalité est qu'une grande part des personnes éligibles aux aides ne les perçoit pas. Une enquête, réalisée par la CNAF (Caisse Nationale des Allocations Familiales) et la DARES (Direction de l'Animation de la Recherche, des Etudes et des Statistiques) en 2011, a montré que 68% des personnes éligibles au Revenu de solidarité active (RSA) Activité n'en bénéficiaient pas : pour le principal minimum social de l'époque, c'est un résultat assourdissant ! Les conséquences économiques et sociales en découlant sont colossales. Les prestations sociales sont un droit et

1. Cf. <http://odenore.msh-alpes.fr/documents/odenorewp1.pdf>

2. Cf. Bruxelles 2014. Philippe Warin, *Le non-recours aux politiques sociales*, PUG, 2016

représentent un salaire indirect, dont le non-versement a des incidences immédiates sur le niveau de vie des ménages, le plus souvent précaires, voire très précaires. En Amérique du Nord, la lutte contre le non-recours est d'ailleurs clairement identifiée comme un moyen de lutte contre la pauvreté. Outre le manque à percevoir qu'il représente, ce phénomène traduit d'autres effets pervers : en rendant les trajectoires d'accès aux dispositifs d'aide et de soutien plus compliquées, on détourne en fait les individus de leur possible réinsertion. Vu la complexité de l'accès aux droits, les individus passent souvent davantage de temps à accomplir des démarches administratives pour bénéficier de leurs droits, qu'à essayer de sortir de leur situation.



* Source : ODENORE, *L'Envers de la « fraude sociale ». Le scandale du non-recours aux droits sociaux*, Paris, La Découverte, 2012

** Source : «Vers un dossier simplifié», Ministère délégué chargé des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion

Figure 1. Les chiffres du non-recours aux droits en France (en %)

De nombreuses études montrent que **les chiffres liés au non-recours sont bien plus importants que ceux liés à la fraude**³. Rappelons que la fraude aux prestations sociales est 4 fois inférieure à la fraude aux cotisations et 10 fois inférieure à la fraude fiscale. Par ailleurs, la fraude aux aides sociales est bien inférieure aux économies réalisées du fait du non-recours aux droits sociaux : le montant cumulé des prestations non réclamées a été estimé à près de 10 milliards d'euros⁴... Or, ces non-dépenses liées au non-recours sont de fausses économies. Les dommages sanitaires et sociaux générés par le non-recours, les situations de vie qui ont empiré à cause du non-recours aux droits, pèseront sur le système social et induiront à terme un surcoût pour la collectivité. Les coûts indirects sont particulièrement frappants en matière de soins. Les soins d'urgence et/ou de rattrapage de quelqu'un qui a renoncé à se soigner sont beaucoup plus onéreux pour la sécurité sociale.

Le non-recours souligne aussi un certain enracinement de nos inégalités sociales et une surexposition des plus précaires. Il faut rappeler que le non recours touche, mécaniquement, davantage les personnes précaires, en raison de la mise sous conditions de ressources de la majorité des prestations sociales. Les travaux de l'Odenore montrent des corrélations statistiques significatives entre non-recours et isolement social / relationnel, absence de responsabilité vis-à-vis d'autrui (i.e. charge de famille), mais aussi faibles apprentissages au sein de la famille ou expériences ratées / insatisfaisantes lors des parcours d'accès aux droits. Autrement dit, **plus on est « vulnérable » socialement, plus on risque d'être en situation de non recours.**

3. *L'Envers de la « fraude sociale ». Le scandale du non-recours aux droits sociaux*, Paris, La Découverte, 2012 ; Negroni Bruno, « De la fraude au non-recours au droit », *Vie sociale* 1/ 2008 (N° 1), p. 37-41

4. *Idem*

Quelle mesure du non-recours en France ?

P.M. : En comparaison de l'Angleterre où cet exercice est transparent et régulier, la France est très en retard. **Aujourd'hui, personne n'a l'obligation de mesurer le non-recours en France.** L'Odenore n'a pas la capacité de le faire. Quantifier le non-recours requière un appareillage méthodologique très lourd : le taux de non-recours est calculé en faisant le rapport entre le nombre de bénéficiaires potentiels et le nombre de demandes effectuées. Si la population éligible qui reçoit une prestation est généralement connue, ce n'est pas nécessairement le cas pour le nombre d'individus potentiellement éligibles. Cette population est difficile à estimer en raison des conditions d'éligibilité des droits : les minima sociaux sont soumis à des conditions de ressources, qui sont elles-mêmes déterminées de façon différée en raison du délai des impôts (N-2). La réalité comptable ne facilite donc pas cette mesure.

Outre la complexité du calcul et les économies budgétaires réalisées, l'engagement des institutions à mesurer le non-recours est loin d'être aisé. Rendre visible un taux de non recours est délicat : les résultats peuvent compromettre l'image des institutions en charge, et renvoyer à une certaine inefficacité des politiques publiques, qui rateraient de fait leur cible. Paradoxalement, les institutions qui travaillent à mesurer le non-recours s'exposent donc à des critiques sur l'efficacité de leurs actions. Le plan de lutte contre la pauvreté de 2011 avait pourtant abouti à l'engagement de le chiffrer précisément, dans les caisses de sécurité sociale notamment.

L'Assurance Maladie suit d'ailleurs depuis plusieurs années le taux de recours à la CMUC (Couverture Maladie Universelle Complémentaire) et à l'ACS (Aide au paiement d'une Complémentaire Santé), et s'est dotée d'un plan visant à réduire le non-recours. La Branche Famille a participé à la principale grande enquête sur le non-recours au RSA. Des démarches sont mises en œuvre, localement, pour mettre en évidence des niches de non-recours, et chercher à les réduire voire les annuler : mais on ne dispose pas de chiffres à l'échelle nationale sur le non-recours aux diverses prestations versées par les Caf (Caisse d'allocations familiales).

Quelles défaillances de notre système social ce phénomène révèle-t-il ?

P.M. : **Le non-recours révèle sans équivoque l'extrême complexité de notre système d'aides sociales et un certain échec de nos politiques sociales.** D'innombrables rapports, y compris européens⁵, établissent que les politiques publiques, les modes d'organisation et les pratiques professionnelles ne compensent pas les multiples facteurs de vulnérabilité des usagers. Globalement, les situations de non-recours aux prestations sociales interrogent clairement sur la pertinence de l'offre publique, telle qu'elle est conçue et mise en œuvre.

Si les droits étaient simples, il ne fait nul doute que les non-recours seraient moins nombreux. **On ne peut que déplorer que les institutions n'engagent pas un véritable mouvement de simplification des droits**, et que certaines expérimentations prometteuses, comme celles du dossier de demande simplifié et du guichet unique testées dans les départements de Seine-et-Marne (77) et de Loire-Atlantique (44)⁶ aient finalement tourné court.

Les institutions évoquent souvent les freins liés à l'information pour expliquer le non-recours. C'est indéniable. En même temps, peu de choses sont faites pour penser réellement une politique d'information et de communication sur les droits, qui se poserait la question de la pertinence de l'information à fournir, de son support (encore beaucoup d'écrit alors que pour nombre de personnes le support d'échange est l'oral), le lieu et le contexte où l'information est dispensée, etc. On reste, en France, sur l'idée que nul n'est censé ignorer la loi et ses droits, et que c'est aux ayants droit potentiels de faire la démarche. Ce faisant, on laisse nombre de

5. Cf. Rapport présidé pour le Conseil de l'Europe par l'universitaire irlandaise Mary Daly, *L'accès aux droits sociaux en Europe*

6. Circulaire n°DGCS/SD1B/2014/14 du 16 janvier 2014 relative à la mise en place d'actions visant à améliorer l'accès aux droits sociaux

personnes en-dehors des circuits d'information. S'ajoute à cela le fait que les droits et les dispositifs sont multiples, et que les conditions d'éligibilité sont évolutives, changeantes. **Les professionnels eux-mêmes s'y perdent.** A un certain niveau, la complexité et la multiplicité des droits, des institutions qui en assurent la gestion, la diversité des interlocuteurs, sont telles que l'accès à l'information sur les droits est quasi incompréhensible pour les usagers.

Comment résorber efficacement ce phénomène ?



P.M. : Une réponse globale est clairement la simplification de notre système : réformer nos prestations sociales en harmonisant les normes et les procédures des différents organismes. La lutte contre le non-recours est un puissant levier d'innovation de par les changements importants qu'elle implique. Aujourd'hui aucune politique nationale de prévention du non-recours n'existe. **L'action préventive certainement la plus efficace consisterait à ouvrir automatiquement les droits.** Dans la pratique, l'accès aux droits sociaux n'a rien d'automatique : les citoyens doivent connaître leurs droits, formuler une demande, se repérer dans le système administratif, répondre à ses demandes, fournir les pièces demandées, avec tous les obstacles que cela suppose (psychologiques, matériels, financiers, cognitifs). Il faut en France *demander ses droits*. L'administration n'est pas responsable de la détection des potentiels bénéficiaires, envers lesquels elle n'a pas d'engagement. Ce mode d'activation des droits sociaux fait relativiser la générosité de notre système. Jean-Michel Belorgey disait à ce sujet que « *le droit aux droits n'est pas totalement garanti* »⁷. Mais, la complexité des conditions d'accès constitue un volant de manœuvre appréciable pour maîtriser la demande, cela d'autant plus en période de contraintes budgétaires...

La simplification annoncée, passant par la dématérialisation des procédures et des échanges, ne résoudra pas par magie la question de l'accès aux droits. Dans bien des cas, elle conduit au contraire à redoubler un processus d'éloignement des publics les plus précaires, et les moins dotés pour utiliser une interface numérique. La numérisation facilite la vie à certains, pas à tous. Elle constitue au contraire une barrière - numérique - pour des personnes ayant déjà du mal à se repérer dans les circuits administratifs, et laisse totalement à côté du chemin certains publics (en particulier âgé, mais pas uniquement) qui n'ont pas pris le train de l'informatique. Sur ce plan, le défaut d'anticipation et l'absence totale de plan national de coordination de dispositifs d'accompagnement vers le numérique des destinataires des politiques publiques est criant⁸.

Cela dit, le simulateur de droits mes-aides.gouv.fr, développé à l'initiative du SGMAP (Secrétariat Général pour la Modernisation de l'Action Publique) est un projet très intéressant. Dans les faits, on se rend compte que cela sert davantage aux travailleurs sociaux qu'aux usagers. Cette initiative sera d'autant plus utile lorsque le résultat de la simulation permettra d'accéder directement à tous les formulaires de demande de droits ; et surtout lorsque les collectivités locales joueront le jeu (en chargeant le simulateur de leurs divers droits, avec leurs conditions d'éligibilité), permettant à tout utilisateur, à partir de son code postal, d'avoir accès à l'ensemble des aides sur son territoire. En revanche, un tel simulateur ne résout pas le problème de l'exclusion numérique signalé plus haut, qui supposerait que l'on puisse former les utilisateurs en amont.

En matière de dématérialisation, l'on peut par ailleurs déplorer que les institutions ne l'utilisent pas davantage entre elles, afin d'échanger des pièces notamment, au lieu de les demander encore et encore aux usagers. Il est à tout le moins paradoxal qu'à l'heure du 100% numérique, les usagers doivent imprimer des pièces téléchargées sur leur compte Caf par exemple pour l'envoyer à telle autre administration. L'expérience de la banque Carrefour de la sécurité sociale⁹, en Belgique, montre pourtant

7. Belorgey J.-M., 2007, « La part des usagers », In Borgetto M., Chauvière M., *Qui gouverne le social ? Paris, Dalloz*, p. 121-126

8. Pierre Mazet, « Conditionnalités implicites et productions d'inégalités : les coûts cachés de la dématérialisation administrative », *Revue française de service social*, à paraître.

9. Depuis la mise en place de cette plateforme, chaque caisse a l'obligation de récupérer directement sur la plateforme la pièce dont elle a besoin pour instruire le droit, si elle est disponible.

qu'une plateforme commune aux différentes caisses de sécurité est possible, viable et beaucoup plus économique. En France, les évolutions technologiques paraissent souvent guidées par les contraintes de gestion. Les institutions arrivent à croiser leurs systèmes d'information pour détecter les fraudes, mais sont en revanche plus rétives à utiliser les mêmes circuits pour détecter des droits potentiels, et lutter ainsi contre le non recours.

Si le contenu des droits légaux est défini au niveau national, il est notable que **c'est souvent au niveau local que les acteurs se sont le plus fortement emparés de cette question**. Sans doute parce que c'est le niveau où la mise en œuvre des droits s'opère, aussi parce qu'ils sont plus proches de leurs usagers. CCAS, Conseils départementaux, caisses de sécurité sociale au local, les expériences mises en place prennent des formes diverses et poursuivent des objectifs variables d'un territoire à l'autre¹⁰. Elles parviennent à rassembler et coordonner les acteurs, généralement autour d'un chef de file, et à considérer la question du non-recours de manière transversale à l'échelle d'un territoire. L'expérience est parfois dupliquée à une échelle supérieure, régionale, voire donne lieu à une perspective de montée en charge nationale (par exemple celle de la Caisse primaire d'assurance maladie du Gard).

Enfin, il serait fondamental de **mettre un terme aux discours stigmatisants sur l'aide sociale**. Quand pourrions-nous voir une campagne de sensibilisation nationale, rompant avec l'image de l'assistanat et valorisant au contraire un système positif de droits solidaires, qui s'adresse à tous, et permette de favoriser la participation sociale de chacun en réduisant les inégalités ?



Entretien avec

JULIEN DOURGNON

Consultant et professeur de sciences économiques et sociales
auteur de l'ouvrage « *Au-delà du salariat, le revenu universel* » à paraître en
janvier 2017 aux éditions Les petits Matins et Institut Veblen

Photo : © Margot l'Hermitte

A PROPOS DU REVENU UNIVERSEL DE BASE...

De quoi s'agit-il ?



J.D. : Le revenu universel (RU) est **un revenu forfaitaire versé chaque mois sans condition à tous les membres d'une même communauté politique (la France, l'Europe....) quel que soit l'âge, le sexe, le lieu de résidence sur le territoire, le niveau de richesse et la situation vis-à-vis de l'emploi**. Le RU est donc un socle de revenu égalitaire, inconditionnel et universel. Son montant varie de 450 € à 1 000 € selon les propositions.

Est-ce une utopie ?

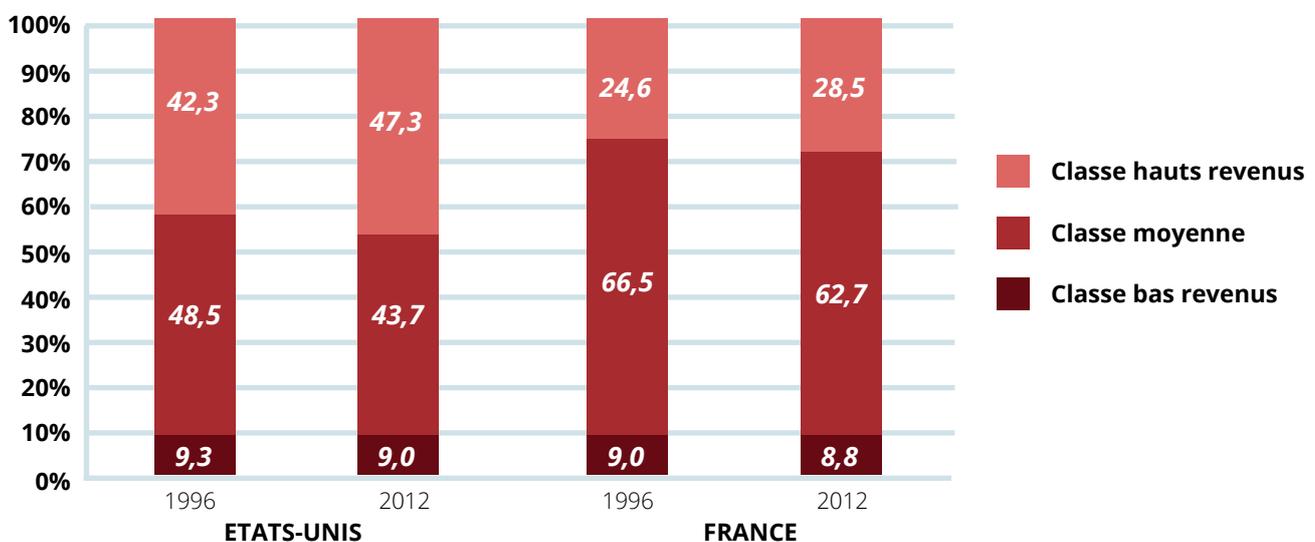


J.D. : Proposer un revenu de la sorte peut sembler utopique pour certains : cela va coûter un bras alors que les caisses de l'Etat sont déjà vides. Amoral pour d'autres : pourquoi donner à ceux qui n'en ont pas besoin ? Et, si l'argent se mérite, pourquoi alors en donner inconditionnellement à tous ?... Enfin on est en droit de se demander en quoi ce RU peut-il bien aider à sortir la société de la crise et les individus de la pauvreté ?

Il existe une multitude d'arguments en faveur du RU, en voici quatre :

10. « L'action, au local, sur le non-recours », recherche pour la DGCS, Odenore, octobre 2016.

- Lutter contre la pauvreté implique d'aider financièrement. Cela va de soi mais cela suffit-il ? Nous savons tous qu'un couple qui bénéficie d'un RSA n'a pas l'habitude de s'en vanter. Certains même renoncent à bénéficier de leurs aides parce qu'ils en ont honte. La honte de soi qui est sociale est une souffrance morale épuisante et dangereuse car elle retire peu à peu à ceux qui en sont victimes l'énergie et l'espérance nécessaires pour rentrer en action : le sentiment d'exclusion se renforce ainsi au fil du temps. L'action de l'Etat et de la société en général envers les individus ne doit plus avoir pour corollaire le renforcement de la honte de soi. Les aides sociales (RSA, prime pour l'emploi...) ont ainsi l'avantage d'aider matériellement à vivre mais ont l'inconvénient majeur de dégrader l'estime de soi de leurs bénéficiaires : mettre les gens dans des « cases » est le meilleur moyen de faire en sorte qu'ils y restent. Justement, verser un revenu universellement, aussi bien aux riches qu'aux pauvres, est **un moyen d'aider matériellement sans stigmatiser personne**. Il en va exactement ainsi avec la santé publique de base, gratuite (ou quasi gratuite) quel que soit le revenu : en accédant à leur médecin généraliste, les familles modestes n'ont pas le sentiment de bénéficier d'une aide spécifique et charitable mais à un droit ouvert à tous. Par ailleurs, on sait que les familles aisées par leurs cotisations sociales contribuent plus que les autres au financement de la santé publique. Ainsi l'universalité du droit est compatible avec ce que l'on appelle la justice distributive c'est-à-dire un transfert de richesses des mieux lotis vers les plus modestes. Il doit en être exactement de même avec le RU.
- Le RU étant inconditionnel, il se cumule librement avec les revenus issus du travail notamment salarié (un CDD à temps plein, un CDI à temps partiel, etc.). **Le RU ne dissuade donc pas de reprendre une activité**. Désormais les familles n'ont plus à arbitrer entre reprendre une activité (parfois provisoire ou à temps partiel) et perdre tout ou partie des aides souvent compliquées administrativement à obtenir ou garder les aides et renoncer à l'activité. Dans ce dernier cas, les familles renoncent à reprendre une activité qui au final ne leur ferait gagner que peu d'argent supplémentaire. C'est pourquoi on dit souvent que les dispositifs actuels (RSA, etc.) agissent comme des trappes à pauvreté. Tel n'est pas le cas du RU qui est versé quelles que soient les situations.
- Nous gardons l'espoir d'un retour au plein emploi. Dans certains pays comme l'Allemagne ou les Etats-Unis, la baisse du chômage a bien eu lieu mais elle s'est faite au prix d'une hausse importante de la pauvreté. **Rien à moyen terme ne laisse espérer le retour durable du plein emploi** allant de pair avec une hausse généralisée des revenus. Sans sombrer dans un pessimisme excessif, il est probable qu'à l'avenir beaucoup d'emplois dans les services occupés par les classes moyennes seront supprimés et remplacés par des machines et des logiciels. Dans l'entreprise, la concurrence des machines numériques avec les salariés vont tirer les salaires à la baisse. L'érosion des revenus des classes moyennes a déjà commencé comme nous le montre ce graphique.



Champ : Personne âgée d'au moins 18 ans

Source : Enquête ERFS de l'INSEE et Pew Research Center. Calculs France Stratégie

Figure 2. Part du revenu agrégé détenue par classe en 1996 et 2012 (Sources : INSEE et France Stratégie)

○ Dans une société où le chômage de masse et le travail précaire sont constants, le pouvoir de négociation, de choix des individus diminue à mesure que les revenus de la famille diminuent. Un grand nombre d'individus, et les pauvres en particuliers, n'ont sur le marché du travail aucun pouvoir : qui peut se permettre de négocier ou refuser un contrat de travail de nos jours ? Peu de gens et certainement pas les peu qualifiés et les pauvres. Or, le fondement de la liberté repose sur le pouvoir de choisir les contrats auxquels on souhaite ou non souscrire. Sans ce pouvoir, la liberté est une illusion. Si donc l'on croit en la liberté réelle et pas seulement en théorie, il est indispensable de redonner un pouvoir et donc une liberté à ceux qui n'en n'ont plus. En versant un revenu sans condition, **le RU est un moyen (parmi d'autres) de redonner un pouvoir de choix aux individus et aux familles**. En effet, chaque famille saura avec certitude qu'une part de son revenu ne dépendra plus de l'employeur ou de l'état du marché du travail.

Il existe donc un risque important de paupérisation des classes moyennes et un risque de déstabilisation de la société toute entière. Seul un dispositif universel comme le RU, qui inclurait donc toutes les classes moyennes, financé en partie sur la rente de la révolution numérique est en mesure de recréer les bases d'un nouvel équilibre dans la société. Voici donc 4 arguments en faveur du RU parmi d'autres qui nous invitent à repenser notre approche de l'inclusion et du traitement de la pauvreté.

Comment mettre en œuvre un Revenu Universel ?



J.D. : Le financement du RU est une affaire bien sûr compliquée mais accessible. Le RU est coûteux mais il bénéficie à tous et légitime le fait que tous participent à son financement. Certains seront peu mis à contribution et la perception du RU se soldera par une hausse du pouvoir d'achat. Pour d'autres au contraire la contribution au financement sera supérieure au RU lui-même. Il faut donc en la matière s'intéresser davantage au coût net (solde entre ce que je reçois et ce que je paye) qu'au coût brut (montant du RU multiplié par le nombre de bénéficiaires). La mise en œuvre du RU même dans un premier temps à un niveau moindre impliquera une **réforme fiscale d'ensemble** et exigera une volonté politique de l'Etat pour capter une part de la rente du capital qui lui échappe (évasion et optimisation fiscale) ou élargir par exemple l'assiette des cotisations sociales aux robots et instruments d'intelligences artificielles présents dans l'entreprise comme le propose un récent rapport du parlement européen¹. En combinant le recyclage de certaines aides existantes (RSA, prime pour l'emploi, allocation familiale...) qui n'auront plus lieu d'exister avec une réforme fiscale visant à élargir et équilibrer la contribution du capital, le financement du RU est praticable sans toucher au socle des assurances sociales dites contributives (santé, et retraite notamment). **Le RU ne devant pas faire table rase des assurances collectives inventées après-guerre.** Plusieurs propositions de mise en œuvre circulent déjà avec un objectif à long terme d'un RU voisin de 450, 750 voire 900 € par mois et par personne. En Finlande, au Canada, aux Pays-bas ou en Gironde des expérimentations sont en préparation.

Dans une interview récente², le président Obama exhorte **à penser aux conséquences de la numérisation** et à discuter du RU. Depuis 200 ans la production de richesse par habitant n'a pas cessé d'augmenter en France et pourtant nous étions 28 millions en 1800 et sommes plus de 65 millions aujourd'hui. Notre problème n'est donc pas celui de l'insuffisance de la production de richesses mais de l'inadéquation de la distribution de celle-ci. **Après 50 années d'échec à vouloir à tout prix inclure socialement et économiquement les individus par le seul plein emploi, il est sans doute l'heure de penser à d'autres modalités d'inclusion sociale.** Le RU en est sans doute une. Il mérite en tous cas d'être discuté.

1. www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?type=COMPARL&reference=PE-582.443&format=PDF&language=FR&secondRef=01
2. <https://www.wired.com/2016/10/obama-aims-rewrite-social-contract-age-ai/>



Entretien avec

ADRIEN BAUDET

Doctorant, ESCP Europe

www.escpeurope.eu/fr

Chargé de recherche, KPMG

home.kpmg.com/fr/fr/home.html

Faisant suite au développement rapide des « **Social Impact Bonds** » dans plusieurs pays depuis 2010, le gouvernement a récemment impulsé l'expérimentation en France de ces nouveaux dispositifs de financement, en ouvrant au printemps dernier un appel à projets « Contrats à Impact Social ». De nombreux acteurs sociaux ont répondu en proposant des programmes à fort impact social, dont quatre ont d'ores et déjà retenu l'attention du gouvernement. Ces avancées nous permettent d'appréhender plus concrètement la forme que pourront prendre les Contrats à Impact Social en France et ainsi d'éclairer sous un angle pratique les débats qui animent le secteur social à ce sujet.

A PROPOS DES CONTRATS À IMPACT SOCIAL...

De quoi parle-t-on ?



A.B. : Un Contrat à Impact Social (CIS) est **un dispositif de financement aux résultats à destination des acteurs sociaux**. Il repose sur **un partenariat tripartite entre un opérateur social (association, entreprise sociale...), un acteur public (ministère, collectivité locale...) et un investisseur privé (banque, fonds d'investissement, fondation...) réunis autour d'une ambition commune de création d'impact social**. Le principe est le suivant : l'investisseur verse à l'opérateur social les fonds lui permettant de mettre en œuvre un programme à vocation sociale (réinsertion de chômeurs, prévention de la délinquance...) pendant une durée limitée dans le temps (en général 3 ans). Les capitaux engagés et les intérêts sont ensuite remboursés par l'acteur public à l'investisseur si – et seulement si – les objectifs fixés dans le contrat initial sont atteints ou dépassés, ces derniers faisant l'objet d'une évaluation par un tiers. En bref, l'acteur public ne verse les fonds pour le programme que si celui-ci a atteint des objectifs d'impact social.

Dans leur principe même, ces dispositifs de financement sont porteurs de plusieurs innovations qui suscitent de nombreux débats au sein du secteur de l'ESS (Economie Sociale et Solidaire). La première de ces innovations est celle du **financement à terme sur résultats sociaux**, c'est-à-dire le fait de ne payer qu'en fin de programme si et seulement si un certain niveau d'impact social est atteint, et la seconde est celle du **financement intermédié**, c'est-à-dire le fait qu'un investisseur privé intervienne dans l'action publique sociale. S'inquiétant de ces deux constats, plusieurs acteurs au sein de l'ESS pointent **un risque de « financiarisation » de l'activité sociale** : les CIS viendraient transformer fondamentalement le modèle français de solidarité, en y introduisant une lecture financière de l'activité (retour sur investissement, court termisme...). Le fait que les CIS constituent des placements rentables pour l'investisseur pose tout particulièrement question : certains considérant rentabilité et activité sociale comme incompatibles par essence. D'autres acteurs y voient en revanche un levier efficace pour le financement de l'innovation et l'amélioration de la collaboration entre l'État, les opérateurs sociaux et les investisseurs grâce à un cadre et des objectifs de performance clairement définis. Les avis sur les CIS sont donc variés, allant des partisans d'une expérimentation du dispositif³ aux opposants à cette idée, qui dénoncent une « *évolution aussi dangereuse pour le travail social en lui-même que pour les finances publiques* »⁴. Ces débats sont, à ce jour, principalement appuyés sur des arguments théoriques et sur les retours d'expériences des premiers « Social

3. Voir par exemple l'avis du CFIS : http://www.economie.gouv.fr/files/files/PDF/RapportSIIFce_vdef_28082014.pdf

A noter également les travaux de l'Institut de l'Entreprise : https://issuu.com/institutdelentreprise/docs/web_note_sib_et_annexes

4. Dossier du CAC : <http://www.associations-citoyennes.net/wp-content/uploads/2016/05/CAC-LivreSIB-mai2016.pdf> ou avis du HCVA : http://www.associations.gouv.fr/IMG/pdf/Avis_du_HCVA_relatif_a_l_appel_a_projets_SIB_02-03-2016.pdf

Impact Bonds » à l'étranger. Pour les renouveler et aider chacun à se forger un avis, il paraît important de se pencher un peu plus sur la forme que prennent les premiers CIS en France, et sur la façon dont ils confirment ou infirment les craintes évoquées ci-dessus.

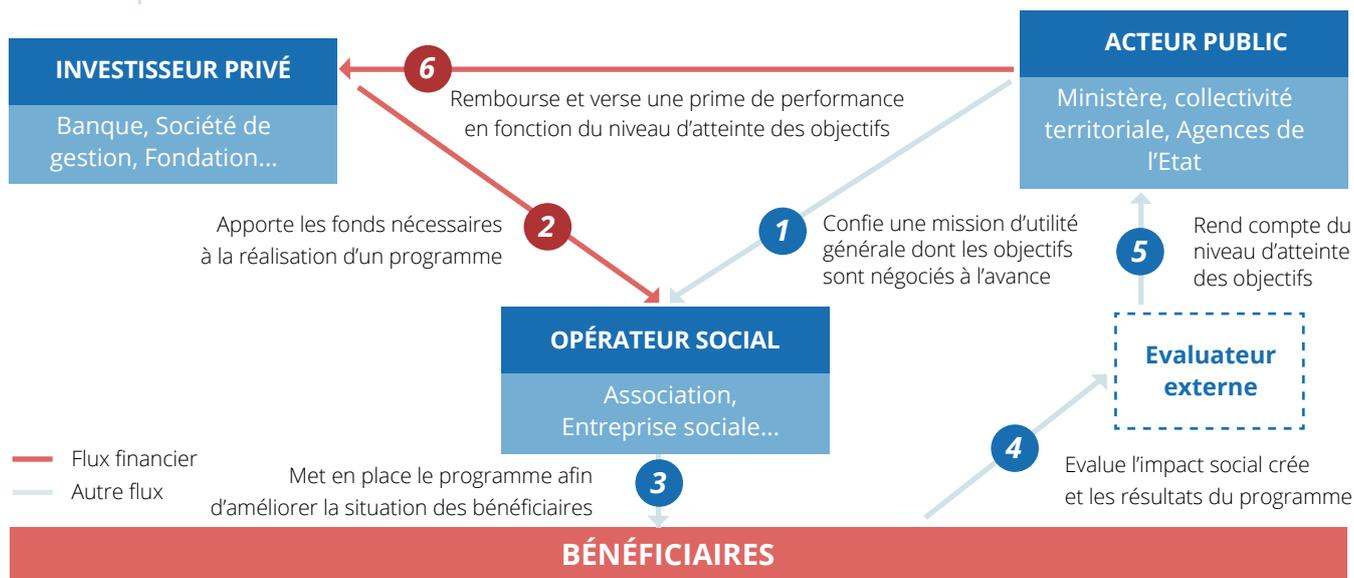


Figure 3. Le Contrat à Impact Social : un outil de financement « au résultat » (source : KPMG, Direction Economie Sociale et Solidaire)

Quels sont les faits aujourd'hui ?

A.B. : Beaucoup de choses ont été réalisées depuis le lancement de l'appel à projets Contrat à Impact Social au printemps dernier. Fait principal : quatre programmes ont reçu l'aval du gouvernement en vue d'un lancement à venir. En font partie :

- **l'Adie**, qui propose un programme de microcrédit destiné à l'aide au retour à l'emploi ou à la création d'entreprise dans les zones rurales ;
- **Passeport Avenir**, qui propose un programme de prévention du risque de décrochage scolaire en zones rurales ou dans des quartiers prioritaires ;
- **Impact Partenaires**, qui a construit un programme de formation et d'accompagnement aux créateurs de commerces franchisés dans des quartiers prioritaires ;
- et enfin la **Sauvegarde du Nord**, qui propose un programme de prévention des placements d'enfants grâce à une intensification de l'action éducative et de l'accompagnement aux familles.

Pour accompagner le déploiement des premiers CIS, « **l'Impact Invest Lab** » (IILab) a également vu le jour, regroupant des opérateurs sociaux, des agences de l'Etat, des fondations, des investisseurs sociaux et des évaluateurs. Ce lab a pour vocation de travailler au développement d'un modèle français de Contrats à Impact Social, en adaptant (et transformant lorsque nécessaire) les aspects opérationnels, juridiques, financiers et évaluatif des « Social Impact Bonds » internationaux. Ces travaux d'ingénierie sont appuyés sur une charte commune mettant notamment l'accent sur le plafonnement de la rentabilité perçue par les investisseurs et sur la délimitation du périmètre d'application des CIS – de façon à ce qu'ils ne puissent pas entrer en concurrence avec un financement par subvention.

Que nous apprennent ces premières avancées ?

A.B. : Tout d'abord, que **les CIS ne financent que des programmes aux caractéristiques précises : ils concernent des projets d'expérimentation, qui apporte de nouvelles réponses aux besoins sociaux de bénéficiaires existants ou des projets de changement d'échelle, qui apportent des**

solutions à des personnes qui en étaient jusqu'à présent éloignées. L'Adie, pour exemple, répond simultanément à ces deux caractéristiques : les modalités habituelles d'octroi de microcrédit en agence ont été repensées pour correspondre au mieux aux contraintes de déplacement des personnes en zone rurale. L'accompagnement du bénéficiaire est maintenant proposé à son domicile ou sur son lieu de travail et la demande de microcrédit peut être instruite à distance. Des conditions d'application précises sont donc établies pour les CIS, qui ne peuvent prétendre se substituer aux financements des services d'intérêt général. Ils constituent avant tout **un moyen de diversification de la politique publique pour le financement de l'innovation.**

On constate de plus que les premières expérimentations mettent toutes en avant **des coûts évités pour la collectivité**, apportant une justification à la participation de l'Etat. Illustrons ce point avec le cas du programme de l'Adie, destiné à favoriser le retour à l'emploi salarié ou la création d'une entreprise. Avant l'intervention de l'association, les demandeurs d'emploi en zone rurale perçoivent des prestations sociales (ex. le Revenu de Solidarité Active (RSA)) du fait de leur situation. Après son intervention, l'Adie estime qu'une proportion significative d'entre eux ne percevra plus de prestations sociales, créant ainsi une économie pour la collectivité, et versera des impôts sur leur salaire ou le revenu de leur activité, générant ainsi de nouvelles recettes pour la collectivité. Les « coûts sociaux évités » correspondent à l'écart entre ces deux situations. La mise en évidence de cette valeur économique pour chaque programme inscrit les CIS dans le cadre d'**une recherche d'efficacité de l'investissement public : la dépense est plus que compensée par les coûts évités.** Notons que certaines critiques expliquent que cette démarche sert à attribuer un « prix » à l'impact social, sur lequel l'investisseur prélèverait une « commission » précisément définie. A ce jour, cela est contredit par les faits : la construction et l'obtention d'un consensus autour d'un tel modèle se révèle d'une extrême complexité qui empêche sa mise en place dans le cas des CIS. **L'analyse des coûts évités reste en fait un élément d'argumentaire, permettant à l'opérateur social de prouver la pertinence de l'innovation proposée - l'objectif à terme étant que l'Etat s'approprie cette innovation et la subventionne de façon pérenne.**

On constate enfin que la rentabilité perçue par les investisseurs semble mise sous contrôle. Les premiers CIS en France ont en effet défini un retour sur investissement significativement plus réduit que ceux constatés pour les Social Impact Bonds à l'étranger. La principale raison à cette autorégulation est un choix réalisé par les parties prenantes de prendre en compte les plafonds de rémunération définis par la loi ESS de 2014 pour les titres associatifs (autour de 6%). **Dans le long terme, il appartient à l'Etat - payeur final dans le cadre des CIS - de fixer par la règle ou pour chaque contrat le niveau maximal de rémunération des investisseurs.** Les premiers CIS en construction sont donc des projets d'innovation, limitant la rentabilité perçue par l'investisseur dans le cadre de résultats sociaux et d'économies avérées pour l'Etat. Sous réserve que ces premières tendances se confirment, on peut espérer voir se dessiner un modèle français de Contrats à Impact Social, centré autour d'une participation raisonnée et encadrée d'investisseurs privés au service de l'innovation sociale.



© Véronique Drougard

10 INNOVATION SOCIALE ET SOLIDARITÉ

ZOOM

DE NOUVELLES FORMES DE SOLIDARITÉ

RESOLIS

La définition du « caractère original » d'une initiative est l'une des rubriques des fiches RESOLIS les plus difficiles à remplir. Cette délicate formulation s'explique souvent par la difficulté à prendre du recul, les modalités opérationnelles n'étant pas toujours perçues comme un élément potentiellement original, ou tout simplement par l'humilité des porteurs de projet. Rares sont les acteurs de terrain qui décrivent spontanément ce caractère. Pour les aider à le formuler, RESOLIS a imaginé toute une série de questions : En quoi l'initiative se distingue-t-elle d'initiatives similaires ? ; Le produit, le service ou le savoir-faire apporté est-il nouveau ? ; En quoi consiste la méthode organisationnelle ? L'initiative introduit-elle une nouvelle activité dans un territoire ? Etc.

Pourtant **32,5%** des initiatives publiées dans l'Observatoire RESOLIS sont considérées comme une **source d'inspiration** par son comité de lecture et **13%** comme **innovantes**. L'analyse de ces initiatives est riche d'enseignements. Elle révèle notamment les évolutions sur les manières dont la solidarité s'exprime et prend corps à l'échelle territoriale, plaçant au cœur de la cohésion sociale, les relations interpersonnelles et la conscience collective d'un groupe. L'Institut de Recherche et Débat sur la Gouvernance (IRG)¹, partenaire de RESOLIS, s'intéresse à ces nouvelles formes de solidarité et cherche à établir les critères qui permettent de déterminer si une initiative correspond à une nouvelle forme de solidarité. Ses premiers travaux ont déjà mis en évidence que **la gouvernance des nouvelles solidarités** est un critère fondamental de ces initiatives qui reposent souvent sur un projet, une vision et une légitimité bien formulés. L'objectif de **changement de société** qui fonde les nouvelles solidarités prédomine parfois à l'identification d'un besoin urgent à résoudre. Souvent nées de l'initiative de quelques personnes, les nouvelles solidarités reposent sur des citoyens « actifs ». Elles se concrétisent généralement par **une gestion collaborative d'un savoir, d'un bien, d'une ressource** (dont les partenariats). **Elles s'adaptent aux besoins et aux acteurs de manière « agile »** et cherchent à se pérenniser par la diffusion (essaimage) ou le développement de l'activité. Enfin les nouvelles solidarités recherchent **l'autonomie par l'autogestion et « l'empowerment »** et ont un lien plus ou moins direct avec les institutions publiques.

1. www.institut-gouvernance.org



Entretien avec

EMMANUELLE BESANÇON

Chargée de mission à l'Institut Jean-Baptiste Godin

www.institutgodin.fr

Membre du laboratoire CRIISEA (Centre de Recherche sur l'Industrie, les Institutions, et les Systèmes Economiques, d'Amiens)

www.u-picardie.fr/CRIISEA

Comment définissez-vous l'innovation sociale ?

E.B. : L'innovation sociale, c'est **se mettre ensemble sur un territoire, afin d'apporter des réponses collectives à des problématiques qui ne peuvent être traitées de manière unilatérale**. L'innovation sociale naît d'une projection dans l'avenir d'un idéal social partagé, et prend forme par un processus collectif et territorialisé en vue de le réaliser. Elle introduit des pratiques et usages en rupture avec les pratiques et usages dominants dans un contexte donné, et favorise ainsi la transformation sociale dans le sens du vivre-ensemble et de la transition écologique territoriale.

Quelle forme prend-elle en matière de lutte contre la pauvreté ?

E.B. : En matière de lutte contre la pauvreté, j'ai un exemple en tête : celui de Réseau éco habitat dans le département de l'Oise, une initiative créée en 2014 en lien avec le Secours Catholique, constatant l'accroissement des demandes d'aides liées à des factures d'énergie et la difficulté pour les publics en grande précarité de réaliser des travaux de rénovation énergétique. L'objectif de l'association créée est alors d'accompagner des ménages en situation de précarité dans la rénovation énergétique et écologique de leur logement. Elle s'appuie pour cela sur un réseau de bénévoles formés, et vise à coordonner les différents acteurs du territoire à même d'apporter des solutions techniques et financières : opérateurs de l'amélioration de l'habitat, collectivités, établissements publics, entreprises du bâtiment, fournisseurs de matériaux écologiques, fournisseurs d'énergie, etc. Dans cette perspective, **l'action n'est plus uniquement centrée sur les bénéficiaires des dispositifs d'aide mais vise à impliquer et coordonner l'ensemble des acteurs privés et publics concernés par la problématique**, ici la précarité énergétique. La dimension collective apparaît ainsi essentielle, elle permet d'élargir le champ d'intervention de façon à **générer des changements multi-niveaux et remédier de manière durable aux enjeux posés, tout en insistant sur la capacité d'agir des bénéficiaires**.

Quels sont les principaux acteurs de l'innovation sociale ?

E.B. : **L'innovation sociale est collective**. Elle émerge de collectifs d'acteurs de nature hétérogène, ou encore de collectifs citoyens. Ce qui importe, c'est le collectif, pas uniquement le « porteur de projet ». Chaque acteur apporte son point de vue, ses ressources et ses compétences, sur une problématique qui ne peut être traitée efficacement par une seule organisation. Les modalités d'action des associations et les publics auprès desquels elles interviennent ou par lesquels elles sont portées constituent un terrain propice à l'innovation sociale. Mais ça n'est pas systématique. Tout d'abord parce que le milieu associatif recouvre une très grande variété d'initiatives, et donc d'objectifs (de la défense de droits à la défense d'intérêts) et de formes (de l'association bénévole à l'association gestionnaire). Ensuite parce que l'innovation sociale n'est pas au départ une question de statuts, elle ne se traduit pas toujours par la création d'entité juridique. Lorsque c'est le cas, la forme juridique vient appuyer la démarche collective et participative. Les statuts associatifs et coopératifs apparaissent généralement comme les plus pertinents pour faire vivre cette dynamique. Enfin parce que l'innovation sociale ne doit pas devenir un objectif en soi, d'autres formes de contributions à la société sont tout aussi pertinentes.

Selon vous, la contribution des associations est-elle suffisamment reconnue ?



E.B. : Ce qui manque de reconnaissance, c'est le rôle de l'Association comme projet de société au cours des derniers siècles. Nous manquons de culture sur ce sujet, parce qu'il ne nous est pas enseigné. On ne nous parle pas de l'autre versant de l'Histoire, du contre-mouvement à la privatisation et la marchandisation depuis le XIXe siècle². De même en économie, on nous enferme dans une vision restrictive où seul le marché relève de l'économie et seule « l'entreprise » sert l'économie, en oubliant que le terme d'entreprise ne renvoie pas exclusivement aux sociétés de capitaux, mais tout autant aux sociétés de personnes. De ce fait, on hiérarchise : il y a d'abord le marché, puis les politiques publiques lorsque celui-ci est défaillant, puis en dernier recours un « troisième secteur » auquel on renvoie les associations. L'enjeu est le même aujourd'hui pour l'innovation sociale. Dans cette représentation de la réalité, l'innovation sociale devrait prendre forme dans l'espace du « ni ni », ni marché ni politiques publiques. Nous n'arrivons pas à penser des formes hybrides, dans lesquelles le marché ne serait pas premier, mais un des principes sur lesquels s'appuie l'activité économique. **Or la réciprocité et la redistribution agissent comme des leviers dans l'innovation sociale**³ qui peut éventuellement se traduire par des activités marchandes génératrices de ressources. Le point de départ serait de reconnaître la contribution de l'innovation sociale elle-même, comme forme hybride, pas comme troisième voie en dernier recours, et sans rabattement marchand ni organisationnel comme on en a le réflexe.

L'innovation sociale est aujourd'hui au cœur de l'action sociale. La majorité des financeurs l'incluent parmi les critères de sélection de leurs appels à projet. En mettant autant l'accent sur le caractère original des initiatives, l'objectif de faire reculer les précarités ne risque-t-il pas de passer au second plan ?



E.B. : L'innovation sociale ne relève pas uniquement de l'action sociale. Elle peut prendre forme dans des domaines d'activité variés. Lorsqu'elle s'inscrit dans l'action sociale, il me semble que l'originalité des initiatives devrait porter sur la dimension ascendante et collective de celles-ci. Je dis « devrait » car tout dépend comment on définit l'innovation sociale. **Si l'innovation sociale reste cantonnée dans un registre de réparation sociale, de réponse à des besoins sociaux par une seule organisation, je pense que l'objectif de faire reculer les précarités ne sera que partiellement atteint, parce qu'on ne prend pas le mal par la racine, on n'agit pas de manière structurelle**⁴. On reste dans une dynamique plutôt descendante, où l'on cherche souvent à agir sur les personnes en les responsabilisant, sans que leur environnement ne change. Je ne dis pas que ces initiatives ne devraient pas exister, elles répondent à l'urgence de la situation. Si l'innovation sociale vise à prendre le problème à la base, en y apportant des réponses collectives et coordonnées, elle peut transformer le cadre, l'environnement, tout en permettant aux personnes de pouvoir agir et faire reculer durablement les précarités. Pour cela, il faut qu'il y ait une aspiration sociale forte, une volonté de changement partagée. Le risque de voir passer au second plan l'objectif de faire reculer les précarités dépend des critères des appels à projet en matière d'innovation sociale, et de la logique qui prévaut derrière ceux-ci. **Les financeurs ont un rôle important à jouer dans le recul des précarités s'ils favorisent l'innovation sociale dans le sens de la transformation sociale.**

2. K. Polanyi, *La Grande Transformation : Aux origines politiques et économiques de notre temps*, 1944, Gallimard..

3. L. Gardin, *Les initiatives solidaires*, 2006, Editions érès.

4. T. Ghys, S. Oosterlynck, « L'évaluation du potentiel de l'innovation sociale pour réduire structurellement la pauvreté. Une exploration conceptuelle », dans *La transformation sociale par l'innovation sociale*, sous la direction de J.-L. Klein, A. Camus, C. Jetté, C. Champagne et M. Roy, 2016, Presses de l'Université du Québec, p. 277-288.

Partagez-vous le constat qu'il y a davantage de moyens financiers mobilisés pour expérimenter les innovations sociales que pour les pérenniser ? Quelles conditions favorisent le changement d'échelle et l'essaimage des innovations sociales ?



E.B. : Ce sont deux questions différentes mais qui peuvent être liées.

Pour la première, de plus en plus d'outils de financement sont effectivement mis en place pour soutenir l'expérimentation. Cela reflète à la fois l'ampleur des problématiques sociétales auxquelles il faut répondre et le contexte de restriction budgétaire. La « *commande* » derrière ces soutiens est généralement que le projet soit « *viable économiquement* » à trois ans, entendre par là qu'il puisse s'autofinancer à partir de ses propres revenus d'activités, indépendamment de la puissance publique, « *de manière autonome* » comme on dit souvent. C'est un paradoxe, surtout lorsque l'on définit l'innovation sociale comme ne relevant pas au départ du marché. Cela va de pair avec le manque de reconnaissance du non marchand (la redistribution et la réciprocité). J'ai lu dernièrement dans des travaux américains portant sur l' « *impact collectif* », qu'un indicateur d'évaluation du changement pouvait être l'augmentation des financements publics attribués au projet⁵. **Lorsque le projet montre toute sa pertinence, c'est là qu'il faudrait accroître le soutien aux initiatives**, notamment dans l'optique de les diffuser. Ce qui m'amène à la deuxième question.

L'essaimage est une modalité de diffusion qu'on met souvent en avant, au détriment de la diffusion des pratiques sur le territoire de l'initiative. Lorsqu'une initiative agit pour la mobilité douce sur un territoire par exemple, elle cherche d'abord à ce que cette pratique se diffuse localement. De nombreuses conditions pourraient favoriser la diffusion des innovations sociales. Elargir notre conception de la diffusion en est une, pour prendre en compte le local et agir d'abord sur celui-ci, ce qui nécessite des ressources humaines et financières. Concernant l'essaimage, la Recherche et Développement constitue un outil majeur pour analyser les ressorts d'une innovation sociale et mettre en évidence ce qui peut se diffuser. Car une autre condition essentielle, c'est de ne pas considérer qu'une innovation sociale se diffuse à l'identique sur un autre territoire. **Chaque initiative doit être re-contextualisée et faire l'objet d'une appropriation collective**, car le changement passe par le collectif.

5. H. Preskill, M. Parkhurst, J. Splansky Juster, *Guide to evaluating collective impact*, Collective Impact Forum, FSG.

DIS

CU

Discussion

SSIC

SANS A_
AVEC HISTOIRE_

PORTRAIT DE SOFIA UNE VIE DANS 7 M²

A Paris, le mal-logement n'épargne aucun arrondissement, pas même le très chic 16^e. Sofia, 57 ans, fait partie de ces précaires vivant dans le quartier. « **Voilà. C'est dans cette petite boîte d'allumettes que je vis depuis plus d'un an** » [...] pour 400 euros par mois [...] Depuis douze ans, Sofia est sur liste d'attente pour obtenir un logement social. « *Pourtant, j'ai presque toujours travaillé et j'ai la petite retraite de mon mari...* » [...] Comme l'expliquait récemment *Le Monde*, une enquête officielle commandée par le Défenseur des droits, Jacques Toubon, a montré que les candidats des listes prioritaires mettent paradoxalement plus de temps à se voir attribuer un logement. L'étude évoque pour eux un délai de cinquante-cinq mois, contre quarante-deux mois pour les non-prioritaires à Paris. Sofia a déjà repéré les nouveaux logements sociaux de la Régie immobilière de la Ville de Paris, dans le 15^e arrondissement. Elle s'y verrait bien. « *17 m², même 15 m², ça me suffirait !* ».

Extrait du texte de Héloïse Leussier publié le 27 avril 2016

© Alice Beuvelet

POUR UNE APPROCHE SYSTEMIQUE DE LA PAUVRETE



● **AUTEUR** : Philippe Kourilsky
Professeur émérite au Collège de France
Président de RESOLIS
editorial@resolis.org

● **RÉSUMÉ** : « *Le monde social et le monde vivant sont tous deux d'une effarante complexité, que les sciences de la vie commencent à appréhender avec un certain succès. On est en droit de se demander si les progrès réalisés, par exemple dans l'analyse du système immunitaire, peuvent être une source d'inspiration pour l'étude de phénomènes sociaux systémiques tels que la pauvreté. L'exercice produit des rapprochements intéressants, bien qu'évidemment limités. Toutefois, les convergences conceptuelles et méthodologiques sont particulièrement convaincantes. Elles renforcent l'idée qu'il est souhaitable et possible de développer une « science de l'action de terrain », objectif que poursuit RESOLIS depuis sa création en 2013.* »

● **MOTS-CLEFS** : BIOLOGIE, COMPLEXITÉ, ROBUSTESSE, SYSTÉMIQUE, PAUVRETÉ, POLITIQUES PUBLIQUES

La pauvreté pose d'immenses problèmes que partout, ou presque, on s'efforce de résoudre par de multiples interventions, publiques et privées, individuelles et collectives. Elles mobilisent des ressources humaines et financières considérables, dans lesquelles s'expriment la solidarité et la générosité aux échelles locales, territoriales et nationales. En France, ce tissu possède les caractéristiques d'être largement irrigué par l'Etat-providence, et soutenu par l'existence d'un grand nombre d'associations de type 1901. On en compte plus d'un million en activité, avec un budget cumulé de 75 milliards d'euros en 2014¹. Près de 20% d'entre elles, qui mobilisent 61% de ce montant, œuvrent dans les domaines de l'action sociale, de la santé, de l'éducation, de la formation et de l'insertion² et aident à combattre la pauvreté et les précarités. Pourtant, selon différents indicateurs et rapports officiels, la pauvreté augmente en France³. Il est donc plus que jamais important d'en comprendre les causes et de trouver les moyens d'action les plus efficaces. C'est l'une des missions que s'est assignée RESOLIS⁴, comme en témoigne ce numéro⁵. Je vais aborder ici un aspect théorique important du problème de la pauvreté, celui de sa dimension systémique, qui prend corps lorsqu'on considère la pauvreté comme un phénomène qui se manifeste au sein d'un système complexe.

Pour commencer, je reproduis un court passage d'un de mes précédents ouvrages : « Prenons le cas d'un individu pauvre. Comment définir sa pauvreté ? Avec de nombreux économistes, on pourra en donner une définition substantialiste : le pauvre est celui qui vit au-dessous d'un seuil de pauvreté qui peut être chiffré de façon normative, en unités monétaires par exemple. Mais on peut aussi, avec Georg Simmel, définir le pauvre comme celui qui a besoin d'être assisté. La pauvreté est alors relative. Elle est fonction du sens que je lui donne (ou, bien sûr, que la société lui donne), et du lien qui existe entre le pauvre et moi (ou bien sûr, la société), ce lien étant caractérisé par la relation d'assistance. Evidemment, les deux définitions n'ont pas à s'exclure (...) Elles ont vocation à s'additionner. »⁶. Si on accepte la définition donnée par G. Simmel⁷, on doit en conclure que le pauvre n'est pas forcément le seul responsable de son état de pauvreté et que cet état dépend pour partie au moins d'un système social au sein duquel les liens entre les individus jouent un rôle important. En d'autres termes, **la pauvreté est associée à des systèmes sociaux complexes**. Elle a une dimension systémique. Pour éviter tout malentendu, je tiens à préciser d'emblée qu'il n'est pas question ici de transformer les sciences sociales en sciences « dures », et que les efforts de rationalisation comme ceux que je prône ici, n'éliminent en rien les facteurs humains, qui restent et doivent rester tout aussi essentiels.

1. Tchernonog Viviane, « Le secteur associatif et son financement », *Informations sociales* 4/2012 (n° 172), p. 11-18

2. Tchernonog V. « Le paysage associatif français- Mesures et évolutions », deuxième édition, Dalloz Juris associations, Paris, 2013.)

3. « Comment enrayer le cycle de la pauvreté ? Osons la fraternité ! » Rapport d'information de M. Yannick Vaugrenard, fait au nom de la Délégation sénatoriale à la prospective. n°388 (2013-2014) - 19 février 2014

4. www.resolis.org

5. Philippe Kourilsky, *Le Temps de l'Altruisme*, Odile Jacob, 2009, p.102

6. LA PAUVRETE EN FRANCE, des solutions locales pour une action globale, *Journal RESOLIS* #15 (décembre 2016)

7. Georg Simmel « Les pauvres », 1ère éd. en allemand - 1907 repris dans l'ouvrage « Sociologie » - 1ère éd. française - P.U.F. Quadrige - 1998.

Les systèmes complexes font l'objet de recherches théoriques et pratiques intensives dans plusieurs domaines scientifiques. Les ingénieurs, les climatologues, les informaticiens, puis les biologistes, y travaillent. Par exemple, la conception et la construction d'un Airbus mettent en jeu des plateformes gigantesques de modélisation et de calcul. Certains jugent de tels artefacts compliqués mais pas complexes, parce que, selon eux, leur construction pensée par l'homme élimine toute surprise (toute propriété émergente). Cela est inexact, notamment parce que ces objets, en externe et en interne, sont confrontés au hasard. Par exemple, les grands réseaux électriques (à l'échelle de la France ou de l'Europe) connaissent des pannes et autres comportements imprévus ou imprévisibles. Il existe un corpus conceptuel commun aux théories des systèmes complexes, qui sont maintenant développées en économie et en sociologie⁸. Des passerelles sont jetées entre des domaines jusqu'à présent disjoints, par exemple entre l'ingénierie et les sciences de la vie. Je vais m'efforcer d'examiner si et comment les concepts utilisés dans les recherches scientifiques sur les systèmes complexes peuvent aider à penser la composante systémique de la pauvreté. Parce que je suis biologiste, je ferai souvent référence aux sciences de la vie et à leurs singularités. Ces réflexions aboutissent à quelques considérations méthodologiques sur la façon dont peut s'élaborer une « **science de l'action de terrain** ».

I. LES SYSTEMES COMPLEXES

DÉFINITION



Un système complexe comprend (i) de nombreux constituants distincts et (ii) de nombreux liens différents entre ces éléments distincts. Selon cette définition, un litre d'oxygène n'est pas complexe, puisqu'il contient de très nombreuses molécules identiques sans liens diversifiés entre elles. Au demeurant, la physique s'est initialement développée grâce à une démarche simplificatrice visant précisément à écarter ou diminuer la complexité. De façon générale, les traitements statistiques, qui, par exemple, décrivent correctement les comportements des gaz, sont insuffisants pour décrire ceux des systèmes complexes.

Les systèmes complexes sont souvent représentés comme des réseaux qui figurent les éléments et leurs liens, ainsi que les nœuds d'interactions. Une représentation comme celle de la figure 1 (qui illustre les interactions à un instant donné entre 600 protéines de la levure de bière⁹) donne une image de la complexité d'un réseau. On notera que celle-ci est statique, et qu'elle doit, dans de nombreux cas, être inscrite dans une vision dynamique. En général, les réseaux sont susceptibles d'évoluer dans le temps, de se déformer, et/ou de faire preuve d'une certaine élasticité. La figure 1 illustre une autre évidence : il est difficile de se représenter et d'analyser des systèmes complexes sans y définir des sous-ensembles, que l'on appelle des modules. Un système complexe peut donc être découpé de multiples manières en sous-ensembles divers et possiblement chevauchants. C'est le cas des ensembles sociaux. Dans la société française (ou dans des réseaux sociaux sur l'internet), on peut délimiter toutes sortes de modules selon l'angle d'approche (les familles, les entreprises, les cercles d'amis, les clubs de sport, etc.).



Figure 1. Réseau des protéines de la levure et de leurs interactions

8. Voir, par exemple, Matthew O. Jackson, *Social and economic networks*, Princeton University Press, 2010

9. VBarabási et al. *Network Biology: Understanding the cell's functional organization* Nat Rev Genet. 2004 Feb;5(2):101-13.

Enfin, on déduira de cette même figure que la représentation intellectuelle d'un système complexe requiert une **modélisation**¹⁰. C'est bien à partir de modèles que l'esprit humain peut s'efforcer de faire sens des systèmes complexes.

COMMENT ÉVALUER LA COMPLEXITÉ D'UN SYSTÈME ?

J'ai volontairement omis de préciser les nombres de constituants et de liens qui permettent a minima de qualifier un système de « complexe », tant il est vrai qu'il y a une certaine subjectivité dans cette appréciation. Le doute s'évanouit devant des réseaux tels que celui de la figure 1. On peut vouloir en évaluer la complexité en dénombrant les éléments et les liens (plusieurs centaines pour les uns et les autres). Il existe une autre méthode, récente, qui dérive de la théorie des contrôles. Combien de nœuds d'un réseau faut-il contrôler pour assurer son passage d'un état A à un état B en un temps fini ? La proportion de ces nœuds « directeurs » fournit une mesure de la contrôlabilité, dont on comprend intuitivement qu'elle informe sur la complexité du système ainsi que sur son architecture¹¹.

Les résultats obtenus à partir de données publiées sur plusieurs dizaines de réseaux sont frappants. Avec environ 80% de nœuds directeurs (ceux qu'il faut maîtriser pour contrôler l'évolution du système), **les systèmes biologiques apparaissent comme les plus complexes de tous**. Cela vaut pour les cellules elles-mêmes, et, bien évidemment, l'architecture multi-niveaux des systèmes biologiques comme le corps humain accroît leur complexité. Les organisations biologiques sont le fruit de millions d'années d'évolution et d'un nombre incalculable d'essais et d'erreurs. Leur complexité est loin d'avoir été appréhendée. Néanmoins, comme elles pourraient être source d'inspiration pour d'autres systèmes complexes, y compris sociaux, j'en donne ci-dessous une brève présentation.

II. LA PROPRIÉTÉ DE « ROBUSTESSE » ET LA ROBUSTESSE DANS LE MONDE VIVANT



LA NOTION DE ROBUSTESSE

La robustesse est **la propriété que possède (ou non) un système de continuer à fonctionner convenablement en dépit d'événements adverses externes ou internes**. C'est une propriété très importante de beaucoup de systèmes complexes. Elle est souvent « distribuée », en ce sens qu'elle n'est pas réductible à un ou à un petit nombre d'éléments et de liens du réseau. Sa mise en œuvre repose généralement sur l'existence de mécanismes de contrôle de qualité et de dispositifs de

10. Dans les artefacts construits par l'homme, la définition des modules est habituellement inscrite dans les modalités de construction de l'objet (une portière de voiture, un moteur d'avion, un composant d'ordinateur...). Dans les systèmes naturels, ces modalités sont souvent mal connues, et l'exercice est plus difficile. Le mieux, selon moi, est de les définir comme des **sous-ensembles pertinents**, la pertinence renvoyant aux communautés (scientifiques notamment) qui, après en avoir discuté, en décident. Du parallèle avec les artefacts, on retiendra que l'analyse de la manière dont les systèmes se développent (leur ontogénie ou leur histoire) peut constituer une aide significative dans le processus de définition des modules.

Le choix de la modularité fait partie de la modélisation (la division en modules est indissociable d'un modèle, même si celui-ci est implicite). Le critère de pertinence évoqué plus haut suppose que les connaissances disponibles soient rassemblées (on parle souvent d'annotation), et mises en discussion. Comme les connaissances évoluent dans le temps, la modularité et la modélisation sont tout aussi susceptibles d'évoluer. La modélisation et son exploitation imposent souvent le recours à des mathématiques si peu élémentaires (notamment de l'algorithmique), qu'il m'apparaît probable que de nouvelles mathématiques devront être inventées pour mieux décrire, comprendre et utiliser ces modèles.

11. Liu YY, Slotine JJ, Barabási AL. Controllability of complex networks. *Nature*. 2011 May 12; 473(7346):167-73.

correction d'erreurs. Cela vaut aussi bien pour les artefacts (avions, voitures, ordinateurs...) que pour les organismes vivants, des bactéries à l'homme.

LE SYSTÈME DE DÉFENSES NATURELLES DES ORGANISMES VIVANTS

L'homme, comme tous les êtres vivants, est doté d'un système de défenses naturelles. Il comprend le système immunitaire et un vaste ensemble de dispositifs de contrôle de qualité qui opèrent à tous les niveaux d'organisation de l'organisme. Selon mes estimations, ils pourraient mobiliser de l'ordre de 10 à 20% des ressources de l'organisme. Il défend celui-ci contre des **dangers externes**, qui proviennent de son environnement, comme les agents infectieux. Nous baignons en effet dans un monde peuplé d'innombrables microbes, qui, pour être invisibles à l'œil, ne sont pas moins présents. Certains seulement sont dangereux, mais ce sont nos prédateurs et nous sommes leurs proies. Nous devons nous défendre contre ces « *ennemis de l'extérieur* ».

Mais quels sont les **dangers internes**, et qui sont nos « *ennemis de l'intérieur* » ? Il faut les chercher dans le fonctionnement de la machine humaine. De nombreuses erreurs s'y produisent, partout et tout le temps : dans la synthèse de l'ADN (à la fréquence de 1 sur 1.000.000.000) ; dans la synthèse des protéines (à la fréquence de 1 sur 100.000) ; dans les interactions entre molécules et cellules, etc. De nombreux mécanismes de surveillance, de détection, de correction des erreurs existent et opèrent sans relâche. Il arrive qu'ils soient débordés par l'accumulation d'erreurs avec des conséquences pathologiques majeures : cancers, accidents cardio-vasculaires, etc. Rendre ces mécanismes infaillibles coûterait trop cher à l'organisme (à la limite, il devrait dépenser une énergie infinie). Par conséquent, ces erreurs sont inévitables.

Une caractéristique des événements dangereux (externes ou internes) qui menacent notre organisme est qu'ils sont le plus souvent imprévus ou imprévisibles. Ils sont le fait du **hasard**. Ce que je résume en une phrase : **le système de défenses naturelles assure notre survie en nous protégeant contre les hasards de la vie¹²**.

DÉFENSES NATURELLES ET ROBUSTESSE

Comparons maintenant la définition formelle de la robustesse donnée plus haut (*la propriété que possède -ou non- un système de continuer à fonctionner correctement en dépit d'événements adverses externes ou internes*) à la fonction attribuée au système de défenses naturelles. Leur identité nous permet de conclure que **le système de défenses naturelles assure la robustesse de l'organisme**.

Nous n'avons pas conscience de l'énorme et incessant travail qui s'opère en nous, ni de tous les problèmes et possibles désastres qui sont réglés par notre système de défenses naturelles. Ce dernier nous évite, sans que nous nous en apercevions, nombre d'infections et de cancers : plusieurs par semaine ? par mois ? par an ? Nous l'ignorons, et vivons, ce qui est assez confortable, dans l'idée que tous les trains arrivent à l'heure, ce qui ne nous étonne plus, sauf quand l'un est en retard. En d'autres termes, il faut faire le constat que notre organisme est extrêmement robuste. Notre système de défenses naturelles a été sélectionné pour cela au cours de l'évolution des espèces¹³. Plus un organisme est robuste, mieux il survit et plus il est compétitif. La robustesse tend à croître. Mais plus un système est complexe, plus il offre d'opportunités aux erreurs, ce qu'il compense par un accroissement de sa robustesse, qui se traduit par l'émergence de nouveaux mécanismes de contrôle de qualité. Ceux-ci tendent à accroître sa complexité. **Ainsi dérive le vivant vers plus de complexité, la robustesse étant un moteur de cette évolution**.

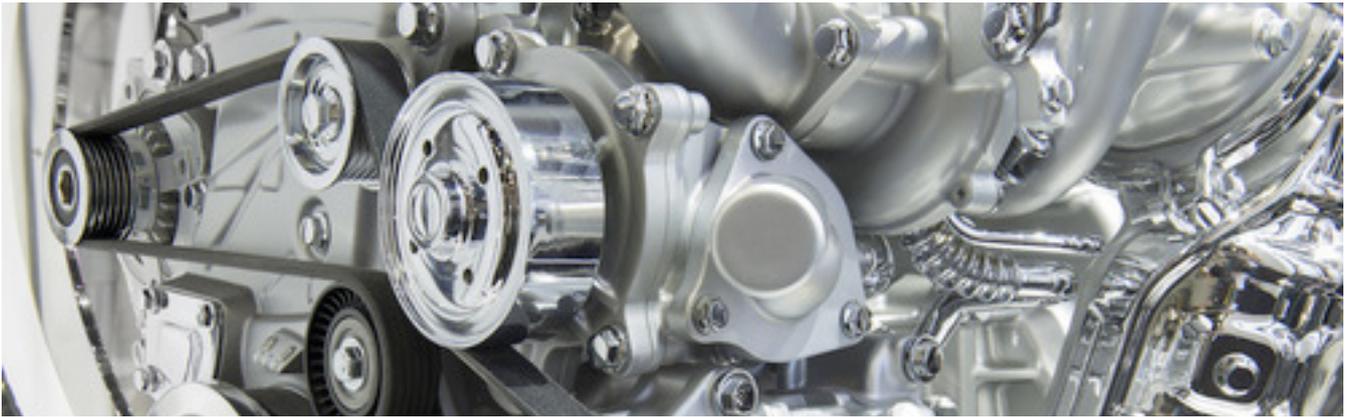
LA ROBUSTESSE DES ÉCOSYSTÈMES

La robustesse est une propriété que possèdent, *ou ne possèdent pas*, des systèmes complexes. Par exemple, les premiers avions étaient bien moins sûrs et robustes que les avions actuels, mais, comme pour beaucoup d'artefacts, l'homme a travaillé pour les rendre plus robustes. Dans le monde vivant, la robustesse des organismes est un fait d'observation. Qu'en est-il des écosystèmes qui sont constitués d'une diversité d'organismes entretenant entre eux des relations diversifiées ? Certains apparaissent étonnamment robustes, si on en juge, par exemple, par la reconstitution de la flore végétale sur des îlots volcaniques dévastés par une éruption. Mais c'est une affaire d'observation au cas par cas. Une partie des débats sur la biodiversité porte, sans que le terme soit forcément utilisé, sur la robustesse que celle-ci peut conférer au système considéré.

12. Philippe Kourilsky *The natural defense system and the normative self model*, F1000Res,

13. Doyle JC, Csete M *Architecture, constraints, and behavior*. Proc Natl Acad Sci U S A. 2011 Sep 13; 108 Suppl 3: 15624-30.

III. INVITATION A LA REFLEXION SUR LES MECANISMES ET LES METHODES



LES MÉCANISMES

Entre différents domaines du savoir, les fertilisations croisées ne manquent pas. Par exemple, la mécanique classique a influencé la pensée économique ; la physiologie de Claude Bernard, la cybernétique ; la bionique, l'ingénierie ; etc. Il n'est donc pas absurde de se demander si **la biologie pourrait inspirer la sociologie**.

Un organisme vivant peut être considéré comme une société de cellules et de molécules. Cela se traduit, par exemple, dans le langage guerrier (dont j'use abondamment) utilisé pour décrire le système immunitaire : il correspond assez bien à la représentation d'une armée (pour les ennemis de l'extérieur) et d'une police (pour ceux de l'intérieur), dotées de moyens de surveillance et d'armes de destruction massive. Ces instruments sont dirigés contre les déviations dangereuses que constituent les infections, les tumeurs et autres accidents qui peuvent affaiblir ou tuer la société des cellules constitutives de l'organisme. Ces dispositifs sophistiqués peuvent-ils être source d'inspiration ? Y a-t-il dans les dispositifs complexes peu à peu découverts par les biologistes, des « inventions » que l'homme n'a pas encore imaginées et qui pourraient être transposées dans des systèmes sociaux ? La police de l'organisme peut-elle donner des idées en matière de lutte contre le terrorisme ?

Peut-être, mais on apercevra immédiatement les limites de l'exercice, si on garde en mémoire quelques vérités simples. D'abord, ces dispositifs ont vu le jour et ont été perfectionnés sous contrainte évolutive darwinienne par une multitude d'essais et d'erreurs, sur des dizaines voire des centaines de millions d'années. Ce n'est pas le cas de nos sociétés. Par ailleurs, certaines transpositions seraient absurdes et même dangereuses. Le monde biologique n'est pas un monde de « bisounours ». Les mécanismes de mort programmée des cellules (d'« apoptose »), font de notre corps un espace mortifère, un cimetière dynamique dans lequel les suicides et les exécutions de masse se succèdent au rythme de 70 milliards de cellules par jour. Elles sont indispensables à la survie de l'organisme, et la transposition dans un modèle de société serait pour le moins problématique. Il n'en demeure pas moins que, sans qu'il s'agisse d'un « modèle », les mécanismes du vivant peuvent offrir quelques sources d'inspiration. C'est à un autre niveau, celui des concepts et des méthodes, que se trouvent, à mon sens, les principaux bénéfices à attendre de la « bio-inspiration ».

CONCEPTS ET MÉTHODES DE PENSÉE

De façon générale, je pense qu'il est juste d'affirmer que nos sociétés deviennent de plus en plus complexes. Leur complexité s'accroît à la mesure du volume d'informations qui sont échangées, et celui-ci augmente de façon exponentielle. Par conséquent, je suis convaincu que nous devons **apprendre à penser « complexe »**, et que les évolutions récentes des sciences de la vie peuvent nous y aider.

A titre d'exemple, nous pouvons méditer avec profit les changements d'approches qui se sont produits en biologie avec l'avènement des « big data » (notamment grâce au séquençage du génome humain), avec l'extension de la science des systèmes, et avec l'introduction de la complexité telle que je l'ai esquissée ci-dessus¹⁴. Sans doute pourrions-nous penser de façon plus dynamique, en gardant en mémoire que l'apparente stabilité de notre organisme (fait de 10.000 milliards de cellules) masque son renouvellement perpétuel (chaque jour, 70 milliards de naissances compensent la perte du même nombre de cellules). Ou repenser la question de la spécificité dans les chaînes de réactions biochimiques dont aucune n'est individuellement très précise, mais dont l'articulation, dans le temps et dans l'espace aboutit à un résultat d'une spécificité élevée à un coût

14. Brenner S. Sequences and consequences. *Philos Trans R Soc Lond B Biol Sci.* 2010 Jan 12; 365(1537):207-12.

acceptable. Nous pourrions encore trouver bénéfique à réfléchir selon le mode du « **probablement approximativement correct** » développé dans des algorithmes d'auto-apprentissage dans le champ de l'intelligence artificielle¹⁵. Et tout cela en bonne partie pour **gérer le hasard**, contre quoi le système de défenses naturelles nous assure une certaine robustesse. Oui, il y a là matière à réflexion dans la compréhension et la gestion des phénomènes sociaux. **Nous avons beaucoup à apprendre de ces logiques du vivant**¹⁶.

Plus spécifiquement, j'avancerai que le concept de **robustesse** est particulièrement important, et devrait être utilisé de façon plus systématique.

Un système social est-il robuste ? Est-il doté de dispositifs suffisamment efficaces de correction des erreurs ? Est-il suffisamment apte à se confronter au hasard ? Dans cette perspective, on pourra s'interroger sur la nature et la robustesse des systèmes qui tolèrent, combattent, entretiennent ou favorisent la **pauvreté**. La pauvreté est-elle une caractéristique primordiale d'un système social donné, ou provient-elle d'un déficit de robustesse (une défaillance des dispositifs de correction des erreurs) ? Quelle est la part du **hasard** dans la pauvreté ? Faut-il la tenir pour un risque sociétal lié à un « ennemi de l'intérieur » (analogie à un cancer social), ou à des « ennemis de l'extérieur » (cf. le problème des migrants) ?

Qu'elles soient correctement fondées ou non, ces interrogations renvoient à d'importants problèmes de sociologie et d'économie politique, où les théories de la complexité peuvent fournir des points d'appui, mais à une condition majeure. **Pour les traiter dans une optique des systèmes complexes, il est impératif de disposer de données appropriées**. C'est le point que je vais maintenant aborder.

IV. VERS UNE SCIENCE DE L'ACTION DE TERRAIN



DU « MICRO » ET DU « MACRO »

Presque tous les champs de la science sont pénétrés par la frontière floue qui sépare le « micro » du « macro ». Cela est vrai de la physique quantique (micro) par rapport à la physique classique (macro), de la biologie moléculaire (micro) par rapport à la biologie des cellules et à celle de l'organisme (macro) ; de la microéconomie et de la macroéconomie ; ainsi que de la microsociologie et de la macrosociologie. Dans tous les cas se posent au moins trois questions majeures. Le « micro » et le « macro » obéissent-ils à des lois différentes ? Y a-t-il des chevauchements à leur frontière et quelles lois s'y appliquent ? Peut-on comprendre l'un sans l'autre ? Le plus souvent, les systèmes complexes n'ont pas vocation à se limiter à l'un ou l'autre, mais à toucher aux deux. Cela est inscrit dans l'architecture des réseaux qui les figurent, où, en général, les éléments sont de l'ordre du « micro » alors que l'objet complexe étudié est de l'ordre du « macro ».

DE LA NÉCESSITÉ DU « MICRO »

Pour comprendre un système complexe, il faut connaître la plus grande part possible de ses éléments constitutifs (et, lorsque cela se peut, leur ontogénèse, qui, je l'ai brièvement indiqué, aide à la définition des modules). Autrement dit, on ne 

15. Leslie Valiant, *Probably approximately correct*, Basic books, 2013

16. Philippe Kourilsky, *Le Jeu du Hasard et de la Complexité*, Odile Jacob, 2014, Chapitre 19

peut espérer comprendre le fonctionnement détaillé d'une boîte noire en l'interrogeant sans l'ouvrir, même de multiples fois et de multiples manières. Au contraire, dès que cela est possible, il faut entreprendre l'étude de ses constituants, comme cela s'est produit dans les sciences de la vie depuis quelques décennies. Ce n'est qu'à partir du moment où on a eu les moyens d'ouvrir la boîte noire des organismes vivants (avec l'avènement de la biologie et de la génétique moléculaires), qu'elles ont fait un énorme bond en avant. On ne doit pas non plus se bercer de l'illusion que l'accumulation à l'aveugle des données sur un système (les « big data ») va permettre d'en déduire miraculeusement tout le fonctionnement. Ces évidences ne sont pas toujours suffisamment reconnues. **C'est du dialogue entre « micro » et « macro » que dépend pour une bonne part la compréhension des systèmes complexes.** Encore faut-il disposer du « micro », dont on ne peut se dispenser, mais qui est généralement plus difficilement accessible et qui requiert des outils particuliers.

Il existe beaucoup d'approches de microéconomie et de microsociologie. Dans de nombreux cas, on s'efforce d'observer, de comprendre et de modéliser les comportements des individus, ou « agents ». Dans l'approche de RESOLIS, il s'agit de repérer, d'observer, de comprendre et de modéliser des **actions** menées par de petits groupes d'individus, puis d'en tirer des leçons pour d'autres actions. **L'étape clé est bien d'observer, c'est-à-dire de recueillir des données et de les objectiver avant de les publier, ce qui requiert leur examen critique, dans une démarche apparentée à la revue par les pairs selon les pratiques scientifiques ordinaires.** D'où une première strate, indispensable, d'informations. Mais l'objectif est bien ensuite de comprendre, de modéliser et d'agir.

UNE SCIENCE DE L'ACTION DE TERRAIN

C'est en ce sens que se profile « une science de l'action de terrain » que RESOLIS appelle de ses vœux. Il s'agit d'une approche qui a été suivie dans d'autres domaines, par exemple dans le champ médical, où s'est développée, depuis quelques décennies, une médecine fondée sur des faits éprouvés (« Evidence Based Medicine »). Elle devrait l'être dans d'autres. C'est dans cet esprit que, me fondant sur mes analyses du principe de précaution, j'ai milité pour la création d'une véritable science de la réglementation (« Evidence Based Regulation »)¹⁷ (Kourilsky et Giri, 2008).

Faire émerger une science de l'action de terrain implique une démarche du bas vers le haut. **Celle-ci révèle forcément une immense diversité à la base et impose inévitablement une confrontation avec la complexité qui en découle.** C'est pourquoi la science des systèmes (forcément complexes) commence à irriguer tant de domaines. Ceci étant posé, il existe de sérieuses limites à cette transversalité, qu'il serait hors de propos d'analyser ici¹⁸ mais que l'on ne doit pas perdre de vue.

V. QUELS BENEFICES ATTENDRE D'UNE APPROCHE SYSTEMIQUE DE LA PAUVRETE ?



17. Kourilsky P., Giri I., « Safety standards: an urgent need for Evidence-Based Regulation » S.A.P.I.E.N.S., 2008, 1, 105-115, www.sapiens-journal.org

18. Un premier travail serait de clarifier la définition de termes critiques comme celui de « résilience ». Celui-ci est utilisé en psychologie pour désigner la capacité d'un individu affecté par un traumatisme, à échapper à la dépression et à se reconstruire. La résilience est aussi entendue comme la capacité d'un système physique à résister à une perturbation, pour retrouver après coup ses propriétés initiales et continuer à fonctionner de la même manière. Dans les systèmes sociaux, on l'applique à la fois au système en question (par exemple, la lutte contre le terrorisme à l'échelle nationale) et aux personnes impliquées (victimes, policiers, etc.), ce qui peut induire une certaine confusion.

En conclusion, quels bénéfices peut-on attendre d'une approche systémique de la pauvreté ? Je propose de les organiser en trois catégories, selon qu'ils relèvent (i) de l'analyse des **causes** ; (ii) de l'analyse des **remèdes** ; et (iii) de la détermination des **responsabilités**.

- (i) La première démarche, l'analyse des causes, est fondamentale. Elle repose sur le présupposé, dont personne (ou presque) ne doute, que le phénomène de la pauvreté est multifactoriel. Toutefois, même dans cette perspective, **on s'interroge trop rarement** (comme évoqué plus haut), **sur la robustesse des systèmes sociaux (et politiques) qui génèrent et/ou entretiennent la pauvreté et sur celle des mesures déjà en place**. Pourtant, certaines le sont parfois depuis longtemps, ce qui devrait permettre de mieux en évaluer l'impact.
- (ii) L'analyse des remèdes, est tout aussi essentielle. Elle soulève les mêmes questions que l'analyse des causes (notamment sur la robustesse présumée des mesures à prendre), **pour autant que l'on ait compris que les remèdes doivent eux aussi être systémiques**. C'est loin d'être toujours le cas. Beaucoup sont conçus et mis en place de façon ponctuelle. On devrait s'astreindre, de façon plus déterminée qu'on le fait souvent, à intégrer leur conception et l'évaluation de leur impact espéré, dans le réseau d'interactions complexes représentatif du système que l'on cherche à améliorer.
- (iii) Quant à la définition des responsabilités, il ne s'agit pas, bien entendu, d'ouvrir une chasse aux sorcières pour trouver des boucs émissaires ou des coupables. Ce qui est en cause, c'est **la prise de conscience d'une responsabilité collective** à différentes échelles : nationale, locale et internationale, ou encore au niveau de certains groupes sociaux. C'est un effort de lucidité qui transpose en termes de responsabilités les démarches analytiques précédentes. Leur définition renvoie forcément à des éléments de philosophie politique. C'est ainsi que, dans plusieurs écrits antérieurs, j'ai milité pour l'idée d'altruisme et en développant le concept d'altruité¹⁹.

Tout cela, dira-t-on, est bien théorique. Dans la pratique, quels bénéfices la démarche de RESOLIS apporte-t-elle ? Il se trouve que, toute jeune qu'elle soit, notre association a déjà produit des retours d'expérience intéressants. Par exemple, RESOLIS possède un savoir-faire avéré pour dénicher des initiatives qui manquent de visibilité et n'ont pas les moyens d'en gagner. Elle met aussi en lumière des initiatives pionnières qui éclairent, dès leurs débuts, les grandes transitions contemporaines (comme sur le sujet de l'alimentation responsable). Enfin, les données collectées à l'échelle locale contribuent à l'évaluation de la pertinence des politiques publiques.

En reprenant les trois catégories ci-dessus, il m'apparaît que la première (l'analyse des causes) et la troisième (la définition des responsabilités) sont des affaires de recherche de long terme, (à mener en milieu académique notamment), et/ou de plaidoyer politique. RESOLIS peut y contribuer, et le fait de façon modeste, notamment en amassant des données utiles, et en développant des liens avec le monde universitaire. Mais à ce stade, elles ne sont pas vraiment du ressort de l'association. C'est dans le deuxième registre que l'action de RESOLIS, au niveau systémique, se révèle la plus immédiatement intéressante. Elle conduit en effet, à partir du niveau local, à **concevoir des solutions plus holistiques que ponctuelles**. Elle permet de **modéliser de petits écosystèmes locaux ou territoriaux** dans lesquels des partenaires complémentaires se mettent en réseau pour dégager des remèdes mieux intégrés.

Ce mouvement a été amorcé dans plusieurs lieux, comme cela apparaît dans ce numéro²⁰. RESOLIS s'attache aujourd'hui à développer des instruments destinés à le faciliter et à l'amplifier. RESOLIS veut ainsi apporter sa contribution à la lutte contre ce fléau social qu'est la pauvreté.

19. Philippe Kourilsky, *Le Temps de l'Altruisme*, Odile Jacob, 2009, Philippe Kourilsky, *Le Manifeste de l'Altruisme*, Odile Jacob, 2011. Voir aussi Kourilsky, P, *Eloge de l'altruisme et de l'altruité*, Journal Resolis (2015), www.resolis.org/journal/article/eloge-de-laltruisme-et-de-laltruite/6,

20. LA PAUVRETE EN FRANCE, des solutions locales pour une action globale, Journal RESOLIS #15 (décembre 2016)



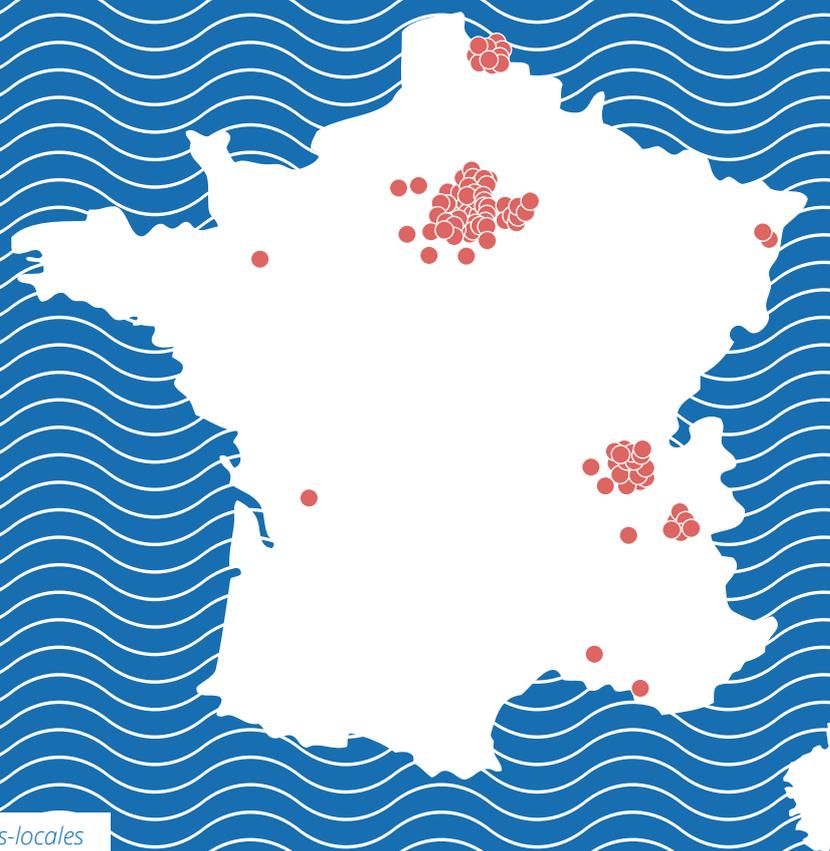
Annexe :
**100 INITIATIVES
SOLIDAIRES
LOCALES
SOURCE
D'INSPIRATION**

Les 11 initiatives présentées dans le chapitre 2. proviennent d'un processus de sélection reposant sur un échantillon de plus d'une centaine d'actions de terrain. Cet échantillon a été constitué à partir des mêmes critères de sélection que ceux présentés préalablement (cf. originalité, place des bénéficiaires, gestion de projet, efficacité, potentiel de généralisation et pérennité) et avec une attention particulière sur la diversité des initiatives en termes de types de porteur de projet, de publics ciblés et de formes d'actions mises en œuvre.

Cette présélection faisant transparaître une importante inventivité, RESOLIS a souhaité valoriser un plus grand nombre d'acteurs de terrain. Ainsi, cette annexe dévoile les 10 initiatives locales présélectionnées pour chacune des 10 thématiques abordées dans le présent numéro. L'intégralité de ces 100 retours d'expérience est en accès libre et gratuit sur l'Observatoire RESOLIS¹.

-  **I. 10 solutions en faveur de l'insertion professionnelle**
-  **II. 10 solutions pour l'habitat, l'hébergement et/ou le logement**
-  **III. 10 solutions contre la précarité alimentaire**
-  **IV. 10 solutions contre la précarité énergétique**
-  **V. 10 solutions contre la précarité financière**
-  **VI. 10 solutions en faveur de l'accès aux droits**
-  **VII. 10 solutions en faveur de la mobilité**
-  **VIII. 10 solutions pour l'accès à la santé et aux soins**
-  **IX. 10 solutions pour la réussite éducative et/ou la parentalité**
-  **X. 10 solutions liées à l'accès à la culture, aux loisirs et au sport**

Voici donc 100 initiatives locales qui reflètent la richesse et le dynamisme de la solidarité au sein de nos territoires !



1. <http://www.resolis.org/consulter-les-pratiques-locales>

I - 10 solutions en faveur de l'insertion professionnelle



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE D'AUBERVILLIERS (CCAS)

TITRE : Les ateliers de socio-esthétique de l'épicerie sociale Epicéas et du CCAS d'Aubervilliers: pour favoriser l'insertion socio-professionnelle des femmes

AUTEUR(S) : Valérie MARQUES

RESUME : Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) d'Aubervilliers et l'épicerie sociale Epicéas organisent depuis 2008 des ateliers de socio-esthétique. Ils permettent aux femmes de la ville en difficultés de prendre soin d'elles, de retrouver leur estime de soi et développer ainsi une vie sociale et professionnelle.



COOPANAME

TITRE : « COOPANAME » : Pour exercer son métier de façon autonome et solidaire

AUTEUR(S) : Raffaella TONCELLI

RESUME : Depuis 2004, la coopérative « Coopaname » agit dans toute l'Île-de-France pour aider et accompagner toute personne désirent développer une activité économique. Coopaname propose le partage d'une entreprise commune pour pratiquer son métier de manière autonome.



LA CRAVATE SOLIDAIRE

TITRE : La cravate solidaire : mise à disposition de tenues professionnelles pour favoriser l'accès à l'emploi

AUTEUR(S) : Tiphaine SURMONT

RESUME : La Cravate Solidaire est une association œuvrant depuis 2012 en Île de France. Elle met à disposition des tenues professionnelles pour toute personne dans le besoin, afin de les aider à accéder à l'emploi.



EMMAÜS DÉFI

TITRE : Le programme Premières Heures d'Emmaüs Défi

AUTEUR(S) : Hugo ARNAUD

RESUME : Le programme Premières Heures de l'association Emmaüs dans le 19e arrondissement de Paris est un contrat d'insertion à l'emploi qui permet aux grands exclus, notamment les sans-abris, d'entrer progressivement dans le monde du travail grâce à un accompagnement personnalisé.



ENTREPRENDRE POUR APPRENDRE

TITRE : Les jeunes créent leur Mini Entreprise-EPA avec Entreprendre pour Apprendre

AUTEUR(S) : Raphaël LORRENZINI

RESUME : Avec l'association Entreprendre pour Apprendre, des jeunes partout en France créent leur propre mini-entreprise et découvrent ainsi le fonctionnement d'une entreprise et ses métiers, et développent des compétences et des qualités professionnelles.



PASSEPORT AVENIR

TITRE : Passeport Avenir: former des leaders différents

AUTEUR(S) : Sébastien LAILHEUGUE

RESUME : Passeport Avenir accompagne, avec les entreprises et les établissements scolaires partout en France, 4 300 jeunes par an issus des milieux populaires dans leur réussite scolaire & professionnelle, afin de favoriser l'émergence d'une génération de leaders d'entreprises différents.



SECOURS CATHOLIQUE

TITRE : «Les équipes d'accompagnement vers l'emploi» du Secours Catholique en France

AUTEUR(S) : Jacques Lepage

RESUME : Depuis 1985, de nombreuses délégations du Secours Catholique en France ont mis en place des «Equipes d'accompagnement vers l'emploi». La dimension humaine de cet accompagnement est prépondérante pour aider des personnes particulièrement démunies. Au fil des ans, ces équipes se sont vues conférer un rôle de facilitateur entre Pôle emploi et les entreprises.



SOLIDARITÉS NOUVELLES FACE AU CHÔMAGE (SNC)

TITRE : Accompagnement des chercheurs d'emploi autour d'un café, par Solidarités Nouvelles face au Chômage de Fontainebleau (Seine-et-Marne)

AUTEUR(S) : René CHAUVIN

RESUME : L'association Solidarités Nouvelles face au Chômage (SNC) apporte un accompagnement aux chercheurs d'emploi dans un secteur qui s'étend de Melun à Nemours, grâce à un binôme de volontaires dédiés à l'accompagnement, ainsi que des ateliers pratiques pour aider à la recherche d'emploi.



TRAVAIL ENTRAIDE , XL EMPLOI

TITRE : Rallye Emploi® : une démarche de terrain pour retrouver un emploi

AUTEUR(S) : Frédéric CHASSELOUP

RESUME : Depuis 2009, le groupement solidaire composé de la SARL XL Emploi et de l'association Travail Entraide propose des «rallyes emploi» aux personnes en recherche d'emploi accompagnées par leurs équipes, pour mettre en œuvre une démarche active auprès des entreprises et repérer les offres «cachées» du marché de l'emploi en Seine-et-Marne (77) et dans le département de l'Essone (91).



MAIRIE DE VILLEURBANNE

TITRE : Groupe Jeunes Parents de Villeurbanne : parentalité et insertion professionnelle des 16-25 ans

AUTEUR(S) : Delphine ZENI

RESUME : Pour faciliter l'insertion des jeunes parents et soutenir la fonction parentale, les directions de la santé publique et de la petite enfance de la Ville de Villeurbanne ainsi que sa Mission locale, animent conjointement depuis 2012 un dispositif novateur : le Groupe Jeunes Parents.

II - 10 solutions pour l'habitat, l'hébergement et/ou le logement



AGENCES LOCALES DE L'ENERGIE (ALE) ET LA FAPIL DE LA RÉGION RHÔNE-ALPES

TITRE : Projet ESTHIA

AUTEUR(S) : Solène BIHAN

RESUME : Le projet ESTHIA, mené depuis 2009 en partenariat entre des Agences Locales de l'Energie (ALE) et la FAPIL de la région Rhône-Alpes, a pour objectif d'inciter les bailleurs privés à réhabiliter leurs logements et à les louer à des tarifs sociaux, en leur offrant des aides financières aux travaux. Il vise aussi à sensibiliser les locataires sur les économies d'énergie lors de leur entrée dans le logement.



AILOJ (AIDE AU LOGEMENT DES JEUNES)

TITRE : L'Aide au Logement des Jeunes dans le département du Rhône par l'AILLOJ

AUTEUR(S) : Laura BOURDIN

RESUME : L'Association d'Aide au Logement des Jeunes (AILLOJ), aide des jeunes adultes en situation précaire dans le département du Rhône dans leurs démarches de recherches, d'accès et de maintien dans un logement, selon un accompagnement personnalisé et en les mobilisant.



AUX CAPTIFS LA LIBÉRATION

TITRE : La colocation solidaire de Valgiros dans le 15e arrondissement de Paris

AUTEUR(S) : Valéry LAROCHELLE

RESUME : Depuis 2010, l'association Aux Captifs La Libération propose un Centre d'Hébergement de Stabilisation (CHS) à des personnes sans-abris dans le 15e arrondissement de Paris. L'accompagnement dans leur réinsertion est assuré à la fois par une équipe éducative et par des bénévoles qui cohabitent avec les résidents. Cette colocation crée une relation interpersonnelle authentique qui favorise les parcours de socialisation et de reconstruction.



COLLECTIF DES SDF DE LILLE

TITRE : Le Collectif des SDF de Lille : "la voix des sans voix"

AUTEUR(S) : Arnaud CAMBAY

RESUME : Le collectif des SDF de Lille agit en complément de l'action sociale. Depuis 2011, il contribue à réinsérer les sans-abri dans la société, en mettant en application le concept de la "pair aidance", notamment dans l'accès aux droits et au logement des personnes en situation d'exclusion.



EMMAÜS DÉFI

TITRE : La Banque Solidaire de l'Équipement d'Emmaüs Défi

AUTEUR(S) : Hugo ARNAUD

RESUME : La mission de la Banque Solidaire de l'Équipement dans le 19e arrondissement de Paris est de permettre à des personnes qui sortent d'hébergement précaire de s'équiper dignement au moment où elles accèdent à un logement pérenne ; cuisine, meubles, électro-ménager, vaisselle... Elle répond ainsi à la difficulté pour les personnes sortant d'hébergements temporaires d'équiper leur nouveau logement.



HABITAT ET HUMANISME ILE-DE-FRANCE

TITRE : Accompagnement social de proximité et logements en diffus d'Habitat et Humanisme Ile-de-France pour la mixité sociale des centres villes

AUTEUR(S) : Marie LEFEVRE

RESUME : Le mouvement Habitat et Humanisme développe des solutions de logement adaptées aux nouvelles précarités. Depuis 1992, l'équipe salariée et bénévole du groupe local du 15^e arrondissement de Paris aide les familles et les personnes seules dans leur parcours d'insertion en vue de leur accès à un logement autonome au cœur de l'agglomération.



PACT MÉTROPOLÉ NORD

TITRE : Les chantiers «Coup de Pouce Habitat» de Pact Métropole Nord à Roubaix

AUTEUR(S) : Souad OTMANE

RESUME : Le dispositif «Coup de pouce habitat» de Pact Métropole Nord participe à la rénovation des logements à destination des familles en difficulté financière dans la métropole lilloise. Ce dispositif, alliant actions individuelles et collectives, vise une insertion durable par le logement en intervenant sur l'appropriation, la mobilisation, la participation des habitants accompagnés.



LES P'TITS CHANTIERS DE LA VIE

TITRE : Des petits chantiers d'aménagement de chambres d'enfants pour de meilleurs liens familiaux et éducatifs

AUTEUR(S) : Eugénie TOURE

RESUME : A travers son programme «Une nouvelle chambre pour mieux se construire », l'association parisienne, Les p'tits chantiers de la vie, propose de rénover et décorer des chambres d'enfants défavorisés de façon à favoriser leur épanouissement et réussite scolaire.



SINGA FRANCE

TITRE : Singa France, créer la rencontre pour favoriser le vivre ensemble

AUTEUR(S) : Marie BEAUREPAIRE

RESUME : Depuis 2012, l'association SINGA travaille à accompagner les personnes réfugiées en France en ouvrant les centres d'accueil et en « créant la rencontre ». Elle s'appuie pour cela sur des leviers numérique, culturels, et parallèlement sur le programme « CALM », une plateforme qui met en relation des réfugiés et des particuliers pour une solution de logement temporaire.



SOLIHA EST PARISIEN

TITRE : PACT de l'Est parisien : réhabilitation de l'habitat en Seine-Saint-Denis grâce à une mutualisation du financement

AUTEUR(S) : Yves LE SOUDEER

RESUME : L'association PACT de l'Est parisien (Devenue SOLIHA est parisien) est spécialisée dans l'amélioration de l'habitat. Dans un contexte de réductions des financements, elle a imaginé un financement alternatif mutualisé sous forme de sécurisation du prêt.

III - 10 solutions contre la précarité alimentaire



AGORAÉ STRASBOURG

TITRE : L'épicerie AGORAé Strasbourg : la solidarité entre étudiants

AUTEUR(S) : Hugo RENVOISE

RESUME : Depuis 2013, l'épicerie solidaire AGORAé est tenue par des étudiants pour des étudiants sur le campus universitaire de Strasbourg. Ce projet d'aide alimentaire a été mis en place par la FAGE (Fédération des Associations Générales Etudiantes) et l'AFGES (organisation représentative des étudiants en Alsace). Il s'agit aussi d'un lieu d'accueil ouvert à tous, où les étudiants peuvent notamment trouver des conseils (gestion de son budget, consommations énergétiques...).



ASSOCIATION "LES AMIS DU ZEYBU"

TITRE : Les Amis du Zeybu de la ville d'Eybens (France) et leur monnaie le « Zeybu Solidaire »

AUTEUR(S) : Chantal VIOLETTE

RESUME : Depuis 2009 à Eybens (France), Les Amis du Zeybu anime une coopérative de quartier et d'habitants en circuit court selon un principe unique de solidarité régénérateur de lien et de citoyenneté. Parmi, les différentes initiatives mises en place, la plus originale est celle de leur monnaie "Zeybu Solidaire".



A.N.D.E.S. (ASSOCIATION NATIONALE DE DÉVELOPPEMENT DES EPICERIES SOLIDAIRES)

TITRE : UNITERRES : quand l'aide alimentaire soutient l'agriculture locale

AUTEUR(S) : Véronique BLANCHOT

RESUME : Uniterres fait de l'aide alimentaire un acteur économique en créant de nouvelles solidarités locales : il rend accessible les produits frais, locaux et de saison aux personnes en situation de précarité, tout en offrant à des agriculteurs fragilisés respectueux de l'environnement les moyens de pérenniser leur exploitation.



BANQUE ALIMENTAIRE DE L'ISÈRE

TITRE : 3 étoiles solidaires : faciliter la distribution de la viande aux personnes démunies

AUTEUR(S) : Bernard PERRY

RESUME : Le projet « 3 Etoiles Solidaires », porté par la Banque Alimentaire de l'Isère, permet aux personnes en situation de précarité d'avoir accès à la viande, tout en luttant contre le gaspillage alimentaire. Afin d'éviter de jeter la viande dont la DLC est proche, celle-ci est cuisinée puis mise sous vide, permettant de la consommer pendant 5 jours supplémentaires, avant d'être distribuée par les associations partenaires.



CCAS D'ISSY-LES-MOULINEAUX

TITRE : Le Libre Service Social du CCAS d'Issy-les-Moulineaux: alimentation et inclusion

AUTEUR(S) : Jeanne BREBION

RESUME : Créé en 1995, le Libre Service Social (LSS) du Pôle Solidarité du CCAS d'Issy les Moulineaux est une alternative aux distributions de colis d'aide alimentaire assurées par des associations puisqu'il permet aux bénéficiaires de changer de posture et devenir actifs dans leurs achats. Au delà d'offrir une aide alimentaire variée, le LSS développe l'autonomie et l'intégration sociale de ses bénéficiaires.



CORABIO (COORDINATION RHÔNE-ALPES DE L'AGRICULTURE BIO)

TITRE : Les défis « Famille à alimentation positive » de Corabio : augmenter la consommation de produits bio sans dépasser son budget alimentaire (Rhône-Alpes)

AUTEUR(S) : Maud ROUSSEL

RESUME : Lancé en 2012 à Lyon, le programme « Familles à alimentation positive » de la Coordination Rhône-Alpes de l'agriculture bio (Corabio) a mis en place un suivi de plusieurs familles visant à augmenter leur consommation de produits biologiques et responsables. Cette initiative comprend entre autres des ateliers pédagogiques, des conseils de nutritionnistes et des visites de fermes bio de la région.



ENSEMBLE UN LIEU POUR DES LIENS SOLIDAIRES À ACHÈRES (ELLSA)

TITRE : Ensemble un Lieu pour des Liens Solidaires à Achères : développer le lien, favoriser la solidarité & valoriser l'alimentation conviviale et durable

AUTEUR(S) : Corentin DUFOUR

RESUME : L'association ELLSA fournit une aide alimentaire participative aux habitants d'Achères en situation de précarité tout en favorisant des activités intégratrices permettant une meilleure insertion sociale de ces personnes. L'organisation d'ateliers et l'entretien d'un jardin solidaire sont autant d'occasions de valoriser les savoir-faire de tous. Le développement d'une Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne et d'un Système d'Echange Local favorise également la valorisation d'un mode de vie durable et des partenariats avec les acteurs locaux.



LÉGUM'AU LOGIS

TITRE : La Ferme des Buers: une variante des AMAP à Villeurbanne

AUTEUR(S) : Manon DEMARS

RESUME : La Ferme des Buers, variante innovante des AMAP mise en place par l'association Légum'au logis, distribue des paniers de produits locaux pour tous et anime des activités connexes, qui ont valorisé le bénévolat et renforcé les liens sociaux à Villeurbanne (France).



SOLID'ARLES

TITRE : Solid'Arles, un point de vente combinant la lutte contre l'exclusion alimentaire et l'aide aux agriculteurs en difficulté

AUTEUR(S) : Henri TISSEYRE

RESUME : Le point de vente de l'association Solid'Arles, basé dans un quartier défavorisé de la ville d'Arles (France), propose depuis 2008 des produits sains et locaux de petits agriculteurs selon une tarification solidaire.



VERS UN RÉSEAU D'ACHAT EN COMMUN (VRAC)

TITRE : VRAC, un système d'achat groupé pour améliorer la qualité de l'alimentation des habitants dans les quartiers populaires de la banlieue lyonnaise

AUTEUR(S) : Boris TAVERNIER

RESUME : L'association VRAC encourage et permet le développement de groupements d'achats dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville de l'agglomération lyonnaise depuis 2014. Elle propose par ce biais l'achat de produits de qualité à des prix raisonnables par la réduction de coûts intermédiaires que permet la distribution en vrac, tout en favorisant également un mode de consommation durable et propice au renforcement du lien social dans ces quartiers.

IV - 10 solutions contre la précarité énergétique



AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT DE LA MÉTROPOLE

TITRE : EMPOWERING, comment impliquer davantage le citoyen dans les efforts collectifs de maîtrise de la demande en énergie

AUTEUR(S) : Violaine DE GEOFFROY

RESUME : L'ALEC participe actuellement au projet européen EMPOWERING avec le fournisseur et gestionnaire de réseau Gaz et Électricité de Grenoble (GEG) et l'association HESPUL. Ce projet a pour objectif de développer sur le territoire grenoblois des outils permettant aux particuliers de mieux comprendre leurs factures d'électricité et de gaz et ainsi réaliser des économies d'énergie.



ALE LYON / HESPUL / FAPIL RHÔNE-ALPES

TITRE : Action Médiation Bailleur : pour faciliter les rapports entre propriétaires et locataires

AUTEUR(S) : Muriel FUSY et Solène BIHAN

RESUME : Dans le département du Rhône, des acteurs du domaine de l'énergie et de l'habitat ont réalisé en 2013 et 2014 une « recherche-action » concernant la médiation entre les propriétaires bailleurs privés et leurs locataires en situation de précarité énergétique. Le programme a cherché à évaluer si cet accompagnement permettait d'inciter les bailleurs à engager des travaux.



CRESUS NORD PAS DE CALAIS

TITRE : Un dispositif « Ressources » pour aider les travailleurs sociaux à mieux appréhender la précarité énergétique

AUTEUR(S) : Claire SAUTRET

RESUME : Les travailleurs sociaux sont de plus en plus confrontés aux situations de précarité énergétique, alors qu'ils n'ont aucune formation dans le domaine de l'énergie. CRESUS Nord-Pas-de-Calais, association de lutte contre le surendettement, a créé un dispositif afin de les sensibiliser, les former au pré-diagnostic, à l'orientation et à la prévention des situations de précarité énergétique.



GLEAM (GROUPEMENT LOCAL D'EMPLOYEUR D'AGENTS DE MÉDIATION)

TITRE : Le GLEAM : la médiation sociale en Mayenne à travers un ancrage territorial important.

AUTEUR(S) : Nicolas LEFOULON

RESUME : Grâce à ses agents de médiation et son action sur le département, l'association GLEAM propose un réseau de permanences en proximité pour les clients des fournisseurs d'énergie. Des bornes visio-accueil innovantes permettent d'obtenir un maillage territorial dense malgré la ruralité du département de la Mayenne, et d'accompagner les publics les plus éloignés dans le paiement et la gestion de leurs factures d'énergie.



GRANDLYON HABITAT

TITRE : VISUCONSO : mieux voir sa consommation d'énergie pour moins consommer

AUTEUR(S) : Delphine CLEMENT

RESUME : VISUCONSO est un dispositif pédagogique permettant aux habitants de la Résidence André Malraux à Ecully de suivre et de mieux maîtriser leurs consommations d'électricité grâce à un espace internet sécurisé et à un accompagnement personnalisé. Créée par EDF et GRANDLYON HABITAT en concertation avec les locataires, cette expérimentation innovante, combinée à des travaux de rénovation thermique et des actions de sensibilisation aux bons usages énergétiques, permet la réduction des factures énergétiques grâce à un suivi poussé de la consommation de chauffage et d'électricité.



IDEMU - CROIX ROUGE INSERTION

TITRE : Le projet ACHIEVE en France : les visites à domicile comme outil de lutte contre la précarité énergétique

AUTEUR(S) : Julie SOLENNE

RÉSUMÉ : ACHIEVE est une expérimentation européenne de lutte contre la précarité énergétique, dont l'objectif est la comparaison des bonnes pratiques en Europe et l'évaluation de l'impact d'actions de visites à domicile. Le CLER a coordonné l'ensemble des partenaires européens du projet, et Croix-Rouge insertion- IDEMU a déployé le projet sur un territoire d'expérimentation (Plaine Commune).



PACT75-92-95 & PACT77

TITRE : Partenariat entre la caisse de retraite AG2R et un PACT pour un meilleur accompagnement préventif des personnes en situation de précarité énergétique

AUTEUR(S) : Anne LE BAIL

RÉSUMÉ : Le projet a pour but d'associer une caisse complémentaire de retraite à la lutte contre la précarité énergétique grâce à la prise en compte des personnes demandant une aide financière pour régler leurs factures énergie. Un programme global (social, financier, technique) permet de faire le point sur leurs besoins d'amélioration en matière d'habitat et d'efficacité énergétique en île de France.



PACT DU RHÔNE

TITRE : « Energie et Précarité Rhône » : la pérennisation réussie d'une opération expérimentale

AUTEUR(S) : Delphine AGIER

RÉSUMÉ : Lancée en 2007 sur le département du Rhône à l'initiative du PACT Rhône et de l'Espace Information Energie HESPUL, l'expérimentation « Energie et Précarité Rhône » de lutte contre la précarité énergétique a obtenu de très bons résultats (mis en valeurs par une démarche d'évaluation volontariste) en termes d'amélioration du confort des ménages et d'économies d'énergie. Aujourd'hui pérennisée, elle est relayée dans la région par des collectivités locales.



POINT INFORMATION MÉDIATION MULTI SERVICES (PIMMS)

TITRE : La médiation précarité énergétique selon le PIMMS

AUTEUR(S) : Guillaume LAHOZ

RÉSUMÉ : En partenariat avec le pôle solidarité d'EDF, le Point Information Médiation Multi Services (PIMMS) de Melun propose une médiation précarité énergétique, afin de maintenir l'accès aux droits et à l'énergie des personnes en difficulté et de leur proposer des solutions adaptées à leur besoin.



VOISINMALIN

TITRE : Sensibilisation à la maîtrise de la consommation d'eau par des Voisins Malins

AUTEUR(S) : Anne CHARPY

RÉSUMÉ : Vedif, filiale de Veolia, a fait appel à VoisinMalin pour sensibiliser les habitants d'Aulnay-sous-Bois à une consommation maîtrisée de l'eau. VoisinMalin emploie des habitants-ressources pour faciliter le lien avec leurs usagers. Un réseau de Voisins compétents développe une interface nouvelle avec les habitants, dont ceux marginalisés par un handicap économique, linguistique ou culturel.

V - 10 solutions contre la précarité financière



ADIE

TITRE : Le micro-entrepreneuriat selon l'Adie

AUTEUR(S) : Stacy RAMAHERISON

RESUME : Depuis 1989, l'Adie (Association pour le Droit à l'Initiative Economique) aide les personnes éloignées du marché du travail et du système bancaire à créer leur entreprise et leur emploi. Elle a adapté à la France le principe du microcrédit. Ses 120 antennes locales et 380 permanences proposent des accompagnements personnalisés : évaluation de la faisabilité des projets, monter les dossiers de financement, formations...



ADSEA77

TITRE : L'accompagnement budgétaire de l'ADSEA77 en faveur des enfants : d'une décision judiciaire à l'autonomie parentale

AUTEUR(S) : Bérengère TAILLEUX

RESUME : Le service d'action éducative, sociale et familiale de l'ADSEA77 accompagne en Seine-et-Marne, les parents en situation précaire dans la réorganisation et la gestion de leur budget pour offrir de meilleures conditions de vie à leurs enfants.



AFILÉ77

TITRE : Couv'emploi : un dispositif francilien solidaire de test et d'apprentissage de l'entrepreneuriat

AUTEUR(S) : Claire PIERSON

RESUME : Depuis 1999, l'association Afile 77 anime une couveuse d'activité en Seine-et-Marne au sein de laquelle elle accompagne et forme des demandeurs d'emploi ou bénéficiaires des minima sociaux à créer leur TPE (très petite entreprise).



CRÉDIT MUNICIPAL DE PARIS

TITRE : L'accompagnement budgétaire selon le Point Solutions Surendettement (P2S).

AUTEUR(S) : Jean-Baptiste DELAFORGE

RESUME : Depuis 2012, l'équipe de bénévoles et de salariés du Crédit Municipal de Paris accompagne les parisiens rencontrant des problèmes d'argent : diagnostic financier, conseils personnalisés, intervention auprès des créanciers, ateliers collectifs... Cette plateforme expérimentale fonctionne en partenariat avec la Banque de France et des prescripteurs (type services sociaux, associations spécialisées...).



FINANCES & PÉDAGOGIE

TITRE : Les formations d'éducation financière de Finances & Pédagogie

AUTEUR(S) : Patrice CROS

RESUME : Depuis 1957, l'association Finances & Pédagogie, grâce au mécénat des Caisses d'Épargne, sensibilise et forme des jeunes, des adultes, des travailleurs sociaux et des bénévoles pour développer l'autonomie financière et prévenir le risque de surendettement. Pour ce faire, elle s'appuie sur près de 900 partenaires et a mis au point un dispositif pédagogique concret et ludique.



INFO-DETTES

TITRE : Info-Dettes : un collectif associatif pour lutter contre le surendettement en Seine-et-Marne

AUTEUR(S) : Daniel BIJARDEL

RESUME : Depuis 2006, l'équipe bénévole d'INFO-DETTES accueille, écoute, conseille et oriente gratuitement et de façon anonyme les personnes en situation de précarité financière.



INSTITUT POUR L'EDUCATION FINANCIERE DU PUBLIC (IEFP)

TITRE : Développer la culture financière des français avec la finance pour tous

AUTEUR(S) : Sophie LIOTIER

RESUME : lafinancepourtous.com est un site français d'information financière pour le grand public, édité par l'Institut pour l'Education Financière du Public (IEFP). Depuis 2006, il décrypte l'économie et traite de tous les sujets liés à l'argent et au budget via des supports pédagogiques : dossiers thématiques, espace dédié pour les enseignants, dictionnaire, quiz, calculateurs, jeux pour les enfants...



FONDATION ABBÉ PIERRE

TITRE : Le micro-crédit de la Fondation Abbé Pierre

AUTEUR(S) : Julia FAURE

RESUME : Afin de permettre aux ménages exclus du système bancaire de pouvoir souscrire un prêt pour financer leurs travaux d'amélioration de l'habitat, la Fondation Abbé Pierre (FAP) se porte garante auprès de la Caisse d'Epargne.



FPE (FINANCIERE DES PAIEMENTS ELECTRONIQUES)

TITRE : Le Compte-Nickel : un compte sans banque accessible à tous

AUTEUR(S) : Pierre DE PERTHUIS

RESUME : Depuis 2014, le Compte-Nickel, une marque de l'entreprise « Financière des Paiements Electroniques » (FPE) permet à toute personne résidant en France d'accéder à un service bancaire minimal (carte de paiement, un RIB, un site Internet et un service clients) en quelques minutes et sans condition de revenu ou de dépôt minimum. Cette solution de paiement simple d'utilisation est agréée par la Banque de France et connaît une rapide expansion grâce à un réseau de buralistes partenaires et des tarifs abordables.



SOLIDARITÉ PAYSANS 42

TITRE : Solidarité Paysans 42, le parti pris de l'homme debout

AUTEUR(S) : Frédérique FAYOLLE

RESUME : Solidarité Paysans est une association créée en 1989 dans la Loire. Elle a pour objectif d'offrir un accompagnement global aux agriculteurs en difficulté qui en font la demande en prenant en compte les difficultés économiques, sociales, humaines, techniques, relationnelles et juridiques. Composée d'une équipe d'accompagnateurs bénévoles, l'association fait partie d'un réseau régional et national.

VI - 10 solutions en faveur de l'accès aux droits



ADUCAF

TITRE : ADUCAF, Défendez vos droits auprès de la CAF et de la MSA

AUTEUR(S) : Josiane GARRIGES

RESUME : Depuis 2013, l'Association de Défense des Usagers de la CAF (ADUCAF) propose un soutien juridique, bénévole et gratuit, à tout usager en conflit avec sa Caisse d'Allocations Familiales (CAF) ou de Mutualité Sociale Agricole (MSA) : information juridique, assistance dans les démarches...



LA BAGAGERIE D'ANTIGEL

TITRE : La Bagagerie d'Antigel : pour déposer ses bagages et se resocialiser

AUTEUR(S) : Pierre De LAROCHE

RESUME : Depuis 2010, La Bagagerie d'ANTIGEL accueille tous les jours, matin et soir, dans le 15e arrondissement de Paris, des personnes sans-abri, qui peuvent disposer d'un espace privé pour déposer leurs affaires en toute sécurité et sans limite de temps puis profiter d'un moment de convivialité (café, ateliers, sorties...). Les permanences assurées par les bénévoles, l'accompagnement de l'animatrice et le réseau de partenaires leurs permettent de retrouver progressivement leur autonomie.



CCAS DE VERSAILLES

TITRE : Le Pôle d'Accès en Réseau Aux Droits Sociaux (PARADS) de Versailles

AUTEUR(S) : Jean-Luc BARON

RESUME : Depuis 2006, le CCAS de Versailles pilote un site internet « infos-droits.versailles.fr » conçu et alimenté par différents acteurs sociaux locaux. Ce dispositif a pour vocation de renseigner et d'orienter les versaillais en vue d'améliorer l'accès à leurs droits. L'animation de site (réunions transversales, mutualisation de compétences, coordination...) draine une veille sociale favorable aux pratiques des professionnels.



LIRE C'EST VIVRE

TITRE : Lire c'est vivre : l'accès à la culture en milieu carcéral

AUTEUR(S) : Olwen LESOURD

RESUME : Depuis 1987, Lire c'est vivre gère les 10 bibliothèques de la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis (Ile-de-France). Outre la promotion de la lecture, l'association accueille les détenus et les incite à participer à divers ateliers (bande-dessinée, conte, écriture, rencontres d'écrivains, expositions...) et projets autour de la citoyenneté et de l'accès aux droits (droits des femmes, droits civiques...) ainsi qu'à suivre des formations (certificat d'auxiliaire de bibliothèque).



ERIS

TITRE : Eris : un accompagnement sur mesure pour rédiger des documents administratifs

AUTEUR(S) : Michel CHABALIER

RESUME : Depuis une vingtaine d'années, l'association villeurbannaise ERIS (Entraide Rédaction et Information Sociale) vient en aide à toute personne démunie face à la compréhension et à la rédaction de documents administratifs. Elle favorise ainsi l'accès aux droits.



MÉDIATION NOMADE

TITRE : Le camping-car «Médiation nomade», pour retisser des liens avec les jeunes des cités

AUTEUR(S) : Lakdar KHERFI

RESUME : L'association Médiation nomade se déplace au cœur des quartiers difficiles la nuit grâce à son camping-car, y tisse des liens avec les jeunes et joue le rôle de médiateur entre ces

derniers et les acteurs locaux.



L'OLIVIER DES SAGES

TITRE : Les K-fés de L'Olivier des Sages contre l'isolement des personnes âgées immigrées

AUTEUR(S) : Zorah FERHAT

RESUME : Depuis 2009, l'association L'Olivier des Sages gère deux Kfés sociaux à Villeurbanne et à Lyon. Ces lieux de socialisation favorisent l'accès aux droits et aux soins des personnes

vieillissantes et notamment celles issues de l'immigration, en précarité, vulnérables, via des : permanence sociale, sorties culturelles, ateliers culinaires intergénérationnels, petits déjeuners avec des professionnels de la santé, repas à thème, cours d'informatique, de français...



PETITS FRÈRES DES PAUVRES

TITRE : Les projets personnalisés d'accompagnement des Petits Frères des Pauvres à Saint-Denis

AUTEUR(S) : Jean-Baptiste WILLIATTE

RESUME : Depuis 2000, les bénévoles de l'antenne de Saint-Denis des petits frères des Pauvres

proposent aux seniors souffrant de solitude, de pauvreté, d'exclusion et de maladies graves : des visites à domicile, un accueil dans une permanence hebdomadaire, un accompagnement téléphonique et des activités collectives.



RECONNECT

TITRE : RECONNECT : un cloud solidaire facilitant l'accès aux droits

AUTEUR(S) : Vincent DALLONGEVILLE

RESUME : Depuis 2016 partout en France, le coffre-fort en ligne RECONNECT permet à toute personne majeure en situation précaire de sauvegarder ses documents (ses papiers

administratifs sous forme de scan ou photo, ses contacts, ses rendez-vous...) et de les partager librement et en sécurité avec les travailleurs sociaux.



SECRÉTARIAT GÉNÉRAL POUR LA MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE

TITRE : Mes Aides, une start-up d'Etat pour lutter contre le non-recours aux droits sociaux

AUTEUR(S) : Ghariani HELA

RESUME : Depuis octobre 2014, un site internet expérimental permet en quelques minutes à partir de la description d'une situation personnelle d'évaluer l'éligibilité à une vingtaine de prestations sociales françaises. Ce service public numérique facilitant l'accès aux droits est portée le Secrétariat Général pour la Modernisation de l'Action Publique (SGMAP) et est développé selon les principes des startups (code source libre, tests ouverts...).

VI - 10 solutions en faveur de la mobilité



DÉLÉGATION DU RHÔNE DE L'ASSOCIATION DES PARALYSÉS DE FRANCE (APF)

TITRE : Résol'handicap à Villeurbanne : un réseau de solidarités de proximité pour lutter contre l'isolement des personnes en situation de handicap

AUTEUR(S) : Vincent PLAZY

RESUME : Résol'handicap est un réseau de solidarité en pleine expansion dans la région lyonnaise, mis en place par l'APF 69 (Association des Paralysés de France), au sein duquel des bénévoles valides accompagnent des personnes en situation de handicap pour s'insérer dans leur quartier et concrétiser leur projet de vie.



AUTO SOLIDAIRE

TITRE : Le garage Auto Solidaire de Roubaix

AUTEUR(S) : Valérie VIGREUX

RESUME : Depuis 2005, l'association Auto Solidaire propose des solutions de mobilité, comme la location de voitures à un tarif réduit mais aussi un coaching socio-professionnel et mobilité aux habitants de Roubaix, Marcq-en-Baroeul, Seclin et Villeneuve d'Ascq.



CCAS DE LILLE

TITRE : Les randonnées participatives du CCAS de Lille pour ses allocataires du RSA

AUTEUR(S) : Jérôme DEGAGE

RESUME : Depuis 2011, le CCAS de Lille organise tous les deux mois des randonnées pour encourager les allocataires du Revenu Solidarité Active (RSA) à reprendre une activité sportive collective. Cette initiative permet aux usagers de tisser de nouveaux liens, de favoriser leur mobilité et constitue une action de prévention santé.



CCAS CENTRE DE ROUBAIX

TITRE : Le Taxi Solidaire du CCAS Centre de Roubaix

AUTEUR(S) : Stéphane VATAN

RESUME : Depuis fin 2011, le CCAS Centre de Roubaix propose un service de mobilité solidaire, le Taxi Solidaire, qui rompt non seulement l'isolement des personnes mais favorise aussi l'insertion professionnelle des chauffeurs, qui accompagnent les bénéficiaires dans leur déplacement et leurs tâches quotidiennes.



CITÉ LIB

TITRE : Cité lib, une coopérative d'autopartage en Rhône Alpes

AUTEUR(S) : Aurore DAMEVIN

RESUME : Cité lib propose près de 200 véhicules en libre-service sur la région Rhône Alpes (Isère, Savoie, Haute Savoie et Loire) à plus de 4000 abonnés particuliers et professionnels.



Familles Laïques
de VAUX-LE-PÉNIT

FAMILLES LAÏQUES DE VAUX-LE-PÉNIL

TITRE : Le Transport solidaire pour les personnes âgées à Vaux-le-Pénit (Seine-et-Marne)

AUTEUR(S) : Jean-François Chalot

RESUME : Un collectif de plusieurs associations de Vaux-le-Pénit, sous la coordination de Familles Laïques, met à disposition un véhicule dédié au transport des personnes âgées, pour accéder aux services ou activités de leur choix (faire leurs courses, activités culturelles...).



LES VÉLOS DE LA BRÈCHE

TITRE : Les Vélos de la Brèche: amélioration du bien-être social et promotion de la culture par le vélo à Aubervilliers

AUTEUR(S) : Benoît LOGRE

RESUME : Avec ses ateliers de réparation, ses sorties et sa situation dans une friche culturelle, l'association Les Vélos de la Brèche promeut, à Aubervilliers, la pratique du vélo en milieu urbain et la culture, tout en favorisant le lien social.



MOBILEX

TITRE : La mobilité contre l'exclusion en Alsace par MOBILEX

AUTEUR(S) : Didier LUCES

RESUME : Depuis 1997, MOBILEX a développé des dispositifs pour favoriser une mobilité autonome des personnes dans les départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin. Cette association propose plusieurs solutions pour les personnes dont la mobilité est un frein à leur insertion professionnelle : location de véhicules à tarifs préférentiels, garage solidaire, auto-école associative, ateliers, chantiers d'insertion...



OPTI'VÉLO

TITRE : Les ateliers mobiles d'auto-réparation Opti'vélo au CCAF de Chelles

AUTEUR(S) : Dominique LAMY

RESUME : Depuis 2014, le camion de l'association Opti'vélo propose des ateliers mobiles d'auto-réparation de vélo. Il sillonne le centre-ville de Chelles et intervient une fois par semaine au Collectif Chrétien d'Action Fraternelle (CCAF). Cette action permet en particulier de renforcer le lien social avec les sans-abris. Une fois le vélo réparé, les bénéficiaires peuvent le conserver pour leur usage personnel.



liberté, égalité, mobilité!

WIMOOV

TITRE : Vers une mobilité inclusive avec les plateformes Wimoov

AUTEUR(S) : Hélène EXBRAYAT

RESUME : L'association Wimoov développe des dispositifs pour lever les freins à la mobilité en France. Elle anime 25 « Plateforme Mobilité » à l'échelle des territoires (urbains, périurbains et ruraux) pour accompagner de façon personnalisée tous les publics en situation de fragilité vers une meilleure mobilité : solutions matérielles, solutions financières, formations et services pédagogiques.

VIII - 10 solutions pour l'accès à la santé et aux soins



EHPAD SAINT BARTHÉLEMY

TITRE : La retraite d'anciens sans-abris à l'unité Saint-Roch

AUTEUR(S) : David MOREL

RESUME : Depuis 2006 à Marseille, l'Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) Saint-Barthélemy accueille et accompagne 34 personnes en situation de grande précarité. L'autorisation de la consommation d'alcool et les allées et venues sans contrainte permet d'accueillir des seniors Sans Domicile Fixe (SDF). Ces projets d'accompagnement spécifiques s'inscrivent dans une démarche de réduction des risques.



FIRAH

TITRE : Le «Centre ressources recherche appliquée et handicap» de la FIRAH : un réseau collaboratif au profit des acteurs de terrain

AUTEUR(S) : Clarisse MOMBET

RESUME : Le Centre ressources recherche appliquée et handicap, créé par la FIRAH en 2010, met en commun l'expérience de chercheurs, acteurs de terrain, et personnes handicapées, afin de partager les savoirs de chacun et trouver des solutions efficaces facilitant la vie des personnes en situation de handicap.



HÉLIOISE

TITRE : Opération ACSEE : Ambassadeur Climat-Santé Energie Environnement

AUTEUR(S) : Rémy COGNET

RESUME : ACSEE est un dispositif d'accompagnement socio-économique et de santé des ménages en situation de précarité énergétique, mené à Saint-Etienne par l'association HELIOISE



MAIRIE D'AUBERVILLIERS, DIRECTION DE LA SANTÉ

TITRE : Le RESAD d'Aubervilliers: Réunion d'Evaluation de Situation d'Adultes en Difficulté

AUTEUR(S) : Rabha RAHMANI

RESUME : Le RESAD (Réunion d'Evaluation de Situation d'Adultes en Difficulté), mis en place par la Mairie d'Aubervilliers en 2001, agit dans le domaine psycho-social pour venir en aide aux adultes en difficulté. Il se base sur des cellules de concertation et le soutien de professionnels.



MAIRIE DE SAINT-DENIS : DIRECTION SANTÉ / UNITÉ VILLE ET SANTÉ

TITRE : L'accès aux soins et au droit à la santé à Saint-Denis grâce à son PASS de ville

AUTEUR(S) : Marie-Anne MAZOYER

RESUME : Depuis 2014, la Ville de Saint-Denis expérimente la mise en place d'une Permanence d'accès aux soins de santé ambulatoire dans deux centres municipaux de Santé: le PASS de ville. Ce dispositif permet un accès aux soins et aux droits pour les personnes les plus démunies et pour celles qui auraient retardé ou renoncé à un soin faute de ressources financières. Le PASS réduit les inégalités de santé et joue un rôle préventif.



MAIRIE DE MONTREUIL, MISSION SATURNISME

TITRE : Mission Saturnisme de Montreuil : Etudier le lien entre la santé et la précarité énergétique

AUTEUR(S) : Yves BUISSON

RESUME : La Mission Saturnisme de Montreuil a été créée pour prévenir les risques sur la santé liés au plomb présent dans certains logements. Depuis quelques années, la dimension

de la précarité énergétique et de ses conséquences sur la santé y est également traitée.



L'OISEAU BLEU

TITRE : POPS -Point Précarité Santé- : favoriser l'accès à la santé des personnes en situation de précarité en Isère

AUTEUR(S) : Camille LECARPENTIER

RESUME : Créé en 1994, le PoPS (Point Précarité Santé) est un service de l'association l'Oiseau

Bleu. Il intervient sur le département de l'Isère. Des accompagnements santé individuels, des actions collectives d'éducation à la santé ou encore des appuis auprès des professionnels contribuent à faire du droit et de l'accès à la santé une réalité même pour les personnes les plus démunies.



RÉSEAU SANTÉ SOLIDARITÉ LILLE MÉTROPOLE

TITRE : Le dispositif «Intervisions Santé Précarité» du Réseau Santé Solidarité Lille Métropole

AUTEUR(S) : Christelle LEMAIRE

RESUME : Depuis 2006, le dispositif «Intervisions Santé Précarité» vise à améliorer les prises en charges des publics en grande exclusion et en précarité sur le territoire de la métropole lilloise.

Une coordination médico-sociale est organisée dans le cadre d'un espace de parole, de concertation et de co-décisions, qui réunit des professionnels pluridisciplinaires autour de situations complexes.



SECOURS POPULAIRE

TITRE : Espace bien-être et ateliers du Secours Populaire de Roubaix : pour un accompagnement participatif

AUTEUR(S) : Fabrice BELIN

RESUME : Depuis septembre 2014, les bénéficiaires du Secours Populaire de Roubaix ont accès

à un espace bien-être et un pôle de prévention santé. A raison d'une petite contribution financière, ils peuvent participer à divers ateliers (cuisines diététiques, coiffures, esthétiques, relaxation, gymnastique, sorties marche et natation...) qui leur permettent de créer du lien et de se mobiliser sur leur parcours d'insertion.



MAIRIE DE VILLEURBANNE (DIRECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE)

TITRE : Le Pass'sport Santé: la promotion de la pratique du sport contre l'obésité infantile

AUTEUR(S) : Sophie PAMIES

RESUME : Le programme «Pass'sport santé», porté par les Educateurs Territoriaux des Activités Physiques et Sportives (ETAPS), revalorise l'activité physique et les habitudes alimentaires saines

auprès des jeunes en surpoids à Villeurbanne. Les comportements changent grâce une intervention combinée auprès des enfants et des parents, qui leur redonnent confiance.

IX - 10 solutions pour la réussite éducative et/ou la parentalité



ASSOCIATION SOLIDARITÉ EMPLOI D'AUBERVILLIERS (ASEA)

TITRE : Les Ateliers Collèges : aider les parents à mieux accompagner la scolarité de leur enfant

AUTEUR(S) : Christine LEBRETON

RESUME : L'Inspection Académique de Seine-Saint-Denis a sollicité l'ASEA (Association Solidarité Emploi d'Aubervilliers) conjointement dans les collèges et sur le territoire des ateliers en direction de parents migrants, afin de les aider à mieux accompagner la scolarité de leur enfant.



LE CARTABLE FANTASTIQUE

TITRE : Le Cartable Fantastique: des ressources numériques pour une meilleure inclusion scolaire

AUTEUR(S) : Caroline HURON

RESUME : Afin de faciliter l'inclusion scolaire d'enfants en situation de handicap et plus particulièrement dyspraxiques, l'association « Le Cartable Fantastique » a développé des ressources numériques à destination des enfants, enseignants et familles, réalisés par des experts scientifiques et des enfants, en interaction avec les bénéficiaires.



ESPACE NUMÉRIQUE SUD CHARENTE , SECTION DE L'ASSOCIATION JEUNESSE DE MONTMOREAU

TITRE : S'ouvrir pour réussir (Sud Charente)

AUTEUR(S) : Nicolas VAUZELLE

RESUME : L'espace numérique Sud Charente met en place un projet coordonné dans 3 collèges ruraux afin de permettre aux jeunes en difficultés scolaires de prendre confiance en eux au travers des entretiens individuels, des ateliers et des sorties collectives.



ESPOIR 18

TITRE : Espoir 18 contre l'errance des jeunes

AUTEUR(S) : Jérôme DISLE

RESUME : Depuis 2002, le groupe d'associations Espoir 18 crée des structures à dimension éducative, dans le 18e arrondissement de Paris, adaptées aux besoins des jeunes (6-25 ans) pour prévenir la délinquance, favoriser leur réussite scolaire et insertion professionnelle. Les différentes activités proposées (culturelles, sportives, voyages éducatifs, chantiers internationaux...) sont construites avec la participation active des jeunes.



FRANCE BÉNÉVOLAT SEINE-ET-MARNE

TITRE : Valoriser les jeunes par le Passeport Bénévole (77)

AUTEUR(S) : Nathalie TISSERAND

RESUME : France Bénévolat 77 valorise les jeunes en difficultés avec le système scolaire grâce au Passeport Bénévoles, afin de favoriser leur (ré)insertion dans le système éducatif, dans une formation ou dans le monde professionnel.



L'INSTITUT DE L'ENGAGEMENT

TITRE : La valorisation des parcours civiques selon l'Institut de l'Engagement

AUTEUR(S) : Matthieu SCHENCK

RESUME : Depuis 2012, l'Institut de l'Engagement, association française, accompagne des jeunes aux profils diversifiés repérés pour leur potentiel pendant leur mission de service civique. Facilitateur de projet, l'Institut et son important réseau de partenaires aident les lauréats à développer leurs talents et leur projet personnel (accéder à une formation, emploi et soutien pour créer leur activité) par le biais de parrainage, séminaires, ateliers thématiques...



LA MAISON DES FAMILLES (APPRENTIS D'AUTEUIL ET SECOURS CATHOLIQUE)

TITRE : La Maison des Familles de Grenoble : du lien social pour travailler les questions d'éducation

AUTEUR(S) : Elisabeth MICHEL

RESUME : La Maison des Familles est une structure qui accueille des familles en situation de pauvreté ou de vulnérabilité à Grenoble, afin de les accompagner dans l'éducation de leurs enfants. Pour casser le cercle vicieux de l'hérédité de la pauvreté, des ateliers collectifs, dans une dynamique participative, permettent de travailler sur l'estime de soi et de redonner aux parents un sentiment de légitimité sur les questions d'éducation.



PARENTS PROFESSEURS ENSEMBLE

TITRE : Parents Professeurs Ensemble: le terrain, une réalité essentielle pour une meilleure école

AUTEUR(S) : Justine FESNEAU

RESUME : Parents Professeurs Ensemble est une association soucieuse de promouvoir une amélioration pragmatique du système scolaire. Elle fait remonter aux décideurs les solutions du terrain adaptées à la réalité locale. En mobilisant les atouts du numérique, elle donne la parole aux acteurs de terrain sur une plate-forme online.



PROXIMITÉ

TITRE : «Proximité»: un parrainage de proximité pour les jeunes

AUTEUR(S) : Matthieu LANTIER

RESUME : Proximité est une association dédiée à la réussite de la jeunesse et au renfort du lien social. Sa mission est de développer des relations de confiance et des moments de partage entre jeunes et professionnels dans le cadre de parrainages dans les villes de Lille et Toulouse et en île-de-France.



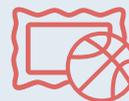
LE ROCHETON

TITRE : Le dispositif « Relais CNED au collège » pour accompagner la scolarisation de jeunes issus des gens du voyage

AUTEUR(S) : Marion JARRET

RESUME : Depuis fin 2013, l'association Le Rocheton coordonne de multiples actions pour encourager la scolarisation et la réussite scolaire de jeunes vivant sur des aires d'accueil de territoires CUCS de Melun Val-de-Seine et de Sénart (Seine-et-Marne).

X - 10 solutions liées à l'accès à la culture, aux loisirs et au sport



ASSOCIATION UN BALLON POUR L'INSERTION

TITRE : Un Ballon pour l'insertion: un projet durable d'insertion par le sport, la culture et le bien-être

AUTEUR(S) : Benoît DANNEAU

RESUME : "Un Ballon pour l'Insertion" est une association Parisienne qui combine plusieurs activités autour de la diffusion du sport pour les personnes sans -abri. Cette association propose notamment depuis 2014 des séjours de remobilisation « Sports / Bien-être / Culture » et des activités physiques, sportives et de bien-être dans une logique de prise de conscience des potentialités et la réappropriation d'un projet de vie pour les personnes en situation de précarité.

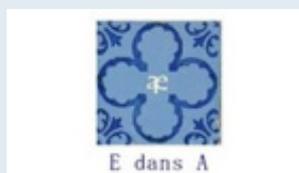


CENTRE RECHERCHE THÉÂTRE HANDICAP (CRTH)

TITRE : « Souffleurs d'images » : des narrateurs pour les personnes déficientes visuelles

AUTEUR(S) : Jean-Christophe LARRIBE

RESUME : Le Centre Recherche Théâtre Handicap développe depuis 2009 en Île-de-France le service Souffleurs d'Images qui permet à une personne déficiente visuelle d'assister à l'évènement culturel de son choix en Ile de France. Elle est accompagnée d'un étudiant en art ou d'un artiste qui lui souffle les éléments qui lui sont invisibles.



E DANS A

TITRE : Les ateliers d'écriture multilingue de l'association « E dans A » à Villeurbanne

AUTEUR(S) : Marie-Lise PRIOURET

RESUME : Depuis 2009, l'association « E dans A » anime à Villeurbanne des ateliers d'écriture multilingue proposant à des populations immigrées un apprentissage de la langue française selon une approche originale.



COLLECTIF GFR

TITRE : « Rosa Parks fait le mur » dans le 19e arrondissement de Paris

AUTEUR(S) : Renaud COUSIN

RESUME : D'octobre 2015 à juin 2016, le Collectif GFR et Rstyle ont interpellé les parisiens autour d'une fresque murale symbolisant les droits civiques dans le 19e arrondissement de Paris. Utilisant une installation artistique éphémère comme un moyen de médiation, ce projet à l'échelle d'un quartier a généré des échanges, une réflexion collective et des liens entre citoyens, artistes et de nombreuses associations.



LES INCORRUPTIBLES

TITRE : Le feuilleton des Incos: des jeunes au coeur du processus d'écriture

AUTEUR(S) : Capucine HABIB

RESUME : Le Feuilleton des Incos est une animation dont l'objectif est de faire participer des groupes de jeunes (à partir du CE2) au processus d'écriture d'un texte par un auteur confirmé.



L'INVENTAIRE

TITRE : L'Inventaire : l'art de la proximité

AUTEUR(S) : Clothilde LACROIX

RESUME : Depuis 2010, l'association L'Inventaire propose d'élargir les possibilités d'accès à l'art contemporain en complément des structures institutionnelles telles que les musées grâce à la mise en place d'un service de prêt. Les œuvres réunies au sein de sa collection sillonnent le territoire du Nord-Pas-de-Calais notamment auprès de publics peu familiers.



ASSOCIATION KILTI

TITRE : Les paniers culturels solidaires de l'association Kilti

AUTEUR(S) : Laudine VERBRAEKEN

RESUME : Depuis 2014, Kilti lutte contre les déserts culturels dans le nord de la France, en Belgique et en région parisienne en faisant se rencontrer publics en difficultés et créateurs locaux par le biais de Paniers culturels. Pour y parvenir, l'association a développé une politique tarifaire adaptée ainsi qu'une démarche d'accompagnement et de co-construction avec ses publics et ses partenaires.



ASSOCIATION PLURIELLES

TITRE : Le projet « Cultures plurielles » : apprentissage du français par une démarche interculturelle

AUTEUR(S) : Marie-Hélène HELLERINGER

RESUME : Suite à l'appel à projets du réseau régional Tôt ou t'Art, l'association strasbourgeoise, Plurielles, développe depuis 2015 des ateliers de médiation (art moderne, théâtre et musique classique) à destination de femmes migrantes pour favoriser leur insertion. Tout en perfectionnant leur français, les femmes bénéficiaires peuvent valoriser leurs connaissances culturelles et artistiques.



SPORT DANS LA VILLE

TITRE : «Job dans la ville», pour l'insertion professionnelle des jeunes

AUTEUR(S) : Charlotte DESOMBRE

RESUME : A travers le sport, l'association « Sport dans la ville » favorise l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de quartiers sensibles en île de France et en Rhône Alpes, notamment grâce à son programme « Job dans la ville ».



COMPAGNIE ZÉOTROPE

TITRE : «Années Folles», une œuvre d'artistes de la Compagnie de théâtre Zéotrope et d'habitants d'un quartier de Villeurbanne

AUTEUR(S) : Alice CHARMONT

RESUME : «Années Folles» est un projet de théâtre orchestré par la Compagnie Zéotrope. Il a la particularité d'impliquer les habitants de Cyprien les Brosses, un quartier de Villeurbanne fortement peuplé d'une population immigrée, de la conception à la réalisation du projet, en vue de créer des liens entre eux.

